



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172488 6



\*DM

MERCURE



\*DM

MERCURE







# MERCURE

## DE FRANCE

### DÉDIÉ AU ROI;

#### PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

CONTENANT

*Le Journal Politique des principaux événements de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1782.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou;  
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

# T A B L E

Du mois de Novembre 1782.

## P I È C E S F U G I T I V E S.

<i>Eptere à M. de Piis,</i>	3
<i>Vers à Mlle J....</i>	49
<i>— à M. Imbert,</i>	50
<i>Le Zéphyr &amp; la Rose, Fable,</i>	51
<i>Réponse aux Couplets de M.</i>	
<i>— Dâmas,</i>	52
<i>Romançe,</i>	53
<i>Eptire à un Ami, sur les</i>	
<i>ridicules d'une fausse Philo-</i>	
<i>sophie,</i>	97
<i>De l'Histoire des Nations Sau-</i>	
<i>vages,</i>	106
<i>Épitaphe de Cateau, Perru-</i>	
<i>ché,</i>	145
<i>Couplets adressés à Mde la Vi-</i>	
<i>comtesse de Carnée,</i>	146
<i>Lettre à M. Gesner,</i>	193
<i>Couplets à Mde la Princesse</i>	
<i>de R.,</i>	195
<i>Vers pour le Portrait de Mde</i>	
<i>D*. L*.</i>	197
<i>Enigmes &amp; Logoglyphes,</i>	6,
	54, 118, 148, 197
<b>N O U V E L L E S L I T T E R.</b>	
<i>Pensées Morales de Confucius,</i>	
<i>recueillies &amp; traduites du</i>	
<i>Latin,</i>	7
<i>Lettre sur le Secret de M. Mes-</i>	
<i>mer,</i>	20

<i>De l'Electricité du Corps hu-</i>	
<i>main,</i>	56
<i>Nouvelle Traduction de l'I-</i>	
<i>liade,</i>	68
<i>L'Arioste François,</i>	73
<i>Réflexions sur l'Esclavage des</i>	
<i>Nègres,</i>	75
<i>Lettres d'Héloïse &amp; d'Abai-</i>	
<i>lard,</i>	119
<i>Eloge de Louis XII,</i>	123
<i>Essai sur la Physiognomie,</i>	127
<i>Voltaire &amp; le Serf du Mons-</i>	
<i>Jura,</i>	150
<i>Les Contes des Génies,</i>	172
<i>Essai sur l'Architecture,</i>	176
<i>Zarine, Reine des Scythes,</i>	
<i>Tragédie,</i>	198
<i>De la Nature &amp; de l'Homme,</i>	212

## S P E C T A C L E S.

<i>Concert Spirituel,</i>	137
<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	39,
	139, 180,
<i>Comédie Française,</i>	40, 234
<i>Comédie Italienne,</i>	78, 182
<i>Variétés,</i>	47, 85
<i>Gravures,</i>	92, 140, 238
<i>Musique,</i>	94, 188
<i>Annonces Lustraires,</i>	95, 141,
	189, 232

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAURENT & F. BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Cosme.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1782.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

À *Mme DE P\*\**, qui n'aimoit que la  
Rose ; à l'occasion d'une Corbeille de  
Fleurs qui devoit lui être présentée le  
jour de sa Fête.

D'ÉLIZE aujourd'hui c'est la fête ;  
Que je vous plains , aimables fleurs !  
Vous verrez flétrir vos couleurs  
Sans avoir brillé sur sa tête.

De la Rose , Élize a fait choix ,

D'Élize il faut subir les loix ;

La Rose a sur vous l'avantage ,

Elle est digne de son corset ;

Et la fleur dont elle est l'image ,

Doit seule former son bouquet.

( Par *M. D\*\*\** , *D... Cheval-Léger de la  
Garde du Roi.* )



## M E R C U R E

---

*A. M. BRISOULT, Concierge-Général  
des Châteaux de Brunoy, & Huissier des  
Appartemens de MONSIEUR, sur son  
Logogryphe Humanité.*

**Q**UAND vous peignez l'Humanité,  
La première vertu de votre digne Maître,  
Dans ce tableau chacun doit reconnoître  
L'ouvrage de la vérité.

---

*A M. C\*\* , qui avoit adressé à l'Auteur  
des vers en Patois Languedocien.*

**G**ENTIL Troubadour, pardonnez,  
Si, trop charmé de vous entendre,  
Pas n'ai tenté de vous les rendre  
Les plaisirs que m'avez donnés.  
Qu'elle est trompeuse, votre Muse!  
Que présentez un doux miroir!  
Il embellit, mais il abuse;  
Et l'amour-propre aime à s'y voir.  
Que parlez un joli langage!  
Du Dieu charmant qu'on nomme Amour;  
C'étoit la langue, je le gage,  
Au temps qu'il parloit sans détour,  
Bien avez-vous suivi ses traces,

# DE FRANCE.

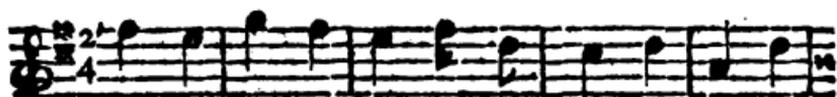
Quand par beaux vers m'avez flatté.

Plus n'en avez la vérité,

Mais toujours en gardez les grâces.

( Par un Transfuge de Paris. )

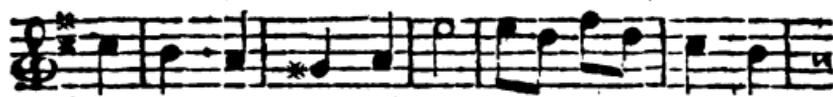
## AIR de l'Embarras des Richesses, chanté par Mlle GAVAUDAN.



SUR la Rose fraîche & ver-meille, Au pre-



mier ra - yon du ma - tin, La di-



li gen - te a - beil - le Va, cher - cher son bu,



tin. Près de la beau - té qui sommeil - le, L'A-



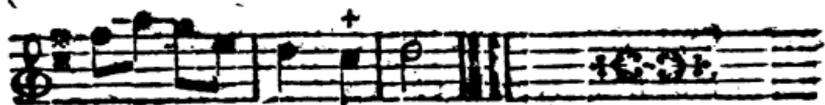
mour se glif - se a - vec dou - ceur, Et du



plai - sir qui la ré - veil - le, Il

A iij

# MERCURE



a tou - te la fleur.

Les plaisirs rians du bel âge  
Sont charmans, mais ils n'ont qu'un temps,  
C'est un oiseau de passage  
Qu'on ne voit qu'au printemps,  
Par des fêtes toujours nouvelles  
Prolongeons cette douce erreur ;  
Et des plaisirs comme des Belles  
Ne prenons que la fleur.

De l'Hymen le jardin fertile  
Est fleuri dans toute saison ;  
L'Amour, l'Amour s'y rend utile,  
C'est son premier garçon.  
Par ses soins le bouton de rose  
S'épanouit dans sa primeur ;  
Et, pour l'Hymen qui se repose,  
L'Amour cueille la fleur.

*(Paroles de M. \*\*, Musique de M. Grétry.)*



LETTRE à M. le Comte DE BUFFON.

COMME l'Histoire Naturelle vous est redevable, M. le Comte, d'une grande partie de ses progrès, les Naturalistes vous sont tributaires de leurs découvertes; vueillez bien accueillir celle-ci, que je regarde moins comme un fait nouveau que comme la réfutation authentique d'une erreur accréditée, ce qui est également profitable à l'avancement de la science.

En allant par le grand chemin de Bagnols au Saint-Esprit, on appercevoit constamment pendant la nuit une flamme qui paroissoit s'élever d'un village appelé *Venejean*, & qui, depuis un temps immémorial, portoit le nom de *phosphore de Venejean*. Ce bruit populaire, généralement répandu, avoit attiré plusieurs fois des Naturalistes qui, à travers l'obscurité de la nuit, s'étoient portés en droite ligne vers le phosphore qui leur paroissoit à demi-lieue du chemin; mais comme pour y parvenir ils étoient obligés de s'enfoncer dans un vallon, ils perdoient nécessairement de vûe le point lumineux, & arrivés au Village, ne trouvoient rien de semblable à un feu qui sortit du sein de la terre; néanmoins M. de Genstane en a donné une description bien positive dans son Histoire Naturelle de la Province de Languedoc.

« A une demi-lieue à l'Est de Bagnols, nous  
 « avons observé près le village de Venejean la  
 « montagne dont on voit sortir continuellement des  
 « flammes qui ne sont cependant visibles que la  
 « nuit, & qui ressemblent fort à des jets d'une sorte  
 « aurore boréale. Ces flammes, que je regarde comme  
 « de vraies moffettes, ne sont autre chose que les

» restes d'un ancien volcan dont on apperçoit encore  
 » très-distinctement la bouche, & dont le foyer,  
 » quoique comblé, n'est point entièrement éteint.  
 » Le terrain y est rempli de laves, & l'espèce d'ex-  
 » cavation qui y paroît encore, est en partie cultivée  
 » & en partie recouverte de broussailles. » *Histoire*  
*Naturelle de la Province de Languedoc, Tome I,*  
*pages 155 & 156. Diocèse d'Uzès.*

Ce phosphore, qui prenoit du crédit par les Ecrits de M. de Genflane, parut se multiplier il y a environ quatre ans; au lieu d'un il n'en paroissoit pas moins de trois; alors quelques Physiciens - Naturalistes de Bagnols, MM. Fourchent, Madier, de Leuzières, Marmier, &c. résolurent d'employer de nouveaux moyens pour voir définitivement ce que c'étoit, & pour tranquilliser l'esprit crédule du Peuple, qui commençoit à former de sinistres prédictions; ils formèrent donc le projet d'aller souper à la campagne de ce dernier, située dans le terroir de Venejean, à un petit quart de lieue du Village; ils se munirent de porte-voix, de télescopes, de torches & de tout ce qui leur parut nécessaire pour leurs observations. On appercevoit ce jour-là très-distinctement les trois phosphores; ces flammes légères s'élevoient subitement à trois pieds de hauteur, & dispa-roissoient le moment d'après; on n'appercevoit alors qu'une lueur; quelquefois les trois feux paroissoient à-la-fois & dispa-roissoient en même-temps. Après avoir été assez long-temps témoins de ces phénomènes, nos Observateurs se disposèrent pour leurs opérations; ils établirent à la campagne de M. Marmier un télescope dirigé vers le feu principal; on alluma les torches; les uns furent envoyés à la découverte, chacun une torche à la main; les autres restèrent au télescope pour redresser leur marche & les diriger, par leurs signes & leurs porte-voix, vers les feux. Les Émissaires perdirent bien-

## D E F R A N C E.

tôt les phosphores de vûe ; mais ils furent constamment remis dans la ligne des feux, & parvièrent enfin à une petite élévation, d'où ils apperçurent les phosphores de rechef ; ils s'y portèrent en ligne droite ; mais à quelques pas de-là ils les perdirent de vûe, & se trouvèrent sous les murs élevés de la première maison du village ; ils n'apperçurent alors qu'une grande clarté, & entendirent beaucoup de rumeur ; on fit le tour de la maison, & on tomba dans une place entourée de maisons, au milieu de laquelle on trouva un grand cercle de femmes qui brûloient des chenevottes & filoient de la filofelle à la clarté de ce feu ; on alimentoit ce feu par intervalles avec de nouvelles chenevottes, & alors la flamme dépassoit les murs pour quelques instans ; cette flamme s'affaisoit ensuite, & ne formoit plus, pour les Observateurs placés au loin, qu'une lueur ou clarté phosphorique ; on s'assura par les signaux convenus que c'étoit là le phosphore le plus apparent.

On apprit de ces femmes qu'il étoit d'un usage antique dans ce village de se rassembler tous les soirs aux approches de la nuit, & de filer jusqu'à minuit, & quelquefois plus tard ; que les froids de l'hiver pouvoient seuls interrompre cette coutume ; qu'en automne & au printemps elles brûloient du bois, des sarments, & qu'elles conservoient les chenevottes pour l'été ; comme donnant une flamme plus légère & moins chaude ; que l'approche de la Foire du Saint-Esprit, où se vendoient leurs filofelles, avoient fait multiplier leurs cercles, & qu'en conséquence ils trouveroient deux pareilles sociétés dans le village.

La conversation de ces femmes leur en apprit plus que tous les écrits des Naturalistes ; disparition du météore pendant l'hiver, sa diminution au printemps & en automne, son augmentation pendant

l'été, cette alternative de flamme & de leur phosphorique, ces jets d'une forte aurore boréale, l'apparition du feu pendant la nuit, la cessation pendant le jour, tout fut expliqué en un quart d'heure; mais tandis que les femmes philosophoient & endoctrinoient nos Naturalistes, les maris formoient des complots contre ces Messieurs; des hommes qui s'étoient annoncés avec fracas au milieu de la nuit, devoient naturellement leur paroître suspects; aussi, comme nos Physiciens traversoient le village, ils furent assaillis d'une grêle de cailloux que les Dons Quichottes de l'Histoire Naturelle n'auroient pas manqué de prendre pour une éruption volcanique: à quelques pas de-là ils rencontrèrent encore une émeute de paysans armés de bâtons, de fusils, qui infailliblement se seroient jetés sur eux, si les autres Messieurs, qui avoient entendu la première rumeur, n'eussent accouru à cheval pour les en délivrer; on fit alors une retraite assez honorable, mais ils furent encore gratifiés d'une seconde salve de cailloux au sortir du village, qui heureusement ne blessèrent qu'un domestique à la jambe.

Cette aventure se répandit. Les auteurs furent les premiers à en rire, & les nouveaux Plines se félicitent aujourd'hui d'avoir détruit un préjugé qui se seroit probablement maintenu pendant plusieurs siècles encore.

J'ai été instruit, M. le Comte, de toutes ces particularités par les Physiciens même qui ont été à la découverte; & M. Fourcheur, l'un d'eux, Conseiller en notre Cour des Aides, a bien voulu me donner par écrit ces détails. Me trouvant sur les lieux, j'ai voulu m'assurer s'il existoit réellement un volcan comme M. de Genfane l'a fait imprimer; mais je dois à la vérité d'assurer que je n'ai rien trouvé de volcanique dans le pays, & je n'ai vu dans l'endroit indiqué pour le cratère du volcan, que

quelques grès ferrugineux & très-noirs, formés presque tous de différentes couches appoſées l'une sur l'autre, souvent contournées & séparées entre-elles par des lits d'ocre jaunâtre. La nature de ce grès se retrouve presque par-tout dans les environs; quelques veines d'argille noirâtre & vitriolique, d'où découle une eau chargée de fer, rendent raison de ces phénomènes. On observe de ces couches de vitriol à un quart de lieue de Bagnols, dans cette gorge appelée *les roches d'Ansife*.

Je vous prie, M. le Comte, de donner de la publicité à cette observation, pour prévenir contre la grande facilité de notre siècle à trouver des volcans par-tout, & pour engager les Naturalistes qui ont inscrit celui-ci parmi ceux qui brûlent encore, à le rayer de leurs tablettes.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,  
 CHAPTUZ, Professeur  
 de Chimie des Etats-  
 Généraux de la Province de Languedoc.

Montpellier, ce 29 Octobre 1782.

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Enigme est *Tapifferie*; celui du Logogryphe est la *Mûre*, qui n'est bonne que quand elle est *mûre*.

## É N I G M E.

**P**AR-TOU**T** avec mon nom je commande & j'or-  
donne ,

Et le cœur & les sens sont soumis à mes loix.

Mes droits les plus puissans sont ceux qu'Amour me  
donne.

J'affervis les Héros , je gouverne les Rois.

Le François , à mes loix se soumet sans murmure ,

L'Anglois vient sous mon joug déposer sa fierté ;

Le Musulman jaloux , à mes droits fait injure ;

L'Espagnol , en tremblant , m'offre sa liberté.

(*Par M. de Boismorand , Officier au Régiment  
d'Infanterie du Roi.*)

## L O G O G R Y P H E . \*

**J**E suis , je fus , ou je serai ton maître.

La jeune Églé me sent sans me connaître.

En forme d'acrostiche , arrange à l'unisson

\* *Note du Rédacteur.* On reçoit tous les jours une si grande quantité d'Enigmes , de Logogryphes & de Pièces Fugitives , qu'il seroit impossible d'en imprimer la vingtième partie , quand même tous ces vers seroient excellens. On choisit de préférence ceux qui , par le genre du sujet & par le ton du style , conviennent le mieux à un Ouvrage répandu dans toutes les classes de la Société , & lu par des personnes de tout âge & de toute profession.

Chacun de mes cinq piés , tu verras que mon nom  
 Emprunte tour-à-tour la cinquième partie  
 A cinq Beautés à qui mon tout donna la vie.

Je prends d'abord la tête d'Aglaë ;  
 Le col d'Émire est coupé sans pitié.

Je n'épargne pas plus le tendre cœur de Flore.

La jambe de Vénus m'est nécessaire encore ;

Et du pié de Zamir je vais saisir le bout.

Tu m'as vu divisé ; je t'offre ici mon tout.

( Par M. de Vaffy , à Loches. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

**RÉPERTOIRE** *Universel & Raisonné de*  
*Jurisprudence Civile, Criminelle, Can-*  
*onique & Bénéficiale* ; Ouvrage de plusieurs  
 Jurisconsultes, mis en ordre & publié par  
 M. Guyot, Écuyer, ancien Magistrat.  
 Tomes LIII & LIV. A Paris, chez  
 Panckoucke, hôtel de Thou, rue des  
 Poitevins; Vissé, rue de la Harpe, & se  
 trouve chez les principaux Libraires de  
 France.

**P**eu d'Ouvrages ont été suivis avec cette  
 exactitude. Depuis à peine six ans que la  
 Souscription est ouverte, le Public n'a éprou-  
 vé aucun retard ; il en est cependant peu.

d'aussi considérables. La dernière Livraison doit se faire sous un an ; ainsi, sept ans auront suffi à l'Éditeur pour rassembler, en un seul corps, cette immensité de Loix qui règlent les contestations dans les Tribunaux François.

Si l'on réfléchit de combien de parties est composée notre Jurisprudence, on verra qu'elle peut être comparée à une mer vaste, où les Loix Romaines, quoiqu'immenses, sont à peine aperçues.

Jusqu'ici, ceux qui avoient travaillé sur cette matière avoient rencontré des obstacles qui s'opposoient à un entier succès : tout Auteur s'étoit arrogé le droit exclusif de mettre la faux dans un champ qui appartient également à tous ceux qui veulent y entrer. Grâce au nouveau règne, nous avons vu disparaître cette barbarie, qui ne seroit qu'à mutiler les Sciences en multipliant les Livres. Le Monarque a heureusement senti que les productions du génie appartiennent à l'humanité entière ; tout Auteur n'a de possession assurée qu'autant qu'il n'est point surpassé par un autre qui s'enrichit de ses découvertes, & en jouit jusqu'à ce qu'il soit surpassé lui-même.

L'Ouvrage de M. Guyot doit être considéré comme une Encyclopédie de la partie qu'il a traitée.

Les principaux articles contenus dans les deux nouveaux Volumes du Répertoire,

## DE FRANCE. 19

font les mots *Reine*, *Relief*, *Religieux*, *Religionnaires*, *réparations de Bâtimens*, *réparation Civile*, *Rente*, *Représentation*, *Réserves Coutumières*. Auteurs : MM. *Bertholio*, *Henri Henrion de Pensy*, *Merlin & Montigny*, Avocats au Parlement.

L'article *Reine* commence le cinquante-troisième Volume. On le doit à M. de Polverel, qui déjà avoit traité plusieurs articles de Droit public, insérés dans cette riche Collection. Cet Auteur continue de prouver que l'Histoire & la Jurisprudence peuvent se prêter de mutuels secours.

Ce sujet est divisé en trois paragraphes, qui font juger de son importance. Dans le premier, M. de Polverel traite *des formes anciennes & nouvelles, de la nature & des effets du mariage des Rois de France*; dans le second, *des droits & prérogatives de la Reine pendant le mariage*; & dans le troisième, *de ces droits & de ces prérogatives après la dissolution du mariage*.

Nous reprocherons à M. de Polverel d'avoir donné, dans chacun de ces paragraphes, beaucoup plus qu'ils ne sembloient promettre.

« On comprendra maintenant, dit-il, en résumant une partie du premier, comment les Rois purent avoir, à la fois, plusieurs épouses; comment ils pouvoient avoir plusieurs épouses qui portoient à la fois le titre de *Reines*; comment ils pu-

„ rent avoir des épouses qui n'étoient pas  
 „ Reines; comment ils purent avoir des  
 „ concubines, outre les épouses qui n'étoient  
 „ pas Reines; comment les épouses qui n'é-  
 „ toient pas Reines purent devenir Reines;  
 „ comment des concubines purent devenir  
 „ épouses & Reines; comment des enfans,  
 „ nés d'une concubine purent hériter du  
 „ trône, tandis que des enfans, nés d'un  
 „ légitime mariage, étoient exclus de la suc-  
 „ cession. „

Il falloit l'œil du Jurisconsulte pour dé-  
 couvrir, dans les mines de l'Histoire, ces  
 distinctions dont on ne sauroit trop admirer  
 le mérite.

On trouve dans cette même division une  
 dissertation savante sur la polygamie, & le  
 divorce des Rois & des Chefs de la Nation  
 sous la première & sous la seconde race.  
 M. de Polverel est bien éloigné de prétendre  
 justifier ces abus qui souillèrent le trône &  
 l'exposèrent aux plus cruelles vicissitudes.

„ Voilà, dit-il, les mœurs, les loix & les  
 „ usages des Franes sur les rapports de leurs  
 „ Rois avec les femmes dont ils s'entou-  
 „ roient; j'espère qu'on ne me soupçonnera  
 „ pas d'avoir voulu les justifier; mais plus  
 „ ces mœurs & ces loix sont détestables,  
 „ plus elles s'éloignent de nos mœurs & de  
 „ nos principes, plus j'ai cru devoir en re-  
 „ chercher l'origine, en expliquer les mo-  
 „ tifs, en rapprocher les résultats. „

On apperçoit la même fécondité dans les autres paragraphes qui composent cet article ; que l'on peut considérer comme un véritable traité. On ne reprochera donc pas à M. Guyot de s'être trompé sur le choix de ses Collaborateurs. Les autres articles que nous avons remarqués, sont traités avec le même soin & le même succès. Nous ne nous arrêtons qu'à ceux qui sont de droit public, non pas que les autres leur soient inférieurs ou qu'ils soient d'une moindre importance ; mais seulement parce que ceux-ci appartiennent plus particulièrement à la partie littéraire.

L'article *Religieux*, traité par M. Montigny, est divisé en six Parties. On y traite de leurs établissemens & de leurs progrès, du pouvoir des Rois & de celui des Evêques dans l'établissement ou l'extinction d'un ordre Religieux ; des différences essentielles entre les Religieux & les Religieuses, des différentes manières de les diviser, de leur Gouvernement, & enfin des devoirs & de l'obligation de chaque Religieux.

M. Henri, Auteur du mot *Religieux*, augmente, par sa manière de présenter les objets, l'intérêt que cet article est fait pour inspirer. Après avoir indiqué les loix antérieures à l'Édit de Nantes, il fixe l'état actuel des Protestans, & nous rend compte des loix postérieures à cet Édit si fatal à la France par les émigrations qui en furent la

suite. Il traite de la tolérance civile accordée aux Protestans, des emplois & des fonctions qu'ils ne peuvent remplir, & des prérogatives dont ils ne peuvent jouir; de l'exercice de leur religion, de l'éducation de leurs enfans, de leurs mariages, des peines portées contre les Protestans fugitifs, de la régie & de l'administration de leurs biens. Après en avoir ainsi traité, sous des traits généraux, il finit par rendre compte des loix particulières aux Religionnaires d'Alsace, dont les droits sur ces objets se règlent par des principes différens.

En lisant cet article, le Public se rappellera, avec satisfaction, d'avoir vû le nom de M. Henri dans la liste des Rédacteurs de la nouvelle Encyclopédie.

Nous terminerons par un article qui fait la matière du jour, & dont une division mériteroit à elle seule un extrait particulier. Le Gouvernement, par des vûes qui rendront ce règne à jamais cher à la Nation, semble provoquer l'émulation des Jurisconsultes & des Savans en général, pour contribuer à la perfection du Code Criminel.

Heureux le peuple où le Citoyen le plus simple, comme le plus puissant, peut dire impunément tout ce qu'il pense lorsqu'il est animé par l'amour du bien! Et quel présage plus infailible d'une législation parfaite!

Le mot *Réparation civile* étoit par lui.

même l'un des plus importans de la Jurisprudence criminelle. Mais combien la question qui vient de s'agiter, concernant l'innocent que la prévention livre à l'inquisition de la justice, ne le rend-t-elle pas plus digne d'attention ?

On a vû, N<sup>o</sup>. 31, l'extrait de M. F. de V. sur la nécessité de donner des réparations aux accusés reconnus innocens. Tel est l'intérêt que cette question fait naître, que d'après la judicieuse remarque de M. F. de V., M. Brissot de Varville a obtenu le Prix de l'Académie de Châlons-sur-Marne, pour l'avoir traitée, quoique les Membres éclairés qui la composent eussent proposé un autre sujet à l'émulation de nos Orateurs.

L'article Réparation, où cette question devoit trouver sa place, a été traité par M. Montigny, l'un des Rédacteurs de l'ancienne Encyclopédie.

Avant d'entrer dans la division de son sujet, il relève trois erreurs qui sont échappées à l'Auteur des Loix Criminelles de France; mais c'est avec cette modération & cette honnêteté dont tout Critique doit se faire une loi. M. Muyart de Vauglans prétend, 1<sup>o</sup>. que la Réparation civile est au nombre des peines *infamantes*. 2<sup>o</sup>. Qu'elle est toujours accessoire à d'autres peines *infamantes*, & qu'elle ne se prononce pas comme peine principale. 3<sup>o</sup>. Qu'elle ne se prononce qu'au profit de l'accusateur.

M. Montigny démontre le contraire de

ces trois propositions, par le texte précis des Ordonnances & le prononcé littéral des Arrêts. Son but dans cette Critique, dit-il, n'est pas de disputer à M. de Vauglans la place qu'il est fait pour occuper à côté des Domat & des d'Héricourt.

C'est après s'être ainsi acquitté d'un devoir envers le Public, & avoir rendu en même-temps à M. de Vauglans un juste tribut d'estime, que l'Auteur entre dans la division de son sujet. Il traite de ceux à qui est due la Réparation civile, & de ceux contre qui elle se prononce; de la manière de l'arbitrer, de la faveur avec laquelle elle est envisagée, & de ceux à qui elle appartient, lorsque celui qui l'a obtenue decède avant qu'elle ait été acquitée.

C'est dans la première Partie que M. Montigny traite cette question si intéressante pour l'humanité entière. Ce qu'il dit à cet égard ne peut être susceptible d'extrait, parce qu'il n'est pas possible de s'exprimer avec plus de précision, ni de mettre plus de succession dans ses idées.

« On a douté, dit il, si l'État devoit dé-  
 » dommager l'accusé poursuivi comme cou-  
 » pable & jugé innocent, sur la poursuite  
 » du Ministère public.

« La nécessité de l'affirmative résulte de  
 » l'Ordonnance de 1670; l'art. 11, du tit.  
 » 10, permet de décréter suivant la qua-  
 » lité des preuves, des crimes & des per-  
 » sonnes; mais tout dans cette Ordonnance

démontre que cette preuve qu'elle exige, n'est autre chose que les apparences d'une preuve convaincante, puisqu'elle partage l'instruction en deux parties. La première, qui précède les décrets, tend à acquérir la preuve du crime; l'autre, qui y est postérieure, tend à s'assurer de la réalité de cette preuve, ou à en dissiper l'illusion. Ce n'est que lors du jugement que la preuve acquiert ce caractère, ou qu'elle est rejetée comme n'en étant qu'une vaine apparence.

Dans ce dernier cas, l'innocent est rendu à la société; mais alors il n'est plus le même qu'il étoit avant qu'on eût attenté à sa liberté, & même avant qu'on l'eût accusé.

M. Montigny, après avoir décrit avec la même rapidité & une sensibilité exempte de toute affectation, les malheurs qui résultent de cette disposition du Code Criminel, invoque le témoignage du Magistrat le plus éloquent & le plus éclairé qu'ait eu la France; celui de l'immortel d'Aguesseau; pour prouver que l'innocent peut périr en une infinité de circonstances.

Ces maux, dit M. Montigny, résultent des dispositions de l'Ordonnance même. Elle n'a pas été jusqu'à supposer que l'innocent, qu'elle permet d'arracher du sein de sa famille & d'enfermer dans une obscure prison, pût succomber & périr sur un échafaud; mais cette possibilité n'a ja-

„ mais été un problème , & il fuffit d'enten-  
 „ dre un des Magiftrats qui ont préfidé à la  
 „ Légiflation ; on voit d'après cet homme  
 „ célèbre à combien peu de chofe tient la  
 „ vie d'un accusé. Telle est la fragilité des  
 „ Juges que , d'après lui-même , il peut  
 „ périr par un effet de la plus légère pré-  
 „ vention. „

M. Montigny rapporte , à cette occasion ,  
 un des plus sublimes endroits du discours  
 fur la prévention , où la vérité terrible qu'il  
 avance n'est que trop justifiée. M. d'Agues-  
 seau y dit expreffément qu'un seul coup-  
 d'œil a souvent opéré cette prévention , qui  
 décide de la vie & de la mort.

„ C'est ainsi , continue M. Montigny , que  
 „ s'exprime l'illustre Chancelier d'Agues-  
 „ seau , dans un Discours que tout Juge  
 „ devoit favoir par cœur , & qu'il devoit  
 „ réciter chaque fois qu'il va pour pronon-  
 „ cer sur le fort d'un accusé. „

Passant ensuite aux objections que font  
 ceux qui prétendent qu'il n'est rien dû à  
 l'innocent , sur le prétexte que ce n'est point  
 à l'État à répondre des fautes du Juge :

„ Alors , dit-il , il fuffiroit de demander  
 „ si l'État lui-même ne doit pas répondre de  
 „ l'imperfection de ces loix ; & si ces loix ,  
 „ rendues parfaites , ne feroient pas la  
 „ porte à toutes les erreurs. L'État doit se  
 „ prêter à la foiblesse de l'humanité. Quel-  
 „ que faintes que soient les fonctions de  
 „ Juge , il n'y a que des hommes pour les

remplir. D'ailleurs, il est des occasions où la sagesse elle-même se perd. » Suivent plusieurs exemples; celui d'un nommé Jacques Renard, condamné à être rompu vif par deux Sentences rendues par deux Juges différens, la première Sentence ayant été cassée par une nullité qui s'étoit trouvée dans la procédure; & celui du Chevalier de Lanconnière, homme de qualité qui, pour fuir cette prévention si redoutable d'après M. d'Aguesseau, s'étoit enfermé dix ans dans un cloître, & dont les amis avoient été appliqués à la question ordinaire & extraordinaire, comme prévenus d'assassinat, dont les vrais coupables furent découverts dans la suite.

« Qu'ont eût arraché le Chevalier de Lanconnière, dit M. Montigny, de sa retraite; qu'aux indices qui étoient déjà contre lui, les douleurs de la question lui eussent arraché un faux aveu, il périssoit lui, & ses malheureux amis.

« Après de semblables exemples, dont nos annales criminelles sont remplies, peut-on douter qu'il ne soit de la justice du Gouvernement, de donner des dédommagemens, ou aux enfans des victimes de l'erreur des Juges & de l'imperfection des loix, ou à ces victimes elles-mêmes, lorsqu'elles échappent après avoir épuisé leur fortune? L'Etat se fait chaque jour un devoir d'acquiescer envers lui-même des

„ obligations infiniment moins essentielles ;  
 „ & tant qu'il y aura des fonds pour ré-  
 „ compenser la valeur & le mérite en gé-  
 „ néral, l'innocent aura droit de les revendi-  
 „ quer par préférence. Nous avons traité les  
 „ Arabes de barbares, & cependant l'épée  
 „ de ces conquérans fumoit encore du sang  
 „ des nations subjuguées ; lorsqu'ils agiten-  
 „ rent la question de savoir *si, dans la dis-*  
 „ *tribution des richesses, il étoit aussi juste*  
 „ *de récompenser la vertu, que de soulager*  
 „ *la nécessité.* Réfléchissons sur cette ques-  
 „ tion sublime & sur celle que nous agitions,  
 „ & nous verrons à quelle prodigieuse dis-  
 „ tance nous sommes encore de l'époque  
 „ où étoient des-lors ces prétendus Barba-  
 „ res ».

Il n'étoit pas possible de terminer la ques-  
 tion par une citation plus heureuse.

Le Discours couronné de M. Brissot ( *le Sang innocent vengé* ), étoit connu de M. Montigny : il en parle avec éloge ; mais il dévoile plusieurs erreurs, dans lesquelles il est tombé.

Cependant on voit par ce léger extrait combien l'Ouvrage publié par M. Guyot, est supérieur aux différentes collections qui ont paru jusqu'aujourd'hui. Une émulation généreuse règne entre lui même & ses Collaborateurs. On les voit puiser la législation dans sa source, la suivre & la développer sur chaque objet qu'ils traitent ; en faire remarquer

remarquer les changemens & les progrès : ils ne citent les autorités qu'en distinguant scrupuleusement ces nuances souvent imperceptibles, qui, faute d'être saisies, font voir des contrariétés dans la jouissance la plus uniforme.

Ce Recueil a encore cette qualité qui le distingue des autres, que l'homme de goût peut le lire sans ennui; & en général il n'est pas de Lecteur qui ne puisse en retirer un véritable fruit.

*ESSAI Historique sur la Bibliothèque du Roi, & sur l'examen des dépôts qui la composent, avec la description des bâtimens & des objets les plus curieux à voir dans ces differens dépôts. Prix, 2 liv. 8 sols br., & 3 liv. relié. À Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, & se trouve à la Bibliothèque du Roi, chez le Suisse de la porte Royale, rue de Richelieu.*

CET Ouvrage a un objet très-réel d'utilité. La Bibliothèque du Roi étant devenue un objet d'admiration dans l'Europe, & l'un des plus beaux monumens consacrés aux Muses, tout le monde est intéressé à connoître ses principales parties, & à savoir comment elle s'est formée.

Ce n'est pas seulement ici une immense Collection de Livres imprimés, de *Manuscrits*, mais d'Estampes, de Chartes, de

N<sup>o</sup>. 49, 7 Décembre, 1782. B

Généalogies, de Médailles & Antiques en très-grande quantité.

Toutefois on peut dire que ses commencemens ont été foibles, & ne remontent pas bien haut.

Après la chute de l'Empire Romain dans l'Occident, le goût des Arts y fut tellement anéanti, les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie y devinrent si épaisses, que les Livres, jusqu'à l'invention de l'Imprimerie, y furent de la plus grande rareté pendant ce long espace.

Dans cette nuit profonde, les Sciences & les Arts ne jetèrent de loin en loin que de foibles lueurs.

A peine commençoit-on d'en sentir le prix, & d'en reprendre un peu le goût du temps de Charlemagne, parmi la gloire & la prospérité qui environnèrent ce Prince, que la foiblesse de ses descendans, & l'anarchie qui en fut la suite, les replongèrent dans l'obscurité d'où ils avoient paru vouloir sortir.

Saint-Louis & Charles V, surnommé le Sage, leur donnèrent quelque vie. Le premier, parce qu'il vouloit être instruit, quoi qu'à sa manière. Le second, parce que l'esprit pénétrant dont il étoit doué, lui révéloit leur prix, & peut-être même les secours que le Gouvernement en pouvoit tirer.

Presque tous les autres Rois n'eurent que de l'indifférence pour les Arts, & laissoient

dissiper à leur mort le peu de Livres qu'ils avoient possédé.

Cependant , comme les Arts jetoient de tous côtés au loin de profondes racines , les temps de poser les fondemens d'une Bibliothèque Royale arrivèrent. Ce fut dans le quatorzième siècle.

Charles V eut cette gloire. Ce n'est pas la peine en vérité d'en faire honneur au bon Roi Jean , ni aux huit ou dix volumes qu'il posséda. Mais son fils , ayant porté sa Collection jusqu'à neuf cens volumes , mérite , à juste titre , d'en être regardé comme le fondateur. C'est sous son règne que les Livres des Rois , qui se dispersoient après leur mort , commencèrent à être regardés comme appartenans à la Couronne. Gilles Mallet , Valet-de-Chambre , en avoit la garde ; ils étoient dans une des tours du Louvre. Parmi ces Livres , il y avoit plusieurs Traités d'Astrologie , de Chiromancie , &c. ce qui sert à faire connoître l'esprit du temps. Il paroît que ce Prince avoit encore des Livres dans les autres maisons.

Sous le successeur de ce sage Prince , sa Bibliothèque est évaluée à 2323 liv. achetée 1200 par le Duc de Belfort , prétendu Régent du Royaume de France , & transportée en Angleterre.

Louis XI , Prince studieux & sage , quoique méchant , répara ces pertes , rassembla les Livres qui étoient dans les maisons royales,

& en forma de nouveau une Collection au Louvre.

Mais il en est des grandes Collections de Livres comme des grands fleuves, qui couleroyent long-temps sans gloire, s'ils ne recevoient que de foibles ruisseaux, & si de grandes rivières ne s'y venoient confondre. De même les grandes Bibliothèques seroient un temps infini à se former, si les Livres n'y entroient, pour ainsi dire, qu'un à un, & si de belles Bibliothèques entières & considérables n'y étoient réunies.

Charles VIII, à son retour du Royaume de Naples, y fait entrer celle que les Princes de la Maison d'Anjou, & ceux de la Maison d'Arragon, qui avoient possédé le Royaume des Deux-Sicules, y avoient formée.

Louis XII l'accroît de celle des Viscomti & des Sforce, Ducs de Milan, & de la sienne propre, dans laquelle se trouvoit plusieurs Volumes de la Bibliothèque de Charles V, que le Duc d'Orléans, son père, en avoit rapportés. Après ces diverses réunions, elle n'est pourtant encore que d'environ dix-neuf cent Volumes. Sous ce Prince elle étoit à Blois.

François Premier y ajoute celle de sa Maison, & la fait transporter à Fontainebleau. Bientôt il y incorpore celle du Connétable de Bourbon, confisquée, comme tous ses autres biens, au profit du Roi. Après les diverses acquisitions de ce Prince & les réunions de ces dernières Bibliothèques,

ques, l'Auteur, ne se résume point; il ne nous apprend pas à combien monta l'accroissement sous ce Règne favorable aux Lettres, &c.

Sous Henri II, François II, Charles IX, elle ne fut que peu augmentée; elle éprouva même des déprédations du temps de la Ligue.

Sous Henri IV, elle fit une acquisition importante, celle de la Bibliothèque de Catherine de Médicis, qu'elle avoit extorquée aux héritiers du Maréchal de Strozzi; elle fut évaluée à cinq mille quatre cens écus.

A la mort de Henri IV, l'Auteur ne nous dit pas non plus à combien de Volumes elle montoit; le Lecteur eût désiré là-dessus un résumé, ou du moins quelques à peu-près.

Du temps de Louis XIII, elle ne fait que de foibles acquisitions. Ce qui est bien surprenant, attendu la protection que le Cardinal de Richelieu accordoit aux Lettres. Le Cardinal Mazarin la négligea aussi; mais elle va rapidement s'agrandir sous le Ministère de Colbert.

L'Auteur nous apprend enfin qu'en 1661, elle étoit de 16746 Volumes, tant *manuscrits* qu'imprimés; & en 1669, elle est déjà de 30000 Vol. A la mort de ce Ministre elle étoit de 10542 *manuscrits*, & de 40000 imprimés. A celle de Louis XIV elle se trouva de 71000 Vol.

C'est principalement sous Louis XV

qu'elle est parvenue au point de magnificence où nous la voyons. L'Auteur fait monter le nombre des Livres imprimés à environ 200000, mais il ne détermine point le nombre des *manuscrits*.

Le Catalogue seul est un Ouvrage immense; il y en a déjà dix gros Volumes *in-folio* d'imprimés; le onzième est prêt à paroître. Le Public en jouiroit déjà s'il n'avoit été retardé par la mort de M. Caperonnier, qui, à ce te époque, s'occupoit volontiers de cet immense travail. Ce Volume sera en grande partie son ouvrage. Tout ce qui regarde le Droit Civil vient de lui. L'Auteur nous assure, & on peut l'en croire, que cet homme si recommandable l'avoit disposé & arrangé sur un plan que les plus habiles Bibliographes ne pourront qu'admirer.

L'Auteur marque fort à propos les différens endroits qu'a occupés la Bibliothèque avant d'être fixée où elle est, la manière dont elle a été régie, les variations qu'il y a eu dans cette administration, quels en ont été les Bibliothécaires, les Gardiens de Livres, parmi lesquels on voit des noms célèbres, tels que ceux d'Amiot, de Thou, de Bignon, &c.

On y trouve encore des détails curieux aux articles des différens dépôts, mais on en desireroit quelquefois davantage. Peut être il auroit été à propos de dire quelque chose des anciennes Bibliothèques; on sait que celles d'Alexandrie & Pergame étoient très-

illustres, la première sur-tout, qui étoit composée de 700000 Vol. L'Empereur de la Chine a aussi des amas prodigieux de Livres.

A l'article des Médailles, il eût fallu ajouter aussi à quel temps remontent les plus anciennes, &c. L'Auteur aura le temps de revenir sur ces divers objets. En attendant, on doit lui savoir gré de ce qu'il a fait, & se souvenir qu'après tout, son Livre n'est donné que comme un essai.

## S P E C T A C L E S.

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**L**E Mardi 26 Novembre, on a donné la première représentation de l'*Embarras des Richesses*, Comédie Lyrique en trois Actes, paroles de M. \*\*, musique de M. Grétry.

Le sujet du Poëme est très-connu, & a déjà fourni la matière de plusieurs Drames : du *Grégoire*, par le Père du Cerceau; du *Financier & du Savetier*, Opéra Comique, & de la Comédie de d'Allainval, joué au Théâtre Italien, sous le même titre de l'*Embarras des Richesses*, & dont le nouvel Auteur a pris la principale idée. Nous allons donner une idée de l'action & de la marche de cet Opéra.

La Scène est dans un Hameau, près d'A-

thènes. Myrtil, jeune Payfan du hameau, qui n'a pour tout bien qu'un petit jardin, aime Rosette, qui n'a rien non plus; il en est aimé, & il va l'épouser. Chryfante, homme fort riche, qui a son château à côté de la cabane de Myrtil, fatigué de l'entendre rire & chanter sans cesse, vient lui offrir de lui acheter son jardin deux mille écus. Myrtil refuse; Hélène sa mère, qui voudroit bien être riche, trouve insensé de refuser un marché si avantageux; Myrtil répond que Plutus lui-même viendroit en vain lui offrir des trésors; & à ce moment Plutus paroît, & lui offre de faire sa fortune. Myrtil persiste à dire qu'il ne desire rien; mais Hélène accepte les présens du Dieu, qui donne à Myrtil une bague enchantée, dont l'effet est de lui inspirer l'amour de l'or & de bannir de son cœur tout autre sentiment; dès lors il répond froidement aux tendres instances de Rosette, & ne songe plus qu'à conserver & accroître sa fortune. Sa cabane se change en un beau palais avec des jardins magnifiques, & Plutus lui remet une cassette pleine d'or. Tandis que la bonne Hélène ne songe qu'à partager sa fortune avec tous les habitans du hameau, Myrtil inquiet, & craignant d'épuiser son trésor, cherche à le cacher aux yeux de tout le monde. Chryfante, instruit de la bonne fortune de Myrtil, vient lui offrir sa fille Julie en mariage. Myrtil, flatté de cette alliance, l'accepte; Valère, à qui Julie étoit promise, le menace de son cour-

roux. Rosette vient lui parler de sa tendresse, qu'il repousse avec une froideur outrageante; elle se jette, au désespoir, dans les bras d'Hélène, de Valère & de Julie, qui accablent Myrtil de reproches & d'injures. Malgré l'effet du Talisman, il ne peut s'empêcher d'être touché de la situation de sa maîtresse & des reproches qu'il a mérités. Il est prêt à céder à son attendrissement, lorsque Plutus & Chrysante viennent lui rendre sa première fermeté. Il prend enfin le parti d'enterrer sa cassette, & d'y renfermer sa bague. Dès qu'il n'a plus cet anneau à son doigt, le charme cesse; il redevient tendre & sensible. Il cherche Rosette, & ne songe plus qu'à l'appaiser & à jouir de sa tendresse. Il voit les apprêts d'une noce; on lui dit que c'est celle de Rosette & de Valère, qui arrivent eux-mêmes avec Hélène & tout le hameau. C'est une dernière ressource qu'on a mise en usage pour réveiller, s'il se peut dans son cœur, son amour pour Rosette; il tombe à ce spectacle dans le plus profond désespoir, demande pardon à Rosette, conjure Valère de l'aimer bien & de la rendre heureuse. Rosette ne peut résister à la douleur de son amant, & à ce retour de tendresse, elle se jette dans ses bras. Tout s'arrange; Plutus fait la fortune de tout le monde, & unit en même-temps Valère & Julie.

On sent combien un pareil sujet fournit aisément des accessoires de fêtes & de spectacle. Le premier Acte offre une fête de

Bergers & de Bergères qui viennent disputer les prix de l'arc & du javelot, de la course & de la danse.

Dans le second Acte, les Suivans de Plutus forment un contraste brillant avec les troupes des Bergers; le Dieu rassemble des Nymphes, des Guerriers & des Amours, pour séduire Myrtil par le tableau des différentes jouissances que lui promet la Richesse.

Le troisième Acte est terminé par une entrée de la Fortune, suivie de ses adorateurs de toutes les parties du monde.

Ce Poëme a eu le sort de tous les Poëmes d'Opéra; il a été jugé d'abord avec une sévérité qui nous paroît excessive, & qui seroit infiniment préjudiciable aux plaisirs du Public, & même au progrès de l'Art, si elle pouvoit influer sur le sort des nouveautés qu'on produit à ce Théâtre. Un Poëme destiné à être mis en musique doit être jugé d'après des principes bien différens de ceux qui s'appliquent aux Drames purement récités. Les différentes convenances de la musique, & la nécessité d'amener des accessoires de chœurs, de danses & de spectacle, exigent dans la marche du Drame, ainsi que dans la coupe des paroles, des sacrifices dont on doit tenir compte à l'Auteur, s'il en résulte des effets plus agréables que ceux qu'il a sacrifiés. Dans tous les Arts, tout doit être subordonné aux effets. Ainsi, un bon Poëme Lyrique est un Poëme qui présente une action vive, intéressante, ou gaie,

embellie par des tableaux de danses, & qui fournit au Compositeur des sujets de musique de caractères piquans, nouveaux & contrastés. C'est ce que nous avons trouvé en général dans l'*Embarras des Richesses*.

Le sujet nous paroît très propre au Théâtre Lyrique, où le merveilleux a été de tous temps admis; & Plutus y figure plus convenablement que dans la Comédie de d'Allainval, où ce Dieu est en Scène avec Arlequin. Il est vrai qu'il revient trop souvent dans l'Opéra. Ces personnages fabuleux ne peuvent que refroidir toute action où ils jouent un grand rôle.

L'action se développe très bien dans le premier Acte, jusqu'au moment où l'anneau de Plutus agit sur Myrtil. Elle languit dans le second Acte, parce que tout l'intérêt ne porte que sur l'inquiétude de Myrtil pour sa cassette, que personne ne cherche à lui voler. Il eût été possible de mettre en jeu sa vanité par des situations comiques. Il n'est qu'avare & triste, il auroit pu être ridicule & plaisant.

Le troisième Acte nous semble bien coupé; le dénouement est amené d'une manière naturelle, & présente tout à la fois une Scène comique & touchante.

Quant à la manière dont le Poëme est écrit, on y trouve un dialogue naturel, mais trop souvent décousu par la continuité des morceaux d'ensemble. Pour obtenir l'intérêt dramatique, il faut en géné-

ral plus de développement dans les sentimens & du repos dans les Scènes; mais ce défaut est compensé par des effets de musique peut-être incompatibles avec ces développemens que nous désirerions.

Il y a dans les détails des traits piquans & des morceaux bien écrits. Nous en citerons pour exemples les deux duos de Chryfante & de Myrtil, & l'air d'Hélène au commencement du troisieme Acte, qui sur-tout sont eoupés avec beaucoup d'adresse pour l'effet de la musique : mérite rare & bien essentiel au succès de tout Poëme Lyrique. Mais la diction est en général trop négligée, & tombe quelquefois dans des familiarités au-dessous du ton qu'exige la Comédie Lyrique ; le style le plus simple a son élégance. Il est d'ailleurs échappé à l'Auteur quelques inattentions qu'il lui eût été aisé d'éviter, & qui ont été relevées avec trop de soin par d'autres Critiques, pour que nous ayions besoin de les rappeler. On y trouve à chaque instant l'imagination brillante & féconde, la manière élégante, claire & facile, l'expression fine, spirituelle & sensible qui caractérisent le talent de M. Grétry.

Mais plus on a droit d'attendre d'un talent couronné par tant de succès, plus on est sévère sur les endroits foibles ou négligés qu'on aime à chercher dans ses productions. Dans l'Ouvrage d'un Auteur encore peu connu, on excuse volontiers les plus grands défauts, pourvu qu'ils soient rachetés par des

beautés qui annoncent un vrai talent; dans les productions des hommes déjà célèbres, on oublie quelquefois les plus grandes beautés pour s'arrêter avec complaisance sur les taches qui les déparent. C'est un petit tribut que le talent supérieur a payé de tout temps à la foiblesse humaine.

Nous croyons que la musique de l'*Embaras des Richesses* est faite, non-seulement pour soutenir la réputation de M. Grétry, mais même pour y ajouter encore.

L'espèce de trio qui termine la seconde Scène du premier Acte: *Il faut te satisfaire; mariez-vous, &c*; les deux duos de Chryfante & de Myrtil; le songe de Rosette au premier Acte, & son air au deuxième Acte: *Je n'avois pour toute richesse, &c.* le trio *Dis-moi donc encor, je t'aime, &c.* dans la même Scène; le duo de Myrtil & d'Hélène au commencement du troisième Acte; la Scène quatrième du même Acte; l'air de Myrtil dans la Scène suivante; l'air de Plutus dans le dernier Divertissement; enfin, les deux finales du premier & du deuxième Actes, sont autant de morceaux précieux qui présentent des beautés de presque tous les genres; quelques-unes d'un genre neuf au Théâtre, & qui peuvent servir de modèles; mais comme la plupart de ces morceaux demandent, pour produire leur effet, une précision dans l'exécution, qu'on ne peut obtenir que du temps, ce n'est qu'après un certain nombre de représentations qu'on

fera à portée d'en sentir les intentions & les effets. On ne sauroit trop repeter que les meilleurs Ouvrages de musique ont besoin d'être entendus long temps pour être bien appréciés. Ce n'est qu'à la reprise de *Colinette à la Cour* que ce charmant Opéra a eu tout le succès qu'il mérite.

Après avoir rendu à M. Grétry la justice que nous croyons devoir à sa nouvelle production, nous sommes autorisés à relever les défauts qu'on y a remarqués. L'ouverture a paru d'un caractère trop vague & de peu d'effet comme symphonie. Il en a fait un si grand nombre d'agréables, qu'il lui seroit aisé d'y en substituer une plus digne de lui.

Plusieurs chœurs ont paru aussi manquer de caractère, & quelquefois du caractère qu'exigeoient les paroles.

On auroit désiré qu'il eût embelli les Scènes d'un plus grand nombre de ces airs enantans, qui lui coûtent si peu quand il veut se donner la peine d'en faire.

Nous croyons aussi qu'en plaçant dans le dialogue plus de traits d'un récitatif simple & non accompagné, mais rapide & accentué, il y auroit mis plus de repos, & auroit donné plus d'effet au chant mesuré & aux morceaux d'ensemble, qui sont peut-être trop continus.

On a trouvé, qu'à l'exception de la gavotte dansée par Mlle Gervais, au premier Acte, & du tambourin qui le termine; de la gavotte de Mlle Guimard, au deuxième

Acte ; de la Polonoise du troisieme Acte, & de quelques autres morceaux qui ont pu nous échapper, les airs de danse n'étoient ni assez piquans ni assez caractérisés.

On lui a reproché quelques réminiscences de ses propres Ouvrages ; c'est un reproche qu'on fait bien communément aux Compositeurs de Musique, & qui nous paroît en effet difficile à éviter dans cet Art.

Le défaut d'espace nous oblige de remettre au Mercure prochain nos observations sur les Divertissemens & sur l'exécution des différentes parties de cet Opéra.

## COMÉDIE ITALIENNE.

**L'Indigent** est, de tous les Drames \* de M. Mercier, celui qui présente le but moral le plus vrai ; le moins exagéré dans les moyens qui servent à l'établir, & le plus réellement intéressant. Ce Drame est imprimé depuis dix ans ; il a été joué sur tous les Théâtres de la Province avec beaucoup de succès ; il est par conséquent trop connu pour que nous entrions dans de grands détails sur l'intrigue, sur l'action & sur les ressorts

\*. Nous en exceptons *Jean Hennuyer*, Ouvrage fait pour honorer son Auteur aux yeux des Philosophes sensibles de toutes les Nations, mais qui paroît à jamais banni de nos Théâtres par l'objet même qui en a fourni le fonds.

qui la font mouvoir. Nous rappellerons seulement à nos Lecteurs que dans cette Pièce un fat nommé Delys, libertin par air, un peu par goût, & encore plus par habitude, cherche à débaucher une jeune fille nommée Charlotte; que cette jeune fille, qui habite, avec un jeune homme qu'elle croit son frère, une salle basse de la maison dans laquelle demeure Delys, n'est autre que la sœur de ce dernier. Sacrifiée par son père à l'orgueil & à l'intérêt, elle a été envoyée au village de Montbozon en Franche-Comté, chez un oncle qui l'a élevée avec son fils. Elle y a été oubliée jusqu'au moment où la mort en ouvrant les yeux de son bourreau l'a forcé de déclarer la vérité. La probité, les lumières, le courage d'un Notaire qui a reçu les dernières volontés du père Delys, rétablissent Charlotte dans tous ses droits, & rendent son frère à la vertu.

Si l'on jugeoit cet Ouvrage par le style, par le dialogue, on pourroit lui faire de grands reproches. Tous les Personnages se questionnent & se répondent par tirades: ici c'est l'oncle de Charlotte *qui a eu une répugnance invincible à faire enlever les meubles de ses frères, les cultivateurs de la terre*; là, c'est ce même oncle qui s'écrie avec transport: *Riches malheureux! gardez votre or indigent, & laissez nous la volupté des larmes*. Dans un autre endroit, ce sont des yeux affamés qui disent: *Tout est à moi, &c.* Enfin, c'est un petit Maître qui parle

avec un style qui n'a presque aucun rapport avec le ton & les expressions de nos Rôlés modernes. Mais si l'on peut reprocher des fautes à M. Mercier sur tous ces objets, on lui doit bien des éloges sur le fonds des caractères qu'il a tracés, sur les vérités fortes & intéressantes qu'il a eu le courage de dire, & sur les tableaux attendrissans qu'il a présentés dans ce Draine. L'orgueil barbare de ces pères dénaturés qui immolent un & quelquefois plusieurs de leurs enfans au desir d'enrichir celui d'entre eux qui est devenu l'objet de leur inconcevable tendresse; l'endurcissement d'un jeune homme né honnête, mais dont le luxe, l'adulation & l'habitude des jouissances faciles ont absolument dénaturé le caractère; la bassesse, la honte & la perfidie de ces suppôts odieux de la chicane, pour qui rien n'est sacré que l'or, au prix duquel ils vendent leur infâme ministère; tous ces objets sont présentés sous des couleurs assez vraies pour rendre utile la morale qui en résulte, mais dont les nuances ne sont point assez chargées pour être effrayantes, défaut dans lequel est tombé de temps en temps M. Mercier. Le caractère du Notaire est un des plus beaux que nous connoissons au Théâtre. C'est la vertu, la candeur, le courage & l'humanité qui en font la base. C'est un modèle à présenter à tous les Officiers publics. Nous pourrions dire encore que l'exposition de l'Indigent est un peu froide, que l'on passe trop lente-

ne it du nœud à la catastrophe ; mais nous aimons mieux féliciter M. Mercier sur son amour pour le bien, pour les mœurs & pour le bon ordre. Avec des talens on plaît à une certaine classe d'homme ; avec des Ouvrages utiles & destinés à rendre les hommes meilleurs, on devient l'Écrivain de tous les pays, de tous les temps ; & cette dernière gloire vaut mieux que la première.

Ce Drame a été fort bien joué. Mme Julien y a joué avec beaucoup d'intérêt le rôle de Charlotte. MM. Reymond, Courcelle & Valleroy ont été justement applaudis dans ceux de Joseph, du Notaire & du Procureur. Le personnage de Delys a été joué par M. Granger avec autant d'aisance & de noblesse que de grâces & d'intérêt. Le talent de ce Comédien se plie à tous les tons, se prête à tous les genres ; & il a cela de particulier, que plus on l'observe & plus on le trouve estimable.

## V A R I É T É S.

### *L E T T R E aux Auteurs du Mercure.*

**J**E viens de lire, Messieurs, dans le Mercure du mois de Novembre, l'Extrait d'un Ouvrage de M. l'Abbé Bertholon, sur l'électricité du corps humain, qui vient d'être couronné par l'Académie de Lyon.

L'Auteur de cet Extrait dit positivement : « Cette communication de l'air atmosphérique avec le corps humain, est ordinairement plus efficace que

» celle qui s'exerce par les pores. Cette théorie, par  
 » laquelle le poumon est regardé comme l'organe  
 » sécrétoire DE L'ÉLECTRICITÉ AÉRIENNE, est  
 » ingénieuse, & appartient à M. l'Abbé Ber-  
 » tholon.»

Je ne doute pas, Messieurs, que M. l'Abbé Bertholon, dont la science & les lumières sont connues, ne soit arrivé de proche en proche à découvrir cette vérité.

Lorsque le Physicien part d'une base solide pour s'élever à la découverte d'une vérité nouvelle, lorsqu'il est attentif à ne rompre jamais la chaîne de ses propositions, lorsqu'il n'admet dans cette chaîne aucune idée qui ne soit devenue complète & prouvée par l'expérience; il doit nécessairement arriver au but qu'il s'est proposé, & deux Physiciens fortement occupés de ce seul moyen d'atteindre à la vérité, doivent arriver à la même découverte, & en former le même résultat.

C'est sans doute, Messieurs, ce qui vient d'arriver, & je me tiens honoré de voir la théorie que j'ai tâché d'établir il y a trente-quatre ans, confirmée par le nouveau travail de M. l'Abbé Bertholon.

Je jouirois en silence, Messieurs, de la satisfaction intérieure que je sens en voyant un Physicien du premier ordre donner une nouvelle force à ma théorie, si mon travail n'appartenoit pas à l'Académie des Sciences de Paris. Ce fut à la fin de 1748 que j'envoyai à l'Académie des Sciences un Ouvrage intitulé: *Essai sur le fluide électrique considéré comme agent universel*. Ce fut après avoir passé deux ans à multiplier & varier les expériences à Boulogne-sur-mer, où je commandois alors, que j'osai écrire & soumettre mon Ouvrage à l'Académie. Ce ne fut qu'après six mois d'examen que MM. de Réaumur, de la Condamine, Nolet &

Morand père, Commissaires nommés par cette Compagnie, portèrent leur jugement; il fut confirmé par l'Académie en Corps dans le mois de Mai 1749, & l'indulgence qu'elle eut pour un Militaire occupé de ses travaux, la porta jusqu'à m'honorer de son élection à la première place qui vaqua.

Ce n'est donc pas, Messieurs, l'homme jaloux de son travail qui parle, c'est l'Académicien qui doit à la Compagnie dont il a l'honneur d'être Membre depuis trente-trois ans, de lui conserver la propriété d'une découverte utile, & qui vient d'acquiescer un nouveau degré de force & de lumière par le travail de M. l'Abbé Bertholon.

Depuis trente-trois ans j'ai gardé dans mon portefeuille le long Ouvrage que j'ai soumis à l'Académie; je ne l'avois communiqué qu'à plusieurs Membres illustres de la Société de Londres, de celle d'Édimbourg & de l'Académie de Berlin, & ces trois Compagnies m'honorèrent de leur élection dans les trois mois qui suivirent celle de Paris. J'avoue que j'ai cru devoir attendre, pour publier mon Ouvrage, que le Public fût suffisamment instruit des différens phénomènes que l'électricité présente dans les expériences. Cet être subtil en montre souvent qui paroissent contradictoires au premier coup-d'œil, & ce n'est qu'avec beaucoup de patience & de méditation qu'on peut en démêler la cause; la plus générale qu'on puisse reconnoître dans l'électricité, c'est la propriété & la tension de ce fluide élémentaire à se remettre en équilibre avec lui-même.

Je me propose de publier enfin mon Essai dans le courant de l'année prochaine, on verra que j'ai tâché d'enchaîner toutes les propositions de cet Ouvrage de façon que le second chapitre sert de preuve au premier, & annonce le troisième; c'est un ordre que j'ai cru devoir suivre jusqu'à la fin; c'est

dans l'enchaînement des propositions qu'on trouvera dans le Chapitre qui traite de la respiration, que lorsque l'animal respire, les bronches & leurs vessicules (qui sont imperméables au mixte qui compose l'air grossier que nous respirons) tamisent, retiennent les particules terrestres & grossières de l'air, & laissent pénétrer leur surface polie & ivoirée par le fluide élémentaire de l'électricité qui, s'étant dégagé de ses particules grossières, entre dans la substance du poumon, y raréfie, atténue & révivifie le sang veineux que les artères pulmonares ont apporté du ventricule droit, & change la nature de ce sang appauvri & dénué du fluide élémentaire qu'il a perdu pendant sa circulation, en un sang artériel qui s'élance par l'aorte comme d'un volcan pour se porter à toutes les extrémités, & le sang artériel élaboré, purifié & ranimé dans les poumons, change de couleur; & du rouge obscur & quelquefois huileux que ce sang étoit en entrant dans les poumons, il en ressort de la couleur la plus vive & comme étincelant du feu que les artères carotides élancent dans la tête pour y former les esprits animaux, & que l'aorte descendante porte aux autres extrémités du corps pour y entretenir la circulation & la vie. Il est donc prouvé que le sang acquérant une nouvelle forme, un nouveau feu dans les poumons, ne peut l'avoir reçu que du fluide subtil que les bronches & leurs vessicules ont tamisé, & cette opération pourroit s'exprimer par une définition que les Anciens ont faite sans avoir prouvé suffisamment qu'ils en eussent bien compris toute la force, *ex aere aerem captare* Je ne peux, Messieurs, m'expliquer plus au long dans une simple Lettre; j'ajouterai seulement que des Expériences répétées & variées pendant trois ans, & trente-trois autres années de réflexion, m'ont convaincu que le feu élémentaire de Boerhaave, que la matière subtile Newtonienne,

que l'æther même des Anciens & l'électricité ne sont que le même être actif, sous de différentes dénominations. Je vous prie, Messieurs, d'insérer cette Lettre dans votre Mercure comme une marque de mon respect & de mon attachement pour l'Académie des Sciences, qui, depuis trente-trois ans, fait l'honneur & le bonheur de ma vie. Je n'ai pas l'honneur de connoître M. l'Abbé Bertholon; j'ose le prier, s'il lit cet article, de le regarder comme un devoir que j'ai cru nécessaire de remplir, & comme un nouvel hommage qu'il m'est cher de rendre à ses lumières & à sa sagacité.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute estime,  
Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, le

Comte DE TRESSAN,

*Lieutenant-Général, de l'Académie Française, & des Académies Royales des Sciences de Paris, Berlin, Londres & Edimbourg.*

*Paris, ce 11 Novembre 1782.*

## A N E C D O T E S.

### I.

LA Discipline militaire étoit observée si rigoureusement à Lacédémone, qu'un Soldat entendant sonner la retraite, lorsqu'il levoit son épée sur un ennemi, obéit sur le champ au signal, & ne porta point son coup: Il vaut mieux, dit-il, obéir à son General que de tuer un ennemi de plus.

### I I.

Le célibat étoit défendu à Sparte sous

peine d'infamie. La vieillesse & les exploits militaires n'effaçoient point cette tache.

Un Lacédémonien demeura assis à l'approche du Général Dercyllidas. Je ne me lève point au-devant de toi, lui dit-il, parce que tu ne nous as point donné d'enfans qui puissent me rendre un jour le même honneur.

I I I.

ON demandoit au Roi Agésilas lequel étoit préférable de la valeur ou de la justice, & il fit cette réponse, qu'on ne sauroit trop admirer, sur-tout dans la bouche d'un Lacédémonien: Si tous les hommes étoient justes, on n'auroit que faire de la valeur.

I V.

THRASILLE, Philosophe Cynique, demandoit à Antigonus une dragme (huit sols): c'est trop peu pour un Roi, lui dit Antigonus. Sur le champ Thrasille lui demande un talent, (cent louis): c'est trop peu pour un Cynique, lui répondit-il.

Pendant qu'il faisoit la guerre, un Sophiste lui présentant un Traité de la Justice: N'es-tu pas fou, lui dit-il, de me venir parler de justice, quand je m'empare du bien des autres?

V.

DIOGÈNE, entrant un jour dans l'appartement de Platon, jeta à terre un de ses coussins, & marcha dessus avec ses pieds chargés de boue, en disant: " Je foule aux pieds le

» fâste de Platon. » Oui, répondit Platon, mais par un autre fâste.

## V I.

L'ORATEUR Célius, homme vif & impérieux, foupant avec unë personne d'un naturel doux, & qui approuvoit tout ce qu'il difoit, de peur de le mettre en colère, ne put fouffrir fa complaifance : De par les Dieux, s'écria-t-il, nie-moi quelque chofe afin que nous foyons deux.

## V I I.

UN des Courtifans de Philippe de Macédoine, le priant de ne point faire juger une caufe où il y alloit de l'intérêt de fon ami : J'aime mieux, dit-il, que ton ami perde fon procès, que moi ma réputation.

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Muftique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.*

## T A B L E.

<i>A Mde de P**</i> ,	9	<i>prudence,</i>	13
<i>A M. Brisoult,</i>	4	<i>Effai historique fur la Biblio-</i>	
<i>A M. C**</i> ,	ib.	<i>rhèque du Roi,</i>	25
<i>Air de l'Embarras des Ri-</i>		<i>Académie Roy. de Muftiq.</i>	31
<i>chesses,</i>	5	<i>Comédie Italienne,</i>	39
<i>Lettre à M. le Comte de Buf-</i>		<i>Lettre aux Auteurs du Mer-</i>	
<i>fon,</i>	7	<i>cure,</i>	42
<i>Enigme &amp; Logogryphe,</i>	12	<i>Anecdotes,</i>	46
<i>Répertoire Univerfel de Juif-</i>			

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 7 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puiffe en empêcher l'impreffion. A Paris, le 6 Décembre 1782. GUIDI.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1782.

---

PIÈCES FUGITIVES.  
EN VERS ET EN PROSE.

---

*Enfance Philosophique, ou Peinture  
de mon âme à quinze ans.*

DANS ce tombeau, d'une Jacinthe

J'ai mis les restes précieux.

Un jeune objet, qui méconnoît la feinte,

Pour moi la cueillit en des lieux

Dont j'aime mieux l'étroite enceinte

Que l'impiété demeure où se plaisent les Dieux.

Tout se flétrit, tout change. Un jour Adélaïde

Passera comme cette fleur !...

Ses charmes si touchans, sa beauté, sa fraîcheur

Nous offrent rien de plus solide !

Dieux !... Mais je suis tout prêt : j'ai prévu ce mal-  
heur.

N<sup>o</sup>. 50, 14 Décembre 1782. C

Objet de mon amour ! pardonne à ma douleur :  
Ton triomphe est certain. Le Temps en vain nous  
ride;

Tes vertus resteront ; & c'est tout pour mon cœur.

( Par M. Félix-Nogaret. )

*LE MASQUE, Anecdote Française.*

CIDALISE brilloit au printemps de son âge,  
Et goûtoit la douceur d'un fortuné veuvage.  
Un hymen assorti par le choix des parens,  
Est rarement d'accord avec les sentimens :  
On consulte , on résout d'après la convenance ,  
L'état & les entours, le bien & la naissance ;  
Le cœur est étranger à ce puissant lien ,  
La vanité le forme, & c'est-là son soutien.  
L'époux de Cidalise énerva sa jeunesse ;  
Esclave de ses sens , il amortit son cœur ,  
Connut tous les desirs , jamais le vrai bonheur ;  
Et mourut à trente ans du poids de sa vieillesse.  
Sa femme fut l'objet qui l'occupa le moins ,  
Il eût cru s'avilir en lui rendant des soins.  
Elle gémit d'abord d'être ainsi délaissée ,  
Mais elle ne fut point profondément blessée ,  
Il lui déplut toujours , & l'on passe aisément  
Les travers d'un mari quand il n'est point amant.  
Plus aisément encore on voit briser la chaîne  
Qui, d'un triste devoir, nous imposoit la gêne.

Cidalife , rendue à son cœur , à ses goûts ,  
Va jouir d'un destin plus heureux & plus doux.  
Sa raison n'aura plus à craindre une foiblesse ,  
A combattre , à dompter l'amour & la tendresse.  
La sensibilité paroïssoit l'animer ,  
Et son premier besoin étoit celui d'aimer.  
Bientôt le trait vainqueur a passé dans son âme,  
Un feu céleste & pur la pénètre & l'enflamme ;  
De son sein agité s'élançant des soupirs ,  
Que l'on croit des tourmens , & qui sont des plaisirs ;  
L'heureux Damis fixa le choix de cette belle.  
Également épris de ses jeunes appas ,  
Son trouble , son maintien , son timide embarras  
Exprimèrent l'ardeur dont il brûloit pour elle.  
L'ivresse qui la suit charmeroit mon pinceau ;  
Mais pour la bien décrire il faut un art nouveau :  
Il faudroit les couleurs d'Ovide ou de Voltaire ;  
Leur palette est brisée , & j'aime mieux me taire.  
Qu'on sache seulement que nos amans heureux ,  
Par les plus doux plaisirs embellirent leurs nœuds ,  
Et que tous les rapports d'une union si belle  
Sembloient la cimenter & la rendre éternelle.  
Mais l'état du bonheur , incertain , passager ,  
S'échappe à nos regards comme un oiseau léger.  
Ce fléau désastreux , qui ravage la terre ,  
Qui menace la vie & détruit la beauté ,  
Vint frapper de Damis la brillante santé :  
Son effet fut plus prompt que celui du tonnerre.

C ij

Il avoit négligé ces précieux secours  
 Qu'inventa l'intérêt pour servir les Amours,  
 Et que la Condamine, avec tant de courage,  
 Établit, défendit contre un peuple de sots,  
 De pédans, de Docteurs, d'ignorans, de cagots,  
 Et dont l'humanité lui doit tout l'avantage.  
 Damis fut moissonné comme une jeune fleur  
 Qu'un aiglon fougueux détruit en sa fraîcheur.  
 Il avoit un ami : volez chez Cidalise,  
 Lui dit-il, consolez cette tendre Artémise :  
 Elle fait mon état, elle meurt plus que moi,  
 Partagez ses regrets, prenez ce triste emploi,  
 Confident de nos feux..... A eès mots, il expire,  
 Cet ami gémissant, pâle, désespéré,  
 Veut remplir un devoir aussi cher que sacré,  
 Et court chez Cidalise..... Incroyable martyre !  
 Que dira-t'il, ô Dieux ! quel malheur, quel tourment !  
 Il arrive, & son cœur s'émit en la nommant.  
 Errant dans sa maison, il la cherche, l'appelle.  
 Il n'entend point sa voix, & dit, où donc est-elle ?  
 Au bal de l'Opéra, répond un de ses gens.  
 — Imposteur, oses-tu ? — Moi ! jamais je ne mens,  
 Je viens de l'y conduire, & je vais la reprendre ;  
 Suivez-moi, vous verrez. Il croit ne pas entendre,  
 Et se fait confirmer ce qu'il craint de savoir.  
 Fut-il jamais un trait aussi lâche, aussi noir !  
 Une sombre fureur s'empare de son âme,  
 Il conçoit le projet d'accabler cette femme ;

Le projet est affreux , elle en mourra , dit-il ;  
 De ses indignes jours je veux trancher le fil.  
 Il revient chez Damis , & sa course est rapide.  
 Il prépare aussitôt une cire liquide  
 Qu'il fixe sur les traits de ce fidèle ami ,  
 Façonne leur empreinte , & d'un bras affermi  
 N'est point épouvanté d'en masquer son visage.  
 Qui venge l'amitié , double au moins son courage.  
 Sur ce masque terrible , il en met un nouveau ,  
 Il cache ses habits d'un large domino ,  
 Et vole à l'Opéra , cherche par-tout , observe ,  
 Voit le monstre , le joint , lui parle avec réserve ;  
 Il déguise sa voix , il veut l'amadouer ,  
 Et se maîtrise au point de pouvoir le louer.  
 On le trouve charmant , on veut causer , on cause.  
 Les histoires du bal , les intrigues , la glose ,  
 Cidalise fait tout , & sa vivacité  
 Anime ses récits , peint tout avec gaîté.  
 Le masque ne peut plus se faire violence ,  
 Et tout ce qu'il entend passe la vraisemblance.  
 Sa douleur , ses sanglots. — Eh , mon Dieu , qu'avez-  
 vous ?

— J'éprouve du destin les plus sensibles coups.  
 Je pleure d'un Ami la perte irréparable ,  
 En tous temps , en tous lieux , ce souvenir m'accable.  
 O Damis !..... C'est Damis , je le connoissois fort ,  
 Et l'on vient à l'instant de m'apprendre sa mort.  
 Il avoit de l'esprit , mais du genre frivole ,

Quelques mots, quelques traits, de ce bruit qui s'en-  
vole,

Et qui ne laisse rien. — Malheureuse, est-ce ainsi

Que l'Amour perd ses droits dans ton cœur endurci ?

Le ciel & les enfers partagent mon injure,

J'ai repassé le Styx pour purger la Nature

D'un monstre..... Ouvre les yeux, reconnois ton  
amant !

Il se découvre. — O Dieux, lui, Damis, quel moment !

Je succombe, ô prodige, ô remords qui me tue !

Le voile se déchire, hélas, je suis perdue !

Ses cris, son désespoir, sa honte, ses combats.....

Elle s'évanouit.... Elle n'en mourut pas.

Cette scène d'horreur, cette leçon terrible,

D'un Ami si parfait, peut-être trop sensible,

Terminèrent bientôt l'infortune & les jours ;

L'Amitié fait mourir, que dire des Amours ?

(Par M. le Ch. de B. Cette Aneodote est véritable.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Maîtresse* ; celui du  
Logogryphe est :

A	glaé,
É	m ire,
Fl	o re,
Vén	u s,
Zami	r ...

*Amour.*

## É N I G M E.

**J**E suis un vrai Caméléon :  
 Rien par moi-même ; & , sous le même nom ,  
 Changeant du tout au tout selon le caractère ,  
 Et l'éducation , & les mœurs & l'esprit ,  
 De l'esclave qui m'obéit ,  
 Ou du tyran à qui je cherche à plaire.  
 (*Par un Désœuvré.*)

## L O G O G R Y P H E.

**J**E suis de taille fort petite ,  
 Et de plus noire à faire peur ,  
 Je suis bossue : or , sus , ami Lecteur ,  
 Il faut aussi parler de mon mérite ,  
 Et me montrer par mes autres côtés.  
 Pour commencer , je suis d'un très-fréquent usage ;  
 Peu considérée au village ,  
 A la ville on connoît toutes mes qualités.  
 Toi-même fais combien je suis utile ,  
 Tout les jours tu te sers de moi ,  
 Ou du moins , je me montre à toi.  
 Même aujourd'hui , sans être trop habile ,  
 Dans mes sept pieds tu trouveras une Isle ;  
 Ce que de ta fenêtre aisément tu peux voir ;  
 Un ustensile de ménage ;

Ce qui met maints oiseaux en cage ;  
 La source où tout Docteur a puisé son savoir.  
 Je finis : j'aurois tort d'en dire davantage.

( Par M. le Comte de F\*\*\*, Officier au  
 Régiment du Roi, Infanterie. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*COLLECTION des Moralistes Anciens.*  
*Morale de Sénèque. Discours Prélimi-*  
*naire pour servir d'introduction, par M.*  
 N. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprim-  
 meur du Clergé en Survivance, rue Pavée  
 Saint-André, & Debure l'aîné, quai des  
 Augustins, 1782.

*Bella, horrida bella.....*

*Non Simois tibi, nec Xanthus, nec Dorica castra*  
*Defuerint.*

**V**OICI de quoi disputer. Voici des para-  
 doxes. Souvenons-nous seulement que des  
 paradoxes ne sont pas toujours des erreurs ;  
 que des idées établies ne sont pas toujours  
 des vérités, & que plus des opinions sont  
 nouvelles, plus elles doivent naturellement  
 exciter d'attention. Quant à ceux qui vou-  
 droient toujours faire d'une opinion litté-  
 raire, d'une question de goût, une affaire  
 d'État, un point de Religion, ce Discours

Préliminaire leur causera du chagrin : l'Auteur n'est rien moins que superstitieux ; il n'est pas même respectueux pour les jugemens de l'érudition , il en appelle toujours à la Philosophie , c'est l'esprit du temps.

S'il y a une opinion constante parmi les Savans , c'est que le siècle d'Auguste est pour les Romains le siècle du goût par excellence , que le goût n'a fait depuis ce temps-là que s'altérer , & que la corruption commence à Sénèque ; & voilà qu'un bel esprit Philosophe remet la chose en question ; voilà qu'il demande d'autres Juges. Ce sont , dit-il , des Grammairiens & des Commentateurs qui ont dit cela , prenons , pour revoir le procès , des Littérateurs Philosophes. Mais , lui répondront avec humeur certains Savans :

Ces Grammairiens-là peuvent , à les connoître ,  
Valoir certaines gens que nous voyons paroître.

Car ces Grammairiens-là , c'est Quintilien. Or , sérieusement Quintilien est un Littérateur Philosophe , appliquant la Philosophie aux matières de goût , & l'Éditeur de Sénèque en conviendra ; car , après tout , il paroît de bonne foi , & il entend raison ; mais enfin , Quintilien n'est pour lui qu'un homme , & Quintilien , selon lui , s'est trompé , les autres ont répété.

Pour lui , voici sa doctrine. Le bon ou le mauvais goût n'est point une affaire de Chronologie , il n'appartient point exclusi-

vement à tel ou tel siècle. Le goût du siècle d'Auguste ne lui paroît ni meilleur ni plus pur que celui du siècle qui l'a suivi; comme le goût du siècle de Louis XIV ne lui paroît ni plus délicat ni plus sévère que celui du siècle où nous vivons. Si Tércence, Virgile, Horace, Ovide, Catulle, Cicéron, César, Tite-Live, &c. sont recommandables par certaines qualites de style, dont il nous est bien difficile, placés à une si grande distance de leur siècle, de sentir & d'apprécier le mérite avec une certaine précision, combien les Auteurs du siècle de Néron ne leur sont-ils pas supérieurs par des beautés d'un autre genre, dont nous sommes aujourd'hui meilleurs juges, & qui, n'étant ni locales, ni dépendantes des mots, ne seront ni perdues, ni même affoiblies pour un homme éclairé par-tout où il se trouvera, parce que le génie, l'esprit & la raison sont de tous les lieux & de tous les temps? Quel est dans le siècle d'Auguste l'Historien & le Philosophe qu'on puisse comparer, l'un à Tacite, l'autre à Sénèque? Varron étoit-il plus savant que Pline l'ancien? Ce sont les hommes de génie & les grands Écrivains qui font les beaux siècles; par-tout où ils se trouvent, il y a nécessairement un grand dépôt de connoissances, de lumières, le goût y est aussi très-perfectionné. A qui persuadera-t'on qu'un siècle qui a produit Sénèque, Lucain, Juvénal, les deux Plines, Quintilien, Tacite, &c. soit préci-

sement celui où la décadence du goût commence à se faire sentir ? Dans quel siècle de l'antiquité trouve-t-on plus d'esprit & de savoir, plus de raison & de philosophie, des idées plus fines & plus profondes que dans celui de Sénèque ? Quel est sous l'Empire d'Auguste l'Historien, le Poète ou l'Orateur, qui ait un goût plus sévère & plus pur que Tacite ? Que les Critiques le nomment, & qu'ils montrent la page, la ligne, l'expression qu'ils voudroient effacer dans cet Auteur. Le goût est personnel, chacun imprime à ses Ouvrages le caractère particulier de son génie. Sénèque a écrit d'après le sien, comme Virgile, Horace & Cicéron d'après le leur, qui n'étoit le même pour aucun d'eux. Ce n'est, ni en fait de style, ni en fait de goût qu'on est entraîné par l'esprit de son siècle ; c'est en fait d'opinions, de préjugés, de science ou d'art, d'objets d'étude, &c. On a du style & du goût environné d'Écrivains qui en manquent ; on en manque, environné d'Écrivains qui en ont. Le défaut de Sénèque est d'épuiser son sujet & de vouloir tout dire ; c'est aussi celui de Lucain, & n'est-ce pas celui d'Ovide ? Supposons qu'on découvrit aujourd'hui, pour la première fois les Œuvres de ce Poète, qu'on ne trouvât ni dans ces Œuvres ni ailleurs, rien qui indiquât le temps où il a écrit, & qu'on chargeât nos Savans d'assigner ce temps, ils ne balanceroient pas, ils feroient Ovide contemporain de Sénèque

ou de Pline, personne ne le placeroit au siècle d'Auguste; il a trop d'esprit & un trop grand luxe d'idées, il fait trop de petits rapports ingénieux, il dit trop les mêmes choses de toutes les manières possibles. Il seroit renvoyé au siècle de l'esprit, & exclu du siècle du génie & du goût.

« Le goût, dit l'Auteur de ce Discours, » ne se corrompt que par la conquête, lorsqu'un peuple barbare & oppresseur transporte tout-à-coup ses mœurs brutes & sauvages, sa langue, ses usages, ses superstitions, son Gouvernement & ses loix, au milieu du peuple vaincu & policé. »

Nous n'oserions pas aller jusques là, ni borner ainsi à une invasion de barbares les causes de la corruption du goût. Nous sommes de l'avis de l'Auteur dans la partie de son système qui concerne Sénèque. Nous ne regarderons jamais comme des corrupteurs du goût, ni Sénèque, ni Pline, ni Juvénal, encore moins Tacite, & nous ne trouvons entre le siècle d'Auguste & le siècle de Néron, ni un intervalle assez long, ni des révolutions assez marquées pour avoir dû opérer un changement sensible dans le goût chez les Romains. Ce n'est pas qu'une suite de tyrans & de monstres, ou cruels, tels que Tibère, Caligula, Néron, ou, ce qui est peut-être plus funeste, foibles comme Claude, ne pût avoir une grande influence sur les mœurs, sur le caractère national,

sur l'éloquence, & par conséquent sur le style & sur le goût; car nous avons encore que nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de l'Auteur, lorsqu'il dit: " que ce n'est ni en fait de style ni en fait de goût qu'on est entraîné par l'esprit de son siècle. " On l'est sur-tout, & puisqu'on l'est sur les idées, on doit l'être sur le style, qui tient intimement aux idées. Lorsque Juvénal dit, en parlant du règne de Domitien, trop semblable à ceux de Caligula & de Néron:

*Si clade & per te sub illâ*

*Savitiâ damnare & honestum afferre liceret  
Consilium.*

il nous montre l'influence que la liberté ou l'esclavage peut avoir sur l'esprit & sur le goût. Eh! qui doute de cette influence? c'est elle qui met une si énorme différence entre l'éloquence d'un Républicain & le langage flatteur d'un Courtisan, ou le langage respectueux d'un sujet; c'est ce qui a fait dire qu'il n'y a d'éloquence que dans les Républiques, en quoi on a encore été trop loin; on auroit pû se contenter d'observer que les caractères de l'éloquence sont différens dans une République & dans une Monarchie: que dans l'une, elle a plus de franchise & d'énergie, dans l'autre, plus de grâce & de souplesse; qu'elle est plus entraînante dans l'une, plus persuasive dans l'autre; que dans une République, il lui

suffit de convaincre & de subjuguier; que dans une Monarchie, elle n'est jamais dispensée de plaire. Prenons un exemple où on ait la même chose à dire de part & d'autre. Supposons qu'un Romain, dans le temps de la République, eût voulu en dissuader un autre d'épouser une Reine, il lui eût dit; sans précaution & sans détour :

De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère,  
Des fers de Claudius Félix encor flétri,  
De deux Reines..... devenir le mari,  
Et ces Reines étoient du sang de Bérénice.

Paulin, Ministre courageux, mais discret;  
d'un Empereur Citoyen, mais d'un Empereur,  
lui dit :

*Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère,*  
De l'affranchi Pallas nous avons vu le frère,  
Des fers de Claudius Félix encor flétri,  
De deux Reines, Seigneur, devenir le mari;  
*Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse,*  
Ces deux Reines étoient du sang de Bérénice.

La convenance adroite & délicate de ces deux vers, qui servent de passe-port aux vérités les plus fortes :

*Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère;*  
*Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse.*

offre certainement des beautés particulières, & ces beautés naissent de la nécessité de ménager un Empereur, & d'adoucir, par l'ex-

pression, une vérité qui est la même pour le fond. C'est ainsi que la nécessité d'exprimer avec ménagement les idées les plus fortes & les plus libres, oblige à dire mieux, à choisir ses expressions & ses couleurs, à distinguer des nuances, à saisir des rapports, à trouver des adoucissmens, à ne donner aux objets que le degré de saillie qui leur convient; elle accoutume à la précision, à la finesse, à la délicatesse, à la noblesse, qualités à la place desquelles l'éloquence Républicaine met de la franchise, de la force, & cette chaleur qui entraîne la multitude.

Voilà donc une différence bien marquée d'éloquence, de style, de goût, & cette différence n'est pas personnelle, elle est nationale, elle tient au Gouvernement. Il en est de même de la différence qui naît de la *diverse face des temps* dans une même Nation. Un peuple barbare & le même peuple, lorsqu'il est policé, ont-ils le même goût? Et cette différence de goût ne doit-elle pas suivre les différens degrés de la barbarie & de la civilisation? On se ressembloit encore du règne d'Auguste au règne de Néron, parce que l'intervalle est court; mais d'Auguste à Constantin la différence est sensible, & certainement le goût des Sophistes & des Panégyristes du temps de Constantin, ne peut être comparé ni à l'éloquence de Cicéron, ni à la philosophie de Sénèque, ni même à l'élégance ingénieuse de Pline, dans

le Panégyrique de Trajan; cependant, l'Empire Romain n'avoit éprouvé aucune révolution destructive, les barbares ne l'avoient pas même encore ébranlé; mais le temps, par l'action insensible de causes combinées, difficiles à observer avec exactitude, & à évaluer avec précision, avoit produit un effet devenu sensible. D'Auguste à Néron, & même à Domitien, le peuple Romain étoit à peu-près le même, il se façonnoit au joug; mais quand ce joug étoit trop pesant, il le brisoit, les tyrans étoient quelquefois punis; du temps de Constantin, l'habitude du joug étoit formée, les mœurs, l'esprit, le goût étoient changés, ce n'étoit plus le même peuple.

Or, cette différence que tous les yeux apperçoivent entre des temps éloignés, des yeux plus exercés ont crû pouvoir en démêler quelques nuances entre des temps plus voisins. Ces juges de l'Antiquité sont partis d'un principe un peu vague peut être, mais assez philosophique, du principe :

*Invida fatorum series, summisque negatum  
Stare diu.*

Ils ont regardé le siècle d'Auguste comme le *summum* du talent & du goût, & ils ont jugé que même le siècle suivant avoit dû dégénérer. Au lieu de supposer une différence qui n'existe pas, dit M. N., ils auroient dû en observer une très réelle, c'est que les auteurs du siècle de Néron, de

» Domitien & de Trajan ont beaucoup plus  
 » d'esprit que ceux du siècle d'Auguste. »

En exceptant Ovide, nous sommes entièrement de l'avis de M. N. ; mais nous ne serions point étonnés que des gens d'un goût plus sévère que le nôtre, regardassent cet excédent même d'esprit comme le premier degré de corruption, & le premier pas vers la décadence : en effet, l'esprit veut tout dire, & a intérêt de tout dire ; plus il fait de rapports, plus il se montre ; le goût choisit ces rapports, il ne les trouve pas tous dignes de son attention ; il enseigne l'art difficile de s'abstenir. « Si l'esprit, dit M. N., ne peut être & n'est en effet que le talent ou la faculté d'appercevoir entre les objets divers un plus grand nombre de rapports, de convenances ou de disconvenances, de déduire finement d'un principe général les conséquences les plus éloignées, & de lier plus de vérités entre elles ; il est évident que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il vaut mieux pécher par excès que par défaut. Il en est de l'esprit comme de l'argent, lorsqu'on est avare, on n'en a jamais trop, & c'est encore ici un de ces cas où l'on peut dire avec le mondain : »

Le superflu, chose très-nécessaire.

Nous avouons tout bas ou tout haut, comme on voudra, que nous sommes entièrement de cet avis, & nous ne voyons sur ce point

que des erreurs & des injustices, d'où naissent des divisions très funestes aux Lettres. Les Savans haïssent l'esprit, les Beaux-Esprits méprisent le savoir; les premiers affectent de confondre l'esprit avec la recherche & l'abus de l'esprit, les seconds affectent de confondre l'érudition avec la pédanterie. Eh! mes amis, entendez mieux vos intérêts, ne séparez pas ce qui doit être uni :

*Alterius sit*

*Altera poscit opem res, & conjurat amicum.*

M. N. en défendant le goût de Sénèque & celui de son siècle, convient qu'on trouve dans Sénèque des choses de mauvais goût, mais comme on en trouve dans Horace; & il prouve cette dernière assertion par des exemples auxquels il n'y a point de réplique, & auxquels on pourroit encore ajouter. La querelle de Persius & de Rupilius dans la septième satyre du premier livre, & surtout celle des deux bouffons Sarmenus & Cicertus dans la satyre du voyage, cette querelle qui amusa tant Mécène, Horace, Virgile & Varius,

*Prorsus jucundè canam (ou scenam) produximus illam:*

& dont par cette raison Dacier a cru être amusé, ne fait pas plus de plaisir à un Lecteur François, que n'en feroit une batterie de deux forts de la halle ou de deux charbonniers sur le port, qui se reprocheroient grossièrement les suites honteuses de leurs

débauches : de plus , Horace emploie sérieusement, au milieu d'un discours sensé & d'un raisonnement philosophique , des expressions si obscènes, qu'on croiroit que les Romains n'avoient pas , sur l'obscénité du langage , les mêmes principes que nous , si cette idée n'étoit pas détruite par un passage formel de Cicéron , qui dit qu'il y a des objets & des actions légitimes & conformes à la Nature , dont le nom est une obscénité qu'on ne peut pas se permettre , tandis qu'on nomme tous les jours sans aucune ombre d'obscénité les actions les plus déshonnêtes & les plus criminelles, le vol , l'affassinat , l'adultère , &c. *Quarum partium corporis usus sunt necessarij , eas neque partes , neque earum usus suis nominibus appellant : quodque facere turpe non est , modò occultè , id dicere obscenum est. Itaque nec aperta actio rerum illarum petulantia vacat , nec orationis obscenitas.*

*Nec verò audiendi sunt cynici , aut si qui fuerunt stoïci penè cynici , qui reprehendunt & irrident , quòd ea que turpia re non sint , nominibus ac verbis flagitiosa ducamus ; illa autem , que turpia sint , nominibus appellemus suis. Latrocinari , fraudare , adulterari re turpe est ; sed dicitur non obscene : liberis dare operam re , honestum est nomine obscenum : pluraque in eam sententiam ab eisdem contra verecundiam disputantur.*

Les détracteurs de Sénèque lui reprochent, ainsi qu'à M. de Fontenelle, la foule

de leurs mauvais imitateurs. C'est le sort de tout bon modèle. Ici, M. N. rappelle l'anathème lancé par Horace contre les imitateurs. " On n'imité point, dit-il, lorsqu'on  
 » peut créer. Tous ceux qui se traînent  
 » sur les traces des autres, sont incapables  
 » de se frayer une route nouvelle ; ils ne  
 » suivent que parce qu'ils ne peuvent pas  
 » précéder. »

Ceux qui trouveront la proposition un peu dure, voudront bien se ressouvenir qu'elle est encore d'Horace :

*Qui sibi fidit*

*Dux regit examen.*

" Cent mauvaises copies d'un bon tableau,  
 » poursuit M. N., ne prouvent rien contre  
 » l'excellence de l'original ; & les Pièces  
 » fugitives de Voltaire & de Saint-Lambert  
 » ont plus accéléré les progrès de l'art &  
 » du goût, que toutes les mauvaises, aux-  
 » quelles elles ont donné naissance, ne peu-  
 » vent les retarder. »

L'apologie de Sénèque amène naturellement la réfutation du paradoxe de M. Rousseau contre les Lettres & la Philosophie ; mais bien des gens regarderont le trait lancé en passant contre le Plin François comme une hostilité un peu gratuite.

Au reste, la nécessité de rendre justice à tout le monde nous oblige de dire que ce discours est d'un Penseur & d'un bon Écrivain ; qu'il présente des vûes saines & des

idées nouvelles. Si nous n'adoptons pas indistinctement toutes ces idées, nous sommes encore bien plus éloignés de les rejeter; nous doutons, voilà tout, & nous nous plaçons à raisonner avec l'Auteur, parce qu'il raisonne bien, & que ses principes sont ceux d'un véritable Homme de Lettres; mais ces questions concernant le goût, tant personnel que national, laissent toujours beaucoup de doutes & de difficultés; elles fournissent beaucoup à objecter & beaucoup à répondre; & il est difficile de convenir de tout sur ces matières, soit avec les autres, soit avec soi même.

L'Éditeur nous paroît aussi avoir mis beaucoup de goût dans le choix des Pensées de Sénèque qui composent cet Extrait, où tous les défauts reprochés à cet Auteur disparoissent. Il propose une espèce de défi à ceux qui ont traité de paradoxe la préférence qu'il a donnée à Sénèque, considéré comme Philosophe, sur Cicéron lui-même. Voici l'abrégé de la Morale de Sénèque: qu'ils puissent de même dans les Ouvrages de l'Orateur Romain, & qu'ils forment d'après ces Ouvrages un Recueil qui réponde à l'importance de celui-ci.

*Denique quid verbis opus est? Spectemur agendo.*



*MÉMOIRE sur l'ancienne ville de Tauroentum, Histoire de la ville de la Ciotat, Mémoire sur le Port de Marseille ; par M. Marin, de plusieurs Académies, Censeur Royal, Lieutenant-Général au Siège de l'Amirauté de la Ciotat. A Avignon; & se trouve à Paris, chez Leclerc l'aîné, Libraire, quai des Augustins; à Marseille, chez Jean Mossy, Imprimeur-Libraire; & chez Sube & Laporte, Libraires.*

CETTE Brochure prouve que la retraite de M. Marin à la Ciotat, n'est pas inutile aux Lettres. L'Académie de Marseille l'ayant chargé de lui procurer quelques éclaircissements sur l'ancienne ville de Tauroentum, il écrivit le Mémoire qu'il communique aujourd'hui au Public, & qui annonce des recherches, des soins, & même des travaux dispendieux. Par ce Mémoire, qui n'est pas susceptible d'extrait, il paroît prouvé que la ville de Tauroentum étoit une Colonie des Phocéens, du moins aussi ancienne que Marseille, & qui n'a pas subsisté au-delà du commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, sous Alexandre Sévère. L'Auteur, d'après l'inspection de ses débris, ne croit pas qu'elle ait été détruite par la main des hommes; & il pense que sa destruction doit être attribuée à un bouleversement causé par quelques secousses vio-

lentes, soit par l'action des vagues de la mer, qui la battent continuellement en ruines, soit par quelques tremblemens de terre.

L'Histoire de la Ciotat est un hommage que l'Auteur rend à sa patrie. Le premier titre où il soit parlé de cette ville, ne remonte pas plus haut que l'an 1365. Dans le seizième siècle, la Ciotat, qui avoit eu à peine cent maisons, devint tout-à-coup une ville florissante; accroissement qu'elle ne dûit qu'à la splendeur de son commerce.

Cette ville se sauva de la peste qui affligea Marseille en 1720; & c'est en partie à la sagesse & au courage des femmes, qu'elle fut redevable de ce bonheur. L'entrée de la ville étoit fermée aux étrangers; " mais, dit l'Auteur, les troupes qui formoient la garnison de Marseille, vinrent s'y mettre en sûreté. Il étoit impossible aux Officiers municipaux de leur en fermer les portes; les femmes firent ce qu'ils ne pouvoient faire. Les unes, armées de pierres, montèrent sur les murailles; les autres, chargées de leurs enfans, formèrent une barrière en-dedans & en-dehors des murs. Les premières menaçoient les Consuls de les assommer, s'ils admettoient les étrangers; les autres opposoient le fruit de leur tendresse aux armes des soldats. Dans ce désordre, on ne savoit quel parti prendre; on se vit forcé de capituler. Une d'elles, dont le nom auroit dû se conserver, pro-

posa une condition qui fut acceptée; elle exigea, au nom de toutes, que ces troupes fissent une quarantaine aux Capucins, situés hors la ville & dans les bastides voisines; & qu'on les admit; s'il étoit prouvé qu'elles n'étoient point atteintes de la peste.»

Il paroît que l'Hôpital de la Ciotat est un des mieux construits & des plus salubres qui existent. L'Auteur le préfère à celui de Saint Louis, de Paris, & il en donne une description qui nous paroît justifier ses éloges. Il exhorte seulement les Administrateurs à faire supprimer le cimetière qui est placé à la porte. « Quel spectacle, secret-il, pour un homme brûlé d'une fièvre ardente ou couvert de blessures, de ne pouvoir entrer dans l'Hôpital où il vient chercher des secours, sans être frappé de l'aspect effrayant de la terre qui doit l'engloutir & des ossemens qui la couvrent. De son lit de douleur il mesure le court espace qui le sépare de son tombeau; & cette idée funeste aigrit les maux dont il est accablé.»

Il est à remarquer que l'Eglise de la Ciotat a été bâtie par un Juif, dont le nom se trouve encore sur un des piliers, *Samuel Leclerc*. Si cette ville est déchue de son ancienne splendeur, l'Auteur de cette Histoire ne l'attribue qu'à la jalousie de Marseille, qui l'a gênée dans son commerce, & qui l'a toujours traitée avec un despotisme ruineux. Il exhorte les concitoyens à réclamer

contre

contre des injustices, que le laps du temps n'a pu rendre legitimes; & si la Litterature doit à M. Marin des eloges pour cet Ouvrage, sa patrie lui doit de la reconnaissance. Le sentiment qui l'animoit en écrivant, a pu seul jeter quelque intérêt dans une histoire trop peu importante pour intéresser par elle-même.

Le Mémoire sur le port de Marseille, traite des causes qui peuvent en diminuer la profondeur, & des moyens d'en prévenir les effets & d'y remédier. C'est le sujet que l'Académie de Marseille a proposé pour le prix qu'elle doit distribuer après Pâques. La question nous a paru traitée dans ce Mémoire. Nous ne prononcerons point sur les moyens qui y sont proposés; nous attendrons le jugement de l'Académie, qui, d'ailleurs, étant sur les lieux, est plus à portée d'en apprécier les inconvéniens & les avantages.

*DESCRIPTION, Usage & Avantages de la Machine pour réduire les fractures des jambes, inventée par Dom Albert Pieropan de Vicence. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782.*

M. l'Abbé Mongès, Auteur du Journal de Physique, a déjà publié dans ce Recueil tout ce qui a rapport à cette Machine utile qu'il vient de décrire dans un Ouvrage séparé. Elle est composée de deux tiges, entre

N°. 50, 14 Décembre 1783. D

lesquelles la jambe est placée : elle est assujétie en haut par une genouillère ; & une vis implantée au milieu de la semelle d'un soulier, dans lequel on fixe le pied du malade, fait la contre extension. Le soulier est bouclé comme à l'ordinaire, ce qui doit, dans un effort violent de la Machine, exciter de la douleur dans le col du pied. Il suffiroit d'ôter la boucle & de fermer le soulier avec des courroies pour éviter cet inconvénient. La Machine de M. Pieropan, qui est inutile dans le traitement des fractures simples, peut être employée avec succès dans des transports de blessés & dans des réductions difficiles.

---

### N É C R O L O G I E .

L'ARTICLE *Nécrologie* ayant été quelquefois négligé dans ce Journal, nous nous proposons d'y donner désormais toute l'attention qu'il nous paroît mériter. Nous ferons mention de tous les morts célèbres par le génie ou le talent ; nous donnerons la Notice de leurs Ouvrages ou l'Histoire de leurs travaux. Cet engagement de notre part n'est pas une promesse de louer tout. Un pareil Nécrologue seroit également inutile aux morts & aux vivans, parce qu'il ne sauroit se faire entendre des uns, & qu'il n'apprendroit rien aux autres. Nous mêlerons à nos éloges une honnête discussion

qui ne fera qu'y ajouter un nouveau prix, & c'est l'unique moyen de rendre hommage tout-à-la-fois aux morts célèbres, & d'être utile aux vivans qui veulent courir la même carrière. Nous prions les parens ou amis des personnes qui se seront fait un nom, de vouloir bien nous avertir de leur mort, si l'absence, comme il arrive assez souvent, en rendoit la nouvelle douteuse ou lente à nous parvenir, & nous profiterons avec reconnoissance des détails intéressans qu'ils voudront bien nous communiquer.

On vient de publier une perte qui mérite quelques regrets de la part des Litterateurs & des Amateurs de la Scène françoise; c'est la mort de M. Monvel, reçu parmi les Comédiens du Roi en 1770, & qui avoit passé depuis environ un an parmi ceux du Roi de Suède: c'est-là qu'après des succès mérités, il vient de mourir vers la trente-huitième année de son âge. Il a joué pendant dix ans sur le Théâtre de la Capitale les seconds rôles comiques & tragiques avec un succès décidé. Il se distingua toujours par la plus fine intelligence & la sensibilité la plus vraie. Son organe, qui avoit peu de force, étoit moëlleux, propre à l'accent du pathétique, & rendoit fort bien le cri déchirant de la douleur. Il s'étoit donné cette articulation nette & précise qui supplée au volume de voix qu'il n'avoit pas, & rien n'étoit perdu pour l'oreille des Spectateurs: enfin, on

peut ajouter que son talent lui appartenoit en propre ; son jeu étoit le fruit de ses études, & non celui d'une servile imitation, qui est toujours le garant de l'impuissance, ou la ressource de la médiocrité.

Voilà le tribut d'éloges que la justice doit lui payer ; mais nous croyons devoir relever aussi les défauts, parce que son mérite réel a pu faire autorité, & qu'on doit craindre qu'il ne lui fasse des imitateurs. Privé des avantages de la voix, de la taille & de la physionomie, il s'étoit fait un talent particulier conforme à la foiblesse de ses moyens, & l'Art avoit su racheter en lui les défauts de la Nature. Parmi les ressources qu'il employoit, on doit compter un soin scrupuleux qu'il donnoit à chaque détail ; mais ce soin, poussé trop loin, devient un défaut. Son débit étoit devenu lent, parce qu'il détaillait tout. Il sembloit toujours, par la manière dont il vouloit faire sentir toutes les nuances, expliquer au Spectateur chacun des vers qu'il prononçoit. On pouvoit l'accuser aussi de donner aux rôles qu'il jouoit, plutôt la physionomie de son esprit que le caractère du personnage. Il jouoit Britannicus comme il auroit joué Néron, c'est-à-dire, avec le même air de profondeur, de manière que sans faire un seul contre-sens dans les détails, il en faisoit un très-souvent dans la masse du rôle. Plusieurs personnes l'ont trouvé supérieur dans le *Saint-Albin* du Père de Famille, & cet éloge est juste à plusieurs

égards. Il est pourtant bien certain qu'au lieu de donner à ce personnage ces mouvemens impétueux qui peignent une âme passionnée, & qui la font plaindre, il lui donnoit cet air réfléchi qui appartient plutôt au crime qu'à l'erreur; & un jeune homme qui diroit à son père ce que dit St-Albin, avec le ton que lui prêtoit M. Monvel, mériteroit d'être enfermé pour toujours: or ce n'est pas là le sentiment que vouloit exciter l'Auteur du Père de Famille.

Cet Acteur étoit fort bien dans le *Drame*; mais ce talent même lui avoit nu pour la Comédie. Dans ce dernier genre il tournoit tout en sentiment, ce qui ne pouvoit se faire qu'aux dépens du comique. On peut remarquer ici que ce défaut est aujourd'hui plus commun qu'on ne pense. Tous les amoureux veulent être intéressans, & le rire semble devenir étranger à cet *emploi-là*. Quelques Auteurs modernes, en ne mettant que des madrigaux dans la bouche des amans qu'ils font parler, ont contribué sans doute à ce défaut, mais ne le justifient point. Nos Acteurs, à force de jouer des amoureux sans comique, jouent souvent sans comique ceux qui en ont. Il n'en est pas moins vrai que les amoureux dans la Comédie doivent faire rire. Cette règle ne souffre guères d'exception que par les situations pathétiques, qui, par-là, sont étrangères à la Comédie proprement dite. Voyez la fameuse Scène des amans dans le Tartufe; tout y

est de la plus grande vérité; tous les cœurs s'y reconnoissent, & la Scène amuse beaucoup, fait rire le Spectateur. On sent que Molière auroit pu facilement donner à cette Scène un intérêt touchant, puisque les deux amans y sont prêts à se dire adieu pour toujours; mais il croyoit que l'amour dans la Comédie doit amuser comme l'étourderie, l'avarice, &c. Cette observation peut s'appliquer à double titre à M. Monvel, puisqu'il étoit tout à-la-fois Acteur & Auteur Dramatique.

Dans cette seconde carrière, il a obtenu des succès & mérité des éloges. Son premier Ouvrage, qui fut donné à la Comédie Italienne, c'est *Julie*, qui est restée au Théâtre. *La suite de Julie*, ou *l'Erreur d'un moment*, lui succéda, fut moins heureuse, & fut jouée pourtant avec quelque succès. Une autre Pièce, intitulée, *le Nouveau Stratagème*, fut représentée sur le même Théâtre, & ne put l'être qu'une fois. *Les trois Fermiers* & *le Porteur de chaise* sont les deux derniers Ouvrages au Théâtre Italien. Toutes les Pièces, excepté la dernière, visent au Drame, & ont, par-dessus, l'in vraisemblance d'une morale souvent emphatique mise dans la bouche de Villageois; mais il y a dans toutes des détails ingénieux, piquans; & le premier Acte des trois Fermiers est un charmant tableau de famille, plein d'intérêt & de vérité. *L'Amant bourru*, joué à la Comédie Française, eut le succès le plus

brillant dans sa nouveauté ; il a perdu depuis un peu d'estime ; mais c'est encore le premier de ses titres littéraires, comme la *Clémentine*, jouée au même Théâtre, & qui n'est qu'une Pantomime invraisemblable, en est le dernier pour la date & pour le mérite.

Il est Auteur aussi d'un Roman, *Frédogonde & Brunehaut*, & de quelques Poésies fugitives ; parmi lesquelles se trouve une très-jolie Fable, qu'on a imprimée dans *les Étrennes du Parnasse*, & par laquelle nous allons terminer cet article.

*Jupiter & la Brébis.*

GRAND Jupiter, disoit dans son émoi  
Une Brébis au maître du Tonnerre,

Las ! tout ce qui peuple la terre,

De tous les temps s'est ligué contre moi.

J'ai beaucoup à souffrir ; chacun me fait la guerre.

Le Dieu l'entendit,

Et lui dit :

Pauvre & petite créature,

Il est trop vrai, je conviens de mon tort ;

De tant d'être divers, en peuplant la Nature,

J'oubliai qu'un arrêt du sort

Soumettoit tout à la loi du plus fort,

Et toi seule n'as rien pour repousser l'offense.

De griffes, si tu veux, je vais armer tes pieds ;

Ta bouche ya t'offrir une belle défense.

D iv

Avec les animaux cruels & carnassiers

Je ne veux pas de ressemblance,

Dit la Brebis. — Aimes-tu mieux

Que sous tes dents un poison. — Ah ! grands Dieux !

On les hait trop, ces bêtes venimeuses,

— Eh bien, je vais parer ton front

De deux cornes majestueuses,

Et de ton cou les forces s'accroîtront.

— Non, mon père, non, non ; l'offre est trop dangereuse ;

Je deviendrais peut-être querelleuse.

— Mais ta raison est en défaut,

Répond Jupin, c'est une règle admise,

Si tu ne veux pas qu'on te nuise,

Il faut pouvoir nuire. — Il le faut,

Répond en pleurant la pauvrete ?

Laissez-moi donc comme vous m'avez faite,

A mes ennemis furieux

Je ne prétends plus me soustraire ;

Je subirai mon sort, & j'aime mieux

Souffrir bien du mal que d'en faire.

( Cet Article est de M. Imbert. )



## S P E C T A C L E S.

## ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a continué les représentations de *l'Embarras des Richesses*, avec une affluencé de monde soutenue, & des applaudissemens qui croissent à mesure qu'on exécute mieux & qu'on entend davantage la musique de cet Ouvrage.

Mlle Saint-Huberti joue le rôle de *Rozette* avec une intelligence, une sensibilité, une vérité d'expression, qui prouvent la souplesse & l'étendue de son talent, également propre à rendre tous les rôles & à chanter tous les genres de musique. Nous nous contenterons de lui observer que des mouvemens de corps & de tête, trop continus & trop multipliés, sont peu compatibles avec la grâce & la modestie qui doivent toujours caractériser une jeune Bergère naïve & sensible.

Mlle Audinot, qui a joué avec tant d'applaudissemens le rôle de *Colinette*, rend avec le même succès celui de la mère de Myrtil, quoique peu d'accord avec son âge. Son jeu est naturel & piquant; elle est toujours en Scène, & elle rend tout sans rien exagérer. Elle chante avec beaucoup de précision; sa voix a du mordant, & son chant est tou-

jours de bon goût. C'est un talent précieux pour le genre de la Comédie.

Le sieur Lainez a rendu le rôle de *Myrtil* avec beaucoup de chaleur, d'intelligence & de sensibilité; & il y a répandu en quelques endroits un degré d'intérêt dont le genre de l'Ouvrage ne paroïssoit pas susceptible.

Le rôle de *Chrysanthe* a été joué, aux deux premières représentations, par le sieur Larrivée, dont le talent est fort supérieur au succès qu'il y a obtenu. Il y a été remplacé par le sieur Chéron, dont le talent, comme Chanteur & comme Acteur, se perfectionne, & mérite de jour en jour de nouveaux applaudissemens. On ne sauroit trop en donner à la manière dont le sieur Lais chante le rôle de *Plutus*; sa voix étendue, égale, souple & sensible, conduite avec autant de goût que de savoir, exécute avec autant de facilité que de sûreté les passages les plus difficiles. On voit qu'il a fait de l'Art du chant une étude particulière; & il seroit bien à désirer que cet Art fût un peu moins négligé sur ce Théâtre, où les Sujets mêmes qui montrent les plus heureuses dispositions semblent abandonnés à leur propre goût, & auroient grand besoin d'être dirigés par de bons principes & de bons modèles.

Nous n'avons rien à dire de l'Orchestre, qui exécute la musique de cet Opéra, quoique difficile par les finesse & les intentions dont elle est pleine, avec une supériorité qui

fait honneur aux sujets qui le composent & à l'habile Artiste qui le dirige.

Les Ballets, de la composition du sieur Gardel, sont conçus avec intelligence, & offrent des idées neuves & des tableaux agréables. Dans le Divertissement des Jeux, au premier Acte, nous observerons seulement qu'il auroit pu se contenter de faire disputer aux Bergers le prix de l'arc, & supprimer celui du javelot. Il nous semble qu'il faut s'interdire dans les Ballets toute action dont l'imitation est nécessairement trop imparfaite pour produire un bon effet. Nous croyons encore que la musique étant inséparable de la danse, il ne faut y introduire que des actions dont tous les mouvemens soient marqués par un rythme & une mesure sensibles. La course des trois Bergères, celle du Berger & de la Bergère qui disputent les couronnes qu'ils viennent de remporter, offrent des tableaux charmans, dont l'idée fait honneur au sieur Gardel. Dans le Divertissement du second Acte, le Public a paru constamment désapprouver l'entrée des Guerriers, comme trop étrangère au fond du sujet. Le Compositeur l'a abrégée après la première représentation, & peut-être auroit-on désiré qu'il la supprimât en entier, si elle ne se trouvoit pas intimement liée avec le reste du Divertissement, où les Guerriers, ingénieusement groupés avec les Nymphes & les Amours, forment de jolis tableaux dont on regretteroit la perte.

Le Divertissement du troisieme Acte presente un Spectacle riche & imposant, où le Compositeur auroit pu se dispenser d'introduire l'Amérique, qui n'étoit guere connue au temps de Plutus.

Les entrées ont été exécutées par les principaux Sujets de la Danse, avec les talens & le succès auxquels on est accoutumé.

La Scène de l'action étant placée dans un hameau de l'ancienne Grèce, les Acteurs étoient d'abord vêtus à la manière Grecque, ou prétendue Grecque; il y avoit dans ces vêtemens des choses d'un effet peu agréable, & qui ont déplu à des personnes de goût; il étoit essentiel de changer ce costume; mais on y a substitué un costume moderne, qui forme une singulière disparate avec le sujet de la Pièce. Il est un peu étrange de voir, au milieu de Payfans François, apparôître Plutus avec sa Cout, & des Guerriers armés à la Grecque danser avec une troupe de Cupidons.

On a donné Samedi 7, par extraordinaire, une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, & l'on prépare une reprise d'*Atys*, avec des changemens, & du *Seigneur Bienfaisant*, avec un nouvel Acte.

N. B. Dans le dernier Mercure, article de l'Opéra, on a omis à l'impression une phrase entière. Page 36, ligne 22, après ces mots, nous ayions besoin de les rappeler, lisez: Il nous reste à parler de la musique de cet Opéra: on y trouve, &c.

## VARIÉTÉS.

## RÉPONSE à une Question sur la Danse de l'Opéra.

L'INCENDIE de l'Opéra a pu faire oublier la question insérée dans un Mercure de France, au sujet de la Danse de ce spectacle; c'est en vain que depuis son ouverture au petit théâtre des Menus, & ensuite à la porte S. Martin, je parcourus les Journaux, pour voir si quelque plume plus habile que la mienne répondroit à cette question; personne n'est entré en lice. Appuyé de mes connoissances sur la Danse théâtrale, que j'ai professée pendant dix ans, & sur la Danse de Ville, que je professe encore, je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur la question proposée.

*On demande si la Danse est réellement un art.* Je pense que cela n'auroit pas dû faire une question. De tous les Dictionnaires connus, anciens & modernes, à commencer par l'Encyclopédie, ce vaste dépôt des sciences & des arts, aucun ne laisse à douter que la Danse en soit un.

• Un art tient à des règles; ces règles, après plusieurs siècles, généralement adoptées & approuvées par une nation policée, font loi. On ne peut me nier que la Danse n'ait reçu en France, depuis près de deux siècles, une espèce d'accroissement, si l'on peut parler ainsi, que les Maîtres ont proposé. Si un art tient à des règles, si la Danse en a, la Danse est un art.

*Si c'est un art, on voudroit savoir jusqu'à quel point on peut en oublier les règles, & substituer des contorsions & de la charge à la régularité des pas*

*connus & approuvés.* A la Ville, la Danse est un art mécanique agréable, qui tient à des règles de convention universellement reçues. Ces règles ne souffrent que très-peu ou point d'altération; du moins tel est mon sentiment, que je me propose de développer dans un Ouvrage beaucoup plus étendu, déjà commencé, & qui manque vraiment à notre Littérature, en ce qui concerne les beaux arts. Au théâtre, la Danse est un art d'imitation, personne n'en doute; or, tout art d'imitation peut, ce me semble, quand la circonstance l'exige, s'affranchir des règles. La passion ne compasse rien; tous les moyens lui sont propres lorsqu'elle veut s'exprimer, de quelque manière qu'elle soit excitée. L'imitation de la Danse, des mœurs & des usages des peuples voisins ou éloignés, exclut aussi nécessairement les règles de la Danse nationale.

On a voulu peut-être, par les mots *contorsions*, charge, ramener la critique faite à l'occasion du Ballet Chinois que M. Noverre avoit mis dans l'Opéra de *Roland*, en 1778. Cet Artiste célèbre a répondu & agi dans cette circonstance, avec une noblesse & une déférence peu communes, comme on en peut juger par une Lettre qu'il fit mettre alors dans les Journaux, & dont on trouve la copie, page 57 de l'Almanach des théâtres 1779. Je suis loin de vouloir souffler le feu de la discorde; mais si j'eusse été à la place de M. Noverre, je sens que je n'aurois jamais pu me résoudre au changement qu'il a eu la complaisance de faire à ce Ballet, changement qui l'a rendu aussi disparate, que ce qui a été inséré dans un papier public, à cette occasion, étoit foible en comparaison de la Lettre de M. Noverre. *Si les Chinois dansent mal, disoit-on, ce n'est pas la peine de les imiter; le mauvais goût de Peking ne doit point être transporté à Paris.* Cette remarque seroit excellente, si les Maîtres à

danſer de cette Capitale vouloient faire danſer leurs Ecoſiers ſelon la manière des Chinois ; c'eſt alors qu'on pourroit avec juſtice recourir aux règles admirables de la Danſe françoïſe. Mais quand je vais à l'Opéra , à un ſpectacle quelconque , ou tout ce qu'on m'y préſente eſt imitation , c'eſt-là que je m'attends que le Chinois danſera comme les Chinois , l'Indien , comme les Indiens , le Japon , comme les Japonois. Si je vois le contraire , je dis qu'on me trompe , & j'aimerois autant , quand je vais à la Comédie , qu'on me préſentât Bajazet , Mahomet & Oroſmane habillés en Monarques françois , lorſque je compte voir des Emperours rurs.

Mais , me dira-t-on , les Dupré , les Blondi , les Balons , ont-ils jamais dénaturé la nobleſſe de leur Danſe , par des innovations étrangères aux règles de leur art ? ou bien l'entendoient-ils moins que nos Danſeurs d'aujourd'hui ? Peut-être que oui , répondrai-je à cette dernière queſtion , du moins dans l'uſage qu'on en doit faire ſur la ſcène lyrique ; & peut-être étoit-ce dégrader ce même art , que de l'aſſervir à des règles trop étroites , qui ſont autant d'entraves pour le génie , dans tous les arts poſſibles.

*Les farces ridicules qu'on ſe permet depuis quelque temps dans certains Ballets , ont fait naître des doutes qu'on ſeroit charmé de voir réſoudre. Sans qu'on puiſſe m'accuſer de chanter la palinodie , j'avouerai de bonne-foi que les farces , proprement dites , ne conviennent nullement à la majeſté du théâtre de l'Opéra ; & ceux qui les permettent , tombent dans un oubli impardonnable & juſtement condamné.*

Quant aux certains Ballets dans leſquels on prétend que ces farces exiſtent depuis quelque temps , de quels Ballets veut-on parler ? Ce n'eſt pas ſans

doute de celui des *Horaces*, par M. Noverre. On ne peut disconvenir que le genre de Danse qui convient au sujet ne se soutienne, dans tous les corps d'entrées, comme dans les pas particuliers, de même que dans ceux d'*Appelles & Campaspe*, & des *Petits riens*, ceux de *Ninette à la Cour*, de la *Chercheuse d'Esprit*, &c. par M. Gardel, digne émule de M. Noverre dans l'art des Ballets en action, ne sont pas moins dans le costume de la Danse qui leur convient. Le charmant Ballet de *Mirza*, Ballet d'imagination, par le même, est à l'instar du premier. La seule chose à laquelle on pourroit trouver à redire, c'est que dans certains corps d'entrée, on y a fait un peu d'usage de ce qu'on appelle le genre allemand. Ce genre, quoique bien loin de la *farce*, me paroît, à quelques égards, déplacé dans ces ballets, & plus encore sur le théâtre où on les exécute; genre qui a fait quelque tort à la Danse théâtrale, du moins en partie, & à la Danse de ville, dans toute la force du terme.

De tout ce que je viens de dire sur *les règles de la Danse*, il résulte, à mon avis, (sauf les exceptions communes à toutes) qu'elles doivent être invariables à la ville, où la Danse, comme je l'ai dit plus haut, est un art presque tout mécanique. Au théâtre, elles doivent être modifiées selon les différentes situations où le Compositeur de Ballets met les Danseurs dans l'action qu'il leur donne à peindre. Si l'on veut remettre, ces Danseurs, sous le masque, affublés d'une longue perruque noire, le corps passé dans des baleines, comme les mannequins de nos Marchandes de Modes; si l'on veut redonner à nos Ballets ces formes symétriques & toujours monotones qu'ils avoient du temps de nos Dupré, de nos Blondi, de nos Balons, &c. la Danse alors reprendra ses pas compassés; plus de

de variété dans les formes , plus de grâces dans les contours , plus de vivacité dans le coloris ; & Ton demandera ensuite pourquoi & à quelles fins on desireroit depuis long-temps une image fidelle de ces ballets si généralement & si justement applaudis chez les Romains , du temps d'Auguste ? Vouloit-on des *Batyte* , des *Pylade* , des *Hylas* ? nous en avons plus d'un, & depuis long-temps ; des *Empuse* ? l'amour de la gloire , ce mobile qui fait éclore les grands Hommes dans tous les genres , nous a fait passer sous les yeux , depuis vingt-cinq ou trente ans , plus d'un modèle distingué dans cet art , & il en existe. A leur suite , le génie du vrai Ballet a paru ; Noverre , l'homme que Lucien a voulu peindre dans son Dialogue sur la Danse , doté de presque toutes les qualités que cet Écrivain exige dans un Maître de Ballets , après avoir fait les délices de toutes les Cours & des principales Villes de l'Europe , après avoir donné à tout le Public de Paris assemblé , les chefs-d'œuvres les plus sublimes de son art. Si ce Public , souvent idolâtre des nouveautés les plus frivoles , daignoit à peine sourire à ces chefs-d'œuvres d'un art enchanteur , c'est avec raison qu'on pourroit répéter à ce même Public cette réponse que tout le monde connoît d'un Étranger demandant à voir Fontenelle , dont on ne pouvoit lui indiquer la demeure : *Allez, vous n'êtes pas digne d'un tel homme.*

Baron , ce Comédien fameux , admiré & digne de l'être , a dit quelque part , que *la passion en savoit plus que les règles.* Ce mot est applicable à tous les arts , & tous les arts ont leurs écarts permis : ces écarts ne préjudicient nullement aux règles ; je pense au contraire qu'ils les dirigent plus sûrement du côté de la vérité , centre unique où doivent aboutir tous les rayons lumineux qui éclairent les Artistes. Encore une fois , le génie ne

peut pas être assujéti : la règle & le compas peuvent mesurer les dimensions des astres, mais ils doivent céder au désordre des passions. Tout art d'imitation, qui, comme celui de la Danse théâtrale, est chargé de peindre ce désordre, exclut donc les règles à certains égards ; exclusion qui, j'en conviens, n'autorise point la *farce* & le *badinage* : ce genre, bas en lui-même, & peu fait pour un Public délicat, doit être relégué sur les tréteaux des Boulevards ou de la Foire : anathème contre celui qui osera en souiller le théâtre de l'Opéra !

( Par M. Papillon , Maître de Danse à Versailles. )

## A N E C D O T E S.

### I.

QUELQUES Lacédémoniens avoient été envoyés en qualité d'Ambassadeurs vers le Tyran Ligdas. Ils demandèrent audience, mais on différoit toujours de la leur accorder, sous différens prétextes. Après bien des délais, on leur dit enfin que Ligdas ne pouvoit leur donner audience, attendu que sa santé étoit un peu dérangée, & qu'il étoit très-foible : Dites-lui, répondirent les Ambassadeurs, que nous ne sommes pas venus pour lutter contre lui, mais seulement pour lui parler.

### II.

UN riche Athénien pria Aristippe de lui dire ce qu'il vouloit pour instruire son fils ; celui-ci lui demanda cinq cent drachmes.

« Comment, dit l'Athénien, j'achetterois  
 » un esclave de cet argent là. » — Achètes-  
 en un, lui répondit Aristippe, & tu en  
 auras deux.

## I I I.

ON disoit à Zénon que l'amour étoit  
 indigne d'un Philosophe. Si cela étoit vrai,  
 répondit Zénon, le sort des Belles seroit  
 bien à plaindre; elles ne seroient aimées  
 que des fots.

## I V.

~~Vers~~ le treizième siècle, un homme  
 refusoit de subir l'épreuve du fer chaud, &  
 disoit, pour autoriser son refus, qu'il n'étoit  
 pas un charlatan. Le Juge lui faisant quel-  
 que instance pour l'engager à se soumettre à  
 la loi; « Je prendrai volontiers le fer ar-  
 » dent, répondit il, pourvu que je le re-  
 » çoive de votre main. » Le Juge décida  
 qu'il ne falloit pas tenter Dieu.

## V.

DÉMÉTRIUS ayant remis au lendemain  
 la cause d'une femme, elle lui dit: Vous ne  
 devriez donc pas être Roi aujourd'hui.

## V I.

Pourquoi, demandoit-on à Charilaüs, les  
 femmes sont-elles voilées & les filles sans  
 voile? C'est, répondit-il, parce qu'il faut  
 que les filles trouvent un mari, & que les  
 femmes soient fidelles au leur.

UN Lacédémonien dit à un criminel, qui croyoit s'excuser en disant qu'il avoit fait son crime malgré lui ; Tu seras aussi puni malgré toi.

## ANNONCES ET NOTICES.

**H**ÉMISPHERE *Oriental & Occidental, ou grande Mappe-Monde en deux feuilles.* dressée pour l'usage particulier du Roi, d'après les Observations astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences ; par Guillaume Delisle, premier Géographe du Roi, & de la même Académie, nouvellement revue & augmentée des nouvelles Découvertes du Capitaine Cook, avec les Routes de ce célèbre Navigateur ; par Dezauche, successeur des sieurs Delisle & Philippe Buache, premiers Géographes du Roi. Prix, 2 livres 10 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers.

Cette Carte, estimable dès sa nouveauté, acquiert un nouvel intérêt par le travail de M. Dezauche.

*Antiquités d'Herculanum*, cinquième & sixième Cahiers. L'original de cet important Ouvrage étant un grand *in-folio*, & d'un prix considérable, le Public n'a pu qu'applaudir au projet de le réduire *in-4°.* & *in-8°.*, formats bien plus commodes, & qui rendent la Collection bien moins dispendieuse. On a fait entrer trois, quatre & même cinq sujets dans la même Planche. Chacun de ces deux Cahiers, composés de douze Planches, contenant vingt-six Tableaux, se vend 9 liv. *in-4°.*, & 6 liv.

*in-8°*. L'on souscrit pour cet Ouvrage, dont il paroît deux Cahiers tous les deux mois, en payant les deux derniers Numéros qui terminent le sixième Volume. A Paris, chez M. David, Graveur, rue des Noyers, n°. 17.

*Le grand Plan de Paris de cinq pieds en carré, dédié aux Habitans de cette Ville, nouvelle Edition, assujétie aux derniers changemens. Prix, en feuilles, 15 livres, collé sur toile & enluminé, avec gorge & rouleau dorés, 48 liv. & relié en un Vol. 18 div. Chez Desnos, rue S. Jacques. On y trouve actuellement la grande Mappemonde en quatre feuilles, dont chaque Hémisphère a six pieds de circonférence, où sont fidèlement tracés les derniers voyages & découvertes du célèbre Capitaine Cook. Prix, 4 liv. L'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique de pareille grandeur, même prix.*

Il délivre actuellement l'analyse de ses Almanachs, pour déterminer le choix de l'Acheteur.

*De l'amour de la Patrie, ou Essai sur une amitié patriotique, de son utilité, des moyens de l'inspirer, & des avantages qui en résulteront. Prix, 18 sols. A Paris, chez Pichard, quai & près les Théatins.*

Cet Essai, si louable par l'intention, sera sans doute moins heureux dans ses effets; c'est l'Ouvrage d'un bon Citoyen, qui croit trop à ce qu'il desiré, mais qui ne desiré que le bien.

*Essai sur la manière la plus avantageuse de construire les Machines hydrauliques, & en particulier les Moulins à bled, par M. Fabre, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, ancien Professeur de Mathématique & de Physique à l'Université d'Aix. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine, à l'entrée à droite, près du Pont-Neuf,*

Cet Ouvrage est recommandable par son objet d'utilité.

*Essai de Michel de Montaigne, avec son portrait.* 3 Vol. in-8°. Prix, 30 liv. brochés ; 3 Vol. in-4°, brochés, 60 liv. ; 3 Vol. in-4°. papier d'Hollande, 120 liv. A Paris, chez François Bastien, Libraire-Éditeur, rue du Petit-Lion-Saint-Germain.

Le même Libraire prépare, avec la même beauté Typographique, *la Sagesse de Charron, Rabelais, & les Œuvres de Plutarque*, Traduction d'Amiot.

*La Vie du Comte de Chabo, Lieutenant-Général des Armées du Roi, écrite sur ses Journaux & ses Correspondances Militaires.* A Londres ; & se trouve à Paris, chez Guillot, Libraire, rue de la Harpe. Prix, 1 liv. 10 sols broché. On en a fait tirer sur du grand papier fin. Prix, 3 liv.

Cette Vie est écrite avec la simplicité d'un Militaire qui ne veut intéresser que par les faits.

*Lettre de D. D. à M. de \*\*\* sur l'Histoire de France.* A Paris, chez Nyon le jeune, Libraire, au Pavillon des Quatre-Nations. Prix, 12 sols.

Cette Lettre, faite avec soin, prouve de bonnes vûes, & prévient en faveur de l'Ouvrage qu'elle annonce.

*Recherches sur la construction & la meilleure disposition des Diguës pour les rendre capables de résister aux efforts de la mer ; Ouvrage qui a remporté le Prix proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Caën pour l'année 1778 ; par M. Noël, Ingénieur-Géographe à Cherbourg.* A Caën, chez Manoury l'aîné, Libraire, rue S. Jean. A Paris, chez J. Er. Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint Germain. Prix, 3 livres, in-8°. Les circonstances & la disposition des esprits sont plus favorables qu'elles ne l'ont jamais été à la publication de cet Ouvrage utile.

*Carte générale de la Terre*, appliquée à l'Astronomie, pour l'étude de la Géographie terrestre & céleste, dressée par le sieur Flécheux, d'après les observations les plus récentes.

L'Auteur est connu du Public par son Planétaire ou Planisphère céleste, mobile, & par son Loxocosme, le tout suivant le système de Copernic. Il vient encore de donner au Public un quart de cercle, pour prendre hauteur du soleil dans les appartemens, y tracer la méridienne, régler les montres & pendules, &c. On trouve ces différens Ouvrages chez l'Auteur, rue du Sentier, près le Boulevard, à l'hôtel de Madame la Présidente de Meslay, & aux adresses ordinaires. Le prix pour la Province, en s'adressant directement à l'Auteur, est, pour chaque objet tout encaissé, savoir: la Carte générale de la terre, 3 liv. Le Planétaire ou Planisphère mobile, avec son livre, 24 liv. Le Loxocosme, avec son livre, 144 l. Et le quart de cercle, dans son étui & son livre, 30 liv.

*La Mécanique appliquée aux Arts, aux Manufactures, à l'Agriculture & à la Guerre*, 2 Vol. in-4<sup>o</sup>., ornés de cent trente-deux Planches, seconde & dernière Livraison.

Une maladie longue ayant privé M. Berthelot, Auteur de cet Ouvrage, de la satisfaction de remplir plus tôt ses engagements; pour donner à ses Souscripteurs une espèce de dédommagement, il a augmenté son Ouvrage de douze Planches, ce qui en porte le nombre à cent trente-deux, au lieu de cent vingt qu'il avoit promises.

Il a fait réimprimer sur grand papier l'Édition entière du premier Volume, qui se trouvoit d'un format trop petit pour les Planches, & dans laquelle il s'étoit glissé beaucoup d'erreurs. MM. les Souscripteurs qui auroient encore un Exemplaire de cette Édition fautive, pourroit en faire l'échange,

& retirer le second Volume moyennant 24 livres, faisant, avec les 48 livres du premier Volume, la somme de 72 livres, prix de la souscription.

L'Ouvrage se distribue à Paris, chez l'Auteur, rue de la Marche au Marais, maison de M. Massé, Menuisier; & chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Française, rue Christine.

Le sieur *Launoy*, Marchand de Modes, vient de perfectionner son rouge au premier degré. Il compose aussi le véritable blanc de Venise pour blanchir la peau, avec une pomnade qui, en ôtant le rouge, enlève aussi les taches & les boutons. Ces trois objets peuvent être employés sans aucune espèce de danger, n'étant composés que de choses qui peuvent entrer dans le corps humain sans inconvénient. Sa Manufacture & son Magasin général sont rue Jacob, Fauxbourg S. Germain, aux Armes de France, à Paris.

• Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

---

## T A B L E.

<i>ENFANTILLAGE</i> Philo-	<i>Description de la Machine</i>	
phique, 49	pour réduire les fractures des	
<i>Le Masque</i> , Anecdote Fran-	jambes, 73	
çoise, 50	Nécrologie, 74	
<i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 55	Acad. Royale de Musiq. 81	
<i>Collection des Moralistes an-</i>	<i>Réponse à une Question sur la</i>	
<i>ciens</i> , 56	<i>Danse de l'Opéra</i> , 85	
<i>Mémoire sur l'ancienne ville</i>	<i>Anecdotes</i> , 90	
<i>de Tauroentum</i> , 70	<i>Annonces &amp; Notices</i> , 92	

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 14 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Décembre 1781. GUIDL

---

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1782.

---

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

---

*L'OMBRE DE VER-VERT, pour servir  
de suite au Poème de Gresset.*

**V**ER-VERT, bourré de sucre & de prâlines,  
N'eut pas plutôt, chez les Vislandines,  
Rendu son âme & son dernier soupir,  
Qu'il descendît dans la nuit infernale.  
Il voltigeoit ainsi que le Zéphyr.

Il gazouilloit, caquetoit à loisir ;  
Car, cher Lecteur, sur la rive fatale,  
Que deviendroient Nonnes & Perroquers  
S'ils ne pouvoient défilier leurs caquets ?

Quoique Ver-Vert ne fut plus rien qu'une ombre,  
Dame Vénus, & son fils Cupidon,  
Qui chérissoient le Perroquet mignon,  
Firent si bien que, dans l'empire sombre,

N<sup>o</sup>. 51, 21 Décembre 1782. E

Il conserva ce plumage joli,  
 Dont sur la terre il étoit embelli,  
 Et qui, dit-on, tourna souvent la tête  
 A Mère Agnès, ainsi qu'aux jeunes Sœurs,  
 Qui, de l'oiseau méditant la conquête,  
 Lui prodiguoient biscuits, bonbons, liqueurs,  
 Fin chocolat & mille autres douceurs,  
 Car, notez bien que sur la terre entière,  
 Il paroitra plutôt feu sans lumière,  
 Femme sans langue & Moine sans cordons,  
 Qu'une Nonain sans sucre & sans bonbons.

CARON connut Ver-Vert à son plumage,  
 Il le voyoit planer sur le rivage.  
 Il l'entendoit siffler si joliment,  
 Rossignoler avec tant d'agrément,  
 Que, transporté par un si beau ramage,  
 Il fut long-temps dans ce ravissement.  
 Enfin, sorti de cette douce extase,  
 Parbleu, dit-il, que Jupiter m'écrase  
 Si je ne tiens ce petit fripon-là !  
 Son gosier fin vaut seul un Opéra.  
 L'esprit charmant que dans lui je remarque,  
 Pourra servir à notre noir Monarque.  
 Cà, poursuivit le Batelier du Styx,  
 Approchez-vous, bel oiseau, grand phénix,  
 Vous qui saviez, par vos façons brillantes,  
 Votre air aimable & vos caquets divers,  
 Flatter le cœur des Nones de Nevers ;

Et, transporté chez les Mères de Nantes,  
 Avez d'horreur fait dresser leur chignon  
 Pour avoir là juré comme un démon.  
 Malgré le flux de ces ombres effrayées,  
 Venez franchir ces ondes écumeuses.  
 Dans mon bateau venez, beau compagnon.  
 Depuis long-temps le Dieu de cet Empire,  
 Pour soulager sa peine & son martyre,  
 Grille de voir votre minois fripon.

SIRE Ver-Vert, rempli de gentillesse,  
 Par ce discours se sentit allécher.  
 Sur Mons Caron il alla se percher,  
 Battit de l'aile, & par mainte caresse,  
 Lui déploya sa joie & sa tendresse,  
 Puis, caquetant mieux que None au parloir,  
 Il lui conta les gaudés & vétilles  
 Que chaque Sœur debitoit dans l'ouvrage;  
 Comment alors, avec façons gentilles,  
 Il becquetoit l'ouvrage dans leur main,  
 Bouquet, tableau, chapelet, reliquaire;  
 Comment, semblable à l'abeille légère,  
 Qu'on voit voler de la rose au jasmin,  
 Il voltigeoit sur chacune Ouvrière,  
 Qu'il agaçoit avec un air malin.  
 Le Batelier, charmé de la manière  
 Dont raisonnoit le Perroquet leurron,  
 Dans son bateau l'emporta chez Pluton.

DU PERROQUET Pluton lorgnant la mine,  
Le reconnut pour le Seigneur Ver-Vert.  
Aimable oiseau, dit-il à cœur ouvert,  
Puisque la mort, qui jour & nuit chemine,  
D'un coup de faux vient de vous moissonner,  
Dans mon palais vous aurez votre gîte.  
A vos yeux fins, votre air, votre mérite,  
Je vois que None a l'art de façonner  
Et d'embellir le cœur d'un Néophite.  
A tous vos soins je vais m'abandonner.  
Écoutez-moi. J'ai cru prendre pour femme  
Un doux mouton, un ange, une sainte âme;  
Et, grâce au sort qui, tout Dieu que je suis,  
Me fait crever de douleurs & d'enuis,  
Je n'ai chez moi qu'un monstre, une diablesse,  
Qui sans pitié me tourmente sans cesse;  
Car, bel oiseau, les ménages divins  
Vont à peu-près comme ceux des humains.  
Des deux côtés ce n'est que brouillerie,  
Qu'emportement & que tracasserie.  
Je voudrois donc que par votre enjoûment,  
Votre air badin, votre minois charmant,  
Vous domptassiez le cœur de ma tygresse;  
Depuis long-temps elle a votre portrait.  
Elle vous aime; & rarement maîtresse  
Nargue un galant qui l'amuse & lui plaît.  
De mes beaux jours commencez donc l'aurore.  
En étouffant l'orgueil qui la dévore,

Procurez-moi ce calme, cette paix,  
 Ce charme doux que mon cœur n'eut jamais.  
 Ici Ver-Vert lui fit la révérence,  
 Et lui promit avec tant d'éloquence  
 De travailler à sa félicité,  
 Qu'il consola le Monarque attristé.

De chez Pluton le vieux Caron le mène  
 Dans un boudoir où reposoit la Reine.  
 Charmant Gresset, donne-moi ton pinceau.  
 Viens échauffer mon esprit & ma veine  
 Pour retracer dignement le tableau  
 Du vif plaisir que sentit Proserpine  
 En contemplant le minois de l'oiseau,  
 Son beau plumage & sa taille divine.  
 O juste ciel ! quoi ? c'est l'ami Ver-Vert !  
 S'écria-t'elle avec des pleurs de joie.  
 Eh quoi ? c'est lui que la Parque m'envoie !  
 C'est cet oiseau, ce Perroquet disert,  
 Qui dans Nevers faisoit tant les délices  
 De la Sœur Thècle & des jeunes Novices !  
 Viens, cher ami, seconder mes transports.  
 Amour ! Vénus ! Dieux ! foyez-moi propices.  
 Comme en bouillant le lait gaignoit les bords,  
 Le Batelier se retira sur l'heure.  
 Il fit très-bien, prudence a toujours soin  
 De laisser-là les Amours sans témoin.  
 Oui, poursuit-elle, oui, cher Ver-Vert, demeure.  
 Viens, mon mignon, viens goûter dans mes bras

D'un vrai plaisir les chatouillans appas.  
 J'ai mille fois embrassé ton image;  
 Mais, quelque doux qu'ait été cet attrait,  
 L'original éclipse le portrait.  
 Disant ces mots, Proserpine peu sage,  
 Sur son minois fit voler maint baiser,  
 Dont le pauvre se sentit embrâser.  
 Il prend l'essor, voltige, caracolle  
 Sur ses genoux, & de-là sur son sein,  
 Siffle, gazouille avec un air badin,  
 Si bien enfin que la Dame en fut folle.

Dès que Ver-Vert fut sûr d'être adoré,  
 Il maîtrisa Proserpine à son gré.  
 Il la mena de si bonnes manières,  
 Qu'il lui tailla, comme on dit, des croupières.  
 Lorsqu'il voyoit que, d'un esprit aigri,  
 Elle vouloit quezeller son mari,  
 Dessus son nez il appliquoit sa griffe;  
 Et, lui donnant coups de dents & de bec,  
 Mettoit bientôt son insolence à sec.

Ce trait, Lecteur, n'est du tout apocryphe:  
 Je l'ai tiré de deux Livres Normands,  
 Que j'achetai dans la halle du Mans.  
 En vain la Dame, à crier toujours prête,  
 Vouloit parfois lever encor la crête,  
 Dès que Ver-Vert, les yeux tout rencognés,  
 Lui répétoit: GARE, GARE LE NEZ,  
 On la voyoit devenir aussi douce

Que des brebis qui paissent sur la mousse,  
 Puis notre oiseau, content de sa façon,  
 L'alloit baiser ; & c'étoit bien raison.  
 Un doux baiser est fine récompense,  
 Il le devoit. Honni qui mal y pense.  
 Bref, Proserpine, en changeant son humeur,  
 De son époux fit enfin le bonheur.  
 De Dom Ver-Vert, pour célébrer la gloire,  
 Pluton voulut que cet exploit fameux,  
 En lettres d'or fut gravé dans l'Histoire,  
 Et fut transmis, du manoir ténébreux,  
 Aux saints Couvens des Nones de la Loire.  
 On dit tout bas que ce fait merveilleux,  
 Qu'a mis en vers un Champenois joyeux,  
 Chatouilla plus le cœur de ces Vestales  
 AN ! que le Ciel, sans doute, auroit bien fait  
 De régaler d'un pareil Perroquet  
 Chaque mari dont l'insolente femme  
 Va, poings levés, lui chanter pouille & games  
 Qu'on auroit vû de toupets mal peignés,  
 De nez meurtris, de fronts égraignés !  
 Mais en revanche, au sein de leurs ménages,  
 On auroit vû toutes les femmes sages.  
 C'est un prodige attendu dès-long-temps.  
 Quand viendra-t'il ? quand merles seront blâmes.

*DES Nations sauvages avant l'établissement de la Propriété.*

**D'**UNE extrémité de l'Amérique à l'autre, du Kamschatka aux rives de l'Oby, de la mer du Nord jusqu'aux confins de la Chine, de l'Inde & de la Perse; de la mer Caspienne jusqu'à la mer Rouge, à très-peu d'exceptions près; dans tout l'intérieur & sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, le Voyageur & le Philosophe apperçoivent une multitude de Nations que nous appelons *Sauvages ou Barbares*. Dans cette portion du Globe assez étendue pour renfermer presque toutes les variétés de climat, de terrain & de position, la nature humaine, que toutes ces causes modifient si puissamment, doit présenter aussi un tableau complet de toutes les variétés qu'elle reçoit des différentes distances du Soleil, des manières différentes de vivre & de se nourrir. Quelle multitude de faits intéressans pour l'Historien de l'homme! Quel spectacle pour le Philosophe! Toute recherche cependant sur ce sujet seroit prématurée, avant de s'être fait une idée générale de notre espèce dans la vie sauvage, avant d'avoir distingué l'ignorance, de la stupidité, & le défaut des Arts du défaut du génie qui les crée. C'est pour avoir confondu ces choses, que l'homme sauvage est si peu connu, & l'homme social si vain.

Parmi les Nations qui occupent les parties incultes de la terre, quelques-unes cherchent leur subsistance dans la chasse, d'autres dans la pêche, d'autres dans

les productions naturelles du sol. Tous ces Peuples connoissent peu la propriété, & ne montrent même que rarement quelques traces de subordination & de police. Il en est d'autres qui, possédant des troupeaux qui leur rendent les pâturages nécessaires, savent déjà ce que c'est que d'être riche & d'être pauvre, qui connoissent les relations du patron & du client, du maître & du serviteur, qui ont souffert qu'on les classât dans l'estime publique suivant les degrés de leur richesse. Ces distinctions doivent produire une différence essentielle de caractère, & nous autorisent à séparer en deux classes les Peuples sans loix & sans gouvernement, dont nous allons considérer l'histoire; l'une de *Sauvages*, qui ne connoissent point encore la propriété; l'autre de *Barbares*, qui en font l'objet principal de leurs soins & de leurs desirs, quoiqu'ils ne sachent encore ni l'établir ni la défendre par les loix.

Il est évident que la propriété ne s'établit que lorsque la Société a déjà fait beaucoup de progrès; elle exige, parmi plusieurs autres connoissances que les siècles seuls peuvent donner, une méthode exacte pour définir la possession. La possession exclusive est le premier degré de la propriété. C'est de l'expérience d'une possession de ce genre que le desir de la propriété peut naître. L'industrie qui l'acquiert & qui la perfectionne, exige l'habitude d'agir dans la vûe d'un avenir éloigné, & de surmonter cette disposition naturelle qui porte toujours le Sauvage au repos ou à la jouissance; mais cette habitude seule est un caractère qui annonce que ces Nations ont déjà fait beaucoup de pas dans les Arts & dans l'Industrie. Le vrai Sauvage ne connoît que le présent, & celui pour qui l'avenir commence à exister, est déjà très-loin du premier état de la nature humaine.

Dans les Tribus qui vivent de la chasse & de la

pêche, les armes, les fourrures, la flèche & le harpeçon sont les seuls biens, l'unique propriété. La nourriture du lendemain court encore dans les forêts ou nage encore au fond des lacs & des mers; elle ne peut être leur propriété avant qu'ils s'en soient saisis; & même alors, comme toute la Tribu a contribué à la saisir, elle est à toute la Tribu; elle est partagée & dévorée à l'instant, ou va enrichir le magasin public.

Dans les pays où les Nations sauvages, comme dans la plus grande partie de l'Amérique, mêlent à la pratique de la chasse quelque espèce d'agriculture, ces Nations suivent à l'égard de la disposition du sol & des fruits que produit la terre les mêmes procédés que dans la disposition de la chasse & le partage de la proie. Comme les hommes chassent ensemble, les femmes labourent également ensemble. Dès que la récolte arrive, tout le monde s'assemble & jouit. Le champ dans lequel ils sèment, ainsi que le district dans lequel ils chassent, est considéré par la Nation comme une propriété, mais cette propriété demeure indivise. On va en troupe préparer le sol, planter & cueillir les fruits de la récolte. Ce qu'on achète même des Étrangers avec lesquels on trafique, on le porte, on le dépose au dépôt public, & il se partage ensuite, à des temps marqués, entre les différentes familles, proportionnellement aux divers besoins de chacune.

Comme la flèche & le carquois appartiennent à l'individu, la cabane & les meubles appartiennent à la famille; & comme les soins de la maison sont dévolus à la femme, la propriété de la maison lui est également dévolue. Les enfans sont à la mère; la ligne paternelle ne marque que très-peu dans la liste des parens. Avant d'être mariés, les mâles vivent dans la cabane où ils sont nés; mais dès qu'ils ont pris une femme, ils vont vivre avec elle dans

la cabane. La mère de famille regarde le Chasseur & le Guerrier comme une partie de ses richesses; elle les réserve pour les périls & les occasions critiques; & dans les intervalles des guerres, des chasses publiques & des assemblées, elle les soigne, e le les berce, pour ainsi dire, & toute leur vie n'est alors qu'un long sommeil ou une suite d'amusemens.

Tant qu'un des sexes garde, pour son apanage, pour son caractère distinctif le courage dans les dangers, l'habileté dans la politique & l'industrie dans les guerres, cette espèce de propriété que possède l'autre sexe, lui est plutôt laissée comme une sujétion, qu'accordée comme un privilège; elle marque dans les femmes une infériorité, & non pas un ascendant, comme le prétendent certains Écrivains. La propriété n'est en effet pour un Guerrier qu'une chaîne d'embaras & de soins qu'il ne peut porter par choix. Par-tout ailleurs que dans le champ de l'honneur, ils ne voient qu'esclavage & peines. Le sexe à qui la propriété est imposée, est dans le fait soumis à l'autre; les femmes sont dans le vrai les Ilotes de l'Amérique. Mais si ce partage de fonctions de la vie entre les deux sexes, en entretenant dans l'homme le mépris des arts & des travaux mécaniques, diffère de quelques siècles seulement l'établissement de l'esclavage, & si l'espèce de servitude où la femme est soumise est adoucie par les affections naturelles du cœur, ne devons-nous pas en cela, comme en beaucoup d'autres choses, préférer les premières inspirations de la Nature à tous les systèmes d'une politique raffinée?

Tant que la propriété reste dans l'état où nous venons de la décrire, on conçoit aisément ce que rapportent plusieurs Voyageurs, que, parmi les Sauvages, on ne connoit aucune distinction de rang & de condition.

Il n'y a de subordination, parmi eux, que celle qui naît de la diversité des fonctions; & dans le partage qu'on en fait, on ne considère que les avantages des talens, de l'âge & de l'expérience. Les qualités personnelles n'y prennent de l'ascendant que dans le moment précis où elles sont nécessaires; mais la crise une fois passée, elles n'en gardent absolument rien; elles ne retiennent ni pouvoir ni prérogative. Un Guerrier qui a conduit la jeunesse de son canton au combat ou à la chasse, de retour chez lui rentre dans la foule au niveau de ses compagnons; quand il n'y a plus d'autre affaire que celle de dormir & de manger, de quelle prééminence pourroit-il jouir? Il ne mange pas, il ne dort pas mieux qu'un autre.

Là où le pouvoir ne donne aucun avantage, ceux qui pourroient l'exercer en craignent les soins & les inquiétudes, & les autres frémissent de l'idée seule d'une soumission continuelle. J'aime, fait dire Montesquieu à Sylla, à remporter des victoires, à fonder & à détruire des États; mais pour ces minces détails de gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages, mon âme ne sauroit s'en occuper. Le Sauvage puise dans l'ignorance des avantages du pouvoir & de la fortune, ce mépris des grandeurs & des titres que Sylla devoit à la fierté & à l'élévation de son âme.

Le tableau que nous venons de tracer, convient plus ou moins aux différentes Nations, suivant les différens progrès qu'elles ont faits dans l'établissement de la propriété. Parmi les Caraïbes & les autres habitans des climats chauds de l'Amérique, la dignité de Chef est héréditaire ou élective; elle est à vie. L'inégale distribution de la propriété y établit une subordination bien sensible; mais parmi les Iroquois & les autres Nations des Zônes tempérées, les mots de magistrat ou de sujet,

de noble ou de roturier, sont aussi peu connus que les noms de riche & de pauvre. Les vieillards y commandent, & dirigent toutes les opérations politiques de leur Tribu, non qu'on leur ait confié aucun pouvoir, mais par l'autorité naturelle de la vieillesse. Le commandement militaire est toujours accordé à la supériorité de la valeur & de la force. On n'y reconnoît l'Homme d'État qu'à l'attention avec laquelle sa Tribu, rangée autour de lui, écoute ses conseils; le Général d'armée, qu'à la confiance avec laquelle toute la jeunesse le suit au champ de bataille; & si l'on vouloit voir quelque espèce de gouvernement politique dans l'accord de leurs volontés & dans le concert de leurs mouvemens, il n'est au moins dans nos langues aucun terme qui pût rendre cette espèce de gouvernement. Le pouvoir n'y est autre chose que l'ascendant naturel du talent; & si la communauté agit quelquefois avec une apparence d'ordre & de méthode, c'est que toutes les volontés particulières, réunies alors dans un seul intérêt, ne forment plus en ce moment qu'une seule volonté.

Dans cette heureuse quoique informe administration, nous pouvons trouver les élémens d'un Sénat, d'un pouvoir exécutif & d'une assemblée populaire; institutions par lesquelles les noms des anciens Législateurs ont été si célèbres. A Athènes & à Rome, le Sénat, ainsi que l'atteste l'étymologie du mot, fut d'abord composé de vieillards. A Rome, les Généraux faisoient leurs levées comme la font en Amérique les conducteurs militaires. Les Citoyens Romains se rangeoient volontairement sous les drapeaux déployés pour la guerre comme les jeunes Américains. Les plans de Gouvernement que la Nature suggéroit aux Américains dans leurs forêts, elle les avoit déjà dictés auparavant aux Romains & aux Grecs, sur les rives de l'Eurotas & du Tibre; &

Lycurgue & Romulus apprirent à former leurs corps politiques du même maître qui apprend à toutes les Nations à unir leurs talens & à combiner leurs forces.

Parmi les Nations de l'Amérique septentrionale chaque individu est indépendant, mais il est attaché à quelque famille par ses habitudes & par ses affections.

Ces familles, comme autant de Tribus séparées, ne sont soumises à aucune surveillance étrangère. Tout ce qui se passe entre leurs membres, le meurtre même & l'assassinat, ne regarde qu'elles, & ne peut être puni par aucune autre autorité. Ces familles sont en même-temps les parties d'un canton, les membres d'une association plus étendue.

Les femmes de plusieurs cantons s'assemblent pour planter leur maïs, les vieillards pour tenir conseil, les chasseurs pour battre les forêts, & les guerriers pour s'exercer dans le champ. Quelquefois plusieurs de ces cantons se réunissent pour tenir un conseil national, & exécuter de concert une entreprise importante. Lorsque les Européens commencèrent à s'établir dans l'Amérique, six de ces Nations avoient fait entre-elles une ligue; elles avoient leurs Amphyctions ou leurs États-Généraux; & par la solidité de leur union, par la sagesse de leurs conseils, elles avoient acquis un ascendant marqué depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à celui du Mississipi.

Leur politique paroissoit avoir saisi, avoir pénétré l'intérêt commun de la confédération générale, aussi-bien que l'intérêt privé de chaque association particulière; elles étudioient une balance de pouvoir. L'Homme d'État d'un canton surveilloit les desseins & les procédés d'un autre; & quand il s'apercevoit qu'un des côtés de la balance usurpoit un peu trop de poids, en jetant sa tribu de l'autre côté,

il rétablissoit l'équilibre. Comme les Nations de l'Europe, elles avoient leurs traités & leurs alliances, qu'elles rompoient ou maintenoient suivant la diversité des raisons d'État ; elles vivoient en paix tant que la paix leur étoit utile & nécessaire, & ensuite au moindre choc de leurs intérêts, vu moiadre mouvement de jalousie, elles se levoient toutes pour la guerre.

Ainsi, avec un gouvernement sans forme déterminée, avec une union dont on n'apperçoit point les nœuds rassemblés par les inspirations de l'instinct plutôt que par les vûes de la raison, ces Nations sauvages se conduisoient avec autant de concert & de force que les Nations civilisées. Les Étrangers, sans pouvoir découvrir quel est le Magistrat & comment le Sénat est composé, trouvent toujours des conseils qui délibèrent & des armées qui se battent. La police n'y est nulle part, & la justice y est par-tout ; & l'absence des vices y est la meilleure sûreté contre les crimes.

Sans doute il y a quelquefois des désordres parmi eux, sur-tout lorsque l'usage immodéré des liqueurs, qu'ils aiment à l'excès, enflamme leurs passions & les fait sortir de leur indolence & de leur douceur ordinaire : alors leurs querelles sont des combats, & leurs festins se terminent souvent par des meurtres. Lorsque quelqu'un a été tué, rarement celui qui a commis le crime est obligé d'en rendre compte à sa Tribu ; c'est une affaire qu'il a à soutenir contre la famille, les amis ou même les compatriotes de la victime. Il n'est jugé & puni par les siens que dans les cas rares où le crime est de nature à alarmer la Société entière. Si les familles, les Tribus & les cantons craignent d'être troublés par la suite de ces vengeances particulières, elles s'entremettent & tâchent, par des présents proportionnés à l'offense,

de satisfaire au ressentiment, & de détourner la vengeance; presque jamais le meurtrier n'échappe à la peine s'il demeure aux lieux où il a commis le crime. Le Sauvage qui ne fait pas étouffer son ressentiment sait le déguiser avec beaucoup d'adresse; & c'est souvent après plusieurs années, lorsqu'il se croit le plus en sûreté, que le meurtrier voit tomber sur lui la vengeance.

Ces considérations les rendent prudents & circonspects; elles les mettent en garde contre leurs passions; elles leur donnent dans toutes leurs manières un air phlegmatique & composé, plus remarquable que la politesse des Nations civilisées; cependant ils n'en sont pas pour cela moins affectueux dans leur commerce; leur conversation même est pleine d'égards & d'attentions plus aimables, dit Charlevoix, que le ton de nos sociétés polies.

Cet Écrivain a observé que les Nations parmi lesquelles il a voyagé dans l'Amérique septentrionale, ne mettent pas au rang des devoirs les actes de bienfaisance & de générosité; les Sauvages sont bienfaisans- & généreux, mais par affection uniquement. Lorsqu'ils ont fait un plaisir, ils ont satisfait un besoin. L'affaire est finie; & personne n'y pense plus. Un service reçu peut être ou ne pas être l'occasion d'une liaison intime; cela dépend non du bienfait, mais de quelques circonstances du moment; & le bienfait est bientôt oublié s'il n'a pas fait naître le sentiment tendre de l'amitié; car la reconnaissance n'est pas pour eux un devoir qui oblige l'un à quelque retour, ou autorise l'autre à quelque reproche. Le sentiment avec lequel ces Peuples donnent & reçoivent les présens, est le même que celui que Tacite avoit surpris parmi les anciens Germains; ils les aiment beaucoup, mais il s'en font un plaisir, & jamais une obligation, &

de tribu à tribu même, les présens ne sont d'aucune conséquence, à moins qu'ils n'aient servi à sceller quelque alliance ou quelque traité.

Une de leurs maximes favorites, c'est qu'un homme ne doit rien naturellement à un autre homme, & ne doit souffrir par conséquent ni une inégalité qui lui seroit injurieuse, ni des charges qui le gêneroient dans ses besoins; c'est de ce principe si cruel & si infocial en apparence, qu'ils ont fait sortir toutes les règles de la justice, & ils les suivent avec une bonne foi & une fermeté que la civilisation ne donne point aux Peuples les plus éclairés. C'est précisément parce que la bienfaisance & l'amitié ne sont parmi eux ni des loix ni des devoirs, qu'elles deviennent des sentimens tendres & passionnés dès qu'elles pénètrent dans le cœur; mais nous qui nous vantons de notre morale, quelle étrange contradiction nous avons mise entre nos principes & nos procédés! Le cœur, disons-nous, doit être libre & indépendant dans toutes ses affections, & cependant nous regardons l'amitié comme une obligation, & tout ce qu'elle peut donner nous l'attendons comme un devoir rigoureux; nous exigeons le retour de la reconnoissance comme le paiement d'une dette. Avant d'être généreux & bienfaisans, nous calculons ce que nous rapportera la reconnoissance, & nous avons porté l'esprit de trafic & l'avidité de l'intérêt jusques dans le commerce des affections du cœur: aussi les âmes fières & délicates ont-elles appris à redouter les bienfaits presque autant que les chaînes de la servitude, au lieu que le Sauvage ne craint rien d'un présent, & le reçoit toujours sans inquiétude & sans réflexion.

L'amour de l'égalité & l'amour de la justice n'étoient que le même sentiment dans l'origine; & quoique les constitutions sociales aient établi

entre les Citoyens des inégalités de rangs & de privilèges que la justice même ordonne de respecter, cependant celui qui a oublié l'égalité originelle de tous les hommes, dégénère bientôt en esclave ou en tyran. Si un pareil homme commande jamais, il ne faut pas espérer, qu'il respecte les droits de ses semblables. C'est ce principe d'égalité primitive qui élève l'âme par le sentiment de son indépendance, la rend indifférente à tout ce qu'on peut recevoir des hommes, lui fait respecter leurs droits, & l'ouvre toute entière aux affections nobles & généreuses; c'est lui qui répand sur le front sauvage de l'Américain cette expression de candeur & de bonté qui adoucit ce qu'il y a de farouche dans ses traits & dans sa conduite, & encourage l'Étranger à l'aborder avec confiance sans la garantie même des Loix & du Gouvernement.

Chez ces Peuples, c'est aux talens & au courage que la considération s'attache, elle ne suit pas, comme parmi nous, le char brillant de la fortune & les pompes frivoles du luxe. Les talens dont ils font cas, ce sont les talens dont ils ont besoin, c'est la parfaite intelligence du pays, c'est l'art de ruser à la guerre. Voilà les qualités sur lesquelles, parmi les Caraïbes, on fait subir des épreuves à quiconque aspire à la place de conducteur militaire. On l'envoie d'abord avec une escorte à travers des forêts immenses jusqu'aux portes de l'ennemi; on lui désigne sur la frontière un buisson ou une fontaine, il faut qu'il les reconnoisse, qu'il y plante un poteau, & que seul ensuite il revienne dans son pays à travers les mêmes chemins.

C'est ainsi que par des observations subtiles, dont les Voyageurs accoutumés à marcher à l'aide des grandes routes seroient bien incapables, ils peuvent suivre les traces d'un animal ou les pas d'un homme à travers des forêts de cent lieues. Ces

mêmes hommes savent gouverner des canots fragiles sur les torrens & les cataractes avec l'adresse des pilotes les plus habiles. S'ils traitent avec un Étranger, leurs regards pénétrans vont jusqu'au fond de son âme lire sa pensée la plus secrète, surprendre sa véritable intention; & eux, s'ils ont besoin de tromper à leur tour, ils savent se couvrir d'artifice qu'on dévoile bien rarement. Ces mêmes hommes enfin lorsqu'ils haranguent dans leurs conseils, y déploient l'élocution la plus figurée, la plus énergique, & savent conduire leur négociation avec le discernement le plus fin & le plus profond de leurs intérêts politiques.

Mais sûrs de trouver dans chaque occasion particulière les moyens de traiter leurs intérêts avec cette supériorité, ils ne se font point une science de leur politique, & ne travaillent point à soumettre à des principes généraux les règles de leur conduite & de leurs artifices; ils semblent incapables de porter leur attention sur des objets un peu éloignés, si on en excepte au moins les expériences qu'ils ont faites dans la chasse & dans la guerre. Chez eux la prévoyance ne s'étend pas d'une saison à l'autre; ils consomment en été tous les fruits de l'été, & lorsque l'hiver arrive, ils s'élancent dans des forêts couvertes de neiges pour y chercher leur proie. S'ils se trompent dans leurs espérances, un moment après ils tomberont dans la même erreur. L'expérience ne leur apprend presque rien, & ne les engage point à établir de ces maximes qui sont pour nous les guides de la vie. Parmi nous les intervalles de repos que les passions nous laissent sont des momens où la réflexion, la honte, la pitié & le remords nous disposent à la sagesse & aux vertus. Le Sauvage presque stupide dans ces momens de calme, ne se repent jamais d'aucunes de ses violences, & il ne se croit jamais responsable, lorsqu'il est tranquille & de

lang-froid, des actions qu'il a pu commettre dans la colère ou dans l'ivresse.

*La suite au Mercure prochain.*

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est l'*Amour*; celui du Logogryphe est *Virgule*, où se trouvent *Ré*, (*île*) *rue*, *gril*, *glu*, *livre*.

### É N I G M E.

Sous les différens sens où l'on peut me comprendre,  
 Je suis vaste ou petit, très-sage ou sans raison;  
 Sans corps, lourd & léger; sans âme, dur & tendre;  
 Et souvent je ne suis qu'une convention.  
 Ou très-bas ou très-haut, mais souvent l'un & l'autre.  
 Faisant peur aux enfans, je fais les détromper;  
 Et si par fois aussi je fais le bon apôtre  
 En me défigurant, c'est pour mieux t'attrapper.  
 Naturel ou paré, je suis toujours aimable,  
 Et cependant mon nom est un des noms du diable.

*(Par un Anglois.)*



## LOGOGYPHE.

**J**E suis un être assez plaisant ,  
Même en dépit de la satire ,  
Et , n'en déplaise à maint pédant ,  
Qui m'a connu , revient pour rire.  
Quoique blasé sur ma figure ,  
Lecteur , crois-moi , prends ton crayon ,  
Douze pieds forment ma mesure ,  
Et deux mots ma division.  
En veux-tu savoir davantage ?  
J'offrirai d'abord à tes yeux  
Uns Cité qui , d'âge en âge ,  
Aura toujours un nom fameux ;  
Puis vient un père de l'Église ;  
Ensuite une partie du pain ;  
L'endroit où finit la Tamise ;  
Ce qui des vers est à la fin.  
Ce premier mot est assez riche ,  
Le second porte un adjectif ;  
Sans vouloir te faire une niche ,  
Il faut trouver un négatif.  
Ce n'est pas tout , sans te déplaire ,  
Vois comment on peut , sans bateau ,  
Traverser le Rhône ou l'Isère ,  
Sans pourtant se mettre dans l'eau.  
**Devine après dans la Littérature ,**

Ce qui fait tant briller nos jeunes beaux-esprits ;  
 Quel est aussi ce morceau de ferrure  
 Auquel d'ordinaire on attache les lits.  
 Cher Lecteur , avec indulgence  
 Daigne recevoir ce détail ;  
 Et pour signal de ta reconnoissance ,  
 Viens , avec tes amis , applaudir mon travail .

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*DE la Passion de l'Amour , de ses causes ,  
 & des remèdes qu'il y faut apporter , en  
 la considérant comme maladie , par M. F. ,  
 Médecin Anglois. A Paris , chez Pichard ,  
 Quai & près des Théatins ; petit in-12.*

**P**RESQUE tous les Poètes ont dit beaucoup  
 de bien & beaucoup de mal de l'Amour ;  
 les Moralistes se sont contentés d'en dire  
 du mal. Qu'en est-il résulté ? De bons ou de  
 méchans vers d'une part , & de la morale  
 inutile de l'autre. L'Auteur de l'Ouvrage que  
 nous annonçons , n'ayant presque trouvé  
 que des Philosophes & des Poètes parmi les  
 Censeurs & les Panégyristes de l'Amour , a  
 pris un sentier moins battu ; il a voulu trai-  
 ter ce sujet en Physicien , en Médecin même ;  
 & il s'est proposé de considérer l'Amour  
*comme maladie.* Ce titre est piquant , quoi-

qu'un peu triste. Notre Docteur Anglois n'a pourtant rien de farouche, ni dans ses idées, ni dans son style; il paroît même disposé à devenir, dans ce genre-là, aussi malade que ses malades mêmes. Nous prions donc les Dames de n'être pas effrayées de son titre. Si M. F. leur fait envisager l'Amour comme une maladie, il prétend leur indiquer aussi le moyen de la guérir; & il leur restera toujours, après avoir pesé ses raisons, la liberté d'opter entre le mal & le remède.

L'Auteur combat d'abord l'opinion de ceux qui croient que la ressemblance enfante l'amour ou l'amitié. Nous croyons comme lui que cette règle offre de si nombreuses exceptions, qu'elle cesse d'être une règle; mais n'a-t'il pas un peu confondu le physique & le moral, lorsqu'il a dit qu'un homme laid ressemblant plus à une laide femme, devrait, dans le système qu'il combat, aimer davantage la laide? Ceux qu'il réfute n'ont-ils pas voulu parler d'une ressemblance morale, & non d'une ressemblance physique? Il est bien clair qu'on n'a pas voulu dire qu'un homme chauve doive nécessairement devenir amoureux d'une femme sans cheveux; un borgne, d'une femme qui n'a qu'un œil. Une assertion aussi ridicule ne mériteroit pas les frais d'une réponse.

Pour achever de réfuter la sympathie de la ressemblance, soit en amour, soit en amitié, notre Auteur cite l'exemple de plu-

siieurs personnes célèbres qui se sont singulièrement attachées à des animaux. Il nous rappelle à cette occasion ce qu'on lit dans Homère, & ce qu'on ne peut répéter sans une espèce de chagrin, que la tendre & fidelle Andromaque, à qui Racine fait prononcer tant de beaux vers; cette veuve désolée, qui dit à son amie :

Ma flamme pour Hector fut jadis allumée ;  
Avec lui dans sa tombe elle s'est enfermée.

Que cette chaste épouse enfin aimoit plus les chevaux de son mari que son mari même.

Il ne faut pas, selon notre Auteur, chercher la cause de l'Amour dans les différens tempéramens, le bilieux, le sanguin, &c.; c'est au cerveau que l'Amour lance son premier trait; ce qui changeroit un peu notre mythologie poétique. Les fibres du cerveau, selon leur conformation particulière, reçoivent plus ou moins l'impression de l'Amour, qui se transmet ensuite au cœur par la correspondance des nerfs. La force ou la foiblesse de cette passion dépend donc de la diverse organisation du cerveau, & non de la différence des tempéramens. « Il y a, dit » l'Auteur, des gens d'un caractère si tendre » & si doux, qu'ils conçoivent de l'Amour » pour toutes les personnes qu'ils fréquen- » tent; d'autres, au contraire, sont d'un » caractère si dur & si sec, que le mérite le » plus distingué ne sauroit faire aucune im-  
pression

» pression sur eux. Je n'approuve point les  
 » premiers, mais je déteste les seconds. Les  
 » premiers sont des génies doux, indul-  
 » gens, bénins, irrésolus, mais pleins de  
 » bonté; les seconds, des génies féroces,  
 » méchants, mutins, sauvages, à qui tout  
 » déplaît, & qui n'aiment qu'eux-mêmes.  
 » Les premiers manquent de prudence, les  
 » seconds de raison, n'y ayant, comme dit  
 » Barclay, que des génies tout-à fait bar-  
 » bares qui soient insensibles aux charmes  
 » de l'Amour. »

Ce qu'on vient de lire prouve que la mo-  
 rale de l'Auteur n'est point sauvage. C'est  
 dans le même esprit qu'il pose & qu'il ré-  
 soudre la question si l'on doit faire cas de ceux  
 que cette passion domine. Il combat le sen-  
 timent de Bacon, qui regarde l'Amour com-  
 me une passion basse & étrangère aux grandes  
 âmes, par l'exemple d'Alcibiade & de Dé-  
 métrius le conquérant. Il cite avec plus de  
 complaisance encore Henri IV, toujours  
 vaillant, toujours actif, toujours vainqueur  
 & toujours amoureux. Il le représente avec  
 les mêmes foiblesses que la Fable reproche  
 à Alcide, sans perdre les qualités du Héros.  
 Il rapporte à ce propos que ce grand Roi se  
 déguisa une fois en Payfan, prit une botte  
 de paille sur son dos, & s'introduisit ainsi  
 chez la belle Gabrielle. Mais en avouant que  
 l'Amour n'exclut point le courage, notre  
 Auteur ne dissimule pas qu'il lui fait faire  
 bien des fautes. Il cite en preuve le même

Henri, qui, après la bataille de Coutras, au lieu de poursuivre l'ennemi, suivant le conseil du Prince de Conde, aima mieux s'en aller en Gascogne voir la Comtesse de Guiche, & perdit par-là le fruit de sa victoire.

Si M. F. combat le sentiment de Bacon, il n'admet pas non plus dans son intégrité celui de Barclay, qui prétend qu'il n'y a que les grandes âmes qui soient susceptibles de la passion de l'Amour, Comme il ne croit pas que l'Amour soit incompatible avec le courage, il ne croit pas aussi qu'il en soit inséparable. " Ces deux qualités, dit il, se trouvent réunies dans certains sujets; elles sont distinctes dans d'autres. Il est vrai que l'Amour inspire du courage, mais ce n'est que pour les entreprises qui procurent le moyen de le satisfaire. Il en est de même des autres passions dominantes. Un homme avide de gain, quoique timide, s'expose aux dangers de la mer pour amasser du bien; un ambitieux, à ceux de la guerre, pour avancer sa fortune. "

Nous voici arrivés à l'article des *remèdes contre l'Amour*. Les personnes que cette passion domine, prétendent qu'on ne peut la guérir par des remèdes naturels; les autres ne voyent rien de plus facile que la guérison, & ils pensent que l'excès de cette passion est toujours la preuve d'un petit génie. Parmi les exemples que M. F. oppose

à cette dernière assertion, se trouve celui d'Ange Policien, qu'Érasme appelle un esprit angélique & un prodige de la Nature, & qui mourut de la passion qu'une Courtisane lui avoit inspirée. « Il étoit si plein » de son objet, que dans l'ardeur de la » fièvre que l'Amour avoit allumée dans » ses veines, il se leva pour prendre son » luth, & accompagner une chanson qu'il » avoit composée, & qu'il expira en ache- » vant le second couplet.

» Bien des gens, continue-t'il, prétendent » que la tendresse du cœur est une marque » d'esprit. Je ne regarde point cette règle » comme une règle générale; mais je puis » assurer que je ne regarderai jamais un » homme dur comme un homme spiri- » tuel. »

Quant à la guérison de l'Amour, il la juge possible, mais difficile. Les remèdes naturels lui paroissent insuffisans, & il se moque des purgations & des saignées ordonnées à ce sujet. L'absence est un remède qui ne peut agir que contre une passion naissante; encore est-il impraticable pour la plûpart des hommes à qui leurs affaires ou leur fortune ne permettent pas de s'absenter assez long-temps. Un troisième remède est de fixer son attention sur des objets étrangers. Mais l'homme passionné peut-il vouloir se distraire? Souvent la douleur même ne peut faire diversion à l'Amour. En voici un exemple. Charles IV, Duc de Lorraine, avoit

conçu une passion violente pour la fille d'un Bourguemestre de Bruxelles. Il n'avoit pu la voir encore, parce que sa mère la surveilloit de trop près. Un jour s'étant trouvé avec elle & sa mère dans un festin, comme sa passion étoit connue, il demanda à la mère, devant tous les convives qui étoient nombreux, la permission de dire deux mots à sa fille dans le salon même. Sur son refus, il fit une proposition assez étrange: il offrit de ne lui parler qu'autant de temps qu'il pourroit tenir dans sa main un charbon ardent. Cette condition parut si forte à la mère, qu'elle y consentit, peut être par curiosité. Le Duc s'étant donc retiré à l'écart avec la Demoiselle, prit dans sa main un charbon allumé; & la conversation se prolongea si fort, que la mère perdit plutôt patience que le Duc qui se brûloit. Elle rompit l'entretien, & l'on trouva le charbon éteint; par où, dit notre Docteur, l'on peut juger de la douleur que le Duc dut souffrir en le serrant.

Après avoir combattu d'autres remèdes, conseillés par les Poètes ou par les Moralistes, il faut bien que l'Auteur propose le sien; or, le voici: une fois posé que ce n'est pas la présence seule, mais le souvenir même de l'objet qui réveille en nous le sentiment de l'Amour, c'est dans l'imagination qu'il faut en chercher le remède; c'est-à-dire, que si l'image des objets qui ont assez d'activité pour émouvoir les fibres du cerveau, & exciter les passions, produis

l'effet des objets mêmes, « on peut changer,  
 » corriger, ou ralentir ce mouvement,  
 » en se représentant un autre objet qui  
 » excite une passion différente. » L'Auteur  
 développe cette idée par un exemple. » Sup-  
 » posons, dit-il, un amant qui, voyant  
 » l'objet qu'il chérit, sent toute la violence  
 » de la passion qui le domine; supposons  
 » encore qu'étant dans cet état, il survienne  
 » un coup de tonnerre, qu'on lui annonce  
 » une nouvelle fâcheuse, ou que son ennemi  
 » fonde tout-à-coup sur lui l'épée nue à la  
 » main, il est certain que chacun de ces ob-  
 » jets excitera dans les fibres de son cerveau  
 » un mouvement qui troublera ou dissipera  
 » celui que leur imprimoit l'objet aimé,  
 » & que ce mouvement se communiquant  
 » au cœur par l'entremise des nerfs, la  
 » frayeur succédera à l'Amour. »

Tel est le genre de situation que l'Auteur  
 conseille de se rendre habituel pour com-  
 battre l'Amour. Chacun doit donc choisir  
 l'objet, soit effrayant, soit attendrissant,  
 qui contre-balance le plus son Amour, &  
 l'opposer ainsi fréquemment à sa passion. Il  
 résulte de l'habitude de marier dans son ima-  
 gination deux idées ou deux objets différens,  
 que l'on s'en forme une espèce de lien mental  
 si étroit, qu'on ne peut songer à l'un des deux  
 objets, sans songer en même temps à l'au-  
 tre; de manière que quand l'Amour se ré-  
 veillera dans l'imagination, l'objet contraire  
 se réveillant aussi, travaillera sans cesse à le

mener & à le détruire. Il faut observer pourtant que si le mal devient opiniâtre, il faudra lui opposer de nouveaux objets, parce que le même remède employé tous les jours finit par ne plus produire aucun effet.

Voilà, avec toute la clarté & la précision dont nous sommes capables, l'exposition du remède que propose M. F.; l'application ne nous en paroît pas aussi facile qu'à lui-même, & nous craignons bien qu'on ne l'accuse ici de se montrer trop Médecin; c'est à-dire, de réussir mieux à raisonner sur le mal qu'à découvrir le remède.

Au reste, cette dissertation nous a paru fort bien faite. La physique, la morale & la métaphysique y sont employées avec clarté, & souvent avec des vûes nouvelles. On sent que dans un pareil sujet on doit plutôt s'attendre à des conjectures qu'à des preuves. Quoi qu'il en soit, tout le monde peut lire ce discours avec utilité & plaisir; c'est l'Ouvrage d'un Docteur bon à consulter; car, s'il ne guérit point les malades, il fera au moins les instruire sans les ennuyer.

*BIBLIOTHÈQUE Universelle des Romans,*  
depuis le premier Juillet 1775. A Paris,  
au Bureau, rue Neuve Sainte-Catherine.

CET Ouvrage se soutient depuis sept années avec un succès décidé. Nous ne dissimulons point qu'il doit sa réputation

attant à son genre qu'au travail des Coopérateurs. Les Romains ne furent-ils pas toujours recherchés ? Ces enfans chéris de l'imagination, seront dans tous les temps une branche importante de l'arbre Littéraire. Dans l'enfance du monde, ils amusèrent les premiers humains ; dans la décadence des Arts, on les a vus échapper à la dégradation commune. Pourquoi cela ? C'est qu'ils ont toujours parlé à tous les hommes un langage qu'ils pouvoient entendre. Ils eurent encore dans chaque âge le mérite d'être mieux écrits que toutes les autres productions Littéraires. Ils suivoient de près la Poésie, & cueilloient des fleurs dans les mêmes corbeilles. Jamais contraint, le Romancier a pu s'affervir, quand il l'a voulu, aux règles de l'Épopée ; il a pu imiter le vol brillant, fuilime & vagabond de l'Arioste. Tous les tons lui sont permis, toutes les couleurs lui appartiennent. Il peut faire verser des pleurs, produire le rire malin de la satire, toucher, égayer, & raisonner. Il ose dire quelquefois ce que l'Historien timide trembloit de révéler. C'est quelquefois Matforio devant la statue de Pasquin, ou, si l'on veut, Arlequin, qui, à l'aide d'une transposition de nom & de scène, voit tout, & tout appris, chemin faisant, de Bergame à Paris.

Quand le Roman étoit l'unique Livre des habitans de la terre, il prêtoit des fictions à Hésiode & à Homère, il étoit mythologique.

gique. S'il peignoit l'Amour, c'étoit un Dieu. Quand la civilisation eut donné des lumières au monde, & eut rapproché les sociétés, le Roman ne rendit plus des oracles, un Prêtre ne l'inspira plus; devenu domestique, il peignit les mœurs nationales. Une fois parvenu à ce période, il n'a pas pu s'en éloigner; sous cette forme, il s'est promené chez les Nations modernes. De la Grèce il passa à Rome, delà en Arabie, chez les Sarrasins, en Provence, en Italie, en Espagne & en Islande. Par-tout il fut fabuleux, obscur, comme l'histoire. Telle fut sa marche dans le neuvième siècle. Trois siècles auparavant, il avoit fleuri dans la Bretagne jusques aux onzième & douzième siècles; la France traduisit les Romains Bretons; elle n'avoit point encore une langue, & depuis le dixième jusqu'au douzième siècle, elle traduisit du Breton en Latin. Dans les deux siècles suivans, alors les Romains furent mêlés de Chevalerie & d'Histoire; les Amadis remplirent la scène dans les quatorzième, quinzième, seizième, & jusques au dix-septième siècle.

Arrêtons-nous un moment au reproche de frivolité dont ce genre est entaché. Parmi ses détracteurs, je trouve *Angelò Apozio*, qui les qualifie de *Foli de Romanzi*. Pétrarque les nomme *Infami e Stolidi Romanzi*. Doit-on conclure que le genre est mauvais? Non; mais que les Ouvrages de ce temps étoient plus que médiocres. Si Pétrar-

que avoit voulu juger les mœurs des Papes & de la Cour d'Avignon, il auroit senti que les Romans devoient être corrompus comme les mœurs. Plusieurs siècles après, Philippe de Mezières prémunit Charles VI contre eux. Est-il bien étonnant que sous le règne d'Isabeau de Bavière, les Romans fussent dangereux ? Les mœurs étoient affreuses, les Romans étoient affreux comme elles. On ne peut peindre que ce que l'on voit. On ne peut parler que la langue du pays. Antoine Arlègre se plaint encore, dans son *Traité du Mépris de la Cour*, que les gens de Cour de son temps ne lisoient guères que des Romans, ceux d'Amadis, de Philocope. Eh ! quel temps encore que ce seizième siècle ! quelles femmes que la Comtesse d'Angoulême, Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, & ces Dames & ces Courtisans dont Brantôme a rempli les pages de ses Livres ! Quels étoient les spectacles à la mode ? Des farces de Pantalons, des Scènes de Capitans, des rodomontades Espagnoles, des supplices en place publique, auxquels la Cour assistoit, des passe-temps cruels, des sauts périlleux, des Voltigeurs qui descendoient sur une corde des tours de Notre Dame ; les Nemours, les Guise, qui descendoient au galop les escaliers de la Sainte Chapelle ; Tavannes & beaucoup d'autres, qui franchissoient d'un toit à l'autre la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, & enfin les horreurs des guerres civiles ; que pouvoient donc

peindre les Romanciers ? Ce qu'ils voyoient. Ils pouvoient répondre :

Ce sont vos mœurs, est-ce ma faute ?

Parmi les Apologistes du Roman, je trouve (singularité assez remarquable !) un Evêque & un Prêtre, l'Evêque d'Avranches, l'Abbé Lengler, & l'Auteur de *Zélaskine*, qui a plus de zèle que d'érudition; mais si le nombre de ses défenseurs est si borné, il en est dédommagé par les Romanciers, qui forment une peuplade nombreuse. Je ferai bientôt connoître les plus célèbres, & leurs noms suffiront pour justifier ce genre.

Reprenons le dix-septième siècle. Tandis que l'Histoire racontoit des combats; le Roman décrivait aussi des combats; la Cour avoit des Guerriers, on les retrouvoit dans les Romans; le régime féodal retenoit les Châtelains dans de vieilles tourelles; on s'y rassembloit; on y tenoit de longues assises, les cheminées étoient larges, les salles vastes, les conversations longues: tels étoient les Romans qui alloient, grâce à quelques épisodes, jusqu'au douzième Volume. Les Voyageurs ayant donné du goût pour la lecture des voyages, les Romanciers n'offrirent plus que des aventures Turques, Chinoises, Américaines. Ils conservoient le ton & le costume François, & mettoient, comme naguères nos Comédiens, un chapeau sur la tête de Méhémed, ou du Sophi. Les Romans, comme tous les Arts, subirent une

grande révolution sous le règne de Louis XIV. Scudéri & la Calprenède tiennent la place la plus distinguée. Boileau jeta du ridicule sur ces Écrivains; mais le plan de leurs Ouvrages annonce qu'ils avoient du génie. Si leurs Héros étoient des géans, c'est que Louis XIV avoit imprimé un grand caractère à son siècle. Louis XIV, que Frédéric a nommé le *grand Magicien*, n'aimoit que ce qui portoit l'empreinte de la grandeur.

Je ne prétends point étendre mon apologie jusqu'à la texture des anciens Romans; mais je fais que leurs défauts venoient de notre penchant à l'imitation. Nous avons emprunté des Espagnols les épisodes, ces dénouemens arrivés par des bagues, des écharpes, des ressemblances, des suppositions, des équivoques & des rencontres. Ces mêmes défauts se retrouvoient sur la Scène Françoisé. Les Italiens nous jettèrent dans la métaphysique d'amour, dans les monologues, dans les soupirs: de là tant de précieuses, & ces dédaigneuses Princesses qui se courrouçoient à la déclaration des Chevaliers. On étoit ainsi dans le monde. Une fois arrivé à Louis XIV, l'adulation bannit la vraisemblance. Les Héros Grecs & Romains avoient les deux queues, l'écharpe & les grands canons. Orondate & Palamède naissoient & mouroient à Versailles, & se promenoient de Rambouillet à Marly. Cependant, ce ridicule disparut sur la fin du règne de Louis XIV. Les Romans moraux, politi-

ques, historiques & satyriques, s'accréditèrent. Là, on lisoit la carte géographique de Buffi Rabutin, dans laquelle les mystères de la vieille Cour étoient dévoilés. Les Contes de Perrault avoient des Lecteurs: Rabelais, si vanté, n'en trouvoit plus depuis la publication du *Royaume de coquette*, de *fleurs*, *fleuriettes* & *passé temps*.

C'est en 1700, que tous ces Romans de mauvais goût, que tous ces Ouvrages nés de l'occasion ou de l'à propos, *la Marmite rétablie*, *le Rasibus des Capucins*, *les Jésuites mis sur l'échafaud*, &c. &c. &c. furent unanimement rejétés. Le Roman ne fut plus qu'historique; les Mémoires, les Lettres pullulèrent, les satyres aussi. La liberté alla, comme les mœurs, jusqu'à l'indécence. Le Régent fut insulté; & sous le nom du Prince *Aprius*, on écrivoit sa Vie privée. Il toléra un moment les sarcasmes contre les Moines & les Religieuses. Louis XV mit des bornes à la licence. Le Roman n'osa plus paroître avec son ancien héroïsme, ses éperons & sa chevalerie; il s'ajusta à notre taille, & parut sous la courte forme de Contes, de Nouvelles, de Lettres, d'Historiettes. C'étoit le Journal de nos petits boudoirs, de nos petits soupers, de nos petites maisons, l'Opéra & le Faubourg Saint-Germain. Delà, *les Égaremens de l'esprit*, *les Confessions*, *le Spectateur* & le charmant Recueil des Contes Moraux. Je ne parle point de la Nouvelle Héloïse, qui ne carac-

térise point nos mœurs, & qui est un Ouvrage à part. Les Anglois enfin ont donné un nouveau caractère au Roman. Les Traductions du Docteur Swift, de Friedling & de Richardson, ont amené une révolution. A mesure qu'on a eu de bons Livres dans d'autres genres, le Roman a eu moins de célébrité. Il n'est plus à craindre que la presse soit désormais uniquement occupée à les réimprimer, comme elle l'étoit dans le dix-septième siècle. Pierre Camus, Evêque du Bellay, affligé de l'empressement qu'on avoit pour cette lecture, voulut purifier le genre, en publiant des Romans dévots; mais le genre l'entraîna quelquefois, & il peignit ce qu'assurément il ne s'étoit point proposé de peindre. Dans le même temps, Olivier, Evêque d'Angers, prétendoit prouver que les femmes étoient la cause de tous les maux.

Il ne me reste plus qu'à nommer les Romanciers les plus célèbres, leur nom peut servir d'apologie au genre. Depuis le seizième siècle, je trouve Mendoza, Ambassadeur au Concile de Trente, Machiavel, Sanazar, Scaliger, Piccolomini, Guichardin, Pallavicini, Firenzuola, le Cavalier Marin, Thomas Morus. Parmi nos modernes, Balzac, Voiture, Charpentier, Boursault, Gombaud, Gomberville, de Larrey, le Ministre Claude, l'Abbé d'Aubignac, Regnard, Hamilton, l'Abbé de Saint-Réal, Saint-Hyacinthe, le Sage, du Verdier, La Fontaine, Galland, de

Ramsay, Fénelon, l'Abbé Nadal, l'Abbé Terrasson, l'Abbé Perneti, l'Abbé Prévôt, l'Abbé Desfontaines, le Comte de Caylus, Voltaire, Marivaux, Duclos, Montesquieu, le Marquis d'Argens, Crébillon le fils, Dorat, Mme de Graffigny, Moncrif, le Père Daniel, J. J. Rousseau; M. Marmontel, M. d'Arnaud, M. le Comte de Tressan, M. le Chevalier de Boufflers, M. le Chevalier d'Arcq, M. Imbert, l'Abbé de Voisenon, Mme de Genlis; tous ces Écrivains célèbres dans plus d'un genre, prouvent assez que le Roman est une des branches de la Littérature digne d'être conservée dans le jardin des Muses. Je n'invoquerai point, à l'appui de ce que j'avance, ni Fauchet ni Ducange, il suffit d'être né sensible, & de lire nos meilleurs Romans.

On peut leur faire un reproche plus fondé, c'est d'altérer quelquefois l'histoire & les mœurs, & de défigurer des époques nationales. A cela je répons: malheur à qui lit aujourd'hui l'histoire dans les Romans! Mais ce reproche va disparaître. Les Auteurs de la Bibliothèque des Romans s'appliquent essentiellement à épurer le genre, à rectifier les erreurs, à embellir les fictions. Ils resserrent un plan trop vaste, ils simplifient une action compliquée, & réduisent plusieurs volumes ennuyeux à quarante pages intéressantes. L'érudition préside à leurs jugemens, & sur tout à la concordance des Historiens. Il est peu de Volumes qui ne

soient précédés d'une dissertation lumineuse. Nous nous dispenserons de citer des volumes anciens, nous renvoyons nos Lecteurs au second Volume d'Octobre dernier; ils verront avec quelle sagacité les Auteurs savent porter sur l'histoire le flambeau de la critique. On estimera & on plaindra l'infortunée Marie Stuart. On trouvera encore dans le volume de Novembre, des dissertations instructives sur le château de Marcoullis, & sur Bayard. On doit se souvenir des *menus devis* du château de Plaffac. Ce n'est point-là le Roman, c'est l'Histoire. Nous n'en citerons pas davantage. Nous invitons nos Lecteurs à se procurer cette Collection, pour le complément de laquelle on trouve des facilités plus qu'encourageantes.

---

## S P E C T A C L E S.

---

### CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du Lundi 9 Décembre, a commencé par une symphonie nouvelle de M. Hayden, dans laquelle on a retrouvé la marche savante de ce célèbre Compositeur; l'*Andante* sur-tout, qui a le caractère d'un air de danse, a paru plein de grâce & d'esprit. Le troisième morceau n'est peut être pas du même mérite que le reste. Mlle Duverger, qui avoit obtenu déjà des applaudissemens,

ce Concert, où elle a joué plusieurs fois de la harpe, en a mérité de nouveaux dans le chant. On a trouvé sa voix fort belle, surtout dans le *Medium*, qui est plein & sonore. Comme Mlle Duverger est jeune, & qu'elle donne de grandes espérances, c'est rendre hommage à son talent que de l'avertir des différens objets qu'il lui reste à cultiver: les cordes aiguës de sa voix, ont quelquefois de l'aigreur qu'un exercice bien dirigé peut faire aisément disparaître. Nous l'invitons aussi à soigner son articulation, qui n'est pas toujours très-nette. Nous avons l'expérience qu'avec de l'attention on parvient à corriger, même les vices de l'organe. Nous ne parlons pas de la manière dont elle prononce la langue Italienne. Il est bien difficile, il est presque impossible à une Française d'obtenir jamais la pureté de prononciation, le véritable accent qui font le charme de cette langue. D'après cette vérité, qui devrait être triviale, il est bien étonnant que presque toutes les jeunes Chanteuses qui se sentent du talent, abandonnent les paroles Françaises pour chanter exclusivement des paroles Italiennes, & que la plupart des Amateurs encouragent cette défection. Le préjugé qu'établit autrefois J. J. Rousseau contre la langue Française, prévaudrait-il encore sur le sentiment & le choix de MM. Gluck, Piccini, Sacchini, sur l'hommage que ces grands Maîtres ont rendu à cette même langue? Ne seroit-ce pas plutôt

que certaines de ne pas être entendues de la plupart des Auditeurs, ces Chanteuses se croient plus à leur aise sur la prononciation qu'elles négligent entièrement, sous prétexte de donner à leur chant plus de douceur & de mollesse? Mais il arrive que sans acquérir l'accent Italien, elles perdent l'articulation Française; qu'elles sont désagréables à ceux qui entendent l'Italien, & qu'elles ennuient ceux qui ne l'entendent pas; leur chant n'est plus pour eux alors qu'un Concerto à voix seule. Cette digression, au surplus, est entièrement étrangère à Mlle Duverger. Nous ajouterons seulement pour elle que son talent en est maintenant au point de la rendre très-scrupuleuse sur le choix de ses Maîtres, sur les conseils auxquels elle voudra se livrer. MM. Chéron, Laïs & Rousseau ont fait entendre une nouveauté très-piquante; c'est un Motet de M. Gossec, *O Salutaris*, qui n'est accompagné d'aucun instrument. Quoique ce morceau ne soit nullement destiné au local du Concert Spirituel, qu'il y eût pu même paroître déplacé, s'il eût eu moins de mérite, son harmonie pure, son chant délicieux & son exécution parfaite, ont fait un plaisir si grand, si général, qu'on a témoigné par des acclamations le desir de l'entendre deux fois. M. Chartrain s'est fait applaudir doublement, comme Compositeur, dans une *Ode Sacrée*, dont on a trouvé plusieurs morceaux d'un chant agréable, & comme Exécutant, dans un joli Concerto de sa com-

position. Mme Saint-Huberty, MM. Ozy & Bezozzy ont achevé de rendre le Concert très agréable, par une exécution digne de la réputation qu'ils se sont acquise.

---

## COMÉDIE ITALIENNE.

**L**E Jeudi 22 Novembre, on a donné la première représentation de la *Nouvelle Omphale*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'ariettes, musique de M. Floquet.

Presque tous nos Lecteurs connoissent, sans doute, le Conte de *Senécé*, qui a pour titre: *Camille, ou la manière de filer le parfait Amour*. C'est ce Conte agréable, quoiqu'un peu long, qui a fourni l'idée de la *Nouvelle Omphale*. Dans le Conte de *Senécé*, la Scène se passe au temps de Charlemagne; le mari de Camille est jaloux; un enchanteur lui fait présent d'une figure de cire blanche, dont la couleur doit se conserver pure si Camille est sage, & devenir noire si elle est infidelle.

Un étourdi qui se faisoit connoître,  
Par ses grands airs, pour homme écerelé,  
Et qu'à la Cour on nommoit Petit-Maître;  
Vieux sobriquet qui s'est renouvelé,

gagne tous ses biens contre le mari de Camille, qu'il saura plaire à celle-ci, & la rendre volage. Il part du camp de Charle-

magne, arrive, fait sa déclaration, se laisse enfermer dans une tour, sous l'espérance d'un rendez-vous, y est retenu & obligé de filer une quenouille pour n'y pas mourir de faim. Après avoir été ainsi joué, bafoué & ruiné de tous ses biens, le fat est promené dans le camp de Charlemagne une quenouille au côté. Dans la Comédie dont nous parlons, la Scène est placée sous le règne de Henri IV. Il n'y a ni jalousie, ni figure de cire, ni enchanteur, & la punition du Petit-Maître n'est pas, à beaucoup près, aussi dure que dans le Conte, puisqu'il revient de son erreur, fait l'aveu de ses torts, continue d'être l'ami de M. de Montandre, (c'est le nom du mari) & que Camille le nomme son Chevalier. Tout ceci excepté, la marche de la Comédie est à peu-près celle du Conte, & il est trop connu pour que nous entrions dans des détails plus étendus.

Le plus grand reproche que l'on puisse faire à l'Auteur de cet Ouvrage, c'est d'avoir cherché un sujet qui n'étoit réellement pas propre au Théâtre, qui n'étoit susceptible que d'un très-petit intérêt, & dont le dénouement devoit être tout-à-la-fois brusqué & prévu par le Spectateur. Un autre reproche assez grave, est celui qu'ont fait en général les gens du monde au but de cet Ouvrage, qui en effet n'est point moral. On a vu avec peine sur la Scène François un jeune fat arriver chez son ami, & de son propre aveu, dans l'intention de séduire sa

femme. Si les mœurs privées deviennent tous les jours plus mauvaises, au moins faut-il que les mœurs publiques soient bonnes, ou le paroissent. Au reste, le style de cette Comédie est facile & naturel, quelquefois un peu négligé; le dialogue est vrai, vif & pressé: en un mot, on peut présumer qu'avec un sujet plus heureux l'Auteur auroit eu un succès plus décidé. La musique fait honneur à M. Floquet; quoique peut-être on puisse lui reprocher un ton trop uniforme. Quelques morceaux ont de l'esprit & de la grâce. Les accompagnemens nous ont paru quelquefois un peu chargés; mais ils sont d'un très-bon style, & annoncent un Compositeur estimable. Le *finale* du second Acte a fait un plaisir universel, & nous le regardons en effet comme un excellent morceau de musique. Nous ne finirons pas sans avoir félicité M. Floquet du courage qu'il a eu de ne point admettre dans son orchestre ces instrumens bruyans ou aigus que l'on place par-tout & à propos de tout depuis quelque temps, & sur l'emploi desquels le charlatanisme ou la médiocrité fondent une partie des succès qu'ils obtiennent auprès des ignorans, dont ils estiment tant les suffrages.

*N. B.* Le peu d'espace qui nous restoit à remplir, ne nous a pas permis de parler ici du Début de M. Larochelle; nous en parlerons dans le prochain Mercure, ainsi que du *Vieux Garçon*, Comédie en cinq Actes & en vers.

représentée le 16 de ce mois, avec un succès équivoque.

## ANNONCES ET NOTICES.

**P**ORTRAIT *historié* de M. le Marquis de la Fayette au Siège de la ville d'York par les Armées combinées. Ce Portrait, prêté par M. Franklin fils à M. Lemire, qui en a fait composer un Tableau par M. Lepaon, Peintre de Batailles, formera une Estampe qui servira de pendant au Général Washington. On souscrit chez M. Lemire, rue & porte S. Jacques, maison du Café d'Aubertin, n<sup>o</sup>. 122. Le prix de l'Estampe est de 9 liv. La souscription n'aura lieu que jusqu'à la fin de Janvier 1783. Le temps de la souscription expiré, l'Estampe sera de 12 livres. On la délivrera dans le courant de Décembre 1783.

*Nouvelle Bibliothèque de Société*, contenant des faits intéressans, des mélanges de Littérature & de Morale, des variétés historiques ou choix de bons mots, des Poésies fugitives, des Contes en vers & en prose, &c. 4 Vol. in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Delalain l'ainé, Libraire, rue S. Jacques. Cet Ouvrage, très-piquant, est une nouvelle Édition, presque entièrement refondue, quoique la première ait eu beaucoup de succès. Le choix est d'un homme de goût, & doit faire très-bien augurer du succès.

*Étrennes aux Sociétés qui font leur amusement de jouer la Comédie*, ou Catalogue raisonné & instructif de toutes les Tragédies, Comédies des Théâtres François & Italien, Actes d'Opéra, Opéra Comique, Pièces à Ariettes & Proverbes qui peuy

vent facilement se représenter sur les Théâtres particuliers. A Bruxelles; & se trouve à Paris, chez Bradel, Libraire, rue du Théâtre François, & à l' Arsenal, Cour des Célestins.

Ce Répertoire, qui ne peut qu'être utile à nombre de Sociétés, est d'un heureux choix, & les avertissemens, les notes & les explications qui l'accompagnent annoncent un homme qui a passé son temps à faire autre chose que des Almanachs. A l'expérience dont il avoit besoin pour ce petit Ouvrage, on voit qu'il réunit le secours de la réflexion, & que tous ses choix sont motivés.

*Recueil pour servir de suite aux lectures pour les enfans & les jeunes gens, ou choix de petits Contes également propres à les amuser & à leur inspirer le goût de la vertu, in-12; par M. Couret de Ville-neuve, Imprimeur du Roi, à Orléans. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardin.*

C'est un choix piquant & fait avec goût de petits contes, anecdotes, bons mots, idylles, maximes, &c. Il nous a paru remplir parfaitement son titre & répondre au vœu de l'Auteur, qui est d'amuser utilement les enfans. Nous croyons même que les personnes de tout âge pourront y trouver le plaisir & l'instruction.

*L'Art du Dentiste joint à l'anatomie de la bouche, avec des observations pour la conservation des dents, & des instructions très-intéressantes pour remédier aux accidens qui accompagnent la sortie des dents de lait, & auxquels la plupart des enfans succombent faute de secours suffisans, in-12; par M. D\*\*\*, Chirurgien-Dentiste à Paris. A Paris, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, rue de la Harpe.*

Ce Traité nous a paru complet. L'Auteur entre

dans tous les détails de son Art. Bien convaincu que le Dentiste ne doit pas connoître seulement les parties sur lesquelles il doit opérer, mais encore celles qui en dépendent; il a joint à son Ouvrage l'anatomie de la bouche. Cette partie manquoit à tous les Traités qui avoient paru jusqu'ici sur l'Odon-  
talgie.

*Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & des Juifs*, par le P. P. Dom Calmet, Religieux Bénédictin, Abbé de Senones, pour servir d'Introduction à l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury, nouvelle Édition, en trois Volumes in-8°. contenant les cinq Volumes in-12 des précédentes Éditions de Paris, à 12 liv. en feuilles, & 15 liv. reliés, actuellement en vente. A Nismes, chez Beaume, Imprimeur-Libraire, & à Paris, chez Desprez, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Cet Ouvrage embrasse l'Histoire des Juifs, depuis le commencement du monde jusqu'à la ruine du Temple de Jérusalem, par les Romains. L'Auteur a voulu le faire servir d'Introduction à l'Histoire de l'Église, composée par M. l'Abbé Fleury. Il présente un Tableau très-intéressant des événemens qui ont précédé l'établissement de la Religion Chrétienne.

*Almanach Américain, ou État physique, politique, ecclésiastique & militaire de l'Amérique*; Ouvrage qui comprend les forces, la population, les loix, le commerce & l'administration de chaque Province de cette partie du Monde, &c.; par M. P. D. L. R. C. A. L. T. de M. P. in-12. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez l'Auteur de l'état des Cours, rue Garancière; & Lamy, Libraire, quai des Augustins.

L'idée de cet Ouvrage ne pouvoit être conçue dans des temps plus favorables à son succès. L'Amérique fixe aujourd'hui les regards de l'Europe, &

Des détails exacts sur cette moitié du Monde doivent être reçus avec intérêt. L'Auteur, quoiqu'il paroisse n'avoir rien négligé pour satisfaire à la curiosité de ses Lecteurs, reconnoît dans un avertissement modeste que son Ouvrage ne peut arriver du premier pas à la perfection ; mais comme à titre d'Almanach il doit être réimprimé tous les ans, il devient susceptible des changemens & des additions nécessaires.

*Contes des Fées*, par Ch. Perrault, de l'Académie Française, nouvelle Édition. A Paris, chez Fournier & Onfroy, Libraires, rue de Hurepoix.

Les nombreuses Éditions de ces Contes nous dispensent de tout éloge. Nous nous contenterons de dire que cette Édition est la plus complète qu'on ait encore vue. On y a joint trois Contes en vers qui n'avoient jamais été réunis aux Contes en prose.

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.*

---

## T A B L E

<i>L'OMBRE de Vert-Vert</i> , 97 <i>Des Nations Sauvages avant</i> <i>l'établissement de la Pro-</i> <i>priété</i> , 104 <i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 116 <i>De la Passion de l'Amour</i> , 118	<i>Bibliothèque Universelle des</i> <i>Romans</i> , 126 <i>Concert Spirituel</i> , 135 <i>Comédie Italienne</i> , 138 <i>Annonces &amp; Notices</i> , 141
--	---

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 11 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 20 Décembre 1782. GUIDL

---

---

M E R C U R E

D E F R A N C E .

S A M E D I 28 D E C E M B R E 1782.

---

---

P I E C E S F U G I T I V E S .

E N V E R S E T E N P R O S E .

---

*V E R S - à Mlle M \* \* \* .*

J E la réçois , cette Cocarde ,  
Je la prends de tes mains comme un don de ton cœur ;  
Ah ! désormais je la regarde  
Comme un gage assuré de gloire & de bonheur.  
Paré de tes rubans je vole à la victoire ;  
T'intéresser vaut mieux que vivre en la mémoire :  
Oui , je fers à la fois le Dieu Mars & l'Amour ,  
Pourrois-je , hélas ! ne pas chérir la gloire ,  
Quand mon cœur en partant songe au prix du retour ?  
( Par M. Williers , au Régiment de  
Conti , Infanterie . )

\*

N<sup>o</sup>. 52, 28 Décembre 1782. G

RÉPONSE à une Épître très-flatteuse que  
M. Roger avoit adressée à l'Auteur.

C O M B I E N votre Muse exagère  
Un talent des sots décrié !  
Ah ! je le vois bien , l'Amitié  
Est aveugle comme son frère.

Vos jolis vers , peu mérités ,  
Valent mieux que tout mon Volume ;  
Vous m'écriviez avec la plume  
Des Troubadours que vous cités.

LA louange , pour l'ordinaire ,  
De quelque erreur paroît le fruit ;  
Mais cette erreur m'est toujours chère ,  
Quand la tendresse la produit.

IL ne m'a point tourné la tête ,  
Votre hommage , aimable & galant ;  
Il ne prouve que le talent  
D'une âme douce autant qu'honnête.

Car , dans le siècle où nous vivons ,  
A moins qu'on ne loue une Belle ,  
Les complimens sont des leçons.....  
Le vôtre est de plus un modèle.

( Par M. Béranger. )

*A Madame DE C\*\*\*, Envoi d'une  
Chanson à l'éloge de l'Inconstance.*

**J**E disois ceci, ma Glicère,  
Avant que d'être ton Amant :

Je croyois follement, dans mon humeur légère,  
Qu'une femme jamais ne me rendroit constant ;  
Mais je te vis : bientôt je changeai de langage,  
De tes attraits naïfs mon cœur fut enchanté,  
Et ta douce raison m'enleva le courage  
De conserver ma liberté.

(*Par M. le Comte de Montfort, Cheval-Léger  
de la Garde.*)

*AIR de M. MONHÉRON, Amateur.*

Moderato.



L'A-MANT qui dans les yeux fait li-



re, Doit tai-re ce qu'il en ap-

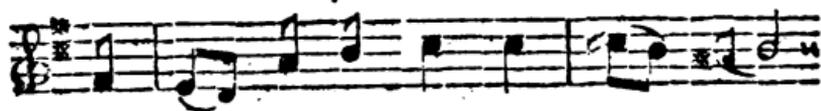


prend ; Ce que lui per-met un sou-ri-re,

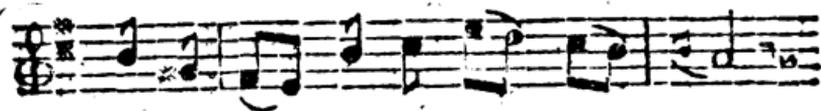
Gij



Sou-vent un té-moin le dé-fend. Crai-



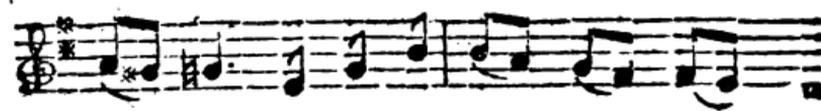
gnons donc un re-gard trop ten-dre ;



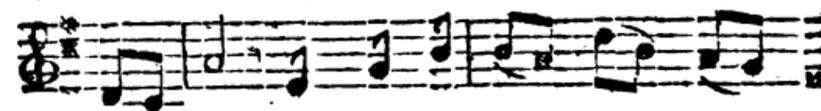
Les de-sus peu vent dé-voi-ler ;



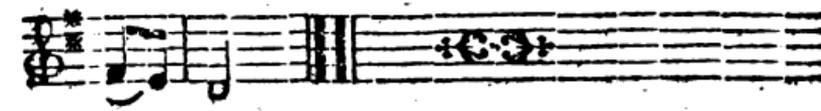
L'a-mour heu-reux doit tout en-



ten-dre & ne ja-mais rien ré-



ve-ler, & ne ja-mais rien ré-



vé-ler.

LA ROSE, dont la tige humide  
S'effeuille en découvrant son sein,  
Plait moins que le bouton timide,  
Qui n'ose s'ouvrir au matin ;

Ainsi, des ombres du mystère  
 Le vrai bonheur doit se couvrir ;  
 Ainsi, d'une gaze légère  
 Tu te voiles pour t'embellir.

L'AMOUR renonçant à ses aîles,  
 A tes pieds vient les déposer ;  
 Son arc & ses flèches cruelles,  
 Tes yeux les lui firent briser ;  
 Si tu cessois d'être sévère,  
 Je lui ravirois son flambeau ;  
 Et sur l'œil jaloux de ta mère,  
 Ma main placeroit son bandeau.

*LE BOUQUET ET LES ÉTRENNES,*  
*Conte.*

D'ORMÉJON ne nâgeoit point dans la richesse, mais il jouissoit d'une honnête aisance. Il se trouvoit alors, par hasard, dans un village autour de Paris, avec sa famille, qui étoit composée de sa femme encore jeune, de deux filles & d'un garçon, âgé de près de vingt ans. Tout cela s'aimoit tendrement, vivoit dans la plus grande union. La mère, qui pouvoit prétendre encore aux hommages, avoit conservé l'amabilité de la jeunesse sans en garder les prétentions ; elle bornoit son ambition à l'amour de sa famille ; les expressions naïves & entre coupées de ses enfans flattoient bien plus ses

oreilles que la déclaration la plus galante; elle trouvoit dans son cœur plus de jouissances que l'amour-propre n'auroit pu lui en procurer; les fêtes qu'elle se donnoit, c'étoit les plaisirs qu'elle imaginoit pour ses enfans ou pour leur père; elle avoit beaucoup d'esprit, mais elle le tournoit tout au profit de sa sensibilité.

Le père étoit d'un caractère opposé, qui ne troubloit pourtant point la paix de la maison. Fort occupé des affaires du dehors, il paroissoit moins touché des plaisirs domestiques; il étoit ardent, impatient même, & la vivacité de son esprit cachoit la sensibilité de son cœur. Il s'emportoit quelquefois; mais au milieu de ses brusqueries, il étoit tout étonné de se trouver attendri. Le frère & les deux sœurs sembloient négliger leurs amusemens pour ne s'occuper que de ses plaisirs; & il n'y avoit de jalousie entre eux que pour les soins que chacun auroit voulu lui donner exclusivement.

Ces soins, que leur mère partageoit avec eux, sont intéressans; ils étonneront quand on saura que depuis un certain temps, le père étoit, sur un point, opposé aux desirs de sa famille. Son fils étoit amoureux, sa mère consentoit à son mariage; mais le père s'y opposoit pour des raisons de fortune. Plusieurs fois on avoit tâché de vaincre ses refus; il avoit toujours paru inébranlable. Le jeune d'Orméjon aimoit ardemment Cécile; mais il étoit fils tendre & respec-

tueux ; malheureux dans ses amours , il auroit cru ajouter à ses propres chagrins , en affligeant le cœur de son père ; & il oublioit sa rigueur pour se livrer à l'espoir de le fléchir un jour. Ce sentiment prouvoit son tendre respect , & non la foiblesse de son amour. Son cœur en étoit déchiré ; mais sa mère consoloit ses chagrins , en ne lui faisant envisager ce refus que comme un délai. Elle pouffoit la complaisance jusqu'à lui faciliter quelquefois , malgré la défense du père , la vûe & l'entretien de sa chère Cécile , soit par une foiblesse de l'amour maternel , soit qu'elle regardât réellement ce refus comme passager.

Il faut avouer aussi qu'on ne pouvoit voir & entendre Cécile une seule fois , sans concevoir pour elle de l'estime & la plus tendre amitié. Sa fortune étoit médiocre , mais ses qualités étoient sans nombre : elle joignoit à la beauté la plus piquante , l'esprit le plus aimable & le cœur le plus sensible. Mde d'Orméjon la croyoit capable de faire le bonheur de son fils ; & ce motif étoit tout ensemble la cause & l'excuse d'une condescendance qu'elle se reprochoit encore quelquefois. Ainsi vivoit cette aimable famille , divisée par l'esprit & réunie par le cœur. La mère desiroit le bonheur de son fils , sans en aimer moins un époux qui s'y opposoit ; & le fils , loin de reprocher ses maux à celui qui en étoit l'auteur , se consoloit du chagrin d'être éloigné de sa maîtresse par les soins qu'il

rendoit à son père. Il écrivoit à la belle Cécile, qu'il voyoit rarement, mais qui lui répondoit avec une tendresse si naïve! Ces lettres, quelques conversations très-rares, & un peu d'espoir, tout cela le consolait, & suffisoit presque à son bonheur. Aux amans qui s'aiment en liberté, il faut de grands bonheurs pour les rendre un peu contents; mais les amans persécutés regardent comme unë insigne faveur un regard, un geste, un mot, & de la moindre faveur le font de grandes jouissances.

Dans ces occurrences on voyoit s'approcher la fête du père; elle étoit toujours désirée long-temps avant d'arriver. On épioit de très loin les occasions de lui témoigner la tendresse qu'on avoit pour lui. Tous les ans on avoit imaginé un nouveau bouquet, (l'amitié est industrieuse.) Chaque année il s'attendoit bien à être fêté; mais il ignoroit toujours quel genre de fête on lui préparoit, & c'étoit à chaque fois une nouvelle surprise.

La veille de cette fête si attendue arrive enfin. Comme on étoit à dîner avec de nombreux Convives, survient un étranger, qui demande à parler à la compagnie, & à qui l'on permet d'entrer. L'inconnu, après de grandes révérences, se met à distribuer à tout le monde des affiches de Comédie, avec très humble supplication à chacun d'honorer le spectacle de sa présence. L'un des Convives alors se met à lire tout haut l'affiche

des nouveaux Comédiens, qui se qualifioient *la Troupe Ingénue*, & qui annonçoient deux Pièces nouvelles. Ce titre de *Troupe Ingénue* fit rire les uns, intéressa les autres; mais tout le monde s'écria soudain qu'il falloit voir cela, & qu'on n'avoit pas tous les jours de nouveaux Acteurs & deux Pièces nouvelles. D'Orméjon père se mit aussi de la partie, & l'on accéléra le dîner pour avoir des meilleures places. On se rendit à l'endroit indiqué, & l'on entra dans une salle de spectacle qu'on ne trouva ni brillante ni commode; mais comme au bas de l'annonce on avoit prié les Spectateurs de considérer que c'étoit un théâtre bâti à la hâte, & dans un local très-resserré, cet avis avoit disposé tout le monde à l'indulgence. La salle étoit déjà remplie de Spectateurs, & M. d'Orméjon fut obligé de se placer dans un balcon qu'on avoit pratiqué sur le côté droit de la Scène.

Après quelques morceaux exécutés par l'orchestre, après la toile levée, les Acteurs parurent. Et quels Acteurs? Son fils, ses deux filles & leur mère. Et quelle Pièce? Un petit Drame fait exprès pour sa fête. La mère avoit formé les Acteurs & composé la Pièce. Son esprit; son cœur avoit tout fait. Il étoit difficile de voir ce spectacle avec un cœur indifférent. Une si vive surprise faillit même produire sur les sens du père une fâcheuse impression; mais par bonheur ses larmes coulèrent abondamment, & soula-

gèrent son cœur trop ému. Les Acteurs, prêts à lui présenter leur bouquet, s'en aperçurent; leurs larmes coulèrent aussi. Au lieu de donner chacun sa fleur, avec les vers qui devoient l'accompagner, ils tombent dans ses bras avec leur bouquet; ils oublient les répétitions qu'ils ont faites; ils ne cherchent plus dans leur mémoire, ils prennent leurs rôles dans leur cœur; la mère en fait autant; Acteurs, Spectateurs, tout pleure de joie à la fois; & jamais Pièce n'alla si mal & ne produisit un effet si touchant.

Quand tout fut fini, d'Orméjon père voulut gronder à sa façon. Il demanda si l'on vouloit le faire mourir de plaisir. On lui dit qu'oui, mais dans cent ans. On sortit de cette salle encore plus gaîment qu'on n'y étoit entré; chacun étoit content des autres & de soi-même. D'Orméjon fils, dans les plaisirs qu'il venoit de goûter, avoit lui-même oublié quelques instans les chagrins que lui causoit l'amour; mais son cœur parla bientôt pour Cécile, & recommença à sentir les ennuis de l'absence. Il eut envie de faire en ce moment une nouvelle tentative auprès de son père en faveur de son amour; mais il fut retenu par un excès de délicatesse. Il craignit de paroître n'avoir porté à la fête qu'un sentiment intéressé; d'avoir l'air en un mot de demander le salaire de sa peine & de ses soins. Il se contenta d'écrire à Cécile, de lui raconter le bonheur qu'il avoit eu, en gémissant sur celui qui lui étoit

refusé. Cécile lui répondit, le consola; mais si l'expression de sa tendresse faisoit plaisir à son amant, elle augmentoit aussi ses regrets.

Cependant, comme la fête de d'Orméjon père arrivoit vers la fin de l'année, on se trouva bientôt à la veille du jour de l'An. Il annonça, contre sa coutume, qu'il recevrait toutes ses visites le lendemain. Le village qu'ils habitoient alors étoit assez peuplé; c'étoit s'exposer à recevoir nombre d'importuns. On ne lui demanda pourtant pas les motifs de cette résolution; mais toute sa famille se décida seulement à rester avec lui, pour lui faire compagnie; & c'étoit-là ce qu'il demandoit. Ce jour-là, & les jours d'auparavant, il avoit paru fort occupé; il avoit écrit beaucoup de lettres; il en avoit reçu qu'il n'avoit point communiquées; tout cela avoit quelque chose de mystérieux; mais comme son maintien étoit au moins aussi serein qu'à l'ordinaire, on crut devoir respecter ses secrets ou attendre sa confiance. On lui demanda seulement s'il étoit toujours aussi content de sa santé; & il répondit qu'il se portoit assez bien, pour espérer de se porter encore mieux au nouvel An. On l'embrassa, & l'on se dit adieu en désirant le nouvel An.

Le lendemain, dans la matinée, les visites commencèrent. Mais on fut un peu étonné de voir entrer dans l'appartement nombre de personnes qui arrivoient de Paris, & fort peu de gens de l'endroit. Il ne venoit

que des amis. En vérité, dit Mde d'Orméjon à son mari, vous êtes heureux à un point que je ne conçois pas; vous n'avez pas eu encore une visite ennuyeuse. Il semble que vous choisissiez; il ne vous vient que des amis. Eh! c'est bien-là ce qu'il me faut, répondit M. d'Orméjon. Et en même-temps, en faisant les honneurs avec une gaîté douce & aimable, il retenoit à dîner chaque personne qui arrivoit. Ses enfans avoient du plaisir à le voir; & ils le complimentèrent sur sa santé, qui, en effet, leur sembloit meilleure depuis le nouvel An. Comme ils finissoient de parler, on voit encore arriver des amis & des parens; & la famille de M. d'Orméjon voyant plusieurs personnes venir exprès de Paris pour une visite, trouva qu'on étoit beaucoup plus poli cette année là que les précédentes.

A propos, s'écria tout à-coup M. d'Orméjon, j'oubliois de vous dire qu'il nous viendra ces jours-ci, peut-être aujourd'hui même, une nouvelle parente. Elle saisit, me marque-t-elle, l'occasion de la nouvelle Année, pour venir se faire reconnoître par notre famille; & je vous avoue que je suis embarrassé sur l'accueil que je lui ferai. Car enfin, nous appartient-elle? C'est ce que nous ne savons ni vous ni moi. Qu'en pensez-vous? Qu'en dis-tu, toi, d'Orméjon; continua-t'il, en s'adressant à son fils? — Mais, mon père, il faut la recevoir d'abord avec une politesse.... froide. — Une politesse.

froide? A la bonne heure. Alors la conversation devint générale; chacun se mit à raisonner sur la démarche de la Dame; les uns la jugeoient inconsiderée; elle paroissoit toute naturelle aux autres. Au reste, ajouta le père, nous verrons. Une politesse froide, comme le dit mon fils, n'engage point. Puisqu'elle songe à se faire reconnoître, sans doute elle a des preuves à nous donner; nous les examinerons. Si elle a des titres réels, nous la reconnoîtrons; si à ses titres elle joint de l'honnêteté, des mœurs, nous l'adopterons. Mais, mon père, interrompit avec un air inquiet le jeune d'Orméjon qui étoit alors l'interprète de ses sœurs, en l'adoptant, vous ne l'aimerez peut-être pas autant que vous nous aimez? — Je ne peux rien vous dire là-dessus, mon fils. La tendresse est un sentiment qu'on ne choisit pas, mais qu'on reçoit. Je l'aimerai autant qu'elle saura se rendre aimable. Au surplus, nous n'en sommes pas là. Elle n'est pas encore arrivée; peut-être n'arrivera-t-elle jamais. Sur tout que cette idée là n'attriste point notre dîner. Car je veux que ce premier jour de l'Année soit consacré tout entier au plaisir; je veux ne m'occuper que de ma famille & de mes amis.

Alors Mde d'Orméjon tourna la conversation vers un autre objet. Mais un moment après on voit entrer un laquais de la maison avec un paquet qu'il dit très-pressé, & qu'il remet à son maître. Celui-ci l'ouvre sur le

champ. Oh! oh! s'écria-t'il après y avoir jeté les yeux, voilà, ma foi, notre parente arrivée. Et elle est méthodique, très-méthodique; elle veut que ses titres arrivent ici avant elle; & les voici. En parlant ainsi il déployoit du parchemin & du papier timbré. Je voudrois bien, ajouta-t'il, avoir le temps de vérifier un peu ces titres-là. On reprend la conversation; & d'Orméjon continue son examen. Ma foi, s'écria-t'il quelques momens après, je crois qu'elle nous appartient réellement. A peine a-t'il fini de parler, qu'un domestique annonce tout haut Mde d'Orméjon. Le père se levant pour recevoir la Dame: tenez, dit il à son fils, en lui mettant un des papiers dans la main, voyez si ce n'est pas-là une pièce bien convaincante, un titre authentique. En même-temps entre une jeune Dame d'une figure charmante, en grande parure, avec des diamans & un gros bouquet de *mariée*. Qu'on devine à présent. La jeune Dame, c'est Cécile; & le papier remis au jeune homme, est un contrat de mariage signé par elle, sa famille & d'Orméjon père. Alors ceux qui étoient au fait partent d'un battement de mains & d'un éclat de rire qu'on n'interrompt que pour contempler la surprise de Mde d'Orméjon avec ses enfans. Elle pleure de tendresse. Pour le jeune homme, il n'ose s'abandonner à ses transports, parce qu'il n'ose croire à ce qu'il voit. Eh bien, lui dit son père, es-tu d'avis de la reconnoître à présent? Oui, mon père, s'écria-t'il en

tombant à ses pieds; de là il tombe aux genoux de Cécile, se relève, & dans l'ivresse de sa joie, embrasse à droite, à gauche, veut parler, pousse des sons, & ne dit rien. Alors son père le prend par la main, & s'adressant à sa mère, ainsi qu'à lui : j'avois sur le cœur, leur dit il avec un sourire aimable, la fête de l'autre jour ; j'ai voulu m'en venger ; nous voilà quittes. Je dois à présent justifier ma conduite antérieure. Si les calculs de fortune ne doivent pas faire les mariages, ils doivent, quoi qu'on en dise, y entrer pour quelque chose. Cécile ne m'avoit pas paru assez riche ; mais je viens d'apprendre que cinquante mille livres que j'avois sur mer ont prospéré au delà de mon espérance. J'ai quadruplé ma somme ; & cet argent, que j'ajoute à la dot de Cécile, rapproche sa fortune de celle de mon fils, & en fait un parti très sortable.

A ces mots, Cécile, Mde d'Orméjon, son fils, se jettent à son cou, l'embrassent tous à la fois ; mais il croit devoir interrompre ces transports. Mes enfans, leur dit il, nos Convives ont besoin de se mettre à table. Nous voilà, je crois, tous contents ; vous m'avez donné mon Bouquet, je vous donne vos Étrennes.

On fit entrer aussitôt les parens de Cécile qui étoient arrivés, & l'on se mit à table. Le dîner fut très gai, ce qui n'est plus aussi commun qu'on le croit ; & ce qui est plus rare encore, le mariage fut très-heureux.

( Par M. Imberts )

*Suite des Nations Sauvages avant l'établissement de la Propriété.*

**T**ous les Sauvages sont en proie à la superstition. Si cette funeste maladie n'affligoit que ces Peuples, on ne sauroit trop admirer les effets de la civilisation; mais sur cet objet les Nations les plus polies n'ont guères eu le droit de censurer les plus grossières. La superstition est par-tout à-peu près la même; & quand on a observé celle d'un Peuple, on trouve bien peu de variété dans celle des autres. Par-tout on voit se répéter les mêmes absurdités, & les mêmes foiblesses, sorties toutes également de la même source, de cette crainte des agens invisibles auxquels on attribue tous les événemens qui sont hors de la sphère de la prudence humaine.

Dans les choses qu'il peut connoître & qui suivent le cours régulier & constant de la Nature, l'esprit humain se confie dans ses propres forces; mais dans les circonstances extraordinaires & imprévues, jeté hors de lui-même par le trouble de ses sens, au lieu de consulter sa prudence & d'appeler son courage au secours, il interroge le sort par de vaines cérémonies, & veut deviner l'avenir. La superstition née du trouble & de la crainte, se nourrit & se fortifie ensuite par l'ignorance. On pourroit craindre qu'elle n'éteignît entièrement toute la raison humaine; mais ses absurdités heureusement ne s'étendent point aux objets ordinaires de la vie, & les esprits les plus soumis à ses erreurs & à ses foiblesses, montrent souvent la plus grande justesse d'idées & la plus grande force d'âme dans l'exercice des premiers emplois de la Société. Les Consuls Romains consultant l'avenir dans le vol des oiseaux, les Rois de Sparte in-

interrogeant les entrailles des victimes, & Mithridate demandant à ses femmes l'interprétation des songes qui ont troublé son sommeil, sont des exemples qui prouvent assez que les erreurs & les absurdités de la superstition peuvent s'allier dans le même homme avec les plus grands talens politiques & militaires.

La confiance que l'on met dans des pratiques superstitieuses, n'est donc particulière ni à aucun âge ni à aucune nation. Parmi les Grecs même, & les Romains les plus éclairés, il n'y en a eu qu'un très-petit nombre qui ait été exempt de cette foiblesse. La superstition n'a disparu que devant la lumière de la vraie Religion, ou devant l'étude de la nature, qui a substitué une Providence unique, agissant par des causes naturelles, à ces fantômes qui épouvantoient ou amusoient l'ignorance.

Le principal point d'honneur chez toutes les Nations sauvages de l'Amérique comme chez tous les Peuples où la corruption n'a pas fait les plus grands progrès, c'est le courage; mais ils ne font pas consister ce point d'honneur dans les mêmes choses que les Nations européennes; c'est par embuscades qu'ils font ordinairement la guerre; la plus grande gloire chez eux n'est pas, comme chez nous, de chercher les plus grands périls, mais de ménager beaucoup d'hommes, & de faire beaucoup de prisonniers en s'exposant soi-même le moins qu'il est possible. Ils pensent que c'est une folie de risquer sa vie en attaquant son ennemi, & ils ne savent point se réjouir d'une victoire qui leur a coûté beaucoup de sang. Chez nous, au contraire, combien de fois les chants de victoire se sont mêlés aux larmes de la moitié de la Nation! Ils ne mettent point la valeur, comme en Europe, à attaquer un ennemi d'égale force: ils ne se vantent pas moins de surprendre avec l'adresse du renard, & de fuir avec la légèreté des oiseaux, que de dévorer comme les lions. En Europe, c'est un hon-

neur de recevoir la mort & de tomber sur le champ de bataille. En Amérique, c'est une honte ; ils réservent toutes leurs forces pour les tourmens qu'ils auront à souffrir lorsqu'ils tomberont entre les mains des ennemis, & pour les momens où ils seront attaqués par surprise. C'est dans ces momens qu'ils songent à défendre à-la-fois leur honneur & celui de leur Nation ; mais leur constance & leur inébranlable fermeté, au milieu des supplices, est plutôt de la patience que de la valeur.

Dans ces occasions ils seroient au désespoir qu'on pût les soupçonner du desir de refuser cette espèce de combat avec la douleur. C'est une infamie d'y échapper, même en se donnant la mort. Le traitement le plus ignominieux qu'ils puissent faire à un prisonnier, c'est de lui refuser ces supplices recherchés qu'ils appellent *les honneurs d'un homme*. Éguisez vos couteaux, s'écrie un vieillard au milieu des tourmens, aiguisez vos couteaux, ou plutôt faites moi mourir par le feu ; que ces chiens venus d'au-delà des mers pour être vos alliés s'approchent, & qu'en me regardant ils apprennent à mourir. C'est ainsi qu'au milieu des supplices ces hommes intrépides irritent leur haine & celle des ennemis qui les mutilent ; & l'on ne fait si l'on doit déplorer ou admirer ces excès d'une fermeté qui nous est inconnue.

Les Peuples chez lesquels cette coutume est établie, en ont une autre bien différente. Pour réparer leurs pertes ils adoptent souvent les prisonniers qu'ils ont faits à la guerre. Cette adoption se fait même quelquefois au milieu des couteaux & des bûchers préparés pour les supplices. La main déjà levée pour frapper, retombe dans la main du prisonnier en signe d'amitié & d'adoption. Il devient le concitoyen, le fils, le frère de ceux qui alloient être ses bourreaux. Ce n'est ni par haine ni par vengeance qu'ils

condamnent leurs ennemis à des morts si cruelles; ils sont barbares par le même point d'honneur qui les rend presque impassibles. Les prisonniers pour lesquels ils témoignent le plus d'estime, sont ceux qu'ils livrent aux supplices les plus affreux; le lâche leur en paroît indigne, & ils l'abandonnent aux femmes, qui lui donnent une mort prompte. Je me réjouissois, disoit un vieillard à un jeune homme, de ce que le sort t'a fait tomber entre mes mains; je voulois te placer dans la couche de mon neveu qui a été tué par les tiens; je voulois transporter sur toi toute la tendresse que j'avois pour lui, & te destiner à la consolation de ma vieillesse. Mais sanglant & percé de coups, la mort te sera meilleuré que la vie; prépare-toi donc à mourir en homme.

C'est probablement pour se préparer à ces supplices, & par une grande estime de la force des organes, qui seule peut donner cette constance héroïque, que les Américains travailloient à s'endurcir les nerfs dès leur plus tendre enfance. Toute leur éducation étoit d'apprendre à souffrir. Les jeux même étoient des combats contre la douleur. On s'y disputoit à qui vaincroit des tourmens. Les jeunes gens n'étoient admis au rang des hommes qu'après les preuves les plus difficiles de patience, & celui qui supportoit le mieux la faim, la soif & la *suffocation* étoit jugé le plus digne de commander aux autres.

On seroit d'abord porté à croire que chez des Peuples où la subsistance est si incertaine, l'homme toujours occupé de ses premiers besoins doit être incapable de s'élever à d'autres idées; qu'il doit être avide & intéressé. On a cependant la preuve du contraire. Dans cet état de simplicité les desirs bornés par la Nature ne s'étendent jamais au-delà des besoins du moment. Ils sont loin de connoître les prééminences de la richesse, l'orgueil & l'ambition dont elle est la source. Ils ne s'appliquent qu'à

ce qui peut satisfaire sur-le-champ leurs passions, & n'estiment que les travaux où il y a des dangers à braver & de l'honneur à acquérir. Ce n'est pas seulement parmi les anciens Romains que les Arts du commerce & l'amour des richesses ont été méprisés. Le même esprit domine parmi les Tribus indépendantes de Sauvages. « Je suis un Guerrier, & non » pas un Marchand, » disoit un Américain à un Gouverneur du Canada qui lui proposoit des marchandises en échange de quelques prisonniers : « Vos » meubles & vos habits ne peuvent me tenter, » Quand nos Guerriers tomberont entre vos mains, » vous pouvez les amener. Si vous l'osez, j'irai parmi » vous faire plus de prisonniers encore, ou périr » dans l'entreprise; si je succombe, je mourrai en » homme libre. Mais souvenez-vous que ma nation » s'en prendra à vous de ma mort, & que vous en » répondrez. » Il faut avouer que parmi les nations, même les plus polies & les plus respectés, le mépris que la noblesse affecte pour le commerce n'est ni aussi noble ni aussi généreux.

Ils sont très-attentifs à leur personne; ils employent beaucoup de temps & de soins à se parer, à donner de la solidité aux couleurs dont ils peignent leur corps, comme nous nos habits & nos étoffes, à les défendre contre les impressions de l'air qui en ternit l'éclat.

Leur aversion invincible pour toute occupation qui leur paroît vile, condamne au sommeil ou à l'inaction la plus grande partie de leur vie; & le même homme qui, sur la trace d'un animal ou sur les pas d'un ennemi, fait quelquefois cent lieues sur la neige, ne sauroit se courber un moment vers la terre pour demander à l'Agriculture une portion de sa subsistance. Chose étrange, disoit Tacite, que le même homme tout-à-la-fois évite autant l'inaction & cherche autant le repos.

On a eu tort d'attribuer aux âges policés l'invention des jeux de hasard. C'est inutilement que les Savans en ont cherché l'origine dans les ténèbres de l'antiquité. Il est à croire qu'ils appartiennent à des temps trop reculés & trop sauvages pour que même les conjectures des Antiquaires puissent arriver jusques à leur origine. Le Sauvage porte à la table du jeu & son arc & sa flèche & tous ses meubles. Il trouve là des passions dont il aime à éprouver les violences, & qu'il ne peut sentir ailleurs tant qu'il ignore les Arts & l'Industrie. Pendant que la victoire est en suspens, il s'arrache les cheveux, il se frappe la poitrine avec une fureur extrême. Souvent il quitte la partie nud, dépouillé de tout ce qu'il possédoit, réduit à sa seule personne; & dans les endroits où la liberté se vend, il finit par la mettre au jeu, par se jouer lui-même, pour ainsi dire.

Malgré cependant toutes ces passions, partage inséparable de la condition de l'homme dans son état primitif, on ne sauroit douter un moment que l'amour de la société, que l'amitié pour les semblables, que le courage, que l'éloquence, que le patriotisme, que toutes ces qualités qui le distinguent, ne soient un apanage de sa propre nature plutôt qu'un présent des Arts. Ce n'est pas la société qui les lui donne, il les apporte au contraire à la société. Sans doute l'homme peut perfectionner ses vertus; il peut adoucir son caractère, il peut embellir ses mœurs; mais dans tout cela il ne fait que broder sur un canevas que lui a fourni la Nature. Il n'est pas au pouvoir de l'éducation de faire un cœur sensible, une âme généreuse ni un esprit élevé; elle peut bien réprimer toutes les passions, mais elle ne peut en créer aucune.

Si Lycurgue renaissoit aujourd'hui, & qu'il eût à refaire sa Lacédémone, il en trouveroit les principaux matériaux déjà disposés par la Nature dans

les Sociétés sauvages; il y trouveroit son Sénat, son assemblée du Peuple, & presque tout son plan d'éducation pour l'enfance.

Dispensé de ce qu'il y eût de plus difficile dans son ouvrage, le partage égal des propriétés, il n'auroit point à craindre les factions des riches & des pauvres; mais il auroit encore, pour achever son ouvrage, plusieurs leçons bien importantes à donner à ses citoyens; il auroit à leur apprendre que le commandement doit être le partage du petit nombre, & l'obéissance aux loix celui de tous; il auroit à les prémunir contre l'invasion des Arts qui roderoient autour de leur Ville; contre l'admiration du luxe, contre la soif de l'or, & ce qui seroit bien plus difficile, contre le penchant au plaisir & l'aversion pour le travail; il auroit enfin à les accoutumer à garder dans le combat un certain ordre, à assujétir leur valeur à des mouvemens réguliers, & à prendre, pour n'être pas surpris eux-mêmes par leurs ennemis, autant de précautions qu'ils en prennent pour les surprendre.

C'est faute de cette discipline que les Nations sauvages, quoiqu'intrépides, en général, & fécondes en stratagèmes & en ruses de guerre, cependant finissent toutes, dans le cours d'une guerre suivie, par céder aux efforts savans & unis des Nations civilisées; c'est la discipline qui donna au nom Romain les Gaules, la Germanie & la Bretagne; c'est la discipline enfin qui a toujours donné aux peuples de l'Europe un si grand ascendant sur ceux de l'Afrique & de l'Amérique.

Une chose bien extraordinaire, c'est que plusieurs Nations ont regardé cette supériorité comme un titre à la domination, & leur talent de conquérir comme un droit à la conquête. César lui-même paroît avoir oublié également les sentimens & les droits naturels de l'homme, quand il se plaint de ce

que les Bretons, après lui avoir envoyé demander la paix dans les Gaules, s'opposoient à sa descente, combattoient pour leur liberté. Il appeloit cela violer la paix & lui déclarer la guerre.

Il n'y a peut-être pas dans toute l'histoire de l'espèce humaine, un trait plus remarquable que ce mépris qu'ont les unes pour les autres les Nations placées à différentes époques de la civilisation: attachées exclusivement à leurs mœurs, à leurs arts, à leurs loix; croyant chacune que le bonheur ne peut être que dans sa condition, elles réclament toutes la supériorité l'une sur l'autre, & agissent toujours avec l'orgueil de cette prétention. L'homme sauvage a plus de peine encore que l'homme soial à renoncer à son genre de vie; il aime cette indépendance & de tout homme & de tout travail; & lorsque la curiosité ou le desir d'être mieux l'ont entraîné parmi les Nations civilisées, son premier mouvement dès qu'il est libre, c'est de retourner sur ses pas, c'est de regagner sa forêt. Il languit, il étouffe au milieu de la population nombreuse de ces Cités magnifiques; il erre avec chagrin dans les campagnes, autour de ces riches moissons; il cherche par-tout la frontière; il lui tarde de se sauver dans l'immensité des forêts, où, avec une constitution qui ne craint ni les dangers ni la fatigue, il jouit avec délices d'une vie exempte de soins, & ne comence avec des hommes que par les affections de son cœur.

---

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Esprit*; celui du Logogryphe est *Jérôme Pointu*, où se trouvent *Rome, S. Jérôme, mie, mer & rime, pointu, point, pont, pointe, piton.*

## É N I G M E.

**E**USSES-TU plus d'esprit qu'homme de l'Univers,  
 Une difficulté te pourroit seule abattre :  
 Afin de me construire il en faut joindre quatre :  
 Qui suis-je ? Me voilà , grâce à ce dernier vers.

## L O G O G R Y P H E.

**N**ous sommes deux portant le même nom,  
 Et néanmoins différens fort ensemble ;  
 Dès que ma sœur paroît on la fuit ; il me semble  
 Que ce n'est pas tout-à-fait sans raison ;  
 Elle n'est pas bonne Princesse ;  
 Mais pour moi l'on peut hardiment  
 M'approcher , me faire caresse ,  
 On en aura toujours de l'agrément.  
 De ma bonté, Lecteur , veux-tu faire l'épreuve ?  
 Avec moi tu vas converir  
 Que je t'en donne une assez grande preuve.  
 Éventre-moi si c'est ton bon plaisir ,  
 En vingt morceaux tu peux encor me mettre ;  
 Non-seulement je ne m'en plaindrai pas ,  
 Mais bien plus je veux te permettre  
 De me garder pour ton repas.  
 Combine-moi , tu trouveras  
 Ce que le Militaire avec ardeur souhaite ;

Ce

Ce qui trop tôt s'écoule à notre gré ;  
 Un être par nous révééré ;  
 Un ton de musique ; une bête ;  
 Ce qu'un Matelot doit savoir ;  
 Un lieu que le marin voit souvent en sa vie ;  
 Ce qui toujours est à la Comédie.  
 Adieu, Lecteur, jusqu'au revoir.

CHARADES.

L

**O**N voit dans mon premier l'empire de Neptune ;  
 Pour avoir mon second un Vicaire importune,  
 Et mon tout vous procure ou la blonde ou la brune.

I I.

**M**ON premier se prononce en signe de surprise ;  
 Vénus fut mon second, & le fut par Anchise ;  
 Et mon tout est un nom qu'Apollon éternise.

I I I.

**M**ON premier croît en Chine, & sert de dissolvant ;  
 Au milieu du second, Life est sans vêtement ;  
 Et mon tout fut un peuple autrefois triomphant.

I V.

**M**ON premier est un arbre en forme de quenouille ;  
 Mon second est un port où plus d'un vaisseau mouille ;  
 Mon tout, propre au foyer, est sujet à la rouille.

N<sup>o</sup>. 52, 28 Décembre 1732. H

V,

MON premier au Concert brille avec avantage ;  
 Le ciel est mon second quand il est sans nuage ;  
 Mon tout est un oiseau portant triste plumage.

V I,

MON premier, cher Lecteur, vous offre une voyelle ;  
 Aux vaisseaux mon second est chose essentielle ;  
 Le jour chasse mon-tout, & la nuit le rappelle.

( Par M. H\*\*\*, Capitaine d'Infanterie. )

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

**D**ICIONNAIRE *Universel des Sciences*  
*Morale, Économique, Politique & Dip-*  
*lomatique, ou Bibliothèque de l'Homme*  
*d'État & du Citoyen*, mis en ordre &  
 publié par M. Robinet, Censeur Royal,  
 Tome XIX, in - 4°. A Paris, chez l'Édi-  
 teur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège  
 de Bayeux, 1781.

**C**E Volume ne contient presque que de  
 grands articles, tels que *Félicité domestique*  
 & *Félicité publique*; *Femme*, *Ferme* (écon.

nomie rustique), *Ferme générale* (finances); *Feuquières* (le Marquis de), habile Négociateur François; *Fiançailles*, *Fidéli-commis*, *Fief*, gouvernement féodal, Jurisprudence des Fiefs; *Fiesque* (conjuratation de); *Fille*, éducation économique des filles; *Finances*, département des Finances, objets du département des Finances, des emplois de Finances, combien il importe au Prince d'avoir une connoissance exacte des Finances de son Royaume, & comment il peut y parvenir; *Flatterie*, le plus grand écueil de la vertu des Rois; *Foire*, *Fonds de terre*, *Fontaine publique*, *Forces* de l'État, Forces physiques & morales, absolues & relatives, Forces particulières qui résultent de la capacité des hommes employés dans le Ministère public au-dedans & au-dehors de l'État; *Maison de Force*; *France*: cet article, qui termine le Volume que nous annonçons, est divisé en dix Sections, où l'on traite successivement de la Géographie politique, de l'Histoire, du Gouvernement, des Intérêts politiques, de l'Agriculture, du Commerce & des Finances de cette puissante Monarchie.

Parmi tant de morceaux dignes d'être mis sous les yeux du Lecteur, nous prendrons seulement au hasard quelques paragraphes du mot *Flatteur*. L'Auteur, après avoir peint la bassesse, l'impudence & la méchanceté des flatteurs, propose aux Rois, & gé-

H 11

néralement à tous ceux que la Providence a élevés au faite du Gouvernement, quelques réflexions propres à les garantir du poison d'une adulation basse & intéressée.

1°. Qu'ils daignent considérer sérieusement, dit-il, qu'il n'y a jamais eu un seul Prince au monde qui n'ait été flatté, jamais peut-être un seul qui n'ait été plus ou moins gâté par la flatterie. « L'honneur » que nous recevons de ceux qui nous » craignent (peut se dire un Monarque à » lui-même), ce n'est point honneur ; ces » respects se donnent à la Royauté, non à » moi : quel état puis-je faire de l'humble » parler & courtoise révérence de celui qui » me les doit, vû qu'il n'a pas en son pou- » voir de me les refuser?... Nul ne me » cherche presque pour la seule amitié qui » soit entre lui & moi ; car il ne se sau- » roit guères coudre d'amitié où il y a si » peu de correspondance. Ma hauteur m'a » mis hors de proportion ; ils me suivent » par contenance, ou, plutôt que moi, ma » fortune pour en accroître la leur ; tout ce » qu'ils me disent & font ce n'est que fard, » leur liberté étant bridée par la grande » puissance que j'ai sur eux. Je ne vois donc » rien autour de moi que couvert & masqué... » Le bon Roi, le méchant, celui qu'on » hait, celui qu'on aime, autant en a l'un » que l'autre. De mêmes apparences, de » mêmes cérémonies étoit servi mon Prédé-

„ censeur, & le fera mon Successeur. „  
*Montaigne.*

2°. La seconde considération est tirée de l'Auteur immortel de *Télémaque*. C'est aux Précepteurs des Rois qu'il appartient de leur parler dignement & éloquemment. Ne voyez-vous pas, dit le sage Mentor à Idoménée, que les Princes gâtés par l'adulation trouvent sec & austère tout ce qui est libre & ingénu ? Ils vont même jusqu'à s'imaginer qu'on manque de zèle & qu'on n'aime pas leur autorité dès qu'on n'a pas l'âme servile, & qu'on ne les flatte pas dans l'usage le plus injuste de leur puissance. Toute parole libre leur paroît hautaine ; ils deviennent si délicats, que tout ce qui n'est point bassefle les blesse & les irrite ; cependant l'austérité de Philoclès ne vaut-elle pas mieux que la flatterie pernicieuse des autres Ministres ? Où trouverez-vous un homme sans défaut ? Et le défaut de vous représenter trop hardiment la vérité, n'est-il pas celui que vous devez le moins craindre ? Que dis-je ? N'est-ce pas un défaut nécessaire pour corriger les vôtres, & pour vaincre le dégoût de la vérité où la flatterie fait toujours tomber ? Il vous faut quelqu'un qui vous aime mieux que vous ne savez vous aimer vous-même, qui vous parle vrai, & qui force tous vos retranchemens. Souvenez-vous qu'un Prince est trop heureux quand il naît un seul homme sous son règne avec cette généro-

firé qui est le plus précieux trésor de l'Empire, & que la plus grande punition qu'il doit craindre des Dieux, c'est de perdre un tel ami....

Isocrate donnoit de pareils conseils à Nicoclès. Ne prenez pas pour vos favoris des flatteurs, & choisissez pour vos Ministres ceux qui sont les plus capables de vous aider à bien conduire l'État; comptez sur la fidélité, non de ceux qui louent tout ce que vous dites ou ce que vous faites, mais de ceux qui vous reprennent lorsque vous commettez quelque faute. Permettez aux personnes sages & prudentes de vous parler avec hardiesse, afin que quand vous serez dans quelque embarras vous trouviez des gens qui travaillent à vous en tirer; ainsi vous saurez bientôt discerner les flatteurs artificieux d'avec ceux qui vous servent avec affection.

3°. Plin remarque judicieusement que les Empereurs les plus haïs ont toujours été les plus flattés, parce que, dit-il, la dissimulation est plus ingénieuse & plus artificieuse que la sincérité. C'est une troisième considération que les Princes ne sauroient trop faire.

4°. Ils se préserveront encore des mauvais effets de l'adulation en ne se livrant jamais au plaisir de s'entendre louer qu'après s'être assurés que leurs actions sont dignes

d'éloges, & s'être convaincus qu'ils possèdent les vertus qu'on exalte en eux. L'Empereur Julien disoit que pour compter sur les louanges qu'on donne aux Rois, il faudroit que ceux qui les donnent fussent en état de pouvoir blâmer impunément.

5°. Enfin les Princes seront au-dessus de la flatterie lorsque, contents de reconnoître par des bienfaits les louanges sensées dont ils tâchent de se rendre dignes, ils auront encore un plus grand empressement pour profiter des avis qu'on leur donnera, autoriser la liberté qu'on prendra de leur en donner, en mesurer le prix & la récompense par l'équité de ce à quoi on les engagera, & par l'utilité que leurs Sujets en retireront. Le Prince qui agit de cette manière est véritablement grand, très-grand, ou, pour me servir de l'expression de Montaigne, « il est cinq cent brasses au-dessus des Roys mes; il est lui-même à soi son Empire. »



**PROJET de Catacombes pour la Ville de Paris, en adaptant à cet usage les carrières qui se trouvent tant dans son enceinte que dans les environs; par M. Gaudebert, Architecte. Prix, 15 sols. A Londres, & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés.**

LE but de cette Brochure est très-utile, comme le titre seul l'annonce : elle suppose dans l'Auteur l'âme & les idées d'un Citoyen éclairé & vraiment patriote. Elle est de plus écrite avec cette précision énergique, qui n'est le partage que d'un très-petit nombre d'Écrivains de profession, & qui est d'autant remarquable dans un jeune Artiste.

“ L'appareil de la mort, dit M. Gaudebert, est effrayant; son idée seule empoisonne la vie; sa contemplation peut l'abrèger; & l'âme même du Philosophe, si quelque accident rapproche l'espace qui l'éloignoit de lui, frissonne à son aspect. ”

Il faut donc éloigner de nos yeux ce qui peut la rappeler à notre souvenir. L'antiquité, notre maîtresse en tout, avoit senti cette vérité, & ses institutions y étoient conformes. L'Auteur ajoute à ces motifs une raison bien plus forte encore.

“ Le danger qui résulte de cette espèce de cohabitation subsistante, si l'on peut s'exprimer ainsi, entre les morts & les vivans, danger non équivoque, prouvé par les ma-

ladies pestilentielle que répand un air putride & infecté , par la pâleur & l'air souffrant de ceux dont les demeures confinent à ces tristes lieux , par la brièveté de la vie des malheureux que l'indigence force à vivre au sein de ces tombeaux ; mille germes de morts épars dans l'atmosphère , & qui , respirés sans cesse , hâtent le développement de celui que chacun de nous porte renfermé dans son sein , auroient dû , depuis long-temps , nous déterminer à intercepter toute communication entre ceux qui ne sont plus , & ceux qui jouissent encore du bienfait si court de l'existence. »

M. Gaudebert observe qu'aucune des Nations modernes n'a suivi , sur cet objet , les leçons que l'antiquité la plus reculée nous a transmises.

« Ce n'est pas , poursuit-il , que je veuille ici , déclamateur oisif , prétendre qu'à l'instar des Catacombes de Memphis , de Thèbes , on doive employer à de semblables travaux les bras d'un peuple immense , sans doute plus utilement occupés , ni enfouir dans le sein de la terre l'or qu'on en tire avec tant de peines. Ces monumens vénérables de l'antiquité , qui déposent de la grandeur & de l'opulence des peuples dont ils nous ont transmis la mémoire , étonnent notre faiblesse , & ne sont point faits pour être jamais imités. Nulle institution , nulle force rétroactive ne sauroit nous porter à ces premiers temps , ni nous mettre en état d'en-

H v

treprendre ce qu'ils ont vu exécuter.... La main de l'Art, conduite par le hafard, a fait pour cette ville immense, ce que ses peuples n'avoient pu exécuter qu'avec des milliers de bras & des siècles de travaux. Paris, contreminé de toutes parts, offre, tant dans son enceinte que dans ses environs, des Catacombes toutes prêtes. Ces excavations profondes, ces déserts souterrains menacent d'engloutir, à la première secouffe de la terre, le sol mal affermi qui y repose. Les travaux que l'on feroit pour les rendre tout-à-fait propres à cet usage, assureroient la solidité de ces bases chancelantes, & les dépenses que le Gouvernement est obligé de faire, depuis quelque temps, dans ces cavités inutiles & abandonnées, ne seroient pas du moins en pure perte. Ces nouvelles sépultures n'exigeroient ni décorations ni autres frais ruineux. »

Où voit que le projet de l'Auteur a une double utilité d'une égale importance; il intéresse l'humanité, & mérite, à toutes fortes d'égards, l'attention du Gouvernement. Parmi une foule d'Écrivains & d'Artistes, plus ou moins distingués, qui s'évertuent pour amuser un moment la frivolité, ou pour procurer à l'homme riche & blâsé les jouissances futiles & passagères de la mode, on doit de préférence encourager le Citoyen sensible & éclairé qui consacre ses efforts & ses méditations à des objets vraiment avantageux à ses semblables. Tels sont les

motifs qui ont fait prendre la plume à M. Gaudebert. Il a prévu toutes les objections que l'on pouvoit faire contre son projet. Il voudroit que la Chimie s'occupât de trouver quelque substance résineuse ou un *gluten*, dont l'enduit, appliqué sur un corps desséché par l'action prompte & immédiate du feu, pût, sinon empêcher la putréfaction, du moins en concentrer l'effet sous une croûte impermeable aux exhalations putrides, & mettre les cadavres hermétiquement recouverts de cette enveloppe, en état d'être déposés dans les caveaux destinés à les recevoir.

Il avoit eu d'abord le dessein de donner des indications circonstanciées sur la construction des fourneaux de desséchement, & sur leur service le plus commode & le moins dispendieux; mais le doute de voir cet objet fixer l'attention du Public, l'a empêché de se livrer à un travail long, pénible, & peut-être inutile. Voici comment l'Auteur s'exprime à cet égard.

« Indistinctement ennemi de toute idée nouvelle, dont l'examen coûteroit trop à sa paresse, si l'on n'aime mieux dire à son ignorance, le blâme lui paroît un parti plus court & moins embarrassant, & c'est la première chose à quoi doit s'attendre tout homme qui hasarde quelque nouveauté. »

Ce projet est suivi de notes très-instructives, qui achèvent de développer les idées de l'Auteur. On trouve en tête de la Bro-

chire une espèce d'Épître Dédicatoire à Rodope, beauté célèbre, qui fit élever la plus haute & la plus riche des Pyramides d'Egypte. On y trouve un mélange de sensibilité & de résignation philosophique, qui ne peut qu'intéresser beaucoup l'âme de nos Lecteurs.

« Après un sommeil de plus de trois mille ans, éveille-toi, ombre fameuse, au bruit flatteur de la louange. Au fond de ce monument superbe, échappé avec ton nom à l'outrage inévitable des temps, jouis encore du bien, peut-être le plus doux pour l'homme, celui de n'être point oublié. Les siècles se sont écoulés depuis que tu n'es plus, & le souvenir de ta beauté excitera d'éternels regrets. Tu fus vivre pour l'amour & pour la gloire; & cette pyramide orgueilleuse que tu fis élever pour enfermer ta dépouille, n'a point trompé ton attente. Nouvel Young, promenant au milieu des tombeaux ma sombre mélancolie, j'aime à penser que toi, les Souverains que tu mis dans tes chaînes, les Poètes qui célébrèrent tes appas, ceux plus fortunés pour qui tu connus l'amour, vous avez tous passé : cette idée, triste & consolante à la fois, m'adoucit la nécessité inévitable, & peut-être prochaine, de cesser d'être. »



---

---

**S P E C T A C L E S.**

---

---

**ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.**

**L**UNDI dernier, 23 de ce mois, on a donné, par extraordinaire à ce Théâtre, une reprise du *Seigneur Bienfaisant*, avec un Acte nouveau & des changemens. Le temps nécessaire pour l'impression de ce Journal ne nous permet pas de rendre compte de cette représentation, dont le détail est réservé pour le *Mercur* prochain.

---

**COMÉDIE FRANÇOISE.**

**L**É Jeudi 12 de ce mois, M. *Larochelle*, Acteur de la Comédie de Versailles, a débuté dans l'emploi des Valets, par le rôle de *Dave*, dans l'*Andrienne*, & par celui de la *Branche*, dans *Crispin Rival de son Maître*, &c.

Cet Acteur, qui est encore jeune, & dont le talent est éloigné d'être fait, annonce de fort heureuses dispositions. Il a des défauts très-remarquables, mais il a aussi d'excellentes qualités. Parlons d'abord de ces dernières: nous essayerons ensuite de donner à M. *Larochelle* les avis dont il a besoin. De l'intelligence, du naturel, de la chaleur, de l'expression dans la physionomie, un coup-

d'œil vif & animé, un bel organe, & beaucoup de zèle; telles font les qualités que nous avons distinguées dans le jeu de ce Déburant. Mais quelques unes d'entre-elles font, comme nous l'avons dit, altérées par des défauts assez graves. Il seroit même à craindre qu'à la longue, l'habitude des uns n'étouffât absolument les autres. 1°. Dans la mobilité que M. Larochelle fait donner à son masque, on remarque un jeu trop constamment rapide, des passages trop subits d'une expression à une autre. Cette rapidité est quelquefois très-nécessaire & très-agréable, sur-tout dans les Valets à grand caractère; dans les situations où un fourbe doit tout-à-la-fois faire connoître au Spectateur l'embarras qu'il éprouve, les projets qu'il médite, & chercher à cacher ses desseins au personnage qu'il veut tromper: mais il est mille circonstances où de telles transitions ne peuvent & ne doivent se peindre sur la figure du Comédien que par des nuances successives & graduées avec beaucoup d'art. Par ce moyen, l'Acteur semble développer son âme toute entière sous les yeux du Public, qu'il met ainsi dans sa confiance, qu'il fixe, qu'il attache, qu'il intéresse. 2°. M. Larochelle allonge ou raccourcit souvent les vers qu'il récite; il s'arrête quelquefois sans nécessité sur le premier hémistiche; ce qui lui donne un peu de chant, & prive son débit de ce naturel précieux qu'on y distingue de temps en temps. Dans

les monologues où le personnage indécis s'interroge lui-même, est tour-à-tour en proie à diverses idées qu'il approfondit, pour se fixer enfin à une d'entre elles, il est trop monotone dans les questions qu'il se fait : il ne modifie point assez ses accens ; il arrive trop brusquement du ton tranquille de la réflexion, à l'explosion vive d'une résolution déterminée. 3°. Il se laisse quelquefois emporter par une chaleur excessive ; sa voix alors devient aigre, souvent fautive, & ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvient à distinguer ce qu'il dit, ou ce qu'il veut dire. 4°. Il a contracté de mauvaises habitudes qui tiennent à la vieille charge comique : comme celles de croiser les jambes en appuyant le coude sur l'épaule de son interlocuteur ; de donner une valeur affectée à certains mots susceptibles de faire équivoque ; de sourire le premier aux plaisanteries qu'il vient de faire ; de jeter sur les Spectateurs des coups-d'œil furtifs dans certaines occasions où, loin de pouvoir rien hasarder, son rôle lui fait une loi de se déguiser tant qu'il est en Scène avec des interlocuteurs qu'il doit craindre d'éclairer sur ses desseins. Parmi ces défauts, il en est quelques-uns dont M. Laroche pourra facilement se défaire ; il en est d'autres qui demanderont un travail assidu, & même opiniâtre. Il a déjà acquis assez d'expérience dans l'Art de la Comédie pour savoir combien cet Art est difficile. Nous lui dirons donc tout sim-

plement que dans l'état actuel de ses dispositions, il est placé entre le talent & la médiocrité. Il dépend de lui d'acquérir l'un & d'échapper à l'autre. Ce que l'on nous a dit de sa docilité, de sa modestie, de ses qualités personnelles, nous donne lieu de croire qu'il s'efforcera de remplir les espérances qu'il a fait concevoir, & qu'il se montrera digne des encouragemens qu'on a cru devoir lui donner.

---

Le Lundi 16 de ce mois, on a joué, pour la première fois, le *Vieux Garçon*, Comédie en cinq Actes & en vers, par M. Dubuiffon.

Ce vieux Garçon est parvenu à l'âge de soixante ans; il commence à sentir la fausseté & les cruels inconvéniens du système qui lui a fait garder le célibat. Mal servi, pillé, volé journellement par des Domestiques, dont il est l'esclave, il gémit tout bas sur son sort; mais il reste attaché, par orgueil, aux principes qu'il a adoptés. Il ne rencontre de consolation que dans l'amitié d'un neveu, marié depuis cinq ans, & qui trouve tous ses plaisirs dans les douceurs de l'hymen. Néanmoins cette consolation est altérée par le spectacle d'un bonheur dont il n'a pas joui, & dont son âge ne lui permet plus de jouir pleinement. Un de ses amis vient l'engager à se servir de son crédit en faveur d'un jeune homme nommé *Saint-Phar*, Officier au Service étranger, & de lui faire obtenir

de l'emploi en France. C'est du succès de cette demande que dépend l'hymen de cet Officier avec *Sophie*, dont il est l'amant aimé. Le Vieux Garçon s'engage à satisfaire Saint-Phar; mais quelle est sa surprise quand celui-ci lui déclare que des raisons insurmontables lui font un devoir de fuir l'hymen! Il croit qu'il a rencontré un homme imbu du même système que lui; il s'en explique, & les réponses équivoques de Saint-Phar le confirment dans cette idée. Il se propose alors de demander la main de *Sophie*. Cette *Sophie*, qui est une très jeune personne, répond aux propositions du Vieux Garçon d'une manière qu'on a trouvée très-este, & qui suppose une femme de beaucoup d'expérience. Cependant elle est humiliée des refus de Saint-Phar; elle laisse éclater en sa présence toute sa sensibilité. Plus amoureux que jamais, l'Officier jure à *Sophie* une fidélité éternelle, mais il persiste à ne point l'épouser, & lui rend ses sermens. Enfin le Vieux Garçon entreprend de convertir Saint-Phar, qu'il croit toujours célibataire par système. Dans une longue conversation qu'il a avec lui, il se propose pour exemple. Il est arrivé aux portes de la vieillesse; il n'est ni époux ni père. Abandonné de tout le monde, en proie à des Serviteurs avides de ses biens, tous les jours il se voit sur le point de faire quelque sottise, même celle d'épouser sa Servante. Il a aimé autrefois; mais égaré par des idées aussi

fausses que barbares, il a abandonné sa maîtresse & le fils qu'elle lui avoit donné; les remords le déchirent; dans son trouble il nomme le malheureux objet de sa cruauté. C'est la mère de Saint-Phar. Celui-ci cède tour-à-tour à l'amour paternel & à l'indignation dont il est pénétré. A la fin, le mystère se découvre; & après de nouveaux refus, Saint-Phar, pressé par son amour, par les instances de son père, & par la générosité du neveu & de la nièce du Vieux Garçon, accepte la main de Sophie.

La moitié de cet Ouvrage tient au genre du *Drame*, & l'autre à celui de la Comédie. Cette dernière a paru mesquine; tranchons le mot, triviale. Elle consiste en quelques Scènes de Valets qui font taire leur Maître en criant plus haut que lui, qui le pillent, qui le volent, & qui s'en font mutuellement la confidence avec une effronterie que nous oserons nommer brutale. Elle a généralement déplu. Quant à la première, elle a eu quelque succès, parce que malgré la lenteur de l'action, & le ton romanefque de quelques tirades, on a distingué des Scènes dont la morale est pure, vraie, énergique, & d'un très-grand effet. La Scène de Saint-Phar aux pieds du Vieux Garçon, a rappelé à quelques personnes celle de Darviane aux pieds du Marquis d'Orvigny, dans la *Mélanide* de la *Chaussée*; mais les deux situations n'ont entre-elles qu'une ressemblance assez éloignée; le motif d'ailleurs en est tout diffé-

rent. C'est lorsque le *Vieux Garçon* sera imprimé, qu'il sera possible d'asseoir un jugement sur les défauts ou les beautés de cet Ouvrage. Les unes & les autres tiennent à des détails qu'il étoit impossible de saisir au sein d'une représentation tumultueuse, (la première & la seule qui ait été donnée au moment où nous écrivons.) On doit des éloges à M. Dubuiffon pour l'intention morale de cette Comédie. Dans un temps où la licence des mœurs, l'audace inconcevable de la plûpart des femmes qui ont subi le joug de l'hymen, les malheurs qu'entraînent leurs dérèglemens, semblent se réunir pour rendre le mariage odieux, pour le présenter sous un aspect effrayant; il est heureux qu'il existe des Écrivains qui entreprennent de l'offrir sous des couleurs plus favorables, & qui osent combattre le système des célibataires, système destructeur du repos & du bonheur des Citoyens, autant que contraire à la prospérité des États.

---

Nous parlerons dans le prochain *Mer-  
cure* du Début de Mlle *Buret* cadette à la  
Comédie Italienne, & d'*Anaximandre*,  
Pièce en un Acte & en vers, représentée sur  
le même Théâtre le 20 de ce mois.



---



---

 SCIENCES ET ARTS.
 

---

**O**N ne fera plus à la Capitale de la France le reproche de ne pas adopter la découverte des Paratonnerres, dont l'utilité est si bien démontrée. Plusieurs Villes de France s'étoient déjà distinguées par leur empressement pour en élever ; & la Ville de Paris, le séjour des Sciences & des Arts, ne pouvoit différer plus long-temps de suivre l'exemple que le Nouveau-Monde a donné à l'Ancien. M<sup>me</sup> la Duchesse d'Ancenis en a fait élever un sur son hôtel, où la foudre est tombée précédemment ; & les Religieuses Augustines Angloises en ont fait établir un sur leur Couvent. M. l'Abbé Bertholon, Professeur de Physique expérimentale des États-Généraux de la Province de Languedoc, déjà connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages qui ont eu du succès, & par les superbes Paratonnerres de Lyon, a été choisi pour présider à la construction de ces nouveaux Instrumens, qu'il a fait exécuter d'une manière à ne laisser rien à désirer. Celui de l'hôtel de Charost de M<sup>me</sup> la Duchesse d'Ancenis a 85 pieds de longueur ; l'extrémité inférieure qui entre dans la terre & plonge au-dessous de l'eau, a 28 pieds. Le Paratonnerre des Religieuses Angloises est de 188 pieds de longueur, & la partie qui est dans la terre, & qui aboutit à l'eau, est de 90 pieds de profondeur. On a observé la plus grande précision dans les jonctions qui sont faites à vis ; des communications métalliques ont été savamment ménagées ; les pointes sont dorées à or moulu ; des verticilles ont été placées aux endroits convenables ; en un mot, on y voit toutes les perfections que M. l'Abbé

Bertholon a décrites & observées dans divers appareils de ce genre qu'il a construits en plusieurs endroits, & qu'il fera connoître en détail dans un de ses Ouvrages.

## ANNONCES ET NOTICES.

**H**ISTOIRE de la Société Royale de Médecine, année 1779, avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour les mêmes années, tirés des Registres de cette Société, in-4°. de 686 pages. Prix, 12 liv. broché. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

Le titre de cet Ouvrage annonce son utilité, & le nom des savans Auteurs des divers morceaux renfermés dans ce Volume en garantit le mérite. Il est beau de voir une Société savante & active conserver la Société par ses secours, & l'éclairer par ses Ouvrages.

*Traité sur la constitution des Troupes légères, & sur leur emploi à la guerre, auquel on a joint un supplément contenant la fortification de campagne, avec un grand nombre de figures, in 8°. Prix, 7 livres relié. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinnet, quartier S. André des Arcs.*

On n'avoit sur ce qu'on appelle *la petite guerre*, que des Traités incomplets. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons est entré dans les plus grands détails; dans la première Partie il traite de la constitution des troupes légères; dans la deuxième de ce qui concerne les partisans; dans la troisième il expose les entreprises que peuvent former les grands corps de troupes légères; & dans la quatrième & dernière on les voit agir de concert avec l'armée. Tel est le plan de cet Ouvrage, qui doit intéresser la curiosité des Officiers particuliers.

*Manuel d'Épictète.* A Paris, chez Pierres, Imprimeur du Roi. Cette nouvelle Édition est plus précieuse encore que la première. Elle est augmentée de Notes & de Variantes. M. de Villebrune s'est rendu au vœu du Public, qui avoit désiré cette augmentation utile à l'intelligence du texte.

*Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne,* par M. de la Croix, Avocat, Tome II, n<sup>o</sup>. 1. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 5 liv. pour ceux qui prendront les six Cahiers réunis en un même Volume, au lieu de 6 liv. pris séparément.

Le Chapitre premier est une récapitulation de quelques idées exposées dans le premier Volume, & qui n'ont point encore été adoptées. Les Chapitres 2 & 3 traitent des délits moraux, & le quatrième du vol avec effraction. Cet Ouvrage, qui se continue avec succès, est plein de vûes saines, & respire l'amour de l'humanité.

*Le Cabaret Flamand,* Estampe de 13 pouces 3 lignes de large, sur 18 pouces 3 lignes de haut, gravée par Longueil, Graveur du Roi & de l'Académie Impériale & Royale de Vienne, d'après le Tableau d'Isaac Ostade. Prix, 6 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue de Sève, vis-à-vis les Incurables.

M. de Longueil est connu depuis long-temps par la finesse de son burin. Ce nouveau morceau, plein de vie & d'effet, fonderoit seul sa réputation, si elle n'étoit pas déjà solidement établie. Il travaille actuellement au pendant de cette Estampe, d'après le même Peintre.

*Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury, en vingt-cinq Volumes in-8<sup>o</sup>.*, contenant les trente-sept Volumes in-4<sup>o</sup>. des précédentes Éditions, à 102 liv. en feuilles, & à 127 liv. reliés proprement.

Cet Ouvrage, auquel 90 ans de lecture ont assuré la plus grande part dans l'estime du Public, méritoit de lui être présenté sous un format commode, & qu'il pût acquérir à peu de frais. On a rempli cet objet dans l'Édition que l'on présente au Public en 25 Vol. *in-8°*. contenant les 37 Vol. *in-4°*. des précédentes Éditions, vendus 360 liv. Ou livre actuellement les 25 Vol. de l'Édition *in-8°*., pour 102 liv. en feuilles, & pour 127 liv. reliés proprement. A Nismes & à Paris.

*Collection des Opuscules de M. l'Abbé Fleury, en cinq Volumes in-8°*. avec le Portrait de l'Auteur à 70 liv. en feuilles, & 25 liv. reliés proprement.

Ces cinq Volumes renferment indistinctement tous les Ouvrages qui sont sortis de la plume de ce savant Historien: (*indépendamment de son Histoire Ecclésiastique*) tels que *les Mœurs des Israélites & des Chrétiens, le Catéchisme Historique, une Méthode pour les Études, une Institution au Droit Ecclésiastique, une Histoire du Droit François, le Droit public de la France, &c. &c.* On a imprimé toutes ces Pièces dans le même format que l' Histoire Ecclésiastique, pour former une Collection complète des Œuvres de cet Auteur.

*Plantes nouvellement découvertes, & récemment dénommées, Cahier 4.* Prix, 15 liv. A Paris, chez M. Buc'hoz, Médecin-Botaniste de MONSIEUR, rue de la Harpe, au-dessus du Collège d'Harcour.

Ce Cahier renferme treize nouvelles espèces de *Protea* qui ont été rapportées du cap de Bonne-Espérance par M. Thunberg, célèbre Botaniste de la Suède, qui a voyagé autour du Globe pour en connoître les Plantes. Celles-ci ont été trouvées chez les Hottentots Hollandois. Cette Collection est toujours remarquable par la beauté & l'exactitude du burin.

*Électre, Tragédie en trois Actes*, par M. Guillard, mise en musique & dédiée à la Reine, par M. Lemoine, représentée pour la première fois par l'Académie Royale de Musique, le Mardi 2 Juillet 1782. Prix, 24 livres port franc, gravée par Dupré. A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, hôtel d'Aix, à côté du Passage du Saumon; & Leduc, rue Traversière-Saint-Honoré, au Magasin de Musique.

La Gravure de cet Opéra nous a paru belle & très-exacte. Nous croyons que les Amateurs & les Musiciens accueilleront cette partition avec intérêt.

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux; voyez les Couvertures.*

## T A B L E.

<i>Vers à Mlle M***</i> , 145	<i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 168
<i>Réponse à une Eptre très-flateuse que M. Roger avoit adressée à l'Auteur</i> , 146	<i>Charrades</i> , 169
<i>A Madame de C***</i> , 147	<i>Dictionnaire Universel des Sciences Morale, &amp;c.</i> 170
<i>Air de M. Monhéron</i> , <i>ibid.</i>	<i>Projet de Catacombes pour la ville de Paris</i> , 176
<i>Le Bouquet &amp; les Etrennes</i> , 149	<i>Acad. Royale de Musiq.</i> 181
<i>Conse</i> , 149	<i>Comédie Françoisse</i> , <i>ibid.</i>
<i>Suite des Nations Sauvages</i> , 160	<i>Sciences &amp; Arts</i> , 188
	<i>Annonces &amp; Notices</i> , 189

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 27 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Décembre 1781. GUIDI.



*JOURNAL POLITIQUE*  
*DE BRUXELLES.*

---

TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 6 Octobre.*

UNE des filles du Grand-Seigneur est morte le 3<sup>e</sup> de ce mois; il lui reste encore 5 enfans, 2 Princesses & 3 Princes, dont le plus âgé est né le 6 Mars 1779.

Hier M. Mikalaki, Grec de nation, & Dragoman de Porte, & le Prince Ypsilani ex-Hospodar de Walachie, ont été envoyés en exil, le premier à Tenedos, & le second dans l'isle de Rhodes où ses deux fils l'ont accompagné; ils n'ont été ni l'un ni l'autre dépouillés de leurs biens. Le nouvel Interprète de la Porte est Maurocordato, cousin-germain du Prince de Moldavie, & gendre de l'Hospodar de Walachie; pendant la dernière guerre, il a séjourné quelque tems en Russie; il parle & écrit bien l'Allemand & le François. On

7 Décembre 1782.

2

remarque que le Grand-Visir actuel parle assez bien la première de ces deux langues.

C'est à sa politique & sur-tout à sa fermeté que l'on doit le rétablissement du calme dans cette Capitale. La foiblesse de son prédécesseur avoit déterminé le Sultan à rappeler avant l'expiration de sa croisière le Capitan Bacha, dont le caractère & les talens étoient regardés comme la seule ressource qui restoit pour réprimer la milice & le peuple ; ses services n'ont pas été inutiles au Grand-Visir actuel. On a mis aux fers plusieurs personnes de distinction qui avoient contribué à faire naître les troubles, & on a puni de mort plusieurs autres coupables tirés d'une classe inférieure.

Comme la plupart des gens de Loi voient pour la guerre en faveur des Tartares de la Crimée, on a déposé le Mufti qui les protégeoit. Son successeur qui n'ignore pas la position critique de l'Empire, & les dangers auxquels l'exposeroit une guerre, prêche conformément à ses instructions, la paix & la concorde avec la Russie. Cette circonstance accérite beaucoup le bruit qui se répand depuis quelques jours que la Cour de Russie & la Porte, ont pris la résolution de remettre leur différend au sujet de la Crimée, à la décision d'une Puissance Européenne.

*De PÉTERSBOURG, le 24 Octobre.*

ON s'occupe beaucoup aujourd'hui de la levée des recrues qu'on avoit suspendue depuis six semaines. Elle consiste dans la levée du deux centième de tous les habitans Serfs mâles de l'Empire. Cette milice, suivant un calcul qu'on a fait, montera, dit on, à 45,000 hommes. On prend en outre un homme sur cent payfans libres, ce qui en produira encore un certain nombre qu'on destine à compléter les régimens de Hussards. On a fait expédier aux Officiers absens l'ordre de revenir promptement à leurs régimens respectifs, sous peine de perdre leurs emplois.

Le commerce des bois vient d'être débarrassé de toutes les entraves qui l'avoient gêné jusqu'à présent ; & l'Impératrice a permis dans toutes les Provinces de l'Empire, l'exportation de toutes les espèces de bois, comme planches, solives, mats, &c., en payant les droits de sortie. Elle a donné une pareille permission pour le commerce des bleds.

Les droits de Douane ont été augmentés de deux pour cent, de sorte que si quelqu'un a 100 roubles à payer, il en payera à l'avenir 102. Le produit de cette augmentation est destiné à l'établissement & à l'entretien des écoles pour l'instruction de la jeunesse.

Par une troisième Ordonnance, l'Impératrice a établi des banques qui doivent faciliter les opérations de la Cour. Par ce moyen l'argent des revenus levés dans des endroits éloignés de la Capitale, pourront être répartis aux personnes qui en auront besoin, au moyen d'assignations qu'ils remettront, & dont le paiement se doit faire dans la Capitale. L'Ordonnance en fixant l'état de ces banques, les soumet en même-tems aux réglemens les plus sages pour favoriser le commerce, sans faire aucun tort au trésor public.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 8 Novembre.*

HIER nous avons essuyé ici un orage accompagné de grêle & de neige. Le feu prit pendant sa violence à une maison, & l'on craignoit beaucoup pour le quartier où elle est située; heureusement on est parvenu à l'éteindre.

Nous avons reçu la fâcheuse nouvelle que le *Christianstadt*, navire des Indes orientales, estimé 400,000 florins, équipé & chargé pour le compte de divers particuliers, a péri dans le Kattegat; il n'y a que 40 hommes de l'équipage qui sont parvenus à se sauver.

» Le 28 du mois dernier, écrit-on d'Helsingor, 115 bâtimens ont fait voile pour la mer du Nord; il y avoit dans ce nombre 30 bâtimens Danois & 15 Suédois, escortés par une frégate de 44 canons.

— Le 30 & le 31, il est arrivé dans le Sund 24 bâtimens venant de la Baltique, & les mêmes jours, il est parti pour la mer du Nord, 36 bâtimens, au nombre desquels étoient un vaisseau de guerre Hollandois & 3 frégates, ayant sous leur convoi 9 bâtimens. — Le nombre des bâtimens mouillés dans le Sund, consiste en 85 navires, dont 63 sont Anglois, ils seront escortés par 5 frégates «.

## P O L O G N E.

*De V A R S O V I E, le 9 Novembre.*

C'EST hier que la Diète s'est séparée, avec les formalités ordinaires; il y a eu beaucoup de débats dans les séances, & elles ont fait très-peu d'affaires; les constitutions qui ont passé se réduisent à quatre points. On a dans les derniers discours montré beaucoup de regrets d'avoir perdu un tems précieux sans rien décider. La plupart des Nonces sont déjà partis; les autres ne tarderont pas; le Maréchal & le Général de la Couronne se disposent à aller chez eux; le premier parce qu'il va marier sa fille au Sous-Général de la Couronne.

C'est aujourd'hui ou demain au plus tard, qu'on attend le Comte & la Comtesse du Nord à Byaliftock où tout est prêt pour les recevoir & pour les fêtes qu'on doit leur donner. Les Princes de Wurtemberg les accompagneront, dit-on, jusques-là, & s'en retourneront par Cracovie où ils s'arrêteront quelques jours.

On ignore encore si pour cette fois les Tribunaux de relation ouvriront leurs séances.

## A L L E M A G N E.

*De VIENNE, le 14 Novembre.*

Il a été envoyé à Klagenfurth un Edict de la Cour pour la suppression de l'Abbaye de St-Paul. L'Administration des biens des maisons religieuses & des pauvres, a été donnée au Prévôt Parhammer, & on lui a donné le Prélat de Braunau pour Adjoint.

Le bruit se répand que le Cardinal Migazzi, Archevêque de cette ville, veut se retirer dans son Evêché de Waitzen en Hongrie & se démettre de son Archevêché; si cela arrive, on conjecture ici qu'il pourra être remplacé par le Cardinal Hertzan, Ministre Impérial auprès du St-Siège.

« Il est décidé, écrit-on de Prague, qu'il y aura ici deux Ecoles Militaires pour l'éducation des enfans de soldats. Le bâtiment des Célestines & celui des Clairistes, sont destinés à cet usage. On recevra, dans le premier, 84 garçons, & 42 dans l'autre. On sait que l'Empereur a assigné à chaque régiment une somme annuelle de 2000 florins, destinés pour l'éducation d'un certain nombre d'enfans de soldats qui seront employés dans les troupes, comme les Bas-Officiers ».

Selon des lettres de la Lombardie Autrichienne, on a fait un changement dans le système du Gouvernement de Milan. Le Comte de Wildesck, Ministre plénipo-

rentiaire Impérial, sera seul chargé des affaires de la Régence, & tenu d'en faire son rapport à l'Archiduc Ferdinand toutes les semaines; on dit qu'il y aura aussi quelques changemens dans la Chancellerie.

*De HAMBOURG, le 16 Novembre.*

LES lettres de Constantinople commencent maintenant à nous montrer sous un coup-d'œil plus calme, l'état de cette Capitale. La fermentation à l'occasion des troubles de la Crimée paroît diminuer.

On a interdit ici, disent ces lettres, le *Donama* ou la fête qui se célèbre ordinairement à la naissance d'un enfant du Sultan; le motif de cette défense, ne paroît pas avoir été autre, que de prévenir les troubles que le tumulte auroit pu faire naître. D'ailleurs ces témoignages d'allégresse ne conviennent guère aux tristes circonstances où nous nous trouvons. Cependant on se flatte que le nouveau Grand-Visir & le Mufti qui sont fort aimés, feront renaître cette ancienne confiance que le peuple avoit en ses maîtres. L'un & l'autre passent pour avoir des lumières & des connoissances; ils parlent l'un & l'autre l'Italien, le François & l'Allemand. Selon les bruits qui se répandent, c'est une Puissance Européenne qui prononcera sur nos différens avec la Russie au sujet de la Crimée. Le Grand-Seigneur est convenu de s'en rapporter à sa décision. On croit que de son côté, la Russie travaille en secret à dissiper les troubles; s'il faut s'en rapporter à quelques nouvelles, on propose quelques avantages au nouveau Kan, pour l'engager à consentir au rétablissement de son frère. Mais ces nouvelles sont encore vagues.

Les lettres de Temeswar portent que le

désordre est si grand à Belgrade , qu'on parviendra difficilement à le réprimer. La place de Gouverneur y est devenue si épineuse , que les Grands de l'Empire Ottoman refusent de l'accepter. Méleck-Méhéméd , Bacha de Romélie , qui y avoit été nommé , a supplié le Grand-Seigneur de la donner à un autre & de l'employer par tout ailleurs comme il le jugeroit à propos.

« A ssi-tôt que le travail de l'établissement des nouvelles Paroisses dans les Etats de la domination Autrichienne sera fini , lit-on dans quelques lettres de Vienne , l'Empereur fera connoître le nombre des Couvens & celui des individus qui resteront dans chaque Couvent conservé. — Il sera établi à Vienne au moins 3 nouvelles Paroisses , dont les Curés seront des Prêtres séculiers , les Religieux ne devant être em loyés que comme Vicaires. Il y aura aussi des Paroisses dans tous les fauxbourgs & dans les endroits de la campagne où il y aura des Juges. — On assure que l'Empereur fera incessamment une grande promotion dans l'Etat Militaire , & on croit qu'à cette occasion , le Prince Charles de Lichtenstein & le Baron de Jacquemin , seront nommés Felds-Maréchaux. — Toute la Cavalerie en garnison dans la Bohême , doit se rendre en Hongrie ».

Le Prince de Nassau Weilbourg , Lieutenant Général de l'Empire au Cercle du Haut Rhin , vient d'en être nommé Feld-Maréchal Général à la place de feu le Prince Guillaume de Hesse Darmstadt. Le Prince Platin , Duc régnant des Deux-Ponts , succède au Prince de Nassau Weilbourg en qualité de Lieutenant-Général.

Les trois Puissances médiatrices , écrit-on de Berne, sont occupées à dresser un nouveau Code de loix pour la République de Genève. Le spectacle d'un peuple indépendant , obligé de recevoir ses loix de mains étrangères , est sans doute curieux. L'Edit de 1738, sera le modèle sur lequel se régleront les Législateurs ; on y ajoutera cependant plusieurs autres articles. Il paroît qu'il y aura une garnison à Genève ; mais que les troupes , au lieu d'être logées dans les maisons des Bourgeois , le seront à l'avenir dans des casernes. On ajoute que dans le cas où quelqu'une des trois Puissances garantes seroient en guerre les unes avec les autres , la garnison sera combinée de façon à maintenir la Ville dans une parfaite neutralité.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE, le 6 Novembre.*

Les changemens que l'Empereur a ordonnés dans le Gouvernement de la Lombardie Autrichienne, ne commenceront à s'exécuter que l'année prochaine. On a publié à Milan que tous les bénéfices de la Lombardie, auxquels le St-Siége avoit nommé jusqu'à présent, dépendront à l'avenir du Gouvernement seul, & qu'en conséquence *l'exequatur* sera refusé aux Bulles relatives à cet objet.

Selon les lettres de Rome, l'Inquisition y est plus vigoureusement observée que jamais à l'égard des livres imprimés. Non-seulement on y visite les boutiques, les magasins des Libraires, mais même les bibliothèques particulières. On a trouvé chez deux des principaux Libraires un nom-

bre d'exemplaires des ouvrages de Fébronius & autres ; les Libraires ont , dit-on , en conséquence été conduits dans les prisons de l'Inquisition , & leurs livres ont été confisqués.

## E S P A G N E.

*De CADIX , le 16 Novembre.*

ON se flatte que M. le Comte d'Estaing ne fera pas un long séjour à Madrid , où il est attendu incessamment , & qu'il ne tardera pas à se rendre ici , où il est également désiré par les deux Nations. On croit que sa présence & son infatigable activité accéléreront beaucoup les choses. On a commencé à préparer les vaisseaux Espagnols qu'il doit emmener avec lui ; il s'en joindra bon nombre de François , tant de ceux qui sont ici , que de ceux qu'on attend de Brest. On compte que cette grande flotte sera prête à mettre à la voile en moins de tems qu'on ne l'a cru d'abord. On ne prépare aucun transport ; il paroît que les troupes seront toutes à bord des vaisseaux de guerre ; cela accélérera la marche de la flotte , qui vraisemblablement ira débarquer en droiture dans les lieux où l'on se propose de les faire agir. Les Chefs Espagnols qui seront subordonnés au Général François , sont D. Gaston , Ventura Moreno , & le fortuné Ossorno.

On attend à tous momens le convoi de

Toulon , qui nous amène 4 régimens françois. Le *Guerrier* & le *Suffisant* , accompagnés du cutter le *Pandoure* , mirent à la voile il y a quelques jours , pour aller chercher le convoi à Malaga. Il est chargé en entier de munitions navales , & surtout de beaucoup de cuivre.

Les nouvelles du camp n'ont plus aucun intérêt pour nous. Les troupes sont dans leurs cantonnemens respectifs , & celles auxquelles la garde des lignes est confiée sont toutes baraquées. Les Hopitaux qu'on avoit bâtis pendant le siège , servent à ce dernier objet , & ils logent près de 3000 hommes.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES , le 22 Novembre.*

ON n'a point d'autres nouvelles de l'Amérique septentrionale que celles arrivées par le dernier paquebot ; elles consistent pour la plupart dans ce que nous apprennent les papiers Américains qui suppléent au silence du Gouvernement sur les détails qui lui ont été transmis : quelques-uns de ces papiers avoient été déjà portés en France par la corvette le *Washington* ; & on y a su plutôt qu'à Londres les résolutions du Congrès ; la correspondance du Général Leslie avec le Général Greene , au sujet de la demande de provisions faites par le premier au dernier ; la relation de l'affaire de Cheawinck entre le Brigadier-Général Amé-

ricain Gift. & l'ennemi (1) , &c. Parmi ces détails , nous saisissons la lettre du Chevalier de la Luzerne au Marquis de Vaudreuil en date du 5 Septembre. . .

» Les Délégués des Etats Septentrionaux ayant proposé de remplacer la perte du *Magnifique* aux frais de l'Amérique , cette proposition a été embrassée par le Congrès avec ardeur ; & la résolution que j'ai l'honneur de vous adresser , a passé avec la plus grande unanimité. Tout ce qui m'a été dit ou écrit à ce sujet , prouve manifestement , mon cher Marquis , que ce tribut de reconnaissance vient d'un cœur animé par ce sentiment. — Mercredi dernier , est mort , au bout d'une courte maladie , l'honorable Charles Lée , Ecuyer , Major-Général au service de la Pologne , & ci-devant Major-Général dans l'armée des Etats-Unis ; il étoit éminemment distingué en Europe & en Amérique , par ses talens littéraires & militaires .

Une lettre de Philadelphie parle ainsi de cette mort & de celle du jeune Colonel Laurens.

» Je suis fâché de vous apprendre que cet Officier de grande espérance , a été tué par un parti de fourrageurs , auprès de Charles-Town. Il est universellement regretté comme citoyen & comme soldat ; il a vécu & est mort en héros. — Le Général Lée est mort à Philadelphie ; il n'y est pas fort regretté ; il avoit perdu la confiance d'un pays qui avoit été autrefois disposé à le respecter , & dont l'attachement lui eût été assuré , s'il eût eu une autre trémie d'esprit ; mais laissons reposer ses mânes en paix. — Le changement survenu de

---

(1) Tous ces détails se trouvent dans le Journal du 16 Novembre , page 112 & suiv.

nouveau dans le Ministère Anglois par la mort du Marquis de Rockingham, & la retraite de MM. Fox & Burke, en apportera aussi vraisemblablement dans les mesures de l'Administration Britannique à notre égard. A présent elle continuera sans doute de conserver la possession de New-York, qu'elle sembloit déterminée à abandonner avant l'arrivée du paquebot qui a apporté l'avis de cette nouvelle révolution Ministérielle; mais il sera vraisemblablement trop tard pour contremander l'évacuation de Charles-Town, & nous en attendons l'avis à tous momens. Lorsqu'elle fut annoncée aux habitans, ils sortirent en foule de la place, avec le consentement du Général Leslie, pour demander pardon aux Commandans Américains «.

Les papiers d'Amérique nous donnent de plus grands détails sur ce dernier événement. Aussi-tôt que les habitans de Charles-Town furent instruits du projet de l'Administration Britannique de retirer les troupes de cette place & de l'abandonner; ils adressèrent une pétition au Général Leslie, commandant les troupes du Roi dans le Nord, cette pétition lui fut remise le 9 Août, & le lendemain il y fit une réponse que nous transcrivons, & qui nous dispensera de copier la pétition elle même dont elle fait suffisamment connoître l'objet. Elle est signée par M. Wemiss, Député, Adjudant-Général.

» MM. En conséquence d'une pétition présentée hier au Général Leslie, signée par vous comme Comité des Marchands & autres habitans de Charles-Town, j'ai ordre du Général de faire la réponse suivante; & pour que cela soit entendu le plus clairement qu'il est possible, j'ai copié votre

pétition, & j'ai mis à chaque demande qui y est faite, la réponse du Général, ainsi que vous le verrez par ce qui suit :

*Première demande.* D'autant qu'il est annoncé que les troupes de S. M. doivent se retirer promptement, les supplians desirant d'être informés si quelque stipulation ou arrangement a été fait pour leur sûreté avec la Puissance exécutrice Américaine. *Première réponse.* Aucun arrangement n'a été pris pour leur sûreté.

*Seconde demande.* Dans le cas d'évacuation, & s'il n'est pas au pouvoir de V. E. de faire quelque traité en faveur des supplians pour leur protection, lorsqu'ils seront abandonnés par les troupes de S. M., ils demandent l'appui & la permission de V. E. à l'effet de députer une partie de leurs corps pour faire des propositions au général Greene & au gouverneur Mathews, le refus desquelles les mettra en état de se décider sur la conduite qu'ils croiront devoir adopter dans un moment de détresse aussi critique. *Seconde Réponse.* Le Général ne s'oppose point à ce qu'il soit député une partie de leur corps au général Greene & au gouverneur Mathews, pourvu que toute convention soit connue de lui Général avant d'être ratifiée.

*Troisième Demande.* Dans le cas où les supplians obtiendroient la permission de rester dans la province jusqu'à ce qu'ils aient recueilli ce qui leur est dû & qu'ils l'aient réalisé en productions du pays, ils supplient instamment V. E. d'employer tout son crédit pour les protéger (au défaut des loix Britanniques) de manière que leurs propriétés embarquées d'ici pour les ports Anglois ne soient point exposées à être prises. *Troisième Réponse.* On s'adressera aux commissaires de S. M. pour les passe-ports nécessaires.

*Quatrième Demande.* Comme il est dû des sommes considérables aux supplians de la part des

Officiers de l'armée , & que les comptes ne sont pas arrêtés , vu qu'on ne s'attendoit point à ce malheureux événement , ils requièrent V. E. de vouloir bien ordonner que les supplians soient payés sur-le-champ-, ou qu'il leur soit donné toutes les sûretés nécessaires. *Quatrième Réponse.* Le Général Leslie desire de donner aux supplians toute la protection possible pour les faire payer de ce qui leur est dû par les Officiers , mais il croit devoir observer que les Commissions des Officiers sont regardées en général comme une sûreté pour de pareilles dettes.

*Cinquième Demande.* Comme l'usage adopté par le Bureau de Police , lorsqu'on s'adresse à lui pour le recouvrement des dettes ne répond pas aux besoins actuels , V. E. est suppliée que la justice soit distribuée d'une manière plus expéditive , plus efficace & plus convenable aux nécessités présentes. *Cinquième Réponse.* Le Général Leslie ne croit pas qu'il convienne de faire aujourd'hui aucun changement dans la distribution de la justice de la part du Bureau de Police.

Maintenant on assure ici que la Cour a renoncé au dessein de faire évacuer Charles-Town & New-Yorck pour le présent ; mais il est encore très-incertain que les contre-ordres soient arrivés à tems quant à la Ville de Charles-Town ; il y a apparence que les premiers paquebots qui viendront de ces contrées nous instruiront davantage.

On assure aussi que le Général Dalling , ci-devant Gouverneur de la Jamaïque , doit être nommé au Commandement en Chef de l'Amérique septentrionale , sous le titre de Pacificateur-Général à la place de

Sir Guy Carleton , qui reviendra dès que les circonstances le lui permettront. Il n'est pas vraisemblable qu'il quitte avant que son successeur soit arrivé. La présence d'un Chef est plus que jamais nécessaire à New-York ; & les Américains qui sont auprès de cette place exigent de notre part la plus grande attention.

« Si la guerre continue , lit-on dans des lettres de Philadelphie , nous sommes prêts à la poursuivre , & tous les jours elle nous devient moins onéreuse qu'elle ne l'étoit à aucune des époques précédentes. Non-seulement l'habitude nous y a faits ; mais elle a introduit dans la manière de la conduire un système qui la rend infiniment moins incommode pour les individus. Nous pouvons ajouter aussi , & je présume que l'on ne nous accusera pas de nous vanter , qu'il y a maintenant dans le monde peu de troupes aussi disciplinées & mieux disposées que les nôtres. A peine s'y trouve-t-il maintenant un seul homme qui n'ait pas vu le feu. Elles sont aujourd'hui bien habillées & bien armées ; & nous sommes dans une situation telle qu'un peuple libre doit la souhaiter. La paix sera sans doute la bien-venue ; mais préparés comme nous le sommes , nous ne craignons point la guerre ».

Pendant que nous faisons ici un grand fond sur la guerre que l'Amiral Pigot doit faire aux Antilles , où l'on suppose qu'il est à présent retourné ; que nous nous flattons qu'il avoit employé plusieurs de ses vaisseaux à bloquer l'escadre Française à Boston , & à l'empêcher de retourner aux Antilles , le bruit se répand que cette escadre a regagné St-Domingue avant que no-

tre Amiral soit parti, ce qui ne laisse pas de donner de vives inquiétudes sur l'exécution des beaux projets qu'on lui prête ; elle ne sera plus aussi facile à présent qu'un ennemi actif , quoiqu'inférieur , peut porter des secours dans tous les endroits menacés. L'escadre française à Boston consistoit en 3 vaisseaux de 80 canons , 6 de 74 , un de 70 , trois de 64 , & un de 60.

» Le 13 Septembre , lie-on dans une lettre de Kingston , Ile de la Jamaïque , le magasin de la Marine , situé près du fort Augusta , à la pointe de Masquito , & contenant 300 barils de poudre , sauta en l'air vers les 8 heures du soir , avec une explosion effroyable : cet accident a été occasionné par la foudre. Les personnes qui ont souffert de ce funeste accident sont 2 Nègres , qui ont été tués ; 3 dont les bras & les jambes ont été très-fracassés , & quatre qui ont été très-meurtris. Le choc a été très-sensible dans cette Ville. Les fortifications d'Augusta ont été ébranlées , & quelques ouvrages demandent des réparations. — Le sloop de S. M. B. le *Dugay-Trouin* , est revenu à Port-Royal , venant de Curaçao , où il avoit été dépêché pour négocier l'échange des Officiers & Matelots repris sur la frégate Hollandoise prise par le vaisseau le *Dramond*. Lorsque ce sloop est parti de Curaçao il ne mouilloit dans ce Port qu'un vaisseau de 64 canons , un de 50 & 3 frégates «.

On s'étoit rassuré sur le sort de quelques-uns de nos vaisseaux de l'escorte de la flotte de la Jamaïque , qui manquent encore , dans l'idée qu'ils auroient pu se réfugier à Antigues ; un bâtiment parti de cette Ile le 3 Octobre , & arrivé à Liver-

pool, a rapporté qu'on n'y avoit reçu aucunes nouvelles de ces vaisseaux.

» La perte de l'*Hector* de 74, dit un de nos papiers, est confirmée. Ce navire quitta la flotte de la Jamaïque une semaine avant la tempête, pour faire voile vers Halifax. Peu après il rencontra 2 grosses frégates Françaises, l'*Aigle* & la *Gloire*, qui ayant apperçu que l'*Hector* étoit dans un état très-délabré, l'attaquèrent & le canonnèrent pendant quelques heures. Dans le combat, l'*Hector* eut un grand nombre de tués & de blessés. Le jour suivant, il efluya un gros vent, ce qui fut cause que l'eau augmenta considérablement dans le navire, & que l'on ne pouvoit se servir des pompes. Par bonheur, il rencontra un vaisseau qui sauva environ 200 hommes de l'équipage, qui ont été débarqués à Terre-neuve. Il y a toute apparence que le reste aura coulé bas avec l'*Hector*. On est persuadé que la *Ville de Paris* de 102 canons, le *Glorieux* & le *Centaure* de 74, ont aussi péri; le premier a été vu, pour la dernière fois, à 150 lieues à l'ouest de l'isle de Corvo, l'une des Açores, étant alors entièrement démâté; les deux autres ont été vus démâtés le lendemain de la tempête. Si le hasard a quelquefois servi la Nation Angloise, cette fois-ci elle le paye bien cher par la perte de 5 gros vaisseaux, & de la plus grande partie de leur monde. On ne peut l'attribuer qu'à la résolution de les envoyer à tout prix en Europe, malgré leur délabrement, & avec la moitié de l'équipage nécessaire pour la manœuvre en cas de tempête «.

On fait toujours ici des préparatifs pour la campagne prochaine. Le Général Faucitt, chargé de retourner en Allemagne pour y négocier de nouvelles troupes, va partir incessamment; il avoit pris congé du Roi le

9, & devoit partir le 12 ; mais il a été retenu jusqu'à ce moment pour recevoir des instructions plus étendues , relatives à sa mission.

On fait en même-tems des armemens dans tous nos ports. Les 6 vaisseaux envoyés par l'Amiral Howe à Cork , sous les ordres de l'Amiral Milbank , ont ordre de se ravitailler le plus promptement possible , & de se tenir prêts à mettre à la voile aussitôt qu'ils en recevront l'ordre.

Il est très-sûr , dit à cette occasion un de nos papiers , que cette division passera aux Indes Occidentales , si l'ennemi y fait passer quelque force assez considérable , pour que les 8 vaisseaux qu'a expédiés l'Amiral Howe à son retour de Gibraltar , joints aux 28 que l'Amiral Pigot y a déjà envoyés , ne nous donnent pas la supériorité. Tandis que le peuple applaudit à la prévoyance du Gouvernement , qui a déjà fait passer ce renfort nécessaire , & a gagné l'ennemi de vitesse , les gens instruits ne laissent pas d'être inquiets ; il est certain que l'effet de cette disposition ne sera pas aussi favorable qu'on l'espéroit , s'il est vrai que l'ennemi lève le siège de Gibraltar. On fait combien cette place nous a servi , en retenant les forces de l'Espagne au pied de ce rocher ; si elle renonce à s'en emparer , tous ses vaisseaux sont libres de se porter aux isles où nous les craignons davantage , & où ils peuvent conquérir plus sûrement Gibraltar qu'en Europe. On se rappelle ce que dit l'Amiral Keppel au Parlement , lorsqu'il y fut question de la victoire de Rodney : *Je ne vois pas , observa-t-il , qu'il y ait encore rien de décisif dans cette partie du monde , où la Maison de Bourbon peut , quand elle le jugera à propos , faire passer 30 vaisseaux de ligne*.

Les inquiétudes sur la campagne prochaine , la nécessité de se procurer d'immenses subsides , & la difficulté de les lever , prouvent le besoin de la paix , & donnent quelque fondement aux bruits qui se répandent qu'elle est prochaine.

» L'assemblée du Parlement , dit un de nos papiers , mettra fin à tous les bruits ridicules & contradictoires que l'on répand depuis quelque-tems. Le discours du Roi nous apprendra s'il y a ou non quelque probabilité de paix , & si nous devons nous soumettre à des conditions défavantageuses. Le 21 il se tint un Comité à White Hall , pour entendre la première lecture de ce discours , & il doit s'en tenir un autre aujourd'hui pour le même objet. Celles de nos feuilles qui s'arrogent le nom de-patriotiques , nous prédisent qu'il ne respire que , *bella horrida bella* , & qu'il roulera en partie sur les subsides onéreux ; mais celles du parti contraire nous font entrevoir les douceurs de la paix ; elles nous assurent même qu'un François chargé de négociation est arrivé ici le 20 de ce mois , qu'il dîna le 22 chez le Lord Shelburne , & que le même jour dans la soirée , les fonds haussèrent de deux pour cent ; il est aisé de voir combien les vœux de la Nation sont dirigés vers la paix ; aussi voit-on avec inquiétude les préparatifs formidables qui se font dans nos ports.

C'est dans ces circonstances qu'on parle d'un prochain changement dans le Ministère ; on dit que le Lord North sera nommé Président du Conseil ; M. Pitt , Secrétaire d'Etat , à la place de M. Townshend , & M. Jenkinson , Chancelier de l'Echiquier. On prétend aussi que le Duc de Portland succédera au Lord Shelburne , & que M.

Fox sera nommé premier Lord de l'Amirauté, à la place du Lord Keppel. Le tems apprendra si ces changemens ont quelque fondement. Quoique le parti du Lord Shelburne soit très-fort dans le Cabinet & dans le Parlement, il paroît très-foible parmi la Nation; l'équipement des vaisseaux de guerre, proposé par souscription par ce Lord, n'est pas rempli, & il a eu même le chagrin de se voir refusé dans ses propres terres de Wilh. Il essuyera probablement les mêmes refus dans les autres Provinces, où il se trouve beaucoup d'anti-Royalistes & d'amis de M. Fox.

Il vient d'arriver un accident fâcheux au Prince de Galles; heureusement il n'a pas eu les suites qu'on craignoit. Ses chevaux prirent le mors aux dents, sa voiture versa, & il se trouva dans le plus grand danger. Il en a été quitte pour quelques contusions au visage & aux mains.

*Fin des Observations sur les Finances d'Angleterre;*

» Nous indiquâmes ci-dessus, que les Propriétaires seroient obligés de vendre leurs biens pour un revenu du 16<sup>me</sup> des deux tiers de l'année. En voici le calcul: l'achat se fait positivement, à raison de sept pour cent, que le revenu annuel de 14 deux septièmes ou 14 un troisième; les hayes, arbres & instrumens aratoires faisant partie du terrain vendu, montent encore au revenu de deux ans & un tiers, donc en tout à 16 deux troisièmes. Nous avons donc développé le véritable Etat de la Grande-Bretagne, relativement à ses finances & ressources. Tous les fonds de terre sont

tombés à environ la moitié de leur valeur intrinsèque ; & si l'on tente de faire encore une réduction semblable, la moitié de la Nation sera forcée à faire banqueroute. Ce mal n'affligera pas uniquement les Terriens ; non : il existe des milliers de familles de l'état miroyen en Angleterre, lesquelles, après avoir hérité quelques sommes de leurs parens, les ont placées dans les fonds publics. Ces espèces d'annuités, que l'on appelle consolidées à trois pour cent, ne valent à présent qu'environ 60 liv. sterl., parce que depuis la guerre, elles ont encore baillé considérablement ; tandis que par la nouvelle négociation de 12 millions, on fera, sans doute, bientôt en sorte que les annuités consolidées à trois pour cent, doivent encore diminuer de 17 pour cent, & ainsi, au lieu de 60, ne valoir que 32 liv. sterl. Or, quand un père à son décès, laisse à ses enfans 1000 liv. sterl. net, ceux-ci n'ont, dans ce moment, que 600 liv. sterl. effectives ; peut-être même que dans très-peu de tems, il ne leur en restera que 408 livres sterl. Supposons pour un moment qu'un homme possédant 600 liv. sterl. dans les fonds, se décidât pour une entreprise mercantile, qui exigeât une somme équivalente ; souvent, comme, par exemple, en achetant des marchandises, on n'est obligé de payer qu'au bout de six mois, parce que la coutume est de créditer autant de tems à des personnes connues, & avec lesquelles on a déjà négocié auparavant ; ces six mois échus, l'homme en question veut acquitter les 600 liv. sterl. &, à cet effet, vendre son action. Mais, dans quelle perplexité ne doit-il pas se trouver, quand il s'apercevra que par les subtilités du Ministère, il vient de perdre, en une seule fois, 170 l. st. & que son fond n'en vaut plus que 430 sur la place ? Il faut donc que cette partie de la Nation, qui a de l'argent dans les fonds publics, essuie aussi de la part du Ministère une perte très-

considérable, par cette nouvelle négociation de 12 millions à sept pour cent. — A cette perte, participe encore davantage le propriétaire de biens-fonds, qui a de l'argent placé dans les vieux fonds précédens, lequel n'ayant qu'un revenu fixe, manque cependant toute autre occasion pour gagner de l'argent, tandis que l'artisan augmente le prix de son travail, & que le Négociant a les mêmes moyens entre ses mains pour se dédommager en quelque manière. Les Souscripteurs du Ministère, les fournisseurs du gouvernement sur contrat, les Officiers Généraux de la flotte & de l'armée, y trouvent seuls un avantage marqué. Mais l'avantage de ces personnes, peut-il compenser la perte des autres? C'est une question dont la solution véritable & impartiale est très-difficile: encore moins sommes-nous en état de déterminer, d'après les lumières acquises sur cette matière, que le bénéfice de ces dernières classes, mettra le royaume en état de continuer encore la guerre, d'une manière convenable pendant quelques années? Il ne faut jamais perdre de vue, que jusqu'à présent il a été impossible de trouver les intérêts de plus de 20 millions de dettes de l'Etat, ni par une imposition publique, ni par aucun nouveau revenu de l'Etat & l'on emprunte annuellement plus d'argent qu'il n'en est requis pour payer les intérêts des dettes contractées antérieurement & pour lesquelles on manque encore de fonds. Ce qui va bien pendant quelques années; mais la boule de neige devenant enfin trop grosse à force d'être roulée sans cesse, ne peut plus être remuée de sa place. — Durant le cours de cette guerre, des sommes innombrables en espèces ont été envoyées en Amérique, pour le paiement des troupes de terre & de la marine, pour l'entretien des magasins, la construction des vaisseaux & les matériaux qui y sont requis, pour la construction & l'entretien des fortifications, enfin pour salarier les navires de transport. Toutes

ces sommes réunies, durant le cours de cette guerre, peuvent chaque année, être évaluées à quatre millions en espèces. Avant le soulèvement des Colonies Américaines & durant la guerre précédente, tout cet argent retournoit en Angleterre; car les Américains employoient les espèces en circulation dans l'Amérique-Septentrionale, en partie aux Indes-Occidentales, pour s'y procurer du rom, du café, de l'indigo, du sucre, & le reste passoit entre les mains des négocians Anglois pour des Manufacturés & d'autres objets relatifs au luxe. Mais actuellement tout l'argent reste en Amérique, parce que le soldat & le matelot dépensent leurs gages: d'ailleurs, toutes les provisions de bouche s'y achètent comptant des propriétaires de terres, ceux-ci ont grand soin de ménager cet argent pour le mauvais tems à venir, l'entouissent même, sinon le tout du moins en partie, afin que l'ennemi ne puisse s'en emparer. C'est par-là qu'il se perd beaucoup d'argent monnoyé & qu'en Angleterre la masse en diminue considérablement. On peut calculer que la circulation dans les trois royaumes roule sur environ 24 millions, dont depuis la guerre, il se perd un million chaque année, car avant la rupture 500,000 guinées étoient portées de la France à Londres, que les François avoient gagné par leur commerce d'Amérique & des Indes-Occidentales. Ainsi il y a déjà quatre millions d'argent en circulation de moins en Angleterre; il faut aussi que cette diminution d'espèces nuise enfin à la Nation & l'appauvrisse, & entrave considérablement toute nouvelle négociation d'argent pour pouvoir terminer la guerre, depuis laquelle les espèces sont devenues beaucoup plus rares; d'où est résulté une stagnation proportionnelle dans les professions, trafics & commerce. Nous pouvons y ajouter encore une circonstance, qui indique d'une manière victorieuse la diminution de la circulation des espèces monnoyées

dans

dans la G. B. & en Irlande. Comme l'exportation des espèces monnoyées Britanniques est défendue, il faut que les négocians de tous les Pays perdent sur la balance du commerce, & en particulier durant la guerre présente; par exemple, ceux qui trafiquent avec les Pays-Bas Autrichiens, l'Allemagne, la Prusse, la Pologne, le Danemarck, la Suède, l'Italie, la Russie, y expédient quelque chose pour servir à acquitter leurs comptes: opération très-facile en tems de paix, car ils envoient alors pour cette fin des écus d'Espagne, des barres d'or du Portugal en Hollande, & c'est par-là que la Hollande devient le centre du change de l'Europe; mais depuis la guerre avec l'Espagne, les écus de ce royaume sont entièrement disparus de l'Angleterre, & par rapport au peu de sûreté, on y apporte aussi moins de l'or du Portugal. Les Négocians font donc passer des Guinées fondues en Hollande, sur lesquelles ils gagnent encore au-delà de quatre & demi pour cent; & c'est ainsi qu'avant la rupture avec les Pays-Bas-Unis, il y a été envoyé du moins quatre millions en Guinées fondues ou en barres d'or; d'où il résulte qu'il n'existe plus 20 millions d'argent monnoyé en Angleterre. Mais ce qui du moins est certain, c'est que tout l'argent déboursé en Amérique n'y reste pas; beaucoup, au moins la moitié, en revient par les Généraux, Amiraux, Officiers de terre & de mer Britannique, & par les Négocians Anglois qui commercent avec New-Yorck, tandis que l'autre moitié qui reste en Amérique, se remplace chaque année par la quantité d'espèces monnoyées que les Employés de la Compagnie des Indes Orientales, & qui en reviennent annuellement, apportent avec eux en roupies d'argent, en pagodes d'or & autres espèces. Dans l'année 1775 il fut apporté en Angleterre, par le *Sutton*, vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales, 300,000 livres ster-

7 Décembre 1782.

b

lings comptans , en espèces monnoyées de l'Inde , & 95,000 liv. sterl. en diamans , ce qui compensa la perte qu'on souffroit en Amérique , puisque ces Messieurs , revenant des Indes , firent porter sur le champ leurs roupies , pagoles , &c. à la Monnoie , pour les échanger contre des guinées , qu'on fabriqua à leurs dépens , de cet or. C'est donc une vérité incontestable que la Grande-Bretagne , même avant la rupture avec la Hollande , avoit déjà perdu quatre millions d'argent comptant. Nous ignorons ce qui s'y passe actuellement à cet égard. Ce qui du moins ne souffre pas de contestation , c'est que plusieurs barres d'or , fabriquées de guinées fondues , ont été expédiées par Ostende. — La Dette nationale monte à 200 millions de liv. sterl. L'argent monnoyé va à peine à 20 millions ; il y a donc certainement une trop grande disproportion entre le papier-argent & les espèces monnoyées dans la Grande Bretagne , au détriment du pays , du commerce , des métiers & des professions de toutes les espèces.

Tout le monde a déploré le sort du malheureux Major St-André , qui a péri victime de son zèle pour l'intérêt de sa patrie. Il est inutile de discuter la nature de l'action qui le conduisit au supplice ; il suffit d'observer qu'il a été plaint généralement. Il est naturel qu'en Angleterre on ait tranché sur la décision de cette question , & qu'on ne l'ait considérée que sous le point de vue le plus honorable. Le Gouvernement lui a fait ériger un monument dans l'Abbaye de Westminster. M. Robert Adam , Architecte , en a fourni le dessin , qui a été exécuté en marbre par M. Van Gelder , Sculpteur.

Ce monument est composé d'un sarcophage élevé sur un piédestal, sur lequel est gravée l'inscription suivante. — « Consacré à la mémoire du Major John André, qui, dans un âge peu avancé, élevé par son mérite au Grade d'Adjudant-Général des forces Britanniques en Amérique, employé dans une entreprise importante, mais périlleuse, fut victime de son zèle pour son Roi & son Pays, le 2 Octobre 1780, âgé de 29 ans; universellement chéri & estimé de l'armée dans laquelle il servoit, son sort fit couler jusqu'aux larmes de ses ennemis. Son gracieux Souverain, le Roi George III, lui a fait ériger ce Monument ». — En front du sarcophage, le Général Washington est représenté dans sa tente, environné des Officiers-Généraux, au moment où il reçoit le rapport du Conseil de Guerre tenu au sujet du Major André : à ce moment même arrive un Parlementaire de l'armée Britannique avec une lettre adressée au Général Washington, dont l'objet est de traiter de manière à sauver la vie du Major; mais la sentence fatale étoit déjà passée, & le pavillon de trêve est renvoyé sans avoir obtenu l'exemple de clémence que l'on avoit espéré en faveur du Major André, qui entend prononcer sa sentence avec cette fermeté d'âme, cette résolution mâle qui l'avoient toujours caractérisé : c'est avec tous les traits de ce courage inébranlable, qu'on le voit sortir pour aller consommé le sacrifice. Sur la partie supérieure du sarcophage, une figure couchée, représentant la Grande-Bretagne, déplore la fin prématurée de ce brave Officier; & le Lion Britannique, ému par son instinct, semble donner des regrets à cette mort précoce. — Indépendamment de cette faveur inestimable, immédiatement après ce cruel événement, il a plu à S. M. accorder la dignité de Baronet de la Grande-Bretagne au Capitaine Williams Lewis André, du 26e. régiment, frère du Major André.

## FRANCE.

*De VERSAILLES, le 3 Décembre.*

LL. MM. & la Famille Royale signèrent le 24 du mois dernier, le contrat de mariage du Prince de St-Mauris, Mestre-de-Camp de Dragons, Capitaine-Colonel des Suisses de la garde de Monsieur, avec Mademoiselle de Langeron.

Le 25, le Marquis de Brachet de Pérus, prêta serment entre les mains du Roi, pour la place de Lieutenant-Général de la haute & basse Marche, vacante par la mort du Marquis de Floressac son père.

Le Vicomte de Pagès, Capitaine des vaisseaux du Roi, a eu l'honneur de présenter à LL. MM. un Ouvrage de sa composition, ayant pour titre : Voyages autour du Monde par terre & par mer, & vers les deux Poles (1).

---

(1) Ces Voyages intéressans qui ont commencé en 1767 & ont fini en 1776 n'ont pas duré moins de 10 ans. Les progrès des sciences & en particulier de l'Histoire de l'Homme & de la Géographie, ont animé l'Auteur dans cette entreprise inouïe, exécutée avec une constance que les obstacles de toute espèce n'ont jamais ralenti. Personne n'a mieux vu l'homme dans tous ses différens états, depuis le sauvage, jusqu'à l'homme civilisé, parce qu'il a cherché à le connoître, qu'il a vécu avec lui, & que mille nuances, que presque aucun voyageur n'a apperçues, n'ont pu échapper à ses observations. Rien de plus piquant, de plus curieux, de plus instructif que ses récits. Son Ouvrage forme 2 vol. in-8°, & un cahier de Cartes. Il se trouve à Paris chez le sieur Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny,

*De PARIS, le 3 Décembre.*

LES bruits de paix qui se sont répandus successivement depuis quelque tems se renouvellent aujourd'hui plus que jamais ; ils acquièrent une nouvelle consistance par les lettres récemment arrivées de Londres ; elles nous apprennent entr'autres que M. Thomas Townshend , Secrétaire d'Etat du Roi d'Angleterre , a adressé le 22 Novembre dernier la lettre suivante aux Gouverneurs de la Banque.

« Les Ministres de S. M. B. devant prévenir aussitôt qu'il est possible , les malheurs qui résultent trop communément des spéculations dans les fonds pendant le tems de l'incertitude des négociations pour la paix entre les Puissances belligérantes , & qu'il est de l'honneur & de l'intérêt de toutes les Grandes Puissances d'éviter , ont cru de leur devoir de demander à S. M. la permission de vous communiquer , pour en faire part au Public , que les négociations qui ont lieu à Paris , sont au point de promettre une conclusion décisive pour la paix ou la guerre avant la rentrée du Parlement , qui , à cet effet , sera prorogé du 26 de ce mois au 5 Décembre.

Je suis chargé par S. M. de vous assurer que vous serez informé promptement de l'ultérieur. Par ordre de Sa Majesté , *signé*, TH. TOWNSHEND. A Whitehal , le 22 Novembre «.

C'est au tems à nous apprendre où en sont les négociations , & jusqu'à quel point sont fondées les espérances qu'on en a conçues en Angleterre. Tout ce que l'on sait en même-tems , c'est qu'on y continue les

préparatifs de guerre, & qu'on fait qu'en France les armemens, constructions & radoub qui se font dans les divers départemens de la Marine, se poursuivent avec beaucoup d'activité.

Les lettres de Toulon du 10 Novembre contiennent les détails suivans.

« Le vaisseau le *Centaure* de 74 canons qui a été construit dans le bassin de M. Groignard en est sorti avant-hier matin. L'*Heureux*, autre vaisseau de même force, qui est en construction sur un des chantiers, ne tardera pas à être lancé à l'eau. — La frégate la *Précieuse*, commandée par M. le Comte de Bonneval, Capitaine de vaisseau, est arrivée hier matin dans cette rade, après avoir débarqué en Corse l'argent qu'elle avoit pris ici; le commandement de cette frégate est donné à M. de Cypierres, & M. de Bonneval passe à celui de la *Minerve* de 40 canons. Cette frégate va être doublée en cuivre ainsi que plusieurs autres; & il est arrivé dans ce port une grande quantité de cette matière. — Les lettres de Gènes portent que la corvette la *Flèche*, commandée par M. Pezenas Bernardy, Lieutenant de vaisseau est arrivée le 3 de ce mois dans ce port; elle y a débarqué le Prince & la Princesse de Chalais qui vont faire un voyage en Italie. »

Après avoir parlé de l'expédition de M. de la Peyrouse à la baie d'Hudson, on sera bien aisé de trouver ici quelques détails sur les difficultés & les dangers qui accompagnent la navigation dans ces parages; nous les puiserons dans une lettre d'un marin qui a été plusieurs fois dans ces mers, & qui envoie ceux-ci à un ami.

Vous allez être convaincu de la difficulté de cette expédition, si vous voulez prendre la peine

de lire ce qu'ont à souffrir de maux, & de hafards à courir, ceux qui vont à la pêche de la baleine ou à celle de la morue. — La navigation de l'Amérique feptentrionale, prise depuis le 45<sup>e</sup> degré de latitude jufqu'au Groënland & dans le détroit de Davis, eft incontestablement la plus dangereufe qui foit connue, par l'énorme quantité de glaces qu'on y trouve tous les printems, en terrifiant, & qui rendent les cartes nulles; l'irrégularité des courans qu'on ne peut faire entrer dans la réduction des routes, à caufe de l'incertitude où l'on eft de leur direction & de leur vîteffe, aux environs des côtes (1), & les brouillards perpétuels du climat (1). Quoique dans cette région les hivers foient tous très-durs, il y a cependant, comme en Europe, des années où le froid eft beaucoup plus rigoureux que dans d'autres : telle fut l'année 1753. Cet exemple faciliteroit l'imagination, pour comparer la température de ce pays-ci, avec celle de celui-là, s'il étoit poffible de fe former une idée juftede cette singularité de la nature, fans l'avoir vue. — La banquife, c'eft ainfi qu'on nomme ces prodigieux amas de glaçons, à en juger par ce qu'il m'en parut alors, & par des observations confirmatives faites ultérieurement, devoit s'étendre depuis l'Acadie jufqu'au pôle, & fes limites fur une ligne de l'eft à l'oueft, furent trouvées à plus de 80 lieues de diftance de l'ifle de Terre-neuve. 60 grands navires au moins & beaucoup de petits, tant de Grandville, que de Benik & de St-Malo,

(1) Ils portent quelquefois 8 jours d'un côté, & 15 dans la fens oppofé.

(2) Toutes les Relations des Voyages dans le Nord & à l'ifle de Terre-Neuve, s'étendent beaucoup fur la nature & la durée des brumes qu'on y trouve : le Capiraine Southwood, Officier Anglois, en parlant de la navigation de cette Ifle, dit qu'elle eft d'autant plus dangereufe que l'on entend quelquefois plutôt les brifants de la mer fur la côte, qu'on ne voit la terre : j'ai été 22 jours de fuite fans voir l'horifon.

équipés pour la pêche de la morne sèche, autrement dit merluche, & arrivés sur ces bords glacés, dès le commencement de Juin, les parcoururent inutilement à plusieurs reprises du nord au sud, dans un espace de 100 lieues, afin de découvrir quelque passage pour franchir cette barrière, qui à la mi-Juillet n'annonçoit pas encore une dissolution prochaine. Que ne falloit-il pas mettre en pratique pour se garantir pendant près de deux mois, le long de cette banquise, des malheurs que pouvoient occasionner les marches répétées, les enclavemens forcés, les tempêtes, les brouillards, & des abordages auxquels on étoit exposé lorsqu'un certain nombre de bâtimens se trouvant rapprochés, & qui cinglant en confusion, selon les vues ou le caprice de chaque Capitaine, formoient des flottes ayant au milieu d'elles un danger toujours éminent, l'occasion d'un choc. Il y eut à la vérité quelques avaries causées par des rencontres inopinées dans de fortes brumes, ou dans des nuits fort obscures. Mais grâces à l'activité & à la vigilance de tous, il ne périt qu'un seul vaisseau, dans des positions où plus des trois quarts coururent ce danger. — Tandis qu'à bord des navires on épuisoit toutes les ressources de l'art, pour leur sûreté & pour hâter l'arrivée; les équipages des chaloupes, car chaque bâtiment en expédie une ou deux pour se choisir un havre, & pour des travaux préparatoires à la pêche; ces équipages, dis-je, s'énervioient pour écarter les glaces & se glisser entre, ou se traîner par dessus quand il falloit; & malgré l'émulation qu'une jalousie de métier entretenoit parmi ces gens-là, & le point d'honneur attaché au succès, il y en eut qui restèrent plus d'un mois sur un glaçon, sans trouver un instant à pouvoir mettre leur fièle bateau à flot. Quel fastidieux séjour! Il existe peut-être encore en ce moment plus de deux cents Capitaines & Officiers avec qui je partageai les peines & les risques de

cette campagne. — D'après les tentatives qui furent faites pour pénétrer la banquise, en la prolongeant depuis le cap Bonavista, jusqu'au nord de Belle-Isle dans le détroit de ce nom, ce qui fait un espace d'environ 100 lieues, & l'étendue qu'on lui trouva dans le sens de l'est à l'ouest, en multipliant un côté par l'autre, on trouveroit de quoi faire, sur une lieue de large, une zone de plus de la circonférence du globe à l'équateur, & si l'on étendoit ce calcul, suivant ces deux dimensions, depuis le quarante-septième degré seulement, jusqu'au Spitzberg ou quatre-vingtième parallèle, sans y comprendre toutes les mers hyperborées, le golfe de S. Laurent, ni la baie d'Hudson, sa moindre probabilité seroit de plus de cinquante mille lieues carrées, qu'il y auroit eu cette année là, de la surface de la mer, couverte d'une eau très-douce, & aussi pernicieuse pour les marins, par sa congélation. On m'a assuré, n'étant plus alors sur les lieux, que la banquise de 1768, avoit excédé en étendue & en durée, celle de 1753, que fat-elle donc ! Je crois que les moyens que la nature emploie, pour opérer un aussi étrange phénomène, sont encore un mystère dans la Physique. On sçait bien, que l'eau est la matière de la glace, & le froid, l'unique agent : cependant la formation & l'assemblage des glaces d'une banquise, sont dans les mains de la nature une opération toute autre. Ce que je n'ai apperçu qu'au bout de 14 ou 15 ans, consumés en voyages & en séjour, dans ce pays-là, pourroit-il se deviner aisément ailleurs, & n'être le fruit que d'une légère attention, ou d'un coup d'œil superficiel. Les vaisseaux une fois parvenus au bord de la banquise, tous les soins de l'atterrage disparaissent, pour ne s'occuper plus que des moyens de la traverser, ainsi que des périls toujours multipliés par l'empressement à se rendre, dont on se voit environné :

ils consistent ; comme on l'a déjà dit , en glaces , de la solidité des rochers , en brouillards épaissans & en des courans irréguliers , & souvent tout ensemble : qu'on réfléchisse bien sur de pareilles situations , & l'on verra si l'or du Pérou , coûte plus à acquérir , qu'une baleine ou un chargement de morue. Voici comme un Historien célèbre s'exprime à ce sujet , sur la peinture , malheureusement trop vraie , qui lui en a été faite. *Les remparts les plus formidables de l'art militaire , les foudres d'une place assiégée , la manœuvre du combat naval le plus savant & le plus opiniâtre , n'ont rien qui demande autant d'audace , d'expérience & d'impétuosité , que ces énormes boulevards flottans , que la mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs : mais la plus avide de toutes les faims , la plus cruelle de toutes les soifs , la faim & la soif de l'or , percent toutes ces barrières , traversent ces montagnes de glaces , & l'on arrive enfin à cette île où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.* Ceux qui fréquentent habituellement ces mers , enthousiasmés de leur valeur , prétendent exclusivement à l'honorable titre de marin. En effet , ce métier exige une sorte d'héroïsme , sans quoi tous les obstacles qu'on vient de voir , n'étant pas surmontés à tems , l'objet de ces entreprises ne seroit pas rempli , & cette branche d'industrie , si intéressante en elle-même , tomberoit forcément.

Je me félicite , Monsieur , de ce que mes voyages & un séjour de plusieurs années , dans cette partie du monde , m'ont mis en état d'aider les spéculateurs , de mes remarques sur les pêches qui s'y exploitent , & de concourir par des moyens tirés de l'expérience , à rendre moins incertaine , une navigation aussi dangereuse ; soit en faisant connoître les indices que présente la nature , au défaut des sciences , dont les secours sont presque toujours vains à l'atterrage , ou en dérivant , pour les gens de mer qui ne se sont jamais trouvés en pareil

cas , les principales manœuvres , d'où dépend le salut des navires , qui ont le malheur d'être surpris & enclavés dans les glaces : Il y en a de particulières pour prévenir la perte du vaisseau , comme il y en a qui ne tendent qu'à s'ouvrir un passage. Il est à croire que l'on s'occupera des moyens de jetter quelque clarté sur ce genre de voyages. Ce seroit rendre un bon service à l'Etat & à la Marine : il faut la paix , pour faire avec exactitude , selon l'état des choses , une description littérale , qui doit rouler sur une étendue de plus de sept cent lieues de côtes. *Signé* , JEANNE.

On apprend de Cherbourg que les prises l'*Anna* & les *Deux Frères* , faites le 10 Novembre par le Corsaire le *Flessingois* , entrèrent dans ce port le 14. Ce Corsaire arriva lui-même le 16 dans cette rade , ayant à sa suite deux autres navires Anglois dont il s'étoit emparé la veille , & qui sont les bricqs l'*Endeavour* , de 130 tonneaux , & la *Betzy & Polly* de 120 , allant sur leur lest de Guernesey à Timmouth.

» Nos corsaires , écrit-on de Dunkerque , continuent d'être fort heureux dans leurs croisières. Le *Cartouche* de ce port est entré au Havre le 17 Novembre avec la *Charlotte* , prise Angloise de 90 tonneaux , venant de Plymouth & allant à Londres avec un chargement d'huile , fanons de baleine & pelleteries. — Le *Fox* , de notre port , a envoyé à Calais l'*Actif* d'Yarmouth , du port de 70 tonneaux , chargé de 400 barils de hareng qu'il a pris à la hauteur de Bergier. Le même corsaire amena à Boulogne 2 bâtimens Anglois chargés de charbon de terre. — L'*Insatiable* a conduit à Cherbourg les bricqs la *Prudence* de 110 tonneaux & la *Marie* de 90 allant sur leur lest de Guernesey à Timmouth. — Ces jours derniers

une frégate Hollandoise ayant 36 hommes d'équipage , allant à la côte de Guinée pour la traite des Nègres , est venue échouer près le petit Mardyck à la vue de nos côtes «.

On mande de Lille , que conformément aux ordres du Roi , le Corps de la Noblesse de la Flandre Françoisse s'est assemblé le 7 de ce mois. Le Prince de Robecq & l'Intendant , Commissaire de S. M. , ont fait l'ouverture de cette Assemblée. On a ensuite procédé à l'élection d'un Député pour remplacer le Vicomte de Mailly-Mamez qui avoit fini son second Triennial , & le choix est tombé sur M. du Chambge , Baron d'Elbhecq , Brigadier des Armées du Roi.

« Un homme , écrit-on de Gaillac , en Albigeois , ayant laissé tomber un poëlon dans une cuve où il n'y avoit encore qu'environ un pied & demi de vendange , descendit pour l'en tirer ; mais à peine y fut-il qu'il tomba roide mort. Un second courut à son secours & eut le même sort. Un troisième descendit aussi dans la cuve & y fut suffoqué. Ce dernier fut retiré promptement & porté à l'Hôpital , où on lui administra les remèdes usités en pareil cas , au moyen desquels on sauva sa vie. La même opération fut infructueuse sur les deux autres , parce qu'ils étoient déjà morts «.

Il y a peu d'entreprises plus intéressantes & plus précieuses , par la manière dont on en a soigné l'exécution , que la nouvelle édition qu'on vient d'annoncer des Peintures antiques , dessinées à Rome par Pietro-Santé Bartoli & d'autres. La première parut en 1757 , par les soins réunis de M. le Comte de Caylus & de M. Mariette. Le seul regret qu'elle donna au public , fut qu'on

en eût tiré un trop petit nombre d'exemplaires ; & pour en augmenter encore la rareté , les deux savans Editeurs en firent biffer les cuivres , ce qui causa une joie extrême aux Soufcripteurs , & rendit plus vives les plaintes de ceux qui n'avoient pas fouscrit. Ces cuivres ont été trouvés dans l'inventaire des effets de M. Mariette après fon décès ; regardés comme absolument hors de service , on les alloit vendre au plus bas prix aux fondeurs ; un Amateur célèbre , M. de la Borde , les trouva par hafard chez celui qui les avoit acquis , s'emprefsa de les racheter. Il est parvenu , à force de dépense & de foins , à leur rendre leurs traits primitifs , & la même perfection qu'ils avoient lorsqu'ils fortirent pour la première fois des mains des Artistes. Il en a fait don enfuite aux Editeurs de cette nouvelle édition , qui fera magnifique. L'impreffion s'en fait chez M. Didot l'aîné , qui employe les nouveaux caractères , & le papier fupérfin de France , qu'il fait fabriquer lui-même ; le Proffpectus qu'on distribue comme modèle du texte de cette collection précieufe , est un chef-d'œuvre de Typographie , & d'une exécution au-deffus de tout éloge. Perfonne n'a pouffé plus loin que M. Didot l'aîné la perfection Typographique , & on n'a , dans aucun pays & dans aucun tems , rien fait qui puiſſe être comparé à ce qui fort de

ses presses. Cette nouvelle édition est augmentée de 19 planches (1).

« Nous avons annoncé successivement la suite des différentes Estampes que l'on doit aux soins ou au burin de M. Vidal. Le public les a accueillies avec l'empressement qu'il a toujours pour les productions de cet Artiste. Il vient de publier une nouvelle gravure intitulée : *la Surprise agréable*, qu'il a gravée, servant de pendant au *Roi d'Ethiopie* & fait la 8<sup>e</sup>. de la suite des *Baigneuses*; c'est le même ton de grâces & de fraîcheur. Cet Artiste s'est proposé de donner quelques-unes de ses Estampes gravées en couleur. Nous avons annoncé l'essai qu'il en avoit fait sur le *Restaurant*, d'après M. Lavrens. Rien de plus agréable que ce tableau en gravure; il est actuellement en vente, & le public peut se convaincre par lui-même de l'idée que nous avons essayé de lui en donner. — On trouve chez le même Artiste deux Estampes gravées par M. Denys d'après le dessin de M. Monnet; l'une est *l'Amour désarmé*, & l'autre *l'Amour enchaîné par les Grâces* (2) ».

Le Musée de Paris a fait sa rentrée le 21 du mois dernier, dans les Salles qu'il vient de faire arranger rue Dauphine, & dont la principale est

---

(1) On ne tire que 100 exemplaires de ce magnifique Ouvrage, qui formera 2 vol. in-folio. On paie, en souscrivant, 300 liv. On en payera encore 300 en retirant le premier volume composé des 35 planches qui faisoient la totalité de la première édition avec leur explication, & enfin 300 liv. encore en retirant les 19 planches d'addition avec l'explication. On souscrit chez Molini, Libraire, rue du Jardinier, & Lamy, Libraire, quai des Augustins.

(2) Le prix de ces deux dernières Estampes est de 20 sols chacune. *La Surprise agréable* est du même prix que les autres de la suite des *Baigneuses*. M. Vidal demeure rue des Noyers, la première porte cochère en entrant par la rue St-Jacques. Il s'occupe actuellement de la gravure en couleur de 2 nouvelles Estampes dont les dessins sont du plus grand effet. Ce sont le *Printemps* & *l'Été*, elles seront prêtes au mois de Janvier prochain.

construite entièrement à neuf. L'Assemblée étoit brillante & nombreuse. Le Président l'ouvrit à 5 heures par un discours où il rendit compte de cet établissement, des causes honorables qui avoient obligé la Société à changer de local & à construire cette nouvelle salle, de l'activité & du zèle avec lequel chacun s'y étoit prêté; il finit par quelques réflexions sur les avantages d'une Société de ce genre, qui réunit toutes les branches des Sciences & des Beaux-Arts, & dont on ne trouve des modèles nulle part, pas même chez les Anciens. M. Trincaut lut ensuite une Dissertation sur l'Agriculture & le Commerce. M. Pastorel, un morceau de Poésie sur l'union qui doit régner entre la Magistrature, la Philosophie & les Arts. M. Ducarlat, sur la Géographie-Physique. M. de Nogaret, le Sabre, Conte en vers sur un événement arrivé à Versailles. M. le Baron de Clouts, sur les Juifs considérés comme Commerçans. M. Pastoret, pour M. Béranger d'Orléans, Poème sur le bonheur simple. M. le Fèvre de Villebrune, une dissertation contre la doctrine des Stoïciens & du suicide. M. l'Abbé Cordier, vues du Musée. Dom Berthereau, Anecdotes Orientales sous l'Empire des Abbassides. M. Vieth, Vers sur le retour du Printems. M. Garnier, la fête de Minerve en Vers & accompagné de Chants. M. Couafnon, Sculpteur du Roi, ayant fait apporter après ces lectures le Buste du Roi, pour en faire présent au Musée, le Président dit un mot sur les avantages d'avoir sous les yeux les Portraits des Grands-Hommes, & sur tout des Princes qui ont fait le bonheur de leurs Sujets, & qui sont la gloire de l'humanité; il finit par des vœux pour la prospérité du Monarque dont on venoit de recevoir le Buste, qu'il eût la satisfaction de goûter, pendant le plus long règne, la gloire d'avoir donné à l'univers une paix sans laquelle ne peuvent prospérer les Etats, encore moins les Sciences & les Arts. M.

**Girard de Lourmarin**, Secrétaire du Roi, fit passer au Président les vers suivans, dont on demanda la répétition.

- » Père de ses Sujets, Roi juste, ferme & sage,
- » Voulant toujours le bien, cherchant la vérité.
- » Corrigeant les abus, détruisant l'esclavage,
- » Restaurateur de l'ordre & de la liberté;
- » LOUIS SEIZE sera surnommé, d'âge en âge,
- » L'Ami de la justice & de la vérité.

Si les Rois pouvoient être témoins de scènes aussi intéressantes, ils trouveroient bien plus léger le poids de leur auguste couronne. On fit aussi présent de quelques Ouvrages au Musée, entre lesquels le Président fit une mention honorable de l'Histoire de la Maison de Beaumont, par M. l'Abbé Brizard, & de la nouvelle traduction de l'Iliade, en deux volumes, par M. Marcajé des L. O. & par M. de Launay M. D. R. Après ces diverses lectures & annonces, MM. les Directeurs de la Musique du Musée, exécutèrent une Symphonie à grand Orchestre, & MM. de la Musique de M. le Comte d'Albaret, accoutumés à intéresser le Public, exécutèrent avec applaudissement plusieurs morceaux très-intéressans. La Séance a duré plus de cinq heures; aussi le Président crut devoir la terminer, en témoignant au Public combien la Société étoit sensible à son indulgence & à son attention soutenue.

**Joseph-Augustin Prosper**, Chevalier de la Motte-Geffrard, ancien Commandant des Ville & Château de St-Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, est mort en Saintonge le 14 Novembre, âgé de 50 ans.

L'Abbé de Savary, Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Notre-Dame de Beau-lieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Langres, est mort en son Château de Trong.

en Normandie , le 16 Octobre dernier ; dans la 77e. année de son âge.

Ordonnance du Roi , portant défense de rançonner aucuns navires ou Marchandises ennemies , à commencer du 1er. Décembre prochain. Du 30 Août 1782. » S. M. s'étant fait représenter l'Arrêt de son Conseil du 11 Octobre 1780 , par lequel il lui a plu de restreindre dans de justes bornes les cas où les rançons pourroient être autorisées ; Elle a reconnu que les Armateurs & les Capitaines éludent sans cesse, sous divers prétextes, les dispositions de cet Arrêt , & qu'il en résulte une diminution considérable dans les avantages qu'on doit attendre de la course , & une perte réelle de bénéfices , tant pour les intéressés aux armemens , que pour les gens de mer qui y sont employés & les Invalides de la Marine ; S. M. a jugé qu'une défense absolue de rançonner , dans quelque cas que ce soit , pouvoit seule faire cesser des abus aussi préjudiciables , & Elle a en conséquence ordonné & ordonne ce qui suit : 1°. Les Armateurs , Capitaines ou Commandans des bâtimens sujets de S. M. , armés en course , ne pourront à l'avenir , dans aucuns cas , ni sous quelque prétexte que ce puisse être , rançonner à la mer aucuns bâtimens ennemis , ni aucunes marchandises , étant à bord desdits bâtimens. 2°. Ne pourront de même lesdits Armateurs , Capitaines ou Commandans , prendre aucun ôtage , ni recevoir des bâtimens ennemis aucun écrit , ou autre engagement qui puisse être suspecté de provenir de conventions déguisées pour cause de rançons. 3°. Veut S. M. qu'au retour de chaque course , lesdits Armateurs , Capitaines ou Commandans , soient tenus d'affirmer par-devant le Lieutenant-général de l'Amirauté du port où ils débarqueront , en présence de deux Officiers de l'Etat-Major du bâtiment , & à leur défaut , de deux Officiers-mariniérs ou de trois hommes de

l'équipage, qu'ils n'ont fait durant leur course aucune rançon de bâtimens ou de marchandises ; qu'ils n'ont pris aucun ôtage, ni reçu aucuns actes, billets de garanties ou autres engagements directs ou indirects, ayant pour cause le rachat ou la rançon, qui auroient été faits de quelques bâtimens ou marchandises ennemies : laquelle affirmation sera signée du Commandant du bâtiment & des témoins ci-dessus, visée dudit Lieutenant-Général de l'Amirauté, & adressée au secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine. 4°. Dans le cas où, malgré les défenses portées par les articles 1 & 2 ci-dessus, il seroit trouvé à bord d'aucuns deldits bâtimens des sujets du Roi, armés en course, quelques actes, billets ou obligations quelconques de l'espèce de ceux énoncés en l'article ci-dessus, S. M. enjoint aux Officiers des Amirautés de retenir lescdits actes, obligations ou billets, pour en être fait l'emploi qui sera ci après ordonné. 5°. Les Armateurs, Capitaines ou Commandans des bâtimens des sujets de S. M., qui, de quelque manière que ce soit, seroient suspects de contraventions quelconques aux dispositions deldits articles 1 & 2, seront jugés par le Conseil des Prises, auquel S. M. en attribue la connoissance ; & en cas de conviction, condamnés pour la première fois en cinq cents livres d'amende au profit de l'Amirauté de France, & interdits pour trois mois de leurs fonctions ; & en cas de récidive, ils seront déclarés incapables de jamais commander aucun bâtiment : de laquelle amende de cinq cents livres les Armateurs seront solidairement responsables avec lescdits Capitaines ou Commandans, sans qu'ils puissent en aucune manière l'imputer en tout ou en partie dans le compte des frais de l'armement, ni en employer le montant dans les liquidations particulières ou générales. 6°. Ordonne S. M. que le montant des rançons ; billets ou engagements qui

seroient faits en contravention aux dispositions ci-dessus, appartiendra aux Invalides de la Marine ; à l'effet de quoi les Officiers des Amiraux seront tenus de remettre sans délai au Trésorier particulier desdits Invalides de leur ressort, lesdits billets ou engagements, pour en être le paiement poursuivi contre qui il appartiendra par ledit Trésorier : & quant aux ôtages, veut S. M. que s'il en étoit pris, ils soient remis à leur arrivée à l'Intendant ou au Commissaire-ordonnateur de la Marine du département dans lequel se trouveront les bâtimens preneurs, lors de leur rentrée dans les ports, pour être ensuite statué par S. M. sur la destination desdits ôtages ainsi qu'Elle avisera. 7°. Veut S. M. que la présente Ordonnance soit exécutée selon sa forme & teneur, à commencer du 1er. Décembre prochain ; dérogeant expressément à toutes ordonnances, déclarations, édits, arrêts & réglemens qui y seroient contraires. — Mande & ordonne S. M. à Mgr. le Duc de Penthièvre, Amiral de France, aux Vice-Amiraux, Commandans des Ports, Lieutenans-Généraux, Chefs d'Escadres & tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution de la présente Ordonnance, &c. &c.

*De BRUXELLES, le 3 Décembre.*

SELON des lettres de la Haye, l'Ambassadeur de France a donné connoissance aux Etats-Généraux que le Ministère Britannique ayant proposé à sa Cour le rétablissement de la communication entre Douvres & Calais. S. M. T. C. y avoit consenti, & avoit expédié quatre passe-ports pour quatre bâtimens Anglois ; qu'elle ne doutoit pas que L. H. P. ne voulussent bien, à sa sollicitation, donner les ordres nécessaires

pour faire respecter ces quatre bâtimens Anglois par les armateurs de la République.

On apprend par les mêmes lettres que le 18 du mois dernier on a commencé à Zierikzée l'ouverture des malles du 22 & du 25 Octobre, prises sur le paquebot Anglois enlevé par le Corsaire la *Bonne-Attente*. Le premier Noble, le Fiscal, un Membre de l'Amirauté, deux Députés de la Régence, un Secrétaire & un Député de la Haye, étoient présens à cette ouverture; on a remis les paquets dans les malles qui ont été expédiées pour Londres.

» C'est le 20 du mois dernier, ajoutent les mêmes lettres, que les Etats de Hollande & de West-Frise ont fait l'ouverture de leur Session; elle sera une des plus intéressantes par la multitude des objets importans actuellement en délibération. Ils ont commencé par prier M. de Bleiswiz, Pensionnaire de la Province, de vouloir bien continuer d'en remplir les fonctions. Ils doivent à présent déterminer la compétence du Tribunal auquel appartient le jugement de l'Enseigne Wite, & l'affaire non moins importante des délais employés pour empêcher l'envoi d'une escadre à Brest. Quant à ce qui regarde la conspiration, on vient de faire transporter dans le *gevangen poort*, où la prison criminelle, le jardinier Van Brakel, le principal auteur de cette conspiration, qui bien loin d'être arrêté, avoit été auparavant récompensé comme délateur. La Zélande paroît disposée dans cette occasion à agir de concert avec la Hollande. Cinq Villes des six qui composent les Etats de Zélande, ont déjà donné des instructions conformes à cette intention. Celles de la ville de Flessingue sont très-remarquables; elles

prouvent, tant par les principes fondamentaux de la République que par des loix expressees, que le haut Conseil de Guerre est absolument incompetent pour juger d'un crime qui est du nombre des cas royaux & qui a été commis dans le sein d'une Province indépendante & souveraine ».

Le Consul Général de la République à Mogador, a écrit le 24 du mois dernier une lettre aux Etats-Généraux; elle est conçue ainsi :

J'ai l'honneur d'informer V. H. P. que depuis ma dernière dépêche du 31 Juillet, adressée à M. le Greffier Fagel, on apprend de la Cour de Maroc, que S. M. I. se préparoit à partir dans peu pour le nord de cet Empire, & une partie de l'armée des Soldats noirs, qui se trouvoit depuis quelque tems dans les Provinces du Sud, vient de passer ici pour aller joindre S. M. à Maroc. Il est de mon devoir de remarquer à V. H. P. que le Secrétaire Sumbal s'est expliqué de la manière suivante, au sujet des demandes de son Maître, par le Bacha Ben-Amsran : — Que les platines & canons de fusil que S. M. avoit souhaité d'avoir, & lesquels ne sont pas encore arrivés, ne sont plus agréables à S. M. ; mais qu'Elle desire d'avoir à leurs places les agrêts pour 4 frégates de 38 reviers de long, & 40 canons de bronze de 18 & de 24 livres de balle, avec leurs affuts. Que si lesdites platines & canons de fusil viennent avant les avis, ils seront acceptés, mais qu'ils n'exempteront point la demande que S. M. fait de ce dernier présent. — Cette communication de Sumbal, des ordres qu'il avoit de son Maître, jointe à la lettre de S. M. I., dont j'envoyois copies avec mes dépêches du 31 Juillet 1781, m'a fait croire que ces armes ne manqueroient point d'être agréables, nonobstant que S. M. avoit dit, de n'en avoir pas besoin ; & il ne paroît pas non plus que le Gouverneur de Tanger ait reçu contre-ordre

au sujet de ce présent ; mais quant à la demande des munitions de guerre, je ne croyois pas devoir y répondre plus que je n'avois fait, vu que les circonstances en Europe ont si extraordinairement changé depuis l'ambassade de M. le Chevalier de Kinstergen, que je ne savois pas même s'il me seroit permis d'entrer dans des particularités à ce sujet, sans être autorisé par des instructions de V. H. P. ; car quoique dans le tems de paix, S. M. paroisse avoir envoyé des Agens pour faire des achats pour son service ; cependant à présent que notre République est engagée dans une guerre, j'ignore si la sortie de pareils effets seroit permise, priant V. H. P. de m'instruire quelle conduite je dois tenir, si Sa Majesté Impériale venoit à prendre quelque résolution d'envoyer un de ses sujets en Hollande avec pareille commission, (comme si l'on avoit insinué quelque tems passé, qu'Elle avoit eu cette intention) & qu'Elle pourroit m'en faire part d'avance, pour en aviser ma Cour. S. M. I. ayant reçu des dépêches de son Ambassadeur Ben-Ottoman, qui se trouvoit à Malte, a ordonné à un Négociant Européen de Maroc, d'écrire aux Consuls de cette Ville-ci la lettre, dont j'ai l'honneur de joindre copie, étant un sujet de ce qui est arrivé à ladite place, par rapport à l'achat des esclaves Mahométans. — On avise de Tanger, du 26 du mois passé, qu'un navire Vénitien étoit entré dans ce Port & y avoit débarqué la somme de 10 mille sequins en or, pour servir au paiement annuel que la République de Venise fait à cette Cour. La même lettre fait mention aussi que le sieur Chernici, chargé des affaires de France, auroit reçu la permission de quitter cet Empire.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 23 Novembre.

Un exprès venant de Dartmouth apporta hier la nouvelle de l'arrivée à Plymouth des flottes de Terre-Neuve & de Quebec composées de 60 navi-

res. Le *Portland* de 50 , ayant à bord l'Amiral Campbell, n'est point encore arrivé. Le même jour on a reçu de Plymouth l'avis de la rentrée dans ce port du *Foudroyant*, du *Fortitude* & du *Dublin* qui avoient été relâcher à Corke. L'Amiral Milbank s'est rendu à Portsmouth avec le reste des vaisseaux de sa division.

On a appris par le dernier paquebot venu de New-York, que l'amiral Pigot devoit mettre à la voile de ce port vers le 15 Octobre pour les Isles du Vent. Il est très-sûr, dit-on, qu'il aura emmené avec lui 5 à 6000 hommes de troupes réglées, & qu'il entrera de bonne heure en campagne aux Isles du Vent.

Les deux dernières flottes pour les Isles parties de Portsmouth, l'une le 4 Septembre & l'autre le 7 Novembre, étoient chargées d'une quantité infinie de munitions de guerre de toute espèce. Malgré cet envoi, le Gouvernement vient d'en faire un nouveau de la même nature à bord de 20 vaisseaux destinés aussi pour les Isles. Nous apprenons de plus que le général Dalling, avec un gros corps de troupes, sous l'escorte de 12 vaisseaux de ligne, appareillera dans peu pour cette même partie du monde.

C'est sans doute pour cet objet que le Gouvernement vient d'affréter 40 transports qu'on arme en toute diligence.

Les Lords de l'Amirauté ont ordonné la construction de six nouveaux sloop de guerre, lesquels seront apellés le *Brisk*, le *Hanover*, le *Lap-wing*, le *Courier*, le *Scurdy* & le *Tyger*.

On apprit le 21 au matin par un exprès envoyé de Douvres, l'arrivée d'un bâtiment venant de Charles-Town. Cette place n'étoit point évacuée le 10 Octobre.

On ignore qui ira remplacer le Chevalier Edouard Hughes aux Indes Orientales; le mauvais état de la santé de l'amiral Parker ne lui permettant pas d'accepter ce commandement.

Les divers bruits qui courent sur la Ville de Paris, le Glorieux, & le Centaure, ne servent qu'à nous confirmer la perte de ces vaisseaux, car il est hors de doute que s'ils fussent rentrés dans quelqu'un de nos ports, ou même tombés entre les mains de l'ennemi, nous en aurions eu des nouvelles il y a long-tems.

« Notre commerce va très-bien, écrit-on de Montréal, nous avons les Pelletteries à bon marché, & depuis que les Sauvages se servent d'armes à feu pour leur chasse, cette branche d'industrie devient très-florissante. M. de Pombriant, Evêque de Québec, demeure ici dans la maison des Sulpiciens. Je ne crois pas que New-York soit rendu aux Américains; ils nous enleveroient pour lors tout notre commerce de pelletterie, & il ne nous resteroit plus que celui de notre fer & d'un peu de bled ».

« On écrit de Charles-Town, que le Général Lesly a permis aux habitans de cette Ville d'aller en corps proposer des termes d'accommodement au général Green, & au gouverneur Mathews, avant que cette place soit abandonnée par les troupes du Roi.

Les Membres du Parlement attachés aux anciens Ministres, ne se ra geront, dit-on, d'aucun côté, après la rentrée du Parlement, ayant résolu de laisser les Shelburnites & les Foxites s'écriter jusqu'au dénouement de la scène. On assure au moins qu'ils ne favoriseroient point les desseins politiques de l'un ni de l'autre parti.

Par des lettres patentes passées au Sceau de la G. B.; S. M. B. a constitué M. Richard Oswald, son Ministre plénipotentiaire, pour traiter avec les Ministres des Etats Unis de l'Amérique. On a dit que la G. B. seroit la troisième puissance en Europe à reconnoître l'indépendance Américaine.



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 10 Octobre.*

LE Ministre de Russie a eu ces jours derniers plusieurs conférences avec les Ministres de la Porte; on en ignore l'objet & le résultat; on ne doute cependant pas qu'elles n'aient roulé sur les affaires de la Crimée. On n'a point encore la réponse de la Cour de Pétersbourg à la déclaration du Divan, sur la révolution de cette presqu'île. On prétend qu'elle porte en substance que les Tartares ayant été déclarés indépendans, on doit les considérer comme maîtres de déposer & d'élire leur Souverain, sans que les Puissances limitrophes aient le droit de s'interposer dans leurs démêlés.

On voit tous les jours un grand nombre des incendiés quitter cette Capitale, pour aller s'établir ailleurs; ils se retirent principalement à Ancire, à Smyrne, & dans les autres Villes où le commerce est plus

14 Décembre 1782.

florissant. Cependant le Grand-Visir ne néglige aucun des moyens de soulager le peuple ; les moulins brûlés ont été rétablis ; on s'occupe à reconstruire d'une manière plus solide plus de 2000 maisons, & on a fait une diminution très-sensible dans la levée des droits que payoient les sujets.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 7 Novembre.*

L'IMPÉRATRICE voulant mettre des bornes au luxe qui augmente chaque jour, vient d'ordonner qu'à l'avenir les dames ne paroissent à la Cour qu'avec des habits simples & débarrassés de tous les ornemens coûteux, que le goût inconstant des modes y emploie avec une variété plus dispendieuse encore. Les broderies des habits seront assujetties à une largeur déterminée ; & comme chaque Gouvernement a une couleur particulière, que doivent adopter tous ceux qui y sont employés, S. M. I. a déclaré qu'elle verroit avec plaisir les Dames de la Cour porter des robes de la couleur de leurs maris ou de leurs pères. Cette nouvelle réforme s'étend à la hauteur des coëffures, qui seront plus décentes, & en même-tems plus avantageuses à la beauté.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 12 Novembre.*

PAR un Placard affiché le 7 de ce mois,

le Roi a permis l'importation dans cette ville des harengs salés venant de l'étranger, en payant un droit de 7 un quart pour 100 & 8 schelings par caqué. Cette permission aura lieu jusqu'au mois de Mai prochain.

Il vient d'arriver ici plusieurs bâtimens de Groenland chargés d'huile de baleine.

» Les 9 & 10 de ce mois, écrit-on d'Helsingor, 40 bâtimens, venant de la Baltique, sont arrivés dans le Sund, & 82 en ont fait voile pour la mer du Nord; il y avoit dans ce nombre 21 navires Anglois partis sans convoi. Le nombre des bâtimens, actuellement mouillés dans le Sund, se monte à 70, dont 45 Anglois & 5 frégates de convoi. — On a reçu d'Aalborg la nouvelle positive que le vaisseau de ligne Hollandois le *Zierickzée*, de 64 canons, Capitaine Haringman, a fait naufrage près de Turstadt; une grande partie de l'équipage a péri à cette occasion; c'étoit un vieux vaisseau qui avoit été construit en 1734.

## P O L O G N E.

*De V A R S O V I E , le 12 Novembre.*

L'AFFAIRE du Prince Evêque de Cracovie a fait tout le bruit auquel on s'étoit attendu dans la dernière Diète qui a refusé pendant deux jours au Conseil-Permanent, le témoignage qu'elle lui devoit pour sa bonne conduite, parce que plusieurs Nonces étoient dans la persuasion que le Chapitre, la Commission de guerre & le Conseil-Permanent avoient agi dans ce cas contre les constitutions du Royaume. Les

esprits n'ont été calmés que par le discours suivant que le Roi prononça lui-même le 24 du mois dernier.

« S'il est un prix réel des soucis & des peines inséparables du Trône, il n'existe que dans une nation libre, lorsque la conviction & non la contrainte la détermine à se laisser conduire vers les objets de son bonheur par celui à qui elle a dit : soyez notre Roi. C'est un succès dont je me suis flatté de jouir bientôt, quand j'ai aperçu parmi ceux des Citoyens qui étoient appelés à l'autorité législative, tant de sujets distingués, tant de talens dont je n'attribue l'usage ni à l'intérêt personnel, ni au ressentiment, ni au seul désir de faire briller de l'éloquence, mais uniquement au zèle de la liberté. Ce louable motif ne donne jamais de plus fortes espérances que quand il se proquit dans un sujet, à la fleur de la jeunesse, dont le noble sang excite l'ardeur, même s'il l'emporte au-delà du but & lui fait devancer le terme prescrit par la loi. (1) Oui, MM., telle est la règle constante que je me fais d'envisager & d'interpréter, sous le jour le plus favorable, les paroles & les démarches de mes Citoyens. Je desire, je cherche la popularité ; & , tant qu'il plaira au Ciel de m'accorder des jours, j'espère de la mériter ; mais comme il convient à un Roi qui veut sincèrement le bien, en éclatant du flambeau de la vérité ma nation, en la préservant des prestiges & des dangers de l'erreur. *Rex datus in subsidium Oppressis.* Les Rois ne le font que pour protéger ceux qu'on opprime. . . Cette maxime est ma devise ; & dès-lors il est nécessaire que je conteste véritablement ici quel est l'opprimé, ou de l'Evêque de Cracovie, ou de son Chapitre &

---

(1) Ceci a rapport au jeune Rzewuski, Noncé de Novogorod, neveu du petit Général, lequel avoit prononcé un discours des plus vifs contre le Chapitre de Cracovie & le Conseil-Permanent. Il n'a que 20 ans ; & la Loi ne permet d'être Noncé qu'à 24.

du Conseil Permanent, contre lesquels deux derniers je vois lancer de toutes parts tant de traits. Je n'irai point chercher dans des faits, ni des tems, déjà éloignés de nous, la source des évènements qui ont occasionné la prison de cinq années que subit autrefois l'évêque de Cracovie; je rappellerai seulement que, lorsqu'il y a 10 ans, nous le revîmes ici avec joie, il nous fut en même-tems douloureux d'apercevoir les indices du dérangement de son esprit, les présages, les commencemens même de l'état où il se trouve. De nombreux témoins, qui en ont le souvenir présent, certifient le fait. Il y a même parmi nous, dans cet instant, un homme (1) distingué, que je pourrois nommer, à qui cet évêque a dit, dans un des bons intervalles qu'il a eus depuis : *J'ai tellement honte de ce que j'ai fait pendant mon séjour à Varsovie, que je voudrois pouvoir le racheter au prix de cinq années de prison.* C'est ce sentiment intérieur de son propre état qui doit l'avoir déterminé à cette longue, mais volontaire solitude. Elle devoit lui servir de remède; & en effet, elle le porta dans les premières années, à des démarches tout-à-fait convenables : mais cette même solitude, devenant trop longue, altéra enfin & d'une manière fatale les restes de sa raison. Tant que cet Evêque a persisté dans sa retraite, le respect, la reconnoissance & la compassion ont arrêté les démarches auxquelles de son chef, vouloit se porter le Métropolitain, pour surveiller l'état du Prélat, ainsi que les affaires de son diocèse : mais ces mêmes démarches du Métropolitain furent indispensables quand l'Evêque sortit tout-à-toup de sa retraite, & se mit à dire, à faire, à imprimer (2) ce que toute la Pologne a su, avant qu'il fût arrêté par le Chapitre. Je n'en répéterai point ici le détail, & parce que vous n'en

(1) Le Maréchal Rzewusky.

(2) Le Pape même, en lisant ses Ecrits, convint qu'à moins d'être fou, on ne pouvoit les avoir signés.

Êtes, MM., que trop informés, & parce que je ne puis me rappeler moi-même, sans compassion, quelques actions de cet Evêque dont il n'étoit point coupable, puisqu'un homme aliéné ne peut être coupable de rien : Il suffit que la délégation primariale ait été entreprise avant le jour où le Chapitre de Cracovie priva son Evêque d'une liberté dont il ne pouvoit plus faire qu'un usage pernicieux à lui-même, à son troupeau. Ainsi le Chapitre (1) n'a fait précisément que ce que chaque inférieur doit faire à l'égard de son supérieur, en le saisissant pour l'empêcher de se précipiter dans un danger manifeste : sentiment qui coïncide avec celui que M. le Castellan de Sadecz a énoncé dans son discours. Les choses en étoient à ce point, lorsque le premier avis de la détention de l'Evêque parvint à Varsovie. . . . . Quelques Membres du Conseil-Permanent, pour lesquels j'ai beaucoup de considération, furent d'avis que le Conseil ordonnât sur-le-champ qu'on relâchât cet Evêque ; mais d'autres Membres du même Conseil, & en plus grand nombre, opinèrent qu'on informât au préalable sur le fait, sur les causes, sur les particularités. J'adhérai à ce dernier sentiment, parce que, convaincu par ce qui avoit précédé, ainsi que par les circonstances du moment, je cras que remettre d'abord l'Evêque en liberté, ce seroit s'exposer à des suites plus fâcheuses que celles qui pourroient naître de sa détention ; & que, dans des cas difficiles, compliqués, imprévus, le premier devoir d'un Roi est de détourner le mal & de faire le bien, selon sa propre conviction,

---

(1) Le jour où l'Evêque de Cracovie fut détenu par son Chapitre, ce Prélat vouloit ; 1°. consacrer Prêtres nombre de Gens qui n'y étoient pas préparés canoniquement, & par cette folie, répéter des profanations sur lesquelles le Chapitre lui avoit déjà fait d'inutiles remontrances ; & 2°. passer en Galicie pour y consumer 30,000 ducats Polonois de revenu & y lancer, contre son Chapitre, des Mandemens encore plus extravagans que ceux qu'il avoit déjà lancés.

& non d'agir uniquement pour plaire à quelques personnes préoccupées de prime-abord. Je parle à cœur ouvert, car un Roi juste ne se cache point devant un peuple qu'il aime, & sur la fidélité duquel il compte. Le Conseil-Permanent, en prenant du tems pour un plus ample informé, n'a donc point mal agi. Le Département de la Guerre ne s'est point écarté non plus de l'esprit du Conseil. Il s'agissoit de prévenir toute émeute, tout trouble dans Cracovie. Pour tendre à ce but par les voies les plus directes, les moins exposées à des inconvéniens, il fallut employer la force militaire, accompagnée du Conseil le plus convenable. Or, il n'y avoit pas de Conseil, dans ce moment, qui pût être plus convenable que celui des Prélats qui remplissoient les fonctions de l'Evêque & avoient soin de sa personne. Le Conseil & le Département Militaire sont donc à l'abri du reproche.... Quand les examens les plus solennels ont eu prouvé ensuite l'aliénation d'esprit de l'Evêque, j'ai procédé à l'action de lui donner une curatelle, suivant que le prescrivent les Loix; & ma démarche à cet égard n'a été blâmée, que je sache, ni dans cette Salle, ni hors de son enceinte. Il résulte de tout ce que je viens de dire, que l'Evêque de Cracovie n'est point un opprimé : voyons maintenant si le Chapitre de cette Ville ne l'est pas lui-même. Qu'on se rappelle ici ce qui se passoit à Cracovie, quels étoient les démarches & les desseins de l'Evêque au moment où on l'arrêta, & que le Délégué Primatial étoit déjà en route vers cette Ville; & l'on concevra que, par la nature du cas, il devenoit presque évidemment impossible d'attendre l'arrivée de ce Délégué. Le Tribunal Ecclésiastique, qui a jugé de cette affaire, a reconnu que le Chapitre n'y a encouru aucun blâme, sinon que l'Evêque étoit détenu dans un endroit trop étroit & peu convenable; & en conséquence, il lui a été infligé par

ce Tribunal, qui étoit compétent, une peine proportionnée à sa faute.... Voulons-nous donc punir une seconde fois ceux qui ont déjà été punis? Voulons-nous les punir sans les entendre, & , qui pis est, les punir quand nous sommes convaincus qu'au fond ils n'ont point commis de transgressions?... Gardons-nous que notre compassion pour le triste état de l'Evêque de Cracovie ( & , au reste, il n'est pas en notre pouvoir de le changer ), gardons-nous, dis-je, que cette compassion, désormais stérile à son égard, ne nous fasse devenir oppresseurs envers le Chapitre de Cracovie, composé de personnes qui ont autant droit que tout autre Citoyen, non-seulement au maintien particulier de leurs prérogatives, mais encore à celui de l'équité générale qui leur est due. Enfin, le Conseil Permanent, sous l'administration duquel cet événement est arrivé, n'est-il pas déjà bien sévèrement opprimé, puisque jusqu'ici il ne lui a non-seulement pas été permis de parler en sa défense, mais que même tant de bouches l'ont néanmoins déclaré coupable. Je lui dois mon témoignage, car je le dois à la vérité. Je dis donc hardiment que, selon moi; le Conseil-Permanent & le Département de la Guerre ne sont point coupables dans l'affaire de l'Evêque de Cracovie. Il me semble que j'ai éclairci la question qui, depuis tant de tems, nous a arrêté devant ce seuil, & que néanmoins il est nécessaire de passer, je veux dire, l'acte de témoignage à rendre au Conseil-Permanent, & la séparation des deux Chambres. L'Ordre-Equestre a le droit indispensible de noter, dans sa propre Salle, les Résolutions du Conseil qu'il juge contraires aux Loix : c'est dans cet esprit que l'Evêque de Smolensko a présenté aux Etats la formule du témoignage à rendre au Conseil.... *Qui dit tout n'excepte rien.* Sur cette manière, comme toute autre, chaque Nonce est libre de proposer, dans la Salle de son Corps, ce

qu'il voudra ; même contre mon opinion , bien entendu que ce sera à toute l'Assemblée à en décider selon les Loix , l'équité & l'utilité publique. La formule présentée par l'Evêque de Smolensk est totalement conforme à celle de la dernière Diète. Elle ne peut donc , à mon avis , blesser personne ; au contraire , elle devrait être reçue unanimement. Il est de mon devoir , ainsi que mon but , de vous inviter à cette unanimité salutaire , vous faisant observer , Messieurs , que nous en sommes déjà au quatrième jour de la quatrième semaine d'une Diète qui en tout ne doit en durer que six , & que , pour ainsi dire , ce qui constitue l'essence d'une Diète n'a pas encore eu lieu. Où trouverons-nous place pour ces grands objets qui devraient occuper l'attention de tout vrai Patriote ? La ratification de l'acte de nos limites , avec la Nouvelle Servie , ne devoit-elle pas devenir la première démarche des gens éclairés , & qui connoissent que si , en tout tems , il nous importe de ménager par-dessus tout l'amitié de S. M. l'Impératrice de Toutes-les Russies , c'est principalement lorsque , non-seulement elle nous donne des preuves de sa magnanime justice , mais qu'encore elle paroît disposée à nous en donner aussi de l'intérêt qu'elle prend à l'amélioration de notre état actuel. Donnons , si je puis me servir de cette expression , de l'encouragement à la bonne volonté de cette grande Souveraine , en passant l'acte de cette ratification , de la manière la plus unanime & la plus prompte ; souvenons-nous que , sous l'heureuse influence de Catherine-II , de nouveaux fleuves commencent déjà à couler pour nous , de nouvelles mers s'offrent à notre commerce , & que les anciens peuvent s'affranchir des entraves qui les gênent. Déjà l'exemple de cette auguste Princesse a fait impression sur S. M. Prussienne : l'acte de limitations des terrains disputés entre des particuliers Polonois & Silésiens , & la facilité que

Le Roi de Prusse y a mis, en nous donnant une preuve de l'équité de ce Prince, doit nous porter, non-seulement à ratifier cet acte, mais à concevoir l'espérance la plus fondée, que, sur des objets essentiels & relatifs au commerce, nous recevons également des preuves de la justice & de son autorité. Celle de S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies peut nous en promettre autant avec tous nos voisins, d'autant plus que nous nous faisons une loi d'observer strictement tout ce que demandent les égards & la considération du meilleur voisinage. Après avoir, ainsi qu'il convient, porté nos regards au-delà de nos frontières, revenons sur nous-mêmes, envisageons, sondons cette terre qui pourtant est encore nôtre; l'usage à en faire vous a déjà été indiqué, Messieurs, dans les propositions du Trône. — Messieurs de l'Ordre-Equestre, lorsque les billets relatifs à chacune de ces propositions vous seront remis par votre Maréchal, recevez-les comme le fruit des sollicitudes de votre Roi, jamais interrompues, même dans les interstices des Diètes; voyez y son desir constant & actif de votre bien-être, & contribuez à rendre efficaces les projets, si vous trouvez vous mêmes qu'ils soient conformes à vos avantages : car je propose, mais n'impose point. Dans celle des propositions qui regarde l'armée, ne perdez jamais de vue que, si nous souhaitons sincèrement l'augmentation des troupes, il faut pour cela des fonds certains, solides, non imaginaires, non accidentels, lesquels ne serviroient qu'à tromper les troupes qu'on leveroit, & qu'on seroit forcé de licentier presque aussi-tôt qu'elles auroient été levées. Personne ne souhaite plus que moi l'accroissement des forces de la République. Mon honneur personnel est plus intéressé que celui de tout autre à ce but si désirable pour la Nation entière, mais dans cette matière, comme dans toute autre; je dois, en Roi, vous avertir d'éviter l'apparent,

& de ne chercher que le réel, de ne pas vous laisser conduire par l'envie de plaire un instant à qui que ce soit, mais de vous déterminer pour ce qui peut répondre essentiellement au but que vous vous proposez. Or, Messieurs, vous ne pouvez commencer une seule opération, utile au bien public, sans m'avoir quitté; je vous y exhorte donc, moi, pour qui toute séparation d'avec vous est si pénible. Allez où la Loi vous appelle. Hâtez-vous, & pensez que c'est moi qui vous presse de hâter votre retour: mon esprit & mes vœux seront avec vous. Souvenez-vous que, quand, les mains pleines d'une heureuse récolte, vous viendrez l'étaler devant votre Roi, il ne connoît de bonheur pour lui que dans le vôtre. Mais, encore une fois, il faut que je vous rappelle que, tant que le témoignage du Conseil n'aura pas passé, la séparation des Chambres ne peut avoir lieu. Je vous conjure donc, au nom du bien public & pour l'amour de la Patrie, de terminer d'abord ces malheureuses disputes qui ne peuvent tendre à rien d'avantageux, à rien d'utile; & comme, par les discours de plusieurs Nonces des trois Provinces, il a été prouvé que la formule du Nonce de Chernichovic étoit incompatible avec les Loix subsistantes, agréez celle de l'Evêque de Smolensko, & vous, M. le Maréchal de la Diète, demandez si l'on y consent.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 20 Novembre:*

L'EMPEREUR est maintenant parfaitement rétabli de son indisposition, & il s'est remis au travail du Cabinet avec ses Ministres.

Le 15 de ce mois la Princesse Elisabeth de Wurtemberg a quitté ses appartemens chez les Dames de la Visitation au Rennweg, pour venir habiter la Cour.

On mande de Milan qu'on vient d'y publier une Déclaration Impériale de la teneur suivante.

» Conformément aux Conférences que nous avons eues avec le Pape, pendant son séjour à notre Cour, concernant divers objets ecclésiastiques; auxquels se rapportent les réglemens que nous avons faits jusqu'ici pour l'avancement du bien être de la Religion & de l'Etat, nous avons jugé à propos de faire connoître ultérieurement nos résolutions pour servir d'instruction & de règle de conduite aux Gouvernemens de nos Provinces, afin qu'ils veillent attentivement à leur maintien & à leur exécution. Ayant déjà fait connoître par notre Edit Royal du 9 Mai & les instructions y jointes au Sérénissime Archiduc & Gouverneur, nos résolutions, relativement aux collations de bénéfices ecclésiastiques dans la Lombardie Autrichienne, nous avons trouvé bon de lui adresser notre Déclaration ultérieure, concernant les articles suivans :

1<sup>o</sup>. Nos Edits & réglemens publiés au sujet de la tolérance chrétienne, en matière de Religion, subsisteront & seront entièrement exécutés. 2<sup>o</sup>. Le système établi pour la censure des livres & les règles prescrites aux Censeurs Royaux seront suivis dans toutes leur étendue; cependant il sera libre, comme du passé, aux Evêques de faire des remontrances au Gouvernement, par rapport à ces sortes de livres, qu'ils regarderont comme préjudiciables à notre Sainte Religion; mais en cas de pareilles remontrances, le Gouvernement connoîtra s'il y a lieu de s'adresser à Nous, pour la défense & la suppression du livre dénoncé, ou si c'est le cas de le juger d'après les Réglemens existans, pour la censure des livres.

3<sup>o</sup>. L'exercice du Droit Royal d'inspection des Séminaires Episcopaux & d'autres Collèges pour la formation du Clergé, tant à l'égard de la discipline, qu'à l'égard des objets de dogme, sera éga-

lement maintenu, ainsi que nous l'avons arrêté.  
 4°. Il sera notifié aux Evêques, l'ordre par lequel nous avons défendu expressément de parler & d'écrire à l'avenir ni pour, ni contre les thèses condamnées par la Bulle *Unigenitus*, & il sera enjoint aux Professeurs de Théologie de ne parler de cette Bulle à leurs écoliers, qu'autant qu'il sera nécessaire pour leur apprendre son existence & son contenu; il sera défendu d'avancer des propositions, ou d'apporter des preuves, qui puissent avoir quelque rapport avec cette Bulle, soit en particulier, soit en public dans les cours, les examens & les thèses.  
 5°. Quant au *Placet* & à l'*Exéquateur* - Royal, droits attachés à la Souveraineté, ils seront maintenus ainsi que nous l'avons arrêté, mais il est entendu que les Bulles d'un contenu dogmatique, ne seront soumises auxdits droits, qu'autant qu'il faudra pour les inspecter, afin de s'assurer si elles ne renferment pas des articles qui n'ont rien de commun avec les dogmes.  
 6°. Les Archevêques & les Evêques de notre Lombardie, seront tenus à l'avenir, & à l'instar des Evêques de nos autres Provinces, de nous prêter, comme à leur Souverain légitime, avant la prise de possession de leurs Eglises, un serment particulier, conformément à la formule que nous joignons ici au Sérénissime Archiduc Gouverneur, lequel recevra ce serment en notre nom.  
 7°. Il ne sera rien changé au règlement qui défend à nos sujets de demander immédiatement de la Cour de Rome, des dispenses de mariage dans des degrés prohibés de consanguinité ou de parenté; les Evêques exerceront librement dans ces cas, le droit qui leur compète originairement à cet égard; cependant ceux des Evêques, qui se feront un scrupule d'exercer ce droit inhérent à leur dignité, pourront demander à sa Sainteté, telle autorisation à ce sujet qu'ils jugeront utile ou nécessaire; mais il faut que cette autorisation soit

accordée pour la vie & pour toutes les dispenses de mariage, aux degrés éloignés, c'est-à-dire, au 3e. & au 4e. degrés. Les dispenses aux degrés plus proches ne pouvant être accordés, d'après la décision du Concile de Trente, que très rarement & seulement aux personnes de famille Princièrè, ou dans des cas importans où l'intérêt public en dépend, nous permettons dans ces cas de recourir à Rome par la voie de l'Evêque Diocésain, à condition cependant que nous y aurions donné préalablement la permission, laquelle ne sera accordée que lorsque les susdits motifs existeront. A cette fin il est nécessaire que la demande en dispense & les motifs qui militent en sa faveur soient présentés au Conseil du Gouvernement, lequel les examinera, & dans le cas où il trouveroit les motifs peu importans & insuffisans, il n'aura aucun égard à la demande & la rejettera; mais dans le cas où il trouveroit les motifs suffisans & qualifiés, comme il est dit ci-dessus, il nous en fera le rapport & nous demandera la permission pour recours à Rome, & si nous en accordons la permission, ce sera l'Ordinaire qui sollicitera au nom des parties, la dispense à la Cour de Rome. 8°. Nos Edits portant suppression de Couvents de quelques Ordres Religieux, seront exécutés invariablement. 9°. Nous voulons aussi que ce que nous avons arrêté au sujet de la séparation des Couvents, de leurs Généraux & des Congrégations de leur Ordre hors de nos Provinces, & au sujet de la soumission entière des Couvents au pouvoir primitif des Evêques sortira son plein effet; nous permettons seulement que les Provinciaux ou les Supérieurs des Ordres, qui auront été élus, fassent part de leur élection au Général de l'Ordre, dans une lettre de notification. Cette lettre sera envoyée sous cachet volant au Gouvernement, lequel, si elle est conforme à notre Ordonnance, l'adressera à notre Ministre résidant à

Rome; on suivra la même voie, pour avoir la réponse du Général. Dans le cas où il naîtroit à ce sujet quelque doute, le Gouvernement en informera notre Chancelier d'Etat. Le Sérénissime Archiduc fera en sorte que ce que nous avons prescrit ci-dessus soit exécuté ponctuellement. Sur ce que, nous prions Dieu, &c. &c.

Il a été notifié en Bohême par des lettres circulaires, que les jeunes gens qui voudront s'avancer à l'Etat Ecclésiastique, ne doivent plus se rendre dans le Couvent Germanique Hongrois à Rome; ils iront dorénavant à Pavie où ce Collège sera transféré.

« L'Empereur, écrit-on de Vienne, vient de retirer le privilège qu'avoient quelques Négocians de cette Ville, ainsi que de celles de Trieste & de Buccari, d'y importer exclusivement le sel de mer, des côtes de Sicile & de Naples. Il sera libre à l'avenir à tous Patrons, tant du pays qu'aux étrangers, d'importer du sel de ces côtes; mais il sera comme par le passé versé dans les greniers royaux, qui seuls en ont le droit de vente en détail. Cette permission ne s'étendra cependant pas sur le district militaire près de Zeng & de Carlo-Pago, où les choses resteront sur l'ancien pied. — Le bled ayant manqué cette année du côté de la mer, l'Empereur a accordé, de son trésor, à cette Ville & à celle de Buccari, la somme 15,000 florins, qui seront employés à faire une provision de grains, qu'on distribuera ensuite au peuple au plus bas prix possible ».

Les Ménétriers dans la Haute & Basse-Autriche, formoient jusqu'à présent une corporation qui relevoit d'un Chef appelé Comte ou Roi des Musiciens, auquel ils étoient obligés de payer annuellement une certaine somme pour la permission d'exer-

ser leur profession. Ce privilège de Roi des Musiciens a été annullé par une résolution Impériale du 19 du mois dernier , comme une institution contraire à la liberté naturelle de gagner sa vie par l'exercice d'un art quelconque.

*De HAMBOURG , le 23 Novembre.*

L'ATTENTION est toujours fixée sur les démêlés prêts à s'élever entre la Russie & la Turquie , à l'occasion des troubles de la Crimée.

» Depuis le retour du Prince Potemkin à Pétersbourg , lit-on dans des lettres de Pologne , on fait qu'un corps de 6000 hommes de troupes Russes , commandé par le Général-Major Samoulow , & ayant à sa tête l'ancien Khan Sahim Guerai , s'avance vers la Crimée pour rétablir ce Prince dans ses Etats ; & qu'afin de favoriser cette expédition , on a établi des corps d'observation pour contenir les Tartares des frontières du Cuban & autres. Le Lieutenant-Général Belmain commande un de ces corps , & le Général Sowarow un autre. On est fort impatient d'apprendre comment la Porte prendra cette démarche , qui pourroit bien donner lieu à une guerre que la Turquie a paru , jusqu'à présent , vouloir éviter «.

Selon les lettres de Pétersbourg , on y regarde encore la rupture comme très-incertaine ; cela n'empêche pas que le Gouvernement ne prenne des mesures pour être prêt à tout événement. Selon celles de Constantinople , la Porte en ne négligeant rien pour éviter la guerre , ne fait aucun préparatif , du moins sur terre , pour

être prête à la soutenir si elle éclate ; on remarque seulement quelques mouvemens dans ses arsenaux & dans ses ports , où l'on compte déjà , dit on , 30 vaisseaux de tout rang prêts à mettre en mer. On en équipe d'autres parmi lesquels est une frégate de 40 à 50 canons ; & le Capitan Bacha visite tour-à-tour les forts & autres postes aux environs de la Capitale. Toutes ces dispositions de part & d'autre , semblent préparer à une rupture.

On mande de Vienne que les régimens impériaux s'assemblent dans le Royaume de Hongrie ; & on ajoute qu'on ne fait pas si c'est la disette de bled & de fourrage en Bohême , ou les troubles sur les frontières de Turquie , qui sont cause de ce mouvement.

La récolte du bled ayant été très-abondante dans les Provinces de Pologne , le prix de cette denrée est tombé considérablement à Dantzick. Le last de seigle qui s'y payoit il y a quelque tems 280 florins , n'y coûte pas plus de 210 actuellement. On croit que ce prix baissera encore davantage le printems prochain.

Les effets de la neutralité armée se sont bornés jusqu'ici à procurer l'accroissement du commerce du Nord ; à l'aide de la protection qu'elle procure à la marine marchande des Puissances confédérées , leurs vaisseaux vont aux Antilles acheter les productions de ces isles pour les transporter

ensuite en Russie , en Suède & en Danemarck. Cette liberté d'importer & d'exporter à l'exclusion des navires marchands François , Espagnols , Anglois & Hollandois , le privilège qu'ils ont d'entrer dans les ports des nations belligérantes , sur-tout dans ceux des Hollandois , ont fait monter considérablement le prix du sucre , du café , de l'indigo , &c.

Le Roi de Prusse a écrit au Suffragant de Breslaw & Vicaire Apostolique de ce Diocèse , la lettre suivante qui a été publiée dans la Silésie Prussienne.

» Je crois nécessaire de faire au Clergé catholique , & principalement aux Communautés & Monastères , la déclaration authentique , que tant qu'ils se conduiront en sujets soumis & fidèles , ils n'ont rien à redouter de moi ; que je n'altérerai & ne changerai rien dans la manière dont la contribution , à laquelle ils sont imposés , est réglée ; que je n'exigerai rien de plus des Communautés & Monastères , & que je confisquerai encore moins leurs biens ; à la charge , de leur part , de se comporter en bons & fidèles sujets , & sur-tout en tems de guerre , de ne se rien permettre qui me soit contraire , & qui puisse blesser la soumission qu'ils me doivent. Dans le cas contraire , & si je les trouve en faute de ce côté , ils ne pourront s'en prendre qu'à eux mêmes , si je me vois forcé de prononcer leur destruction. A ces causes , je vous charge de faire connoître au Clergé , de la manière que vous jugerez la meilleure , ma présente déclaration ». Signé , FRÉDÉRIC.

## ESPAGNE.

*De CADIX , le 18 Novembre.*

L'ARMEMENT de l'escadre dont M. le

Comte d'Estaing doit prendre le commandement, se continue avec beaucoup d'activité. Les vaisseaux Espagnols qu'on approvisionne pour cet effet, sont le *St Ferdinand*, la *Sainte-Isabelle*, de 80 canons; l'*Arrogant*, le *St-Paul*, le *St-Isidore*, le *Sérieux*, l'*Espagne*, le *St-Pascal*, le *Guerrier*, le *Triomphant*, le *St-Eugene*, le *St-Raphael*, le *Terrible*, le *St-Just*, l'*Atalante*, l'*Afrique*, l'*Orient*, la *Galice*, le *Vainqueur*, le *St-Julien*, le *St-Jean-Baptiste*, le *St-Joachim* de 70; la *Castelde* de 64, & le *St-Isidre* de 60. Ces 24 vaisseaux sont doublés en cuivre. La plupart des vaisseaux François le sont aussi; on s'occupe à doubler ceux qui ne l'étoient pas; ceux qu'on attend de Brest ont subi cette réparation. On fait que tous ceux de M. de Vaudreuil le sont également.

» Deux frégates, écrit-on d'Algésiras, ont fait voile de la baie de Gibraltar avec quelques transports. Nos croiseurs ont réussi à s'emparer de 2, qui sont 2 frégates marchandes de 18 & 20 canons. Ils ont encore pris à l'entrée de la baie une bélandre chargée de vin d'Oporto. L'équipage se sauva au mouillage, à l'aide de sa chaloupe; le Capitaine seul, qui n'avoit pas voulu quitter son bâtiment, fut fait prisonnier. Le 11, D. Valcarcel, Lieutenant-Général, commandant la marine dans ce port, reçut une lettre du Ministre, portant que les raisons qui avoient engagé S. M. à établir une direction de la marine à Algésiras, ayant cessé, le Roi en reconnoissant les services que D. Valcarcel avoit rendus dans ce poste important, le remercioit & vouloit que les choses fussent remises sur l'ancien pied. D. Valcarcel en conséquence va re-

tourner à Cadix, & D. Antonio Barcelo va reprendre le commandement des forces maritimes, destinées à continuer le blocus de Gibraltar. M. le Duc de Crillon est toujours à St-Roch, & il ne s'est rien passé aux lignes qui mérite d'être connu.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES, le 1er. Décembre.*

LA Cour a reçu des nouvelles de l'Amérique septentrionale qui sont arrivées hier à l'Amirauté, où elles ont été apportées par le Capitaine Elphinston parti de New-Yorck le 5 de ce mois. Ses dépêches ne sont point encore publiques; tout ce qui transpire se réduit à ces détails qui sont encore vagues.

L'Amiral Pigot a appareillé de New-Yorck pour les îles le 24 Octobre, avec 18 vaisseaux de ligne & un corps de troupes. L'Amiral Hood avec le reste de l'escadre devoit le suivre le 8 Novembre. Ce qui suppose qu'il n'a point l'intention de bloquer celle de M. le Marquis de Vaudreuil à Boston où l'on dit qu'il est encore.

Les papiers Américains arrivés en même-tems nous fournissent quelques autres détails que nous allons transcrire. Ceux-ci sont tirés de lettres de Philadelphie du 29 Octobre.

Les dernières nouvelles de New-York portent que 18 vaisseaux de ligne, ayant 5000 hommes de

troupes à bord, devoient mettre à la voile de ce port le 25 Octobre. On présuinoit qu'ils se rendroient aux Indes Occidentales.

La dernière Gazette de Chatham annonce qu'il y a eu récemment une presse très-vive à Staten-Island, & la Gazette de Fishkill nous apprend que l'ennemi travaille à démolir une redoute près de Kingsbridge. Le corps de Delamy, qui étoit précédemment protégé par cette redoute, doit aller occuper un poste plus sûr à York-Island.

Le Capitaine Wallace, venant de la Havane, arriva ici le 21 de ce mois. Il vit le 13, à la hauteur du cap Hatteras, une flotte de 21 voiles, parmi lesquelles se trouvoient trois gros bâtimens. A en juger par la route qu'ils faisoient, & par le vent qui souffloit alors, il présume qu'ils étoient destinés pour le Nord. Il n'est pas improbable que ce soit une flotte de transports, partie de Charles-Town pour se rendre à New-York.

Nous apprenons par une personne, arrivée du New-Jersey, que le rédacteur de la Gazette de New-York pourroit s'être trompé en annonçant, avec jactance, que New-York ne seroit point évacué cette année; il paroît d'après plusieurs circonstances rapportées par des gens sortis de cette Ville, qu'il est probable au contraire qu'elle le sera incessamment.

L'escadre qui se préparoit à sortir de New-York a dû mettre à la voile le 26. Elle devoit être composée de 13 vaisseaux de ligne, & prendre à bord 5000 hommes de troupes de terre. Nous avons appris aussi qu'on a enlevé des vaisseaux qui doivent rester à New-York un grand nombre de matelots, pour compléter les équipages de ceux qui devoient partir; qu'il y a eu la semaine dernière la presse la plus vive, & que plusieurs habitans de Long-Island & de Staten-Island ont été enmenés de force à bord des vaisseaux. Voici déjà 5000 hommes que le Chevalier Guy Carleton a fait évader de New-York; s'il trouve le moyen d'en faire évader encore 5000, il ne lui rest

vera pas un seul soldat. — Cependant plusieurs Anglois qui ont déserté de New-York depuis un mois, disent qu'il est probable que l'ennemi n'abandonnera point cette place cet hiver, & que l'on travaille à construire à Staten-Island des casernes pour loger 3000 hommes, & que l'on a démolí des ouvrages extérieurs pour fortifier ceux de la Place.

A ces lettres de Philadelphie on peut en joindre une de New-Yorck en date du 19 du même mois, où l'on lit les détails suivans.

» Le 6 Octobre, une flotte de bâtimens de transports, sur lesquels sont embarqués des Loyalistes, qui emmènent avec eux leurs familles, le tout au nombre de 460 personnes, mit à la voile de ce port pour la nouvelle Ecosse, sous une forte escorte. On leur a fourni des provisions de toutes espèces, tirées des magasins du Roi, & qui suffiront à leur soutien pendant une année entière; on leur donne en outre des vivres pour 20 jours, tems qu'on suppose qu'ils mettront à leur traversée. Le Gouvernement leur fournit aussi de bons vêtemens pour hommes, femmes & enfans, des médicamens, des ustensiles d'agriculture, des armes & munitions pour la chasse & pour leur propre défense. On doit leur faire de grandes concessions de terrein dans la nouvelle Ecosse; ceux de ces Loyalistes auxquels le Gouvernement étoit dans l'usage d'accorder des gratifications, reçurent d'avance la paye d'une année entière, & l'on prend toutes les précautions que la politique la plus humaine peut suggérer, pour adoucir leur sort & rendre l'entreprise utile à tous. Ce sont pour la plupart des fermiers, qui ont été chassés de leurs habitations, par les ennemis de la Grande-Bretagne, & comme ils ont des familles à soutenir, & qu'ils n'ont aucun espoir que la paix s'effectue de si-tôt, ils ont demandé des concessions de terrains dans la nouvelle Ecosse, où ils puissent cultiver la

terre pour leur soutien, & sous la protection d'un bon Gouvernement, & d'une justice douce & impartiale, jouir paisiblement du fruit de leurs labours, & être délivrés de la tyrannie détestable de séditieux Demagogues, & du poids de taxes oppressives & inégalement réparties.

Les papiers de Richmond en Virginie, rendent compte ainsi de quelques incur-sions des Sauvages.

Nous apprenons que le Gouvernement a reçu des avis officiels de la malheureuse affaire qui a eu lieu dernièrement près de l'embouchure du Licking. Les Indiens étoient commandés par le fameux Simon Cirty, & ils étoient au nombre de plus de 400. Le Colonel Tode n'avoit avec lui que 180 hommes, dont 70 ont été tués sur le champ de bataille; les Indiens ne firent grâce à aucun d'eux, & ils les mutilèrent tellement, que lorsque le Colonel Legan revint sur le champ de bataille, il ne put reconnoître plusieurs d'entr'eux. Les Indiens se retirèrent; mais on apprend qu'ils sont revenus depuis; qu'ils ont pris poste dans ce pays, & qu'ils en ont enlevé tous les habitans qui s'y étoient rassemblés. — Nous apprenons de bonne part que les Chickasans qui forment des prétentions sur tout le pays qui s'étend depuis les cataractes de l'Ohio jusqu'à l'embouchure du Mississipi, ont envoyé une députation au Général Clarke, pour lui témoigner le desir qu'ils ont de faire la paix; & qu'ils ont allégué, pour se justifier d'avoir attaqué le fort Jefferson, il y a deux ou trois ans, que ce fort avoit été construit sans leur permission sur le terrain où ils chassent. Ce fort étoit situé au confluent de l'Ohio & du Mississipi, mais il a été depuis démoli & abandonné.

Le Capitaine Thomas, ci-devant Com-mandant de la frégate l'*Ulyssé*, est arrivé également hier à l'Amirauté. Cet Officier

est venu de la Jamaïque à bord de la frégate la *Ressource* de 28 canons qui a mouillé à Plymouth; cette frégate qui a mis à la voile de Port-Royal le 16 Octobre, a pris le passage du Vent. Suivant les dépêches qu'elle a apportées de l'Amiral Rowley, qui sont en date du 15 Octobre, les troupes employées à l'expédition projetée pour empêcher les Espagnols de troubler nos établissemens sur la côte des Mosquitoes, ont rempli leur objet.

Si les nouvelles de l'Amérique & des Indes occidentales n'offrent que peu de détails intéressans, on vient d'en recevoir de l'Asie qui ne satisferont pas davantage la curiosité. Un Officier de l'Inde est arrivé avant hier au soir au Bureau de l'Amirauté. Il a fait la traversée à bord du transport armé la *Marie-Charlotte*. Il n'a rien transpiré d'abord du contenu des dépêches qu'il a apportées; le Gouvernement a même fait défendre à la Poste de délivrer les lettres au public avant le 3 Décembre prochain. Mais hier il a publié les extraits des dépêches qu'il a reçues de l'Amiral Hughes & qui ne sont, à quelques détails près, qu'une répétition des bruits qui s'étoient répandus il y a quelques mois.

» La première de ces dépêches est de Trincomali, en date du 4 Avril. L'Amiral en fit voile le 31 Janvier, pour aller chercher des provisions à Madras, où il arriva le 8 Février, & où il apprit que l'escadre Française n'étoit pas éloignée le 15, & il parut à la vue de Madras; elle consistoit en

12 vaisseaux de lignes, 6 frégates, 8 transports & 6 prises qu'elle avoit faites. L'Amiral s'embossa d'abord; l'escadre s'éloignant, il la suivit; le 16, les vaisseaux de guerre se trouvèrent séparés des transports; il chassa ceux-ci près le *Lauriston*, & 9 des prises faites par l'ennemi; mais cela attira l'escadre; il ne put refuser le combat le lendemain, après avoir manœuvré tout le jour pour l'éviter; il eut lieu vers les 4 heures; il dura jusqu'à la nuit, que se trouvant dans l'état le plus déplorable, le *Superbe* ayant perdu sa grande vergue, & ayant 5 pieds d'eau dans sa cale, l'*Exeter* réduit à l'état d'un vaisseau naufragé, les autres endommagés, il alla se réparer à Trincomali, où le vent le portoit. Il avoit eu 32 hommes tués, 95 blessés. La force de l'ennemi consistoit dans 3 vaisseaux de 74, 6 de 64 & 2 de 50; il avoit 6 frégates ou bâtimens armés, 8 navires tant armés en flûtes que transports, & 3457 hommes de troupes de terre, qui vraisemblablement, quoique l'Amiral ne le dise pas, ont été débarqués pour joindre Hyder-Aly.

La seconde lettre est de Madraff le 10 Mai. L'Amiral allant à Trincomali porter des approvisionnemens & un renfort à cet établissement, rencontra un bâtiment François venant de l'Isle Maurice & portant dépêches; il le chassa, le brûla sur la côte. Mais les Officiers, l'équipage & les dépêches lui échappèrent; continuant sa route, il rencontra le 8 Mai l'escadre Française. Le 12 elle s'avança sur lui, & il se détermina au combat. Il fut très-vif. Le *Monmouth* eut son mât d'artimon & son grand mâst emportés. La nuit mit fin au combat; son escadre avoit reçu de grands dommages; il ne doute pas que ceux de l'ennemi n'aient été considérables. Le pavillon amiral qui étoit sur le *Héros* que montoit M. de Suffren, fut hissé à bord de l'*Annibal*.

14 Décembre 1782.

d

La frégate Française la *Fine*, qui, à ce qu'on suppose, avoit eu ordre de remorquer le *Héros*, aborda l'*Isis*, & lui amena son pavillon; mais après, elle se dégagea & échappa. — Le 13, continue l'Amiral, qu'il faut laisser parler lui-même, parce que ses détails sont précieux pour juger de son état, j'appris que l'ennemi mouilloit à environ cinq milles de nous, en très-grand désordre & détresse apparente, mais il n'avoit perdu aucun de ses mâts majeurs; les deux escadres étoient employées à réparer leurs dommages; l'ennemi paroissant craindre une attaque de notre part & moi étant incertain s'il ne chercheroit pas à renouveller l'engagement, pour s'emparer du *Monmouth*; nous restâmes ainsi jusqu'au 10, que l'ennemi mit sous voiles; à midi il porta sur le corps de notre escadre, comme pour l'attaquer; mais après s'être approché à deux milles, nous trouvant préparés à le recevoir, il revira, & gouverna vers la partie de l'Est; je n'ai pas su depuis avec certitude où il est allé. Après avoir réparé le *Monmouth*, au moyen d'un grand mâst de fortune, de même que celui d'artimon, j'ai fait voile avec l'escadre de S. M. pour cette place le 22, & ai jetté l'ancre dans la soirée du même jour. Vu l'état de l'escadre, j'ai cru convenable de rester ici, & d'entreprendre les réparations des corps, mâts & agrêts des différens vaisseaux, tandis que les malades à terre retirent pour accélérer leur convalescence tous les avantages de la viande fraîche, des végétaux & du vin. L'escadre a eu 137 morts & 430 blessés; elle étoit composée de 10 vaisseaux, dont trois de 74, deux de 70 & cinq de 64. Les ennemis avoient 9 vaisseaux, dont quatre de 74 & cinq de 64; nous avions 66 canons de plus.

Les mêmes dépêches nous apprennent que M. d'Orves, qui en partant des Isles de France & de Bourbon, commandoit l'escadre Française, étoit

mort peu après son arrivée sur la côte de l'Inde, & que M. de Suffren avoit pris le commandement.

C'est lorsque les lettres seront distribuées, que nous serons peut être instruits de quelques autres détails. De quelque nature que soient ces nouvelles, elles ne paroissent pas faire moins desirer la paix; il n'est pas douteux que les négociations ne soient à présent très-avancées, puisque M. Townshend, dans sa lettre au Lord Maire & aux Directeurs de la banque, n'a pas craint de leur donner l'espérance d'une conclusion prochaine, & que c'est dans l'espoir de l'annoncer positivement au Parlement qu'il a été prorogé au cinq du mois prochain. Tous nos papiers, tous nos politiques s'égarent maintenant en spéculations à perte de vue sur les conditions auxquelles on peut traiter aujourd'hui; mais ces spéculations sont bien vagues: ceux qui les font, paroissent écouter un peu trop l'orgueil Britannique, en arrangeant les termes de l'accommodement. Ils devraient songer que les autres Puissances ont aussi, de leur côté, leur honneur à soutenir, & que nos succès dans la dernière campagne, ont eu plus d'éclat que de solidité; que si nous avons remporté une victoire, nous n'avons rien conquis; que nos ennemis ont encore ce qu'ils nous ont enlevé: & que si nous avons ravitaillé Gibraltar, c'est peut-être un malheur pour la Nation si la guerre continue. Cet événement a décidé les Espa-

gnols à abandonner le siège de cette place ; & nous allons trouver réunies les forces navales de la Maison de Bourbon , qui , graces à Gibraltar , avoient été jusqu'à présent divisées.

Nous ne nous arrêterons pas ici à copier les plans de paix dont sont remplis tous nos papiers ; nous attendrons le discours du Roi au Parlement , qui seul nous donnera quelque chose de positif , & jettera quelque lumière sur des objets encore obscurs maintenant. Les Auteurs de cette paix , à quelque prix qu'ils la fassent , si elle a lieu , comme la saine partie de la Nation le desire , doivent s'attendre à bien des sarcasmes & des injures ; le parti qui leur est préparé a déjà commencé quelques hostilités : mais c'est le caractère de la Nation & le sort de tous les Ministres , de voir une partie applaudir , & l'autre blâmer leurs opérations.

Quoiqu'il soit beaucoup question de paix , & qu'on la croit même très-prochaine , on n'en continue pas moins les préparatifs de guerre. On travaille avec la plus grande activité à réparer les vaisseaux du Lord Howe depuis leur retour de Gibraltar , pour les mettre en état de former une escadre formidable si les circonstances le requièrent. A en juger par le nombre de ces vaisseaux qui sont entrés dans les chantiers , il est

évident qu'ils ont essuyé bien des mauvais tems dans leur longue croisière, & que sur-tout ils ont été bien maltraités dans le court combat du 20 Octobre à la hauteur de Cadix. On se flate ici que les vaisseaux de l'ennemi ont dû souffrir aussi beaucoup de leur côté, & qu'il ne leur faudra pas moins de tems pour se réparer; mais il se pourroit qu'on se trompe, & que s'il est décidé qu'il se fera une nouvelle campagne, ils ne soient plutôt prêts que nous à envoyer aux isles une escadre capable de leur rendre leur ancienne supériorité, & qui sera bien redoutable sous les ordres d'un Amiral aussi actif que le Comte d'Estaing.

» Les vaisseaux, dit un de nos papiers, que l'Amiral Howe a détachés le 28 Octobre pour les Antilles, sous les ordres du Contre-Amiral Hughes, sont l'*Union*, de 90; la *Princesse Amélie*, de 84; le *Berwick*, le *Bellone*, le *Suffolck*, de 74; le *Raisonné*, le *Ruby* & le *Polyphème*, de 64. On est surpris de trouver dans cette liste la *Princesse Amélie*, vieux vaisseau, & de tous ceux à trois ponts, le plus lourd à la marche, si l'on excepte le *Royal William*. — L'Amiral n'a débarqué à Gibraltar que 800 hommes de troupes de terre qu'il avoit à bord; il a fait passer aux Indes Occidentales le reste, consistant en 1600 hommes. — La division qui a relâché à Corke, sous les ordres du Vice-Amiral Milbank paroît devoir avoir la même destination; elle sera chargée d'y escorter le gros convoi d'Irlande, mais il ne mettra point à la voile avant d'avoir reçu des instructions ultérieures de l'Amirauté.

On assure qu'il a été passé dernièrement

au grand Sceau des dépêches destinées pour Sir Gui Carleton, Commandant en Chef des forces de S. M. à New-Yock ; elles doivent, dit-on, lui être expédiées le plus promptement possible ; mais il ne paroît pas qu'elles partent avant le retour du Négociateur François qui est attendu à chaque instant, & qui ne sauroit tarder. Nos fonds ont besoin de son arrivée pour se relever ; car si à la première nouvelle de paix ils étoient montés, ils ont baissé de moitié depuis deux jours de 2 pour 100.

« On vient d'apprendre, écrit-on de Dublin, la perte du *Cormorant*, de 22 canons, nommé pour escorter la flotte dans la traversée de la Manche : il a péri le 8 dans un violent coup de vent qu'il a essuyé à l'entrée du canal de Bristol. Il marchoit alors de conserve avec le sloop de guerre le *Scout* ; quoique les deux bâtimens fussent très-près l'un de l'autre, la brume les empêchoit de se voir ; & lorsque l'obscurité se fut dissipée avec la raffale, qui dura très-peu, les gens du *Scout* cherchèrent en vain le *Cormorant* que la mer avait englouti. Le lendemain sa grande chaloupe & plusieurs de ses manœuvres furent recueillies par un bâtiment arrivé ici de Milford ».

Des ordres de l'Amirauté sont arrivés le 26 à Plymouth pour que l'*Egmont*, la *Solitude* de 74, & l'*Asia* de 64, prennent des vivres pour le service du dehors ; & que le reste des autres vaisseaux de guerre se mette en état de partir le plutôt possible.

## FRANCE.

De PARIS , le 10 Décembre.

LES lettres de Brest portent que les principaux travaux de ce port sont terminés , & que les autres se continuent avec une activité qui ne permet pas de douter qu'ils ne soient achevés incessamment ; l'escadre qui étoit en rade à la fin du mois dernier , & qui devoit partir le 2 de celui-ci , a dû mettre à la voile au plus tard le 4 ou le 5.

Un Exprès arrivé de Nantes nous a appris qu'une partie du convoi qu'on attendoit de St-Domingue étoit sur nos atterages. Ce convoi, composé de 54 bâtimens marchands, partis le 4 Octobre de St-Domingue, reçut, dit-on, sur les Bermudes, un coup de vent qui le dispersa. Il étoit escorté par le *Palmier* & par 3 frégates. Le *Palmier* coulant bas d'eau fut abandonné par l'équipage que M. de Marcilly, Capitaine de ce vieux vaisseau eut le tems de répartir en entier sur les navires marchands ; les 3 frégates sont arrivées à Rochefort, & on compte 37 à 40 bâtimens qui ont mouillé tant à Nantes qu'à la Rochelle, &c., & on se flatte de voir arriver incessamment les autres.

Le Roi, sur la recommandation de M. de la Motte - Piquet, a, dit-on, envoyé la Croix de St-Louis au Lieutenant de vaisseau

de la Marine Espagnole, qui se conduisit avec tant de valeur à bord de l'*Invincible*, dans la journée du 20. Cet Officier avoit commandé une des batteries flottantes, & y fut blessé en 3 endroits par des éclats de bois. Il n'étoit pas encore guéri, qu'il demanda de servir sur la flotte, où, tout blessé qu'il fut de nouveau, il ne fut jamais possible de lui faire quitter son poste.

Les deux gabarres le *Rhône* & la *Durance*, écrit-on de Toulon, ont été carénées ces jours derniers, & sont rentrées tout de suite en armement, ainsi que les frégates la *Vestale* & l'*Alceste*, qui ont essuyé un léger radoub. Quoique les commandemens de ces quatre bâtimens de guerre ne soient pas encore donnés, on va s'occuper à les mettre bientôt en état de tenir la mer. — Il est toujours question de l'embarquement des seconds bataillons des régimens qui forment notre garnison. — Le Roi vient d'accorder la retraite à M. le Roi de la Grange, Capitaine de vaisseau, avec 4000 livres de pension & le grade de Chef-d'escadre. — Le bruit d'une révolution à Constantinople, qui avoit couru précédemment, se renouvelle aujourd'hui, on ne sait sur quel fondement. On a bien été instruit que les séditieux ont commis des ravages immenses dans cette Capitale, & même qu'ils avoient poussé fort loin leurs attentats. Quelques personnes prétendent qu'il y a eu un changement total dans le système de la Porte, & que la guerre contre la Russie n'aura plus lieu. Le commerce du Levant ne peut que gagner à ce que la paix règne dans ces contrées; il n'est pas si clairement démontré qu'il y gagnetoit d'avantage, ou autant, si le Divan, pour éviter la guerre, cédoit à toutes les demandes d'un ennemi puissant.

Le corsaire Flessinguois le *Grand-Turc*, a conduit le 26 du mois dernier au Havre, le navire Anglois le *Nancy & Betzy*, de 600 tonneaux, chargé de vin, dont il s'étoit emparé le 24, près de l'Isle de Wight.

» Le corsaire de Dunkerque, la *Comtesse d'Avaux*, a déposé dans ce port, le 25 Novembre, les prisonniers qu'il avoit faits sur deux navires Anglois de 130 à 140 tonneaux, l'un chargé de sel & de bois d'Acajou, & de sable de verrierie, dont il s'étoit emparé le 18 & le 19, à la hauteur de Goddeleur, & qu'il a expédiés pour les premiers ports de France. — Le corsaire la *Légère*, du même port, a envoyé à Cherbourg la polacre Angloise le *Dove*, chargé de morue sèche & d'huile de poisson elle alloit de Terre-Neuve à Bristol. — L'*Insatiable*, autre Corsaire de Dunkerque, a conduit, le 27, à la rade de Penmark, le navire Anglois la *Caroline*, de 16 canons de 12 & de 4, dont il s'étoit emparé, le 19, à l'ouvert du canal Saint-George, lorsqu'il sortoit de Liverpool, chargé de munitions pour la traite des Nègres.

M. le Prince de Nassau est parti pour retourner à Madrid; on dit qu'il entre au service de l'Espagne, sans quitter pour cela celui de la France. On ne croit pas qu'il accepte un des régimens des gardes qui, dit-on, lui est offert; ce service est trop sédentaire, & ne conviendrait pas à son caractère ardent, qui le porte à agir & à se distinguer dans les combats.

» Nous venons d'être frappés, écrit-on de Saint-Pons, d'un genre de fléau inconnu jusqu'à ce jour,

qui porte la désolation dans nos montagnes. La gelée de la nuit du 11 au 12 de Novembre, a été si forte pendant une pluie des plus abondantes, qu'il s'est formé un verglas ayant l'éclat du cristal & la densité de la glace la plus compacte; il étoit si épais, que la plus petite branche, telle que le brin de genêt, avoit dans certains endroits plus d'un pouce de diamètre. Aucune espèce d'arbres n'a eu la force d'en supporter la pesanteur; frênes, hêtres, châtaigniers, chênes même, tout a succombé sous le poids. Des branches éparfes, des arbres déchirés, des troncs fendus jusqu'aux racines, offrent dans nos campagnes & dans nos forêts l'image de la destruction. La consternation est générale, le cultivateur se voit privé de ses bois, qui sont sa plus grande ressource; les pommes de terre sont gelées, il perd une partie de la récolte de ses châtaigniers, se voit obligé de renouveler ses arbres à fruits, & tremble encore que ses semences n'aient pu résister à ce terrible fléau. C'est dans les montagnes des diocèses de Saint-Pons, de Castres & de Lavaur, qu'il a exercé ses ravages. Nos vallons & les plaines n'en ont pas souffert, ils étoient couverts à cette époque d'une neige abondante.

On lit dans une lettre de Nancy les détails suivans.

La ville de Nancy vient de voir un de ses plus beaux Hôtels réduit en cendres. Le 17 Octobre, vers huit heures & demie du soir, le feu se manifesta à l'Hôtel de M. le Marquis d'Alsace, sur la place d'Alliance; ce Seigneur étant alors en son Château de Bourlémont, près de Neuf-Château, & ayant laissé seulement un Concierge pour surveiller des Ouvriers en bois, qui travailloient dans son Hôtel. L'incendie qui avoit commencé par un des appartemens du premier sur le derrière, gagna si précipitamment le

second , les greniers & le toit , qu'il fut impossible d'en arrêter les progrès. Les pompes ne firent pas tout le service qu'on en auroit désiré ; & les Charpentiers , qui probablement travaillèrent pour la plupart à la Campagne, n'arrivèrent que successivement & en petit nombre, ce qui laissa au feu tout le tems de se communiquer par le toit d'appartemens en appartemens. On eut néanmoins le bonheur de sauver les effets les plus précieux. Le corps des Grenadiers Royaux donna les plus grandes preuves de son ardeur ; Officiers & simples Grenadiers , tous travaillèrent sans relâche jusqu'à sept heures du matin. On vit M. l'Evêque de Nancy , & M. de Choiseuil la-Beaume se porter par-tout où il étoit nécessaire d'animer les travailleurs ; & on ne doit qu'à la sagesse des ordres qu'ils furent donnés la conservation d'un quart ou environ de l'édifice, qui n'a point été endommagé. M. le Marquis d'Alsace arriva le lendemain de sa terre , parut regarder cet événement avec cette force d'ame que peut inspirer la seule vertu. Ses premières questions furent de savoir si personne n'avoit péri ; & sur le rapport qu'on lui fit qu'un Ouvrier , tombé d'une échelle qui s'étoit rompue , étoit sur le point de mourir , il montra la plus grande affliction , & assura qu'il n'abandonneroit point la veuve. On évalue la perte de ce Seigneur à environ quarante mille écus.

On nous mande de Bretagne un fait bien étrange ; s'il est vrai , c'est un exemple bien funeste des effets de la foiblesse d'esprit ; il se pourroit que ce ne fût qu'un réchauffé de quelque vieux conte ; quoiqu'il en soit on le raconte ainsi.

» Un riche habitant de la paroisse de Pleibert-Christ près Morlaix, en Basse-Bretagne, au sortir de la grand'Messe & du Prône, dans lequel l'Orateur

avoit insisté sur le bonheur des Enfans, qui mourroient en bas âge, & de l'incertitude du salut des vieux Pécheurs, occupé de réflexions très-sérieuses sur ce qu'il venoit d'entendre, fuma gravement sa Pipe, dina avec sa famille sans sortir de sa rêverie ; & résolut de procurer le bonheur éternel à ses Enfans, consistant en un Garçon de 3 ans, une Fille de 7 ans, & une seconde de 2 ans, il les tua avec l'os *fémur* d'un Cheval, que son Chien avoit apporté dans sa cour. Ce Père dont la démente seule a occasionné la barbarie a été arrêté ; son nom est René Dufusnat, dans lequel on a trouvé l'anagramme suivante, qui est sans doute singulière mais exacte, *Tueur d'Enfans.* «.

Nous avons annoncé en 1780 les fourneaux économiques portatifs de M. Nivert ; les personnes qui en ont vu l'essai, celles qui en font usage, donnent de justes éloges à cette invention intéressante qui offre tant de commodités & d'avantages. L'Auteur s'est occupé du soin de la perfectionner, & son nouveau travail ne peut que la rendre plus utile. Il vient d'en construire d'après son nouveau plan ; on peut dans ceux-ci substituer quand on le veut le charbon aux lampions qui servent à cuire les alimens dans les autres ; leur forme est différente, ils ont un peu plus de hauteur, mais ils n'en sont ni moins commodes ni moins portatifs ; ces additions sont un petit four, une broche pour rôtir ; d'après l'essai que nous avons vu, il est prouvé qu'avec 3 sols de charbon, on peut y faire cuire en même-tems un pot au feu de 2 livres & demie de

viande, 2 entrées, rotir une poularde à la broche, faire son café, & ce qu'on voudra d'ailleurs dans le four. Cette machine est susceptible d'être plus grande, & alors peut servir à plus d'objets, ou à des quantités plus considérables. M. Nivert demeure rue & vis-à-vis le Couvent du Cherche-Midi, maison de M. de la Fontaine.

Le sieur du Puy, demeurant rue des Lions, la troisième porte cochère en entrant par la rue St-Paul, a eu l'occasion d'observer les difficultés que rencontrent Messieurs les Instituteurs, tant publics que particuliers, de la jeune Noblesse, à faire bien concevoir à leurs Elèves un plan de Fortifications; & cela par l'impossibilité de leur en faire voir en nature qui pourroient leur faire saisir l'ensemble du plan avec ses profils & élévations. Il s'est donc occupé des moyens de leur faciliter des secours pour cet objet intéressant; & ayant travaillé depuis 20 ans dans le Génie, il s'est déterminé à faire des Fortifications en relief. Le même plan, d'une forme triangulaire, & qui n'aura que deux pieds & demi de profondeur, contiendra, sans impliquer de confusion, les principales manières de fortifier. Cette façon de présenter les objets au naturel, & avec les proportions les plus exactes, grave avec une facilité étonnante dans la mémoire toutes les parties des Fortifications, leurs profils, leurs élévations, leur emplacement, leurs rapports, leur utilité, & en abrégé ainsi l'étude de plus de moitié. Au moyen des glaces un simple front représente une Ville entière fortifiée; & par le goût & l'exactitude qui y règne, ces pièces, non-seulement, peuvent servir d'Etrennes aussi agréables qu'utiles à la jeune Noblesse, mais aussi d'ornemens dans les plus beaux

salons & cabinets. Plusieurs Ecoles Militaires, tant de province qu'étrangères, en ont déjà reçu. On en trouvera chez lui de toutes faites & à différens prix. Il sera chez lui tous les jours jusqu'à une heure après-midi. Tous les détails étant étiquetés, on y joindra une table explicative & raisonnée à l'usage des Parens & Instituteurs, qui les mettra en état d'avancer rapidement leurs Enfans ou Elèves dans cette Science, aussi essentielle pour un Militaire. Le sieur du Puy entreprend aussi l'exécution en relief des Châteaux, Parcs & Seigneuries entières.

On connoît le succès qu'a eu le Dictionnaire portatif de Santé; cet ouvrage intéressant par l'utilité dont il peut être à tout le monde en général, en est à sa cinquième édition qu'on vient de publier. L'intérêt de l'humanité est de prévenir contre les contrefaçons qui pourroient en être faites & dans lesquelles les fautes qui s'y glissent ordinairement, seroient de la conséquence la plus fâcheuse pour les personnes qui s'en serviroient. On sait combien pourroient être funestes celles qui regarderoient la composition des remèdes, les doses des drogues & des plantes qui y entrent, leur administration, &c. Cette raison nous fait une loi d'indiquer ici les marques qui empêcheront de confondre la véritable édition avec celles contrefaites. C'est de faire attention au nombre des pages de chaque volume, indépendamment des Avertissemens & des Tables. Le Tome premier en contient 587, le second 578, & le troisième 768 & 2 planches; chaque Exem-

plaire est d'ailleurs signé du Libraire (1).

Gilbert Simonnet, Boucher, né à Moulins en Bourbonnois; y est mort dans le mois d'Août dernier, âgé de 96 ans; sa vie a été laborieuse, sa santé toujours constante. Il a fini sans maladie caractérisée, après 78 ans de mariage. Sa femme existe encore & se porte bien quoiqu'elle aussi âgée que son mari. Elle a eu 15 enfans qu'elle a tous allaités; dans ce nombre il y en a deux qui sont ayeuls maintenant. Le produit du mariage de Simonnet a été de 65, tant enfans que petits-enfans.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du 2 de ce mois, sont; 39, 71, 30, 68 & 70.

(1) Ces trois volumes, format in-8°, se trouvent à Paris chez de Lalain le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques, & coûtent 15 liv. reliés.

Le succès que vient d'avoir à l'Opéra l'*Embarras des richesses* ne peut que faire désirer de voir la Pièce donnée aux Italiens par le même Poète qui n'a fait qu'arranger son sujet pour le Théâtre de l'Opéra. La Musique de la Pièce, jouée avec un succès mérité sur le Théâtre Italien, est d'un Maître connu & justement estimé, c'est à ce titre que nous l'annonçons ici. *Le Savetier & Financier*, Opéra-comique en deux actes mis en musique par H. J. Rigel, représenté pour la première fois devant LL. MM. à Marly le 23 Octobre 1778 & à Paris le 26 par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, prix 28 liv., à Paris chez M. Rigel, rue Neuve St-Roch, la seconde porte cochère à gauche par la rue des Petits-Champs & aux adresses ordinaires Opéra I. — Nous nous empressons de joindre à cette annonce celle d'un autre Ouvrage du même genre de cet habile compositeur. *Blanche & Vermeille*, Comédie Pastorale en deux actes en prose mise en musique & dédiée à M. le Chevalier de Florian, Capitaine de Dragons au régiment de Penthièvre. Par H. J. Rigel, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 5 Mars 1782. Opéra IV, prix 28 liv.; à l'adresse ci-dessus.

*De BRUXELLES, le 10 Décembre.*

LES lettres de Genève contiennent les détails suivans sur les succès des soins des Puissances qui se sont réunies pour rétablir la tranquillité dans cette Ville.

» Leurs Ministres plénipotentiaires, après avoir examiné le projet d'Edit qu'une commission des Conseils avoit minuté, pour terminer toutes nos querelles, & rétablir le Gouvernement de la République, sur des bases solides, l'ont envoyé à leurs Souverains respectifs, qui y ont donné leur approbation. Ce projet a ensuite été remis par eux aux Syndics, pour le faire approuver aux trois Conseils. Il a été d'abord sanctionné, suivant l'usage, par les petit & grand Conseils; mais avant de le porter à l'approbation du Conseil général, les Ministres des trois Puissances ont demandé que tous les Citoyens qui avoient pris les armes & usurpé l'autorité lors des derniers troubles, fussent privés du droit de suffrage: les loix de la République les soumettoient à des peines beaucoup plus graves. Enfin, le 21 de ce mois, le Conseil général assemblé, a approuvé l'Edit, à la pluralité de 411 voix contre 113. Cette opération, qui met le sceau à la nouvelle loi sous laquelle la République va exister, étant terminée, il a été publié une amnistie générale, dont 19 personnes seulement ont été exceptées; savoir, 2 Ministres déposés de leurs emplois; sept Chefs du dernier soulèvement, bannis à perpétuité; & dix autres pour dix années seulement, après les quelles ils pourront rentrer dans leur patrie, si le suffrage des deux tiers du Conseil des deux Cents leur est favorable. Depuis la publication de l'Edit, le Marquis de Jaucourt, le Comte de la Marmora, & MM. Steigner & de Waiteville, ont pris successivement leurs audiences de congé de la République, & reçu des témoignages de la

**P**lus vive reconnoissance de tous les Ordres de l'Etat pour la généreuse bienveillance avec laquelle le Roi de France, le Roi de Sardaigne & la République de Berne, sont venus au secours de notre Ville. Il restera dans Genève quelques troupes des trois Puissances, jusqu'à ce que la garnison que la République doit avoir soit formée, & en état de maintenir pour toujours la tranquillité. Cette révolution nous est d'autant plus précieuse, que déjà un grand nombre de Citoyens représentans s'empresrent de donner leur acquiescement au nouvel Edit; & que nous espérons dans peu ne compter parmi les mécontents, que ceux contre lesquels il a été indispensable de sévir, & quelques-uns de leurs adhérens.

L'affaire de la compétence du Tribunal qui doit juger le procès de l'Enseigne de Wite, est encore sujette à bien des débats en Hollande. Comme les Etats de toutes les Provinces ont demandé à leurs Cours respectives leurs avis sur la compétence du haut Conseil de guerre, on apprend que celle d'Utrecht a opiné en faveur du Tribunal Militaire, à la pluralité d'une seule voix. Cet avis, porté le 20 du mois dernier aux Etats de la Province assemblés, a été adopté d'abord par les Elus des Chapitres; mais la Noblesse & les Villes qui font les deux autres Ordres de la Province, l'ont remis à une délibération ultérieure.

La Régence de Flessingue s'est déjà déterminée sur cet objet, & a déclaré que la compétence du Tribunal Militaire étoit si notoire, que ce seroit perdre du tems que d'entreprendre de le démontrer.

Les bruits de paix se soutiennent, & nous

sommes à la veille de recevoir les nouvelles qui les confirment ou les détruisent. Les lettres de Londres, du 26 & du 30 ne contiennent rien qu'on ne sût déjà d'avance. Mais on a été étonné de voir dans les derniers papiers que les effets publics étoient baissés de 2 pour 100. Le 2 de ce mois ils auront haussé.

» Nous ne doutons pas, lit-on dans une lettre de Londres, que cette baisse passagère ne se dissipe à l'arrivée du Négociateur François dont on attend le retour ; il n'est pas à presumer que le Parlement se refuse à la paix ; il est témoin de la détresse, & on pourroit dire de la misère à laquelle le peuple de Londres est réduit, soit par le défaut de travail, soit qu'obligé de se cacher pour n'être pas pressé, il déserte de lui-même ses ateliers ; aussi cette grande Ville est-elle devenue un repaire de filoux & de voleurs. On n'est point en sûreté dans les rues dès les 9 heures du soir ; & il n'y a point de nuit que 20 ou 30 boutiques ne soient enfoncées & les marchandises enlevées. Pour contenir un peu ces scélérats, on les a punis pour ainsi dire prévôtalement, & sans attendre la Session ordinaire ; ils sont jugés & pendus quelquefois le lendemain de leurs délits. Cette prompte rigueur a eu quelque effet, & du moins quelques quartiers ont été plus tranquilles. Ces brigands se sont répandus sur les grands chemins, & ne rentrent dans Londres qu'après minuit. Ce sont les femmes aujourd'hui qu'ils ont chargées de la petite guerre. Elles s'assemblent 10 ou 12, & sous le prétexte d'inviter les passans à un tendre rendez-vous, elles les dépouillent de leur argent & de leurs bijoux avant qu'on ait pu voler à leur secours. Il ne faut donc pas s'étonner si ce tableau, auquel la guerre seule donne lieu, fait désirer la paix «.

Nos Lecteurs ne seront pas fâchés d'oppo-

ser à ce tableau le suivant, que nous présente une lettre de France.

« L'Edit pour le nouvel emprunt est au Parlement; il est, dit-on, à rentes perpétuelles à 5 pour 100 : on recevra d'anciens contrats, dont l'intérêt a été réduit, pour la moitié des sommes que chacun voudra placer: on fera un remboursement tous les ans par voie de loterie, de manière qu'en 14 ans, tout l'emprunt sera remboursé & les rentes éteintes; tout le monde convient qu'on ne pouvoit rien trouver de plus avantageux, & pour l'Etat qui emprunte à un intérêt bien plus modéré que celui que l'Angleterre est obligée de donner, & pour les Capitalistes qui vont remettre en valeur des effets qui depuis long-tems n'en avoient pour ainsi dire aucun. Si les Anglois savent qu'il y a actuellement plus de 83 millions au trésor royal; s'ils connoissent toutes les ressources qui nous restent, même après l'emprunt qui va s'ouvrir, & la difficulté qu'ils auront à leur tour de trouver un objet sur lequel ils puissent établir un nouvel emprunt, s'ils veulent continuer la guerre, il est certain qu'ils doivent se presser de faire la paix ».

Les Etats de Frise n'ont pas jugé à propos de répliquer à la réponse que le Stadhouder leur avoit faite pour les satisfaire sur les éclaircissemens qu'ils avoient demandés, relativement à la direction des affaires maritimes, & particulièrement sur la non-sortie de la flotte pour Brest; mais ils ont écrit aux Etats des autres Provinces une lettre circulaire dans laquelle ils s'expriment ainsi.

« Ce fut le 11 du mois dernier, qu'à l'occasion de l'incident si imprévu, qui a fait manquer l'expédition de quelques vaisseaux à Brest, d'après la proposition de S. M. T. C., nous instruisimes V. N. P. que nous avons écrit une lettre à S. A. S.,

dont nous vous envoyâmes en même-tems copie avec prière de concourir avec nous à déraciner & à écarter efficacement les causes de la négligence qui se manifestoit évidemment dans la direction des affaires de la Marine. Aujourd'hui nous informons VV. NN. PP., que sur notre lettre à S. A. S., nous avons reçu une réponse, dont nous joignons ici copie. Une lecture attentive de cette réponse, ainsi que de la lettre du Vice-Amiral Hartinck, (que nous avons reçue dans l'intervalle, & qui accompagnoit les rapports des Capitaines & Commandans de vaisseaux, lesquels nous ont été exhibés en même-tems), au lieu d'éclaircir les doutes multipliés, nous a confirmé de plus en plus à notre profonde douleur, dans la terrible idée que les affaires de la Marine ne se traitent nullement de manière qu'en continuant ainsi elles puissent tendre à aucune utilité quelconque, pour la conservation de la République, ou pour porter un préjudice réel à l'ennemi de notre patrie ; & nous ne douons nullement, qu'après un mûr examen de la réponse de S. A., comparée avec les papiers susmentionnés, dont VV. NN. PP. auront certainement reçu copie, elles ne soient du même sentiment que nous. Dans cet accroissement affligeant d'incertitudes, nous n'avons point jugé convenable d'entrer sur cette matière dans une correspondance ultérieure avec S. A., quoique nous ayons ample matière pour proposer une multitude de difficultés, auxquelles il n'a pas été répondu, ainsi que nombre de circonstances, faits & procédés directement opposés les uns aux autres, & par-là inconcevables ; & , afin d'en convaincre effectivement VV. NN. PP., nous ne saurions nous empêcher de proposer brièvement & de soumettre à V. N. P. quelques exemples, tirés du cours des affaires actuelles, comme autant de motifs pressans de notre sollicitude. Comment est-il concevable ou compatible avec le bon ordre, que les

Capitaines des vaisseaux n'aient reçu du Vice-Amiral Hartfinck l'ordre de s'avitailler, tandis que, suivant la propre lettre de S. A., la résolution avoit déjà été prise par les Amirautés vers le commencement de Septembre, & qu'alors S. A. avoit aussi déjà donné ordre, que l'escadre se pourvût de tout le nécessaire & se tint prête à sortir. S. A. dit, qu'au préalable elle avoit informé en secret le Vice-Amiral Hartfinck, que peut-être il seroit donné ordre de faire un détachement, & que lui, Vice-Amiral, eût ainsi soin, que toutes les précautions fussent prises d'avance, pour pouvoir remplir cet ordre sur-le-champ. — Mais quel a été l'effet de cet ordre préalable? Comment est-il possible de l'accorder avec la conduite du Vice-Amiral Hartfinck, qui, seulement à la réception de l'ordre positif pour l'envoi du détachement le 3 Octobre, fit aux Capitaines la question, ( que Messieurs les Etats de Groningue & des Omlades nomment avec tant de raison singulière, considérée par elle-même ) savoir si eux, Capitaines, étoient en état de faire le voyage de Brest? N'est-il pas inconcevable encore, que les Capitaines disent dans leurs rapports, qu'ils manquoient de plusieurs articles nécessaires, tandis que l'Amirauté d'Amsterdam, au ressort de laquelle la plupart des vaisseaux désignés appartenoient, déclare ouvertement le contraire, & qu'ainsi ces deux assertions se contredisent directement l'une l'autre? Sous quel point de vue considérera-t-on les déclarations diamétralement opposées du Capitaine van Welden & du Vice-Amiral Hartfinck, là où le premier déclare dans son rapport du 5 Octobre, que la poudre ayant perdu toute sa force, devoit nécessairement être renvoyée au moulin, & que son vaisseau avoit si grand besoin de carène, qu'il étoit extrêmement difficile à manœuvrer, tandis que le second, dans une lettre écrite le 9 à S. A., ne fait pas difficulté de compter ce vaisseau parmi ceux qui étoient en très-bon état de défense & bons voiliers? Com-

ment peut-on expliquer que des Capitaines qui ont l'ordre d'être prêts à sortir, & qui par conséquent sont dans le cas d'appareiller chaque moment, soient si dénués d'une bonne provision de gros cordages, d'ancre & de voiles, quand cette provision est jugée par tous les Marins indispensable pour une course dans la mer du Nord, sur-tout dans une saison avancée; qu'elle est même beaucoup plus nécessaire que pour un voyage à Brett, parce qu'alors les vaisseaux s'éloignent, pour ainsi dire, des bouraques de l'hiver.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 2 Décembre.

Les bruits de Paix se soutiennent & acquièrent tous les jours plus de consistance. Selon des avis qu'on dit authentiques, il y a plus de 15 jours que M. Oswald & M. Franklin étoient d'accord à Paris, sur les principaux points d'un accommodement entre la G. B., & les Etat-Unis; car il est tems de ne plus dire les Colonies; il n'y avoit plus qu'une légère contestation au sujet des limites qui, sans doute, auroit été finie depuis l'arrivée de M. Roberts à Paris. — Les négociations en étoient à peu - près au même terme, entre les Ministres de France & M. Fitz - Herbert. L'Espagne à cette époque n'étoit pas si avancée, puisque ce n'a été qu'après une conférence d'un jour entier que tout s'est enfin, dit-on, aplani, & que M. de Rayneval a dû partir pour consolider ce grand ouvrage.

» M. Streche qui a dû partir de Paris le Samedi 23 Novembre, apporte, dit-on, le traité de paix que M. Oswald a dû conclure avec les Ministres Américains. On prétend que par ce traité le Roi ne reconnoît pas l'indépendance. Mais il l'accorde à ses anciens sujets d'Amérique, de son pur mouvement, & comme une faveur qu'il croit devoir leur faire. Ceux qui commencent à remplir nos papiers d'invectives & de sarcasmes contre les

Ministres auteurs de cette paix, crieront bien plus haut lorsqu'ils auront connoissance de ce traité, qui est tout à l'avantage de l'Amérique, & qui rabaisse si fort l'orgueil Britannique.

Les conditions de paix, quelles qu'elles soient, ne seront connues que par le discours du Roi au Parlement. Parmi les choses que l'on peut recueillir sur cet objet dans nos papiers, on dit que les Loyalistes émigrans de New-York, seront soutenus par la G. B. dans la nouvelle Ecosse. On ne manque pas d'ajouter que le nombre des Loyalistes répandus en Amérique, étant très-considérable, on verra se former une nouvelle Nation dans cette partie du Monde.

La *Ressource*, arrivée de la Jamaïque, rapporte que M. Solano travailloit vivement à la Havane, à équiper ses vaisseaux & rassembler des transports, ce qui paroissoit dénoter son dessein de retourner au Cap François. On s'attendoit que la flotte de la Jamaïque, destinée pour l'Angleterre, mettroit à la voile à la fin de Novembre; mais on n'a reçu aucunes lettres particulières de cette Isle par la *Ressource*.

Le 4 Octobre, lit-on, dans une lettre de Kingston, l'escadre aux ordres du Commodore Parry, est rentrée à Port-Royal, venant du Continent Espagnol. Elle consiste dans les vaisseaux de S. M. le *Preston*, l'*Alméon*, la *Ressource*, le *Diamant*, la *Pomone* & la *Jamaïque*, avec deux transports & deux prises, une polacre & un shovner.

M. Townshend, a reçu des dépêches du Général Elliot, elles annoncent que les lignes Espagnoles devant Gibraltar sont évacuées, & qu'il n'y a pas la moindre apparence militaire, dans les environs de St-Roch, si ce n'est un petit corps de troupes qu'on y a laissé pour prendre soin des blessés. Ces dépêches ont été apportées par le vaisseau munitionnaire l'*Anti-Gallican*.

**P. S.** Du 3 Décembre. Le Lord Maire, a reçu à deux heures après-midi, la lettre suivante de M. Townshend. — « Milord, en conséquence de ma lettre du 22 du mois dernier; je m'empresse de vous informer, qu'il vient d'arriver de Paris un courrier, avec la nouvelle que les articles préliminaires ont été signés le 30 Novembre, par les Commissaires de S. M., & les Etat-Usis d'Amérique, pour être inférés & constitués au traité de Paix, qui doit être conclu, lorsque les conditions de la Paix seront réglées entre la G. B. & la France. — Hier, dans la matinée, les fonds ont haussé de près de 5 pour 100 en moins d'une demi-heure; en conséquence du bruit qui se répandit que M. de Rayneval, étoit revenu chargé de préliminaires, pour une pacification générale; mais cette nouvelle a été suivie d'une autre bien différente, d'après laquelle les fonds ont baissé à deux heures de 1 pour cent, & baisseront probablement encore.

*PRISES sur les Anglois, par les François.* — La *Pallas* de la Jamaïque pour Londres, envoyée à Cherbourg; la *Sally* de Falmouth pour les Isles; l'*Elisabeth de Clide* pour Antiques; deux Bâtimens envoyés en France. — *Par les Espagnols.* — 4 Bâtimens pour Gibraltar envoyés au Portugal. — *Par les Hollandois.* — Un Bâtiment envoyée à Hambourg. — *Par les Américains.* — Le *St-Patri* de Terre-Neuve pour Halifax; le *Delight* de Pool pour Terre-Neuve; le *John* de Terre-Neuve; deux de la Jamaïque envoyés à N. Londres; deux Bâtimens de St-Thomas à Tortola envoyés à Salem.

*PRISES par les Anglois, sur les François.* — L'*Aigle* envoyée à New-Yorck; le *Sue-Port* d'Ostendé, pour Brest envoyée à Plymouth. — Un Bâtiment envoyé à Dartmouth. — *Sur les Espagnols* l'*Eloise* de la Havane pour Cadix, envoyée à New-Yorck; l'*Arlequin* de la Havane pour Philadelphie.

*Supplément aux Nouvelles de Londres, le Jeudi  
5 Décembre 1782.*

*Très-gracieux Discours de Sa Majesté, aux deux Chambres  
du Parlement, assemblées le Jeudi 5 Décembre 1782.*

*Milords & Messieurs,*

« DEPUIS la clôture de la dernière Session, j'ai employé tout mon temps aux soins & à l'attention qu'exigeoit de moi la situation critique des affaires de l'État. »

» Je n'ai pas différé un moment à donner les ordres nécessaires pour arrêter la continuation d'une guerre offensive sur le Continent de l'Amérique Septentrionale. Étant naturellement porté à adopter avec décision & effet tout ce qui me paroît être l'avis de mon Parlement & de mon Peuple, j'ai dirigé mes vûes & toutes mes démarches, tant en Europe que dans l'Amérique Septentrionale, vers une réconciliation cordiale & entière avec ces dernières Colonies. »

» Je n'ai point hésité à me servir, dans toute leur étendue, des pouvoirs dont je suis revêtu, ayant reconnu que cela étoit indispensable pour obtenir cet objet, & j'ai offert de les déclarer États Libres & Indépendans, par un article qui sera inséré dans le Traité de Paix. On est convenu d'Articles provisoires, qui auront leur effet quand on aura réglé définitivement des termes de Paix avec la Cour de France. »

» En admettant ainsi leur séparation de la Couronne de ces Royaumes, j'ai sacrifié toutes mes considérations particulières aux vœux & à l'opinion de mon Peuple. J'adresse ma prière humble & respectueuse au Tout-Puissant, pour que la Grande-Bretagne ne ressente jamais les maux qui pourroient résulter d'un aussi grand démembrement de l'Empire, & pour que l'Amérique soit exempte de ces calamités qui ont prouvé autrefois à la Mère-Patrie combien la Monarchie est essentielle à la jouissance d'une liberté constitutionnelle. La religion, le langage, l'intérêt & les sentimens peuvent être, & seront, je l'espère, les liens d'une union permanente entre les deux pays. Je ne négligerai rien, pour parvenir à ce but, de ce qui pourra dépendre de mes soins & de ma bonne volonté. »

» En m'abstenant de toute opération offensive contre l'Amérique, j'ai dirigé mes forces par mer & par terre, contre les autres Puissances en guerre, avec toute la vigueur que l'on pouvoit déployer au commencement d'une campagne. Je crois avec confiance que vous sentez les avantages qui résultent de la sûreté des branches étendues de notre Commerce. »

» Votre orgueil a dû être flaté de la défense généreuse du Gouverneur & de la Garnison de Gibraltar, & de la manière

mon Armée, après avoir rempli l'objet de sa destination, a offert le combat aux forces combinées de France & d'Espagne, sur leurs propres Côtes, tandis que celles de mes Royaumes étoient alors à l'abri de tout danger, & que vous jouissiez d'une tranquillité parfaite. J'attribue, sous la bénédiction de Dieu, cet état respectable à l'entière confiance qui subsiste entre Moi & mon Peuple, & à la promptitude avec laquelle les habitans de Londres & des autres parties de mon Royaume, se sont montrés pour veiller à la sûreté commune. Des Particuliers ont dernièrement donné des preuves de patriotisme qui feroient honneur à tous les âges & à tous les pays. »

» Ayant manifesté avec éclat, au monde entier, par des exemples qui ne s'effaceroient jamais, la bravoure & l'énergie de mon Peuple, j'ai imaginé que cet instant n'étoit point au-dessous de ma dignité, & j'ai cru devoir, à la vie & aux fortunes de Sujets aussi braves & aussi généreux, de me montrer prêt à embrasier des termes d'accommodement favorables & honorables avec toutes les Puissances en guerre. »

« J'ai la satisfaction de vous apprendre que les Négociations à cet effet sont très-avancées; je vous en communiquerai le résultat, aussitôt qu'elles seront amenées à une conclusion. J'ai tout lieu d'espérer & de croire que dans très-peu de tems je pourrai vous apprendre qu'elles se sont terminées par des termes de pacification que vous aurez lieu d'approuver; cependant, je me repose avec une confiance entière sur la sagesse de mon Parlement, & sur le Patriotisme de mon Peuple; & je crois que si quelque changement imprévu dans les dispositions des Puissances Belligérantes frustrait mon attente, ils approuveront les préparatifs que j'ai cru nécessaire de faire, & qu'ils seront prêts à seconder les efforts les plus vigoureux pour la continuation de la guerre. »

### *Messieurs de la Chambre des Communes.*

« J'ai essayé, par tous les moyens qui étoient en mon pouvoir, d'alléger le fardeau de mon Peuple. Je n'ai perdu aucun temps à prendre les mesures les plus décisives pour introduire un meilleur système d'économie dans les dépenses de l'Armée. »

« J'ai exécuté avec toute la rigueur possible les différentes réductions des dépenses de ma liste civile, qui avoient été indiquées par un acte de la dernière Session. J'ai fait d'autres réformes dans les différens Départemens, & j'ai supprimé plusieurs places sans fonctions. Par ce moyen, j'ai tellement réglé mes établissemens, que ma dépense, à l'avenir, n'excédera plus mon revenu. »

« J'ai ordonné qu'on achevât l'évaluation de la dette de la Liste civile qui a été mise sous vos yeux pendant le cours de la dernière Session. Cette dette s'étant trouvée trop forte pour qu'on ait pu en faire un compte exact, & les réductions proposées n'ayant pas pu être effectuées immédiatement, vous pourvoyez sans doute aux déficits, en fondant, comme ci-devant, les remboursemens sur mon revenu annuel. »

« J'ai ordonné que l'on fît une Enquête sur l'emploi de la somme

voquée pour aider les Américains qui ont essuyé des pertes, & je suis certain que vous conviendrez avec moi, qu'on doit prendre l'intérêt le plus vif au sort de ceux qui ont abandonné leurs propriétés & leurs professions, par des motifs de Loyauté envers moi, ou d'attachement à la Mère Patrie. »

« Comme il pourra être nécessaire de donner de la stabilité à plusieurs Réglemens, par des Actes du Parlement, j'ai ordonné qu'on mît sous vos yeux les comptes des différens Départemens, des dépenses extraordinaires, des gages & autres émolumens d'Office. Dans plusieurs Départemens, on a déjà fait des Réglemens que je me propose d'étendre sur tous les autres, & qui, en accélérant l'expédition des affaires de l'État, doivent produire une épargne considérable, sans cependant diminuer des encouragemens que l'on doit aux talens, au zèle & à l'intégrité, par-tout où on les trouve. »

« J'ai ordonné que l'on fit une Enquête sur tout ce qui concerne le revenu des Terres de la Couronne, & l'aménagement de mes Bois & de mes Forêts, afin que le rapport de ces deux parties s'augmente, & que la dernière sur-tout puisse fournir à la Marine, ce puissant appui de la Nation, une ressource assurée pour une partie de ses premiers besoins. »

« J'ai fait faire des recherches dans le Département de la Monnoie, afin que l'on s'attachât particulièrement à la pureté des espèces, si importante pour le Commerce, & que la contrefaçon rencontrant plus de difficultés, on sauve la vie à un grand nombre d'individus, en même-temps que toutes les dépenses inutiles se trouveront supprimées. »

« Je dois vous recommander de porter le plus tôt possible votre attention sur l'objet important & étendu de la recette & de la dépense de la Nation, en vous attachant particulièrement à l'état de la dette Nationale ; malgré son accroissement prodigieux depuis la Guerre, il faut espérer qu'il est encore temps d'établir des Réglemens, de faire des économies, & de conduire à l'avenir les Emprunts de manière à trouver les moyens de l'éteindre par gradation dans une suite fixée de paiemens. Je dois distinguer de cette dette, avec un intérêt particulier, & pour que vous y portiez la plus sérieuse attention, la partie qui consiste en Billets de la Marine, de l'Artillerie & des Vivres. La perte considérable que supportent quelques uns de ces Effets négociés prouve combien ces sortes de paiemens sont des expédiens ruineux. J'ai ordonné que les différentes évaluations, faites avec autant d'exaétitude que la méthode actuelle pourra le permettre, soient mises sous vos yeux. J'espère que toutes les corrections qui pourront être nécessaires, seront faites avant l'année prochaine. Mon desir est que vous soyez informés de toutes les dépenses avant qu'elles aient été faites, autant que la nature de chaque service pourra le permettre. Des affaires de comptabilité ne sauroient être rendues trop publiques. »

*Milords & Messieurs,*

« La rareté du bled, & le haut prix où cette denrée doit parquer être portée, exigent votre prompte entremise. »

« L'excès auquel est poussé le crime du vol , trop souvent accompagné de violences sur les personnes , particulièrement dans les environs de cette Capitale , requiert depuis long-temps une exécution stricte & rigoureuse des Loix. Il seroit à souhaiter que ces crimes fussent arrêtés à leur naissance, en corrigeant les vices dont les excès deviennent de plus en plus alarmans. »

« Les principes généreux que vous avez adoptés sur le Commerce & sur les droits de l'Irlande , vous ont couverts de gloire , & consolideront cette harmonie qui doit toujours subsister entre les deux Royaumes. »

« Je suis convaincu que l'accroissement général du Commerce , dans tout l'Empire , prouvera combien vos vûes , sur cet objet , ont été conduites par la prudence. Je vous recommande de faire la révision de tout le système de notre Commerce avec le même esprit , dans la vûe de le porter à son plus grand degré d'extension. »

« Les Réglemens à faire pour l'Administration d'un immense Territoire en Asie , ouvrent une carrière étendue à votre prévoyance , à votre sagesse & à votre prudence. Je suis sûr que vous tracerez quelques Loix fondamentales qui pourront faire le bonheur de l'Inde par ses liaisons avec l'Angleterre ; & que vous prendrez des mesures propres à donner à toutes les Nations , en matière de Commerce étranger , la confiance la plus étendue & la plus parfaite dans la probité , dans l'exactitude & dans le bon ordre de notre Gouvernement. Vous pouvez être certains que tout ce qui dépendra de moi sera exécuté avec une fermeté qui peut seule conserver cette partie de mes Domaines , & le Commerce qui doit en provenir. »

« L'objet constant de mon cœur est de faire le bien , de guider invariablement ma conduite sur le véritable esprit de la Constitution , & dans toutes les occasions d'avancer & de récompenser le mérite. C'est à votre fermeté , à votre prudence & à votre désintéressement , collectivement & en particulier , d'affermir les avantages d'un Gouvernement établi sur de tels principes. Voilà ce que mon Peuple attend de vous , & ce que je vous demande. »



**JOURNAL POLITIQUE**  
**DE BRUXELLES.**

---

**R U S S I E.**

*De PÉTERSBOURG, le 12 Novembre.*

**S**A MAJESTÉ IMPÉRIALE qui, le 23 du mois dernier, avoit fait une promotion nombreuse dans le nouvel Ordre de Saint-Wolodimir, qu'elle a institué, a fait au commencement de celui-ci, la cérémonie de revêtir de la Grand Croix le Feld-Maréchal Prince de Gallitzin, le Procureur-Général Prince Wasemski, les Généraux Prince Potemkin, Prince Nicolas Repnin, & MM. de Bedskoy & Bedboroka. Elle envoya par le Grand Maître des Cérémonies cette décoration au Comte de Panin, au Comte Iwan Czernicheff & à M. Iwan Iwanowitz de Schuwalow, auxquels l'état de leur santé ne permettoit pas de se trouver à la Cour : elle a été expédiée par des Couriers au Comte Czagar de Czernichew, Gouverneur-Général de Moscou, au Feld-

*21 Décembre 1782,*

*a*

Maréchal Comte de Romanzow & au Comte Grégoire Orlow.

Le Prince Potemkin , à son retour du voyage qu'il a fait à Cherson , nous a donné les détails les plus satisfaisans sur l'état de cette nouvelle Ville , que S. M. L. a élevée sur la mer noire. Elle approche de plus en plus de sa dernière perfection. Les fortifications sont très-étendues ; sa garnison consiste en 7 régimens , ses magasins sont toujours remplis de munitions de bouche & de guerre ; on y construit des vaisseaux ; le trajet de cette Ville à Constantinople n'est que de 3 jours.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 19 Novembre.*

LE corps de la Princesse Charlotte-Amélie a été transporté hier & inhumé dans la Chapelle Royale de Rothschild , sépulture de la Famille Royale.

Par un placard publié le 11 de ce mois , le Roi a permis jusqu'au 1er. Juillet de l'année prochaine l'importation du seigle étranger dans les Duchés de Shleswick & de Holstein , la Seigneurie de Pinneberg , Altona , & le Comté de Rantzau.

Deux bâtimens chargés pour le compte de particuliers , sont partis au commencement de ce mois pour les Indes occidentales , & 4 autres bâtimens ont fait voile

pour les Isles de l'Amérique, avec des cargaisons de provisions.

On a ici des copies d'une lettre du Capitaine Hatingercan, Commandant du vaisseau de guerre Hollandois le *Zierickzee*, qui a péri près de Schragen : elle présente les détails suivans de ce désastre.

» Etant le 31 Octobre à la suite de l'escadre & du convoi, commandés par le Capitaine Van-der-Beers, nous nous trouvâmes le 2 Novembre au matin, un peu avant 5 heures, le Commandant à environ un point au lof, & en avant de nous, le convoi tout près, ayant, depuis les 3 heures du matin, continuellement sondé à notre bord, & étant prêts à virer ; le Commandant en donna le signal que je fis répéter : mais dans le moment, le vaisseau toucha le fond à la côte septentrionale du Jutland, entre Heisels & la pointe de Schagen, quoiqu'un moment avant cet accident malheureux, le Pilote, placé à l'avant du vaisseau, fût occupé à sonder, & annonçât une profondeur de 20 brasses, ce qui m'avoit fait croire que nous étions éloignés de terre. Nous fîmes aussi-tôt nos efforts pour remettre le vaisseau à flot, tant en retournant les voiles, qu'autrement ; mais sans pouvoir y réussir, puisque dans le même moment le vaisseau se brisa en-dessous & se remplit d'eau. Je fis tout ce qui étoit en mon pouvoir pour sauver l'équipage. Une partie tâchant de fuir dans les chaloupes & sur des radeaux, s'est noyée. Il est cependant impossible d'en marquer au juste le nombre, car mon monde est dispersé en grande partie dans ce pays aride. J'ai fourni & je fournis encore à ceux qui se présentent successivement quelque argent & des passeports pour qu'ils puissent retourner dans leur patrie, & y être employés à son service. — Malgré le peu d'apparence d'y réussir, je ferai

mon possible pour repêcher les canons presque tous submergés, & pour retirer les débris. Je reste encore ici à cet effet avec mes Officiers. Une petite prise Angloise, dont notre escadre s'étoit emparée, a subi le même sort. Dès que mes affaires seront tant soit peu arrangées ici, & que j'aurai employé tous mes soins pour la conservation des effets, je partirai avec mes Officiers «.

## P O L O G N E.

*De V A R S O V I E , le 19 Novembre.*

LE nouveau Conseil Permanent établi par la dernière Diète est déjà en pleine activité; il a ouvert ses premières séances, & réglé les différens départemens. Comme la Diète n'a pas acquitté les quatre Dicastères comptables & les deux Commissions du Trésor & de l'Education, la nouvelle Commission du Conseil a mis sous le scellé tout l'argent qu'elle a trouvé en caisse, & elle se propose de ne faire usage que des revenus qu'elle touche actuellement. Quant à celle de l'Education publique, on ignore ce qu'elle fera.

Le Comte & la Comtesse du Nord arrivèrent le 9 de ce mois à Byalystock, & descendirent chez la Castellane Douairière de Cracovie, sœur du Roi. Ils ont passé trois jours dans cette Ville, où s'étoient assemblées un grand nombre de personnes de la première distinction, & ont pris en partant la route de Pétersbourg, où ils se rendent directement.

## A L L E M A G N E.

*De VIENNE , le 27 Novembre.*

ON a commencé depuis quelques jours les enrôlemens qui se font annuellement à cette époque; ils formeront cette année une levée de 30.000 hommes, dont 10,000 resteront au service, les autres 20,000 auront des congés, quelques uns pour un tems limité, d'autre pour un tems illimité.

On mande de Presbourg que le 9 de ce mois on y a éprouvé un orage terrible qui a duré près de 24 heures avec la même violence, & que le jour suivant il y est tombé une quantité si prodigieuse de neige, que les personnes les plus âgées ne se souviennent pas d'en avoir vu autant à la fois.

Une ancienne Loi ne permettoit pas aux Hongrois de prendre possession des héritages qui venoient à leur écheoir dans les Etats héréditaires d'Allemagne, sans payer des droits au fisc; l'Empereur vient de les leur remettre, & d'ordonner qu'ils ne soient plus perçus à l'avenir.

*De HAMBOURG , le 30 Novembre.*

LA plupart de nos papiers ne présentent aujourd'hui que des observations & des faits relatifs aux différends prêts à s'élever entre la Russie & la Porte au sujet de la Crimée. Nous nous contenterons de les transcrire.

» Les dernières lettres de Constantinople, disent-

ils, sont du 25 Octobre; elles portent qu'un nouvel incendie a éclaté dans cette malheureuse ville le 21 du même mois; mais que graces aux soins & à la vigilance du Capitan Bacha, on est parvenu à l'éteindre sans qu'il ait causé beaucoup de dommage. Le peuple toujours inconséquent & dont les vœux ardens vont toujours au-delà de ses moyens, que presque toujours ils l'empêchent de considérer, continue de demander la guerre, à laquelle le Divan, mieux instruit de la situation de l'Empire, s'oppose encore avec fermeté; mais il est à craindre que le gouvernement ne soit obligé de céder; & comme dans ce cas, il peut y avoir quelques rencontres entre les troupes des deux Puissances, la Hongrie & les autres Etats de la Maison d'Autriche, que leur position met à portée des endroits où pourront se porter les coups, seroient exposés à quelques excursions. On assure qu'en conséquence on avoit ordre de mettre en état de défense toutes les frontières de ce côté. On doit élever une nouvelle forteresse près de la rivière de Marosch, non loin de Témesswar, rétablir celles de Brodt & de Gradiska, près de la Save, augmenter les fortifications de Péterwaradin & d'Esleck, & mettre Segedin & Krad en état de couvrir la Hongrie.

Une liste qu'on dit authentique porte la population des Royaumes de Galicie & de Lodomerie à 1,112,442 hommes & 1,093,311 femmes, tous de la Religion Chrétienne, à 68,601 Juifs & 70,472 Juives; ce qui fait en tout 2,344,826 personnes. On compte dans ces deux Etats 1066 Eglises Catholiques, 2955 Eglises Grèques avec 188 Couvents d'hommes, 28 Couvents de femmes, 2722 Religieux, 678 Religieuses, 483 Hopitaux & 244 Synagogues.

↳ L'Empereur, écrit-on de Vienne, se croyoit en pleine paix avec les Régences Barbaresques, pour la navigation de ses vaisseaux dans la Méditerranée, lorsqu'il a appris, par son Consul à Gênes, qu'un corsaire Algérien, qui n'avoit que 6 canons, avoit osé appeller à l'obéissance un bâtiment Impérial, dont l'artillerie étoit supérieure à la sienne. Le Capitaine de celui-ci, loin de se prêter à ce qu'on exigeoit de lui, envoya toute sa bordée au corsaire, qui fut obligé de lâcher prise. La Régence d'Alger, instruite de ce fait, a déclaré qu'elle ne vouloit plus entendre parler ni de traité ni de trêve avec notre Cour. S. M. I. pour prévenir les conséquences de cette déclaration a ordonné à son Envoyé à la Porte d'y réclamer en son nom l'exécution du traité de Belgrade de 1735, par lequel la Cour Ottomane a promis à la nôtre de protéger son commerce dans toute l'étendue de ses mers; & même en cas qu'un vaisseau Impérial y fût pris ou insulté, de se charger de tout dédommagement. On attend à cet égard la réponse de la Porte.

On apprend de Ratisbonne que le Directoire de Mayence a communiqué à la Dictature une lettre du Prince-Evêque de Spire, en date du 11 de ce mois, par laquelle il lui fait part qu'en conséquence de l'ordre donné par l'Empereur, il y a quelques jours, de vendre tout ce qui lui appartenoit dans la forteresse de Philipsbourg, à l'exception de l'artillerie qu'il falloit transporter dans ses Etats, & d'en faire sortir la garnison Impériale, le Prince-Evêque, après que cet ordre a été exécuté, a pris possession de cette forteresse évacuée, en qualité de Souverain, & y a mis une garnison de ses troupes;

il le notifie à la Diète, afin qu'on lui assure présentement & pour toujours, à lui & à son Evêché, la propriété de cette Ville & de ses dépendances.

On lit dans la Gazette de Berlin un fait bien extraordinaire. Il y a été publié par ordre de la Chambre Royale de Justice. Nous nous contenterons de le transcrire.

» Jean-Paul-Philippe Rosenfeld, ci-devant garde-bois dans les forêts du Roi, renvoyé il y a quelques années, pour avoir fabriqué de faux billets de bois, s'attacha depuis à se faire un parti parmi le bas peuple, auquel il prêcha une nouvelle religion, & il s'accrédita si fort dans l'esprit de ces hommes ignorans, qu'en qualité de leur nouveau législateur il dispoit de la fortune, des femmes & des filles de ceux qu'il avoit séduits. Il se dit le véritable Messie envoyé de Dieu, & prononça anathême, non-seulement contre la Ste-Cène & le Baptême, institués par J. C.; mais il défendit expressément à ses prosélytes d'assister à aucuns des cultes divins reçus de nos jours. Enfin s'étant rendu coupable du crime de lèze-majesté par les discours les plus séditieux, en promettant publiquement à ses adhérens que pour les rendre parfaitement heureux & indépendans, il parviendroit à extirper toute justice séculière, il fut arrêté il y a quelques années comme fanatique, & enfermé à l'hôpital des fous; on n'avoit découvert jusque-là aucunes de ses autres intrigues criminelles. Il se tira de là par un changement de conduite qui parut sans reproche; mais il reprit bien-tôt toutes ses mauvaises & anciennes habitudes; un de ses secrétaires, qui ouvrit enfin les yeux sur l'abomination de sa doctrine, le déclara. C'est par lui qu'on fut instruit que ce nouvel apôtre sous prétexte de la religion qu'il prêchoit, menoit aux dépens de ses

disciples la vie la plus licencieuse, la plus voluptueuse & la plus punissable, en donnant des lettres de divorce selon son bon plaisir, & indistinctement aux maris & aux femmes qui refusoient d'embrasser sa secte. Il avoit gagné tant d'autorité sur son troupeau, que même pendant qu'il étoit détenu dans la maison de force, on lui amena une fille de 15 ans, dont il abusa en présence de sa mère & de ses parens, dans la vue d'opérer le grand œuvre de la rédemption du genre humain, & il eut dans la suite sept autres jeunes filles qui furent remises à sa disposition par ses adhérens; il abusa de toutes, de manière cependant que du nombre des 7 il n'y eut qu'une seule qui devint enceinte. Il a retenu long-tems ces sept filles dans une maison, où il les faisoit filer; en les traitant si durement, que probablement elles sont mortes de faim & de misère. Il y a en outre des indices irréfragables d'un meurtre qu'une de ces filles a commis sur son propre enfant, vraisemblablement à la persuasion ou avec la participation de ce scélérat. C'est absolument aux dépens de ses disciples qu'il a vécu, ils ont fourni à tous ses besoins. Tous les témoins, ont affirmé unanimement, n'avoir jamais remarqué en lui aucune aliénation ou égarement d'esprit; ce jugement a été confirmé par les médecins & autres personnes expertes appelés pour juger de l'état & des facultés de son esprit: C'est sur toutes ces preuves, & pour s'être rendu coupable de crimes atroces, sous le masque de la religion, de blasphème, de lèse-majesté &c., que le susdit Rosenfeld a été condamné, avec l'approbation du Roi, à être fouetté publiquement par la main du bourreau, & à être enfermé pour le reste de ses jours dans une forteresse, pour y être employé aux travaux publics.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE, le 20 Novembre.*

LA Foire franche & annuelle de Coraïf qui se tient dans cette saison pour la vente de cette pêche, vient de se renouveler avec tant de succès qu'elle a produit cette année 100,000 sequins.

Le Grand-Duc, la Grande-Duchesse & les Archiduchesses sont partis pour Pise, où ils se proposent de passer l'hiver.

» Il a été publié un Edit qui défend aux Tribunaux de prononcer la peine de prison pour dettes civiles, contre les débiteurs insolubles, & contre ceux que la misère a jettés entre les mains de préteurs avides. On n'excepte de cette faveur que les dépositaires infidèles, & les dettes contractées pour fait de commerce. La raison de ces deux exceptions est sensible. Dans le premier cas, le dol est manifeste, & dans le second, la Jurisprudence universelle du commerce, veut que le débiteur soit soumis à la peine de la prison. Or, si entre deux pays qui ont des rapports de commerce, l'un ne donnoit pas aux créanciers de l'autre une sûreté égale à celle qu'il en reçoit relativement aux engagements des Commerçans, il s'établirait nécessairement une uture continuelle contre celui des deux qui offrirait à l'autre une moindre sécurité pour la tenue des engagements ».

Le bruit court qu'au mois de Décembre prochain l'Empereur fera un voyage dans ce grand Duché, & que delà il ira à Rome rendre sa visite au Souverain Pontife.

» Les Représentans de cette République en Dalmatie & dans les Isles du Levant, écrit-on de Venise, ont informé le Gouvernement, qu'il étoit presqu'im-

possible d'obvier à l'émigration des habitans, qui augmentoit tous les jours, & qui étoit déterminée par la cherté des vivres, dont le prix n'est pas encore prêt à baisser. Ces avis ajoutent que plusieurs milliers de personnes, & même des familles entières, sont allées s'établir sur le territoire de la maison d'Autriche, & même dans les Etats Ottomans «.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 10 Novembre.*

On n'a point de nouvelles de New-Yorck, depuis celles qui nous ont appris le départ de l'Amiral Pigot avec une partie de ses vaisseaux & des troupes pour les Isles, où l'on présuinoit qu'il seroit bientôt suivi par l'Amiral Hood avec le reste de la flotte. Tout est sur le Continent dans le même état d'inaction, qui a été celui de toute cette campagne dans ces contrées, tant de notre part que de celle des Américains. Quant à l'évacuation de Charles-Town, on a vu par les pièces publiées des négociations faites par les principaux habitans de cette place avec le Gouvernement Américain de la Caroline, que son évacuation étoit alors résolue, mais à présent son exécution paroît incertaine.

Nous n'avons aucune nouvelle des Isles depuis l'arrivée des dépêches de M. Archibald Campbell, Gouverneur de la Jamaïque, qui nous fait part de son expédition contre les Espagnols, dont le but étoit de faire échouer l'attaque qu'ils méditoient contre nos établissemens de Musquito au Cap Gracias à

Dio , & qui a été rempli. Le fort situé à Blak-river-Bluff où il y avoit une garnison Espagnole , a capitulé le 31 Août. Dans toutes ces opérations nous n'avons pas fait beaucoup de mal à nos ennemis ; mais nous les avons empêché de nous en faire.

Ces dépêches de la Jamaïque sont du 10 Octobre & à cette époque on ne savoit rien encore au sujet des vaisseaux de l'escorte de la flotte de cette Isle dont le sort nous inquiète encore. Quelques papiers prétendoient que par un navire arrivé de St-Thomas à Cork , on avoit appris que la *Ville-de Paris* & le *Glorieux* étoient entrés-le 4 Octobre à Antigues. Mais il y a long-tems qu'on a répandu le bruit que ces vaisseaux étoient arrivés à cette destination sans que cette nouvelle se soit confirmée , & il est en effet bien à craindre qu'elle ne le soit pas davantage. La *Ressource* qui n'a quitté les Isles que le 16 , n'a point entendu parler de cet événement , & il est très-douteux que nous ayons véritablement conquis une seconde fois ces vaisseaux sur les mers & les tempêtes. Quant à l'*Hector* , il est certainement perdu pour nous.

Maintenant l'attention générale est tournée sur des objets plus importans ; les bruits de paix qui se sont répandus à la fin du mois dernier , que la prorogation du Parlement , la lettre de M. Towshend au Lord-Maire & aux Directeurs de la Banque avoit fortifiés , commencent à baisser ; le discours du Roi

au Parlement n'a pas détruit toutes les espérances; mais il paroît que la Nation qui la desiroit ne pense plus de même, ou du moins que le succès du ravitaillement de Gibraltar, qui a rappelé la victoire inutile de l'Amiral Rodney, l'a ramenée au dessein de continuer la guerre, pour obtenir des conditions plus avantageuses; c'est dans les premiers débats du Parlement que l'on trouve cette révolution dans les opinions, & qu'on peut découvrir à présent la marche que va suivre le parti de l'Opposition. C'est une raison pour donner ici quelques détails aux séances.

Le 5, après que le Roi se fut retiré, le Marquis de Carmarthen fit, dans la Chambre haute, la motion d'une adresse à S. M. — « Je n'ai pas besoin, dit-il, de vous faire sentir la nécessité de l'unanimité dans le moment actuel, le plus critique où l'Angleterre se soit jamais trouvée. Le monde vient d'éprouver une révolution; l'Amérique se sépare des Domaines Britanniques & forme un Etat indépendant. La conformité de langue, de religion, d'usage & de caractère, rétablira, sans doute, & conservera longtemps l'affection & la correspondance entre les Colonies & la Mère-Patrie. Je père que l'Amérique ne sera pas entièrement perdue pour la G. B. Mais s'il arrivoit que les négociations actuelles pour la paix fussent rompues par quelque accident imprévu, je ne doute point que l'esprit public de ce pays ne mette les Ministres de S. M. en état de poursuivre la guerre avec vigueur. La Marine est dans un état de force & de gloire qui nous promet des succès, si c'est encore aux armes à décider la question. Mais comme dans ce cas la situation de notre marine nous donne des espérances, c'est un encouragement de

plus pour négocier la paix. Quel moment plus favorable pourroit-on choisir pour remplir un objet si désiré que celui où nos armées ont été victorieuses sur mer & sur terre? — Le Lord Sandwich ne s'opposa point à l'adresse proposée, heureux, dit-il, de donner cette marque de sa fidélité & de sa reconnaissance. Ce moment critique, ajouta-t-il, exige de l'unanimité. Nos ennemis profiteroient de nos divisions, si elles éclatoient à l'instant d'une négociation d'où dépend en grande partie le salut du Royaume. Cependant, en appuyant l'adresse, je ne prétends pas m'interdire le droit d'exposer mon opinion sur les objets qu'elle renferme, lorsqu'ils seront discutés en forme par les Pairs. Quelqu'importante que puisse paroître la conjoncture présente, ce n'est pas là l'instant de se décourager. La dernière campagne a été glorieuse pour nous. La maison de Bourbon a échoué absolument dans ses grands projets. L'ennemi a été repoussé de Gibraltar par les efforts vigoureux & constants d'un brave & habile Officier. Cette place a été trouvée imprenable. L'activité sans exemple & les brillans succès d'un Amiral expérimenté, ont empêché nos ennemis d'attaquer la Jamaïque. Ces événemens ont relevé les esprits abattus de la Nation, & l'autorisent à prétendre aux termes de paix les plus honorables. Quelqu'épuisé que puisse paroître le Royaume aux yeux de ceux qui voient tout en noir, il a toujours d'assez grandes ressources pour continuer une guerre dont je me flatte que l'issue seroit glorieuse pour la Nation. Nous avons donc des droits à une paix honorable, juste & égale; & c'est à une paix de cette nature que je donnerai mon consentement. Les Négociateurs employés aujourd'hui, doivent éviter de se lier par des restrictions nuisibles aux intérêts du Royaume, s'il arrivoit quelque nouvel événement. Je me suis trouvé dans une position semblable à la leur : j'ai appris à connoître le caractère des per-

Femmes avec lesquelles ils ont à traiter, & je ne doute point un instant que si nos ennemis avoient, dans le cours de la négociation, quelques succès inattendus, ils porteroient aussitôt leurs demandes au plus haut degré; & je crois qu'il est de la prudence de nous réserver le même droit. — Le Lord Raskor observa que dans le projet d'adresse on avoit passé sous silence la phrase importante où S. M. dit qu'en offrant l'indépendance aux Américains, elle a sacrifié toutes les considérations particulières au vœu & aux desirs de son Parlement & de son Peuple, & il proposa un amendement que le Lord Shelburne ayant lu, approuva par un signe de tête. — Le Lord Stormont prit alors la parole: Je ne m'oppose point, dit-il, à l'adresse. Dans la circonstance actuelle nos ennemis ont les yeux fixés sur nous: ils épient le moment de la désunion & du mécontentement, & se tiennent toujours prêts à fomentier ces divisions domestiques qui ont si long-temps déchiré la Constitution de ce pays dans l'intérieur, & arrêté le succès de ses armes au-dehors. Mais je n'entends point par là renoncer au privilège de combattre dans le cours des débats futurs les articles du plan de pacification générale qui me paroîtront contraires aux intérêts de la Nation. Le consentement donné à une adresse en réponse au discours de S. M. à l'ouverture d'une session, ne peut être un obstacle à la liberté d'opinion, qui fait un des droits les plus précieux des Pairs de la G. B. On ne doit point inférer de mon aveu que j'approuve dans toute leur étendue les vues & les principes contenus dans cette adresse. — Le Marquis de Carmarthen observe que le moment actuel est une époque de gloire & de victoire. « Jamais, dit-il, les forces navales de la G. B. n'ont été si redoutables à nos ennemis ». J'en félicite bien sincèrement la Chambre & la Nation, & j'espère que des succès si éclatans influenceront sur la paix, qui ne sera conclue qu'aux conditions les

plus justes & les plus honorables. Suivant le discours émané du Trône, les offres de paix faites par S. M. ont deux motifs, le vœu de son Parlement & l'opinion de ses Peuples. Mais la vérité de l'une & l'autre de ces propositions n'est rien moins que démontrée. Je conviens qu'on a obtenu de la Chambre des Communes une décision favorable au projet d'accorder l'indépendance de l'Amérique; mais cette approbation n'a point eu lieu dans celle-ci, où la question n'a pas même été agitée. On ne peut donc pas dire que le Parlement ait favorisé ce projet par son aveu; & je ne crois point que l'opinion particulière d'un Corps ait autorisé un sacrifice qui intéresse si vivement la Nation. Je me suis répandu parmi les différentes classes de citoyens, pour observer leurs opinions, connoître celles qui sont les plus populaires. Il s'en faut de beaucoup que le public en général approuve le parti que nous prenons de reconnoître l'indépendance de l'Amérique; c'est une considération de la dernière importance pour la G. B. & je doute fort que la Nation soit disposée à l'admettre dans toute son étendue. Aussi les raisons d'après lesquelles le Roi s'est déterminé à l'offrir aux Etats d'Amérique, ne sont ni solides ni admissibles dans les circonstances actuelles. Je n'ignore pas les moyens que l'on a employés pour consoler la Nation aux yeux de laquelle l'indépendance de l'Amérique étoit une perspective douloureuse, & pour détourner ses idées d'un objet aussi important. Pour moi je n'ai l'esprit ni assez délié ni assez pénétrant pour comprendre les spéculations raffinées que l'on fait aujourd'hui. Le commerce de l'Amérique a toujours été reconnu essentiel au bien-être de l'Angleterre. Nul sophisme ne sauroit détruire l'importance de cette considération; & prétendre que l'indépendance nous assure la continuation de ce commerce, c'est avoir en problème que tous les calculs possibles ne peuvent résoudre. La perte d'un objet aussi pré-

cioux se fait sentir doublement lorsque l'on considère qu'il n'y a encore en évidence rien de stipulé pour empêcher ce commerce de tomber entre les mains de nos ennemis & de contribuer à augmenter leurs forces. Je rappellerai aux Ministres l'observation solide du Lord Sandwich, qui connoît parfaitement le plan d'une négociation de paix. Je les exhorte à suivre son conseil, parce que l'offie d'indépendance faite aux Américains, paroît définitivement assurée en cas de paix, soit dans le moment présent, soit dans toute époque à venir. Les treize Etats unis doivent la recevoir, & leurs Alliés participer à ses avantages, en quelque tems que la paix soit conclue. Sous ce point de vue les desseins des ennemis naturels du Royaume sont complètement remplis, & leur premier objet est décisivement assuré en continuant la guerre. Nous ne pouvons plus revenir sur un article préliminaire aussi important dans le système général de pacification. Une autre circonstance s'offre encore, le discours de S. M. annonce que dans la négociation de la paix, les Ministres n'ont pas l'intention de stipuler pour faire rentrer dans leurs propriétés les malheureux qui ont exposé leurs vies & sacrifié leurs fortunes par un principe de loyauté & d'attachement envers leur Souverain & leur Pays. Comment excuser ce procédé inhumain ? La situation des Catalans lorsqu'ils furent réduits sous la domination Espagnole, fut même préférable à celle où se trouvent maintenant les Américains loyaux, suivant les termes de la négociation actuelle. Les Catalans quoique rebelles à leur souverain légitime, quoiqu'armés contre lui, & réduits à la nécessité de se mettre à la merci du vainqueur, obtinrent de rentrer dans la jouissance de leurs biens, qui cependant pouvoient être confisqués selon le droit des gens. Si ces Catalans ont été traités avec tant de douceur, les Américains loyaux, qui se sont sacrifiés pour la G. B.,

n'ont-ils pas les droits les plus sacrés à la commiſſion & à la protection, dans tous les traités de paix qu'elle peut négocier ? — En entrant dans la Chambre, je ne m'étois point propoſé, dit alors le Lord Shelburne, d'expliquer mes ſentimens avec étendue, ſur le diſcours de S. M., & je m'étois flatté que ma concurrence facile à l'aſſeſſe propoſée auroit ſuffi dans les circonſtances actuelles ; mais ce que vient de dire le Noble Lord, m'oblige à parler. Ma poſition délicate m'empêche toute répoſe directe ; le ſecret eſt abſolument néceſſaire dans une négociation de paix, & il m'eſt impoſſible d'éclaircir par des faits les remarques du Noble Lord. Cependant, je ne ſaurois cacher mon étonnement de ce qu'il a établi tous ſes argumens ſur un paſſage mal-entendu du diſcours de S. M., pour aller au-devant des objections ; je vais lire ce paſſage. « Je n'ai point héſité à me ſervir dans toute leur étendue des pouvoirs dont je ſuis revêtu, ayant reconnu qu'il eſt impoſſible d'obtenir autrement une réconciliation cordiale & entière avec les Colonies de l'Amérique Septentrionale, & j'ai offert de les déclarer Etats libres & indépendans, par un article qui ſera iſſéré dans le traité de Paix. On eſt convenu d'articles préviſoires, qui auront leur effet quand on aura définitivement réglé des termes de paix, avec la cour de France ». Le ſens de ce paſſage eſt ſi clair que, je ne conçois pas comment il a été mal-entendu ou tourné de manière à faire croire que, par cet article iſſéré auſſi dans le traité de Paix, l'indépendance de l'Amérique étoit à tout événement, définitivement reconnue. Je ſuis également étonné de voir que la voix du Parlement & de la Nation, n'a point favorisé l'indépendance de l'Amérique. Sur quel fondement l'ancien Miniſtère s'eſt-il donc démis de ſes fonctions ? Sur quel fondement le Miniſtère actuel a-t-il donc pris les rênes du Gouvernement ? Une déciſion précise de la Chambre des Communes n'a-t-elle point fait connoître l'avis de ce

Corps ? & lorsque la même question fut proposée aux Pairs, n'ai-je point entendu dans la place où je me trouve aujourd'hui, que les Ministres reconnoissoient que la voix de la Nation étoit contr'eux, & qu'ils étoient déterminés à se retirer ? Ce fut là l'évènement qui sauva à la dernière Administration la douleur & la honte de voir les opinions de leurs Seigneuries se récrier contr'eux. Le Noble Lord a amplifié sur notre situation respectable, & sur la bassesse qu'il y auroit dans un moment aussi brillant d'accepter une paix humiliante. Quoique je ne voye point de raison pour craindre, quoique je sente tous les motifs qui pourroient déterminer à faire des efforts vigoureux ; je ne suis en aucune manière porté à envisager les affaires sous le même point de vue que lui. Je connois combien ma position est difficile & importante ; les services seuls que je devois à l'Etat ont pu me déterminer à prendre un poste dont les devoirs, selon les apparences, devoient réfléchir aussi peu d'honneur sur moi que sur ma Patrie : mais puisque je retracce ces tristes réflexions, je dois rappeler que je n'ai point attiré sur la Nation les malheurs dont elle se sent accablée ; c'est l'Autheur de l'Acte du Thé qui a semé le germe de la giterre Américaine ! c'est lui qui est la cause de notre humiliation & de la douleur que j'éprouve dans ce moment. Le noble Lord a parlé des Ministres & des Conseils Espagnols ; je n'aime ni à choisir, ni à imiter des modèles semblables ; je crois n'avoir oublié aucune démarche pour mettre à l'abri les intérêts de toutes les parties liées avec ce pays, ou qui se sont dévouées avec loyauté à servir ses intérêts. Cependant je n'ai point réussi dans mon entreprise ; si j'ai échoué, ce n'est point par négligence, mais par nécessité. — Le Lord Shelburne termina modestement son Discours, en protestant que s'il parvenoit à être utile à sa Patrie, il ne devoit ses succès qu'aux talens distingués avec lesquels

les Collègues dans le Ministère remplissent leurs importantes fonctions. — L'adresse & l'amendement ayant passé à la pluralité des voix, la Chambre s'ajourna à huit heures & demie.

Cette séance intéressante éclaircit quelques obscurités que le discours du Roi n'avoit pas levées, & confirma quelques articles du traité qu'on avoit commencé à prévoir; elle montre aussi l'opinion du Ministère sur la véritable situation de la Grande Bretagne, sur l'embarras où il est de continuer la guerre, sur l'idée qu'on doit se former de cette campagne, que la Nation trouve si glorieuse, & qui nous laisse cependant dans le même état où nous nous trouvâmes à la fin de la précédente, qui fut si désastreuse pour nous. Les débats de la Chambre des Communes offrent à peu près les mêmes résultats, avec quelques réflexions curieuses sur la campagne du Lord Howe.

Ce fut M. Yorck qui proposa l'adresse de remerciement; elle est comme toutes les pièces de ce genre, la répétition du discours du Roi, & la plus grande approbation de sa conduite. M. Fox ouvrit les débats par le discours suivant.

Je ne puis passer sous silence, dit-il, un oubli ou une négligence d'expression dans le discours du Roi, que je puis, à plus juste titre, appeler le discours du Ministre. Il y est dit que S. M., depuis la clôture de la dernière session, a eu grand soin d'empêcher toutes hostilités offensives en Amérique. Il est certain que cette résolution ne peut pas être

datée de l'époque mentionnée dans le Discours. Si cette opinion s'accréditoit, elle jetteroit une tache indélébile sur ma réputation, ainsi que sur celle des Pairs & des personages honorables qui composoient alors le Ministère. ( Ici M. Pitt, Chancelier de l'Échiquier, observa qu'il paroissoit que l'on n'avoit pas donné une attention suffisante au discours, qui certainement n'impliquoit pas une pareille insinuation; sur quoi cette partie du discours fut lue une seconde fois ). Alors M. Fox reprit la parole : la singularité des expressions de cet article m'a fait désirer une explication, & je suis heureux d'apprendre que la liberté vient de trouver un nouvel asyle, puisque l'Amérique est déclarée libre & indépendante. Mais pourquoi l'appelle-t-on simplement les Etats d'Amérique, au lieu de dire les Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'elle est qualifiée dans la lettre de M. Townshend, Secrétaire d'Etat, au Lord Maire de Londres ? Je vois avec la plus grande satisfaction que l'indépendance de l'Amérique est établie sur la base la plus permanente. Nous lui accordons aujourd'hui, de la manière la moins équivoque, une liberté pour laquelle elle a combattu courageusement. Mais le Ministère actuel n'a point de part à cet événement qui comble les vœux de la Nation. La G. B. & l'Amérique doivent à une autre administration cet acte de bienfaisance & de justice. Je suis bien éloigné cependant de blâmer le Lord Shelburne d'avoir adopté des mesures sages & prudentes. Les amis de l'humanité applaudiront à ce témoignage de sagesse, quoique le projet n'émane pas de lui ou de ses Collègues, & je puis l'assurer, ainsi que ses amis, qu'il ne sera jamais obligé de se justifier devant la Nation d'avoir acquiescé à des conditions d'indépendance & de pacification avec l'Amérique. Existe-t-il un homme assez borné pour désirer la continuation d'une guerre préjudiciable aux intérêts

des deux pays ? Existe-t-il un être assez vil pour continuer d'affurer, à l'exemple de certaines personnes, que l'Amérique, devenue indépendante, éclipseroit pour toujours le soleil de la G. B. ? Je suis certain que les Américains & les Anglois ne tarderont pas à s'unir étroitement par les nœuds de l'amitié & du commerce. Que Dieu me préserve de ne point concourir au glorieux traité adopté par le Lord Strelburne, si avantageux pour la Mère-Patrie & pour les Colonies. Jamais l'Amérique ne sera indifférente aux intérêts de la G. B. Les Citoyens des deux Nations seront amis d'âge en âge, leur mœurs sont les mêmes. C'est le même sang qui coule dans leurs veines... Notre égarement nous a ruiné. Il est tems d'ouvrir les yeux, & de renoncer à de vains projets. Il y a des gens qui parlent de l'évènement d'aujourd'hui, comme d'une concession faite à la liberté; mais ils se trompent; c'est la nécessité qui nous guide; nous sommes forcés de donner ce que notre orgueil combattoit depuis si long-tems pour accorder... Combien n'est-il pas malheureux qu'en démembrant une partie de l'Empire nous ne donnions pas à nos Colonies une preuve de notre bienveillance; la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique nous a été arrachée par la force de ses armes, par celles de ses alliés. Les premières ouvertures du traité actuel viennent d'une lettre que S. M. m'a fait écrire à M. Grenville à Paris. Pareille lettre a été envoyée au Chevalier Guy Carleton à New-Yorck. Aucune de ces lettres n'a été dictée par le Ministère actuel. C'est au public à connoître à qui il est redevable de cet exemple trop tardif de la sagesse des Ministres de la G. B. Exemple cependant qui sera admiré dans les siècles les plus reculés par tous les philosophes & par tous les amis de l'homme. — Après cela M. Fox traça un tableau rapide des opérations de la dernière campagne. Il fit l'éloge le plus pompeux du Général Elliot qu'il appelle le Héros des Héros, il readit aussi le tribut

d'hommages & de reconnoissance que la Nation doit au Lord Howe & au Lord Keppel ; mais il ne dit pas un mot de l'Amiral Rodney.

Le Gouverneur Johnston, loin d'approuver le discours de M. Fox, témoigna son mécontentement de l'article de la harangue de S. M. , sur lequel cet honorable Membre venoit de déployer toute sa rhétorique. Je n'aurois jamais imaginé, dit-il, qu'une affaire aussi importante que celle de la reconnoissance de l'indépendance de l'Amérique, pût être terminée avant d'avoir préalablement pris l'avis du Parlement. Il passa ensuite au ravitaillement de Gibraltar, & il déclara hautement que notre escadre s'étoit honteusement retirée devant celle de l'ennemi. Il cita particulièrement l'avant-garde, commandée par l'Amiral Barington, qu'il assura s'être éloignée, le lendemain du combat, de quatre lieues à l'est de l'armée combinée. Je ne prétends point dire, ajouta-t-il, à qui nous devons attribuer une pareille conduite ; mais ce n'est point la seule faute ; on en a fait plusieurs autres encore moins excusables. En conséquence, je ne donnerai point mon consentement à cette partie de l'adresse où l'on fait tant d'éloges d'un Commandant dont je ne puis approuver la conduite. — Le Lord North témoigna sa satisfaction de voir l'adresse passer sans amendement. Dans la circonstance présente, dit-il, il est du devoir d'un bon patriote de signaler son zèle en soutenant le Gouvernement ; & je n'aurois point moi-même importuné la Chambre de mes observations, sans quelques articles de l'adresse, sur lesquels je prendrai la liberté de faire une ou deux remarques. Malgré mon attachement à seconder les Ministres actuels dans toutes les mesures raisonnables qu'ils prendront, soit pour la paix, soit pour la guerre, je ne puis m'empêcher, pour le moment, de m'élever contre cette partie de l'adresse qui approuve le traité provisoire, conclu avec l'Amérique, ayant de faire connoître les con-

ditions. Je crois devoir conseiller aux Ministres de ne point mettre trop de précipitation à terminer l'ouvrage de la paix. La G. B. est dans une situation qui lui donne le droit de prétendre à des conditions honorables. — Il entra alors dans des détails sur l'étendue de nos ressources, comparées avec celles de nos ennemis, & démontra que notre position étoit bien loin d'être désespérée. — M. le Chancelier Pitt répondit qu'il recueilloit, avec le plus grand plaisir, toutes les observations des Membres de la Chambre, & qu'il ne doutoit point que le résultat de ces diverses opinions ne servît à diriger la conduite de l'Administration. J'espère, ajouta-t-il, être, sous peu de jours, en état d'informer la Chambre des conditions auxquelles on sera convenu d'un traité de paix générale. Il y auroit, pour le moment, la plus grande imprudence à en dire davantage. — Après quelques autres discours de M. Burke, du Chancelier Mawbey & de M. Smith, la motion pour l'adresse passa, & la séance fut terminée.

L'affaire du discours du Roi & de l'adresse en réponse ne fut pas irrévocablement terminée dans cette séance; les débats se renouvelèrent le lendemain, 6, dans la Chambre des Communes.

Après quelques discussions sur des objets qui ne fixent point encore toute l'attention du public, M. Fox se leva & dit : « Je suis fâché qu'on me croie partisan de l'indépendance Américaine. Rien n'est plus faux. Dès le commencement de la querelle, je me suis constamment opposé à toutes les mesures que je prévoyois devoir produire cette indépendance que je regarde comme une grande calamité, que personne ne déplore plus sincèrement que moi. Mais aussi-tôt que j'ai vu qu'elle seroit pour la G. B. une calamité moindre que la continuation d'une guerre  
ruineuse

Ruineuse , j'ai pensé que la seule ressource qui restât à cet Empire , à la veille de sa destruction , étoit de reconnoître l'indépendance de l'Amérique. Mais le principal motif de mon discours , est de savoir ce qu'on peut répondre à une question que je vais faire aux Ministres. Il est d'autant plus nécessaire qu'ils s'expliquent sur la difficulté qui m'arrête , que ce sont eux qui y ont donné lieu. J'ai appris que l'indépendance de l'Amérique avoit été reconnue par le premier article du traité provisoire. Or je voudrois savoir si elle a été reconnue de manière qu'aucun évènement à venir ne puisse changer notre résolution sur cet objet , s'il est encore en notre pouvoir de revenir sur cette reconnaissance , & si le traité provisoire aura son effet aussi-tôt que la paix sera conclue avec la France quelque chose qui puisse arriver ? J'aime à croire que l'indépendance est irrévocablement reconnue , car quoique plusieurs personnes pensent que l'Amérique seroit alors au pouvoir de la France , je suis au contraire fermement persuadé que la France seroit au pouvoir de l'Amérique. En effet lorsque l'on saura dans les Colonies que le grand objet pour lequel elles ont pris les armes est complètement rempli , & qu'il ne manque plus rien , pour mettre fin aux hostilités , que le consentement de la France à des termes de paix justes & raisonnables , je ne doute pas que les Américains , voyant que ce n'est plus pour leur cause mais pour celle de la France qu'ils combattent , n'insistent auprès de la Cour de Versailles pour la déterminer à accepter ces conditions , de manière que selon toutes les apparences ce moyen nous fera obtenir une paix plus avantageuse que celle que nous pourrions conclure , en ne reconnoissant que conditionnellement cette indépendance. — MM. Townshend & Pitt entrèrent alors dans des détails d'où il semble résulter qu'en effet l'indépendance est reconnue sans condition. M. Burke se leva alors ,

21 Décembre 1782.

f

tenant à sa main le discours imprimé dont il fit la critique la plus détaillée & la plus sévère. » Je regarde, dit-il, le Ministre comme coupable du délit le plus grave, pour avoir osé mettre dans la bouche du Roi des expressions par lesquelles S. M. rejette sur le Parlement tout le blâme de la résolution prise de reconnoître l'indépendance de l'Amérique. La preuve de ce que j'avance, existe dans la répugnance apparente avec laquelle S. M. déclare qu'elle l'a reconnue par égard pour le vœu de son Parlement. Cette phrase implique une censure du Parlement, sur-tout quand on voit le Ministre faire tomber le Roi à genoux après cette déclaration, pour prier le Tout-puissant de détourner les maux qui pourroient résulter d'un si grand démembrement de l'Empire. J'ai souvent entendu des formules de prières dans les Eglises, mais c'est la première fois que j'en trouve une dans un discours du Roi à son Parlement, c'est un tour d'hypocrisie joué aux dépens de cette Assemblée. La construction grammaticale, le sens de la phrase, rien dans le discours ne prouve que l'indépendance ait été reconnue sous condition par les articles provisoires. Or, comme on sait qu'un des Ministres du Roi a donné ailleurs un sens tout différent à la manière dont elle a été reconnue dans les articles provisoires; qu'il y a des divisions dans le Cabinet, & que les Ministres qui ont dit une chose dans un endroit, en disent une toute différente dans un autre, la Chambre a lieu de craindre qu'on ne veuille la surprendre & l'induire en erreur dans une circonstance aussi importante & aussi critique. Si le doute ne portoit que sur M. Pitt, dont je connois l'honneur & l'intégrité, la déclaration qu'il vient de faire ne me laisseroit aucune inquiétude; mais quand on pense à l'auteur du discours, on sent que la Chambre n'a que trop de raisons de s'alarmer des engagements qu'elle a pris par son adresse en réponse au discours, d'autant plus que

toutes les conséquences qui pourront en résulter, sont mises ouvertement à sa charge. M. Burke lut ensuite un passage du discours où le Roi déclare qu'il a sacrifié toutes les considérations personnelles au vœu de son peuple. Il s'arrêta assez long-tems sur le mot *considération*, & demanda ce que le Ministre entend en faisant dire à S. M. qu'elle avoit des considérations différentes du vœu de ses Peuples. » Cette idée, dit-il, est également nouvelle, anti-constitutionnelle & impropre. Reprenant ensuite l'examen du Discours, il lut un autre passage, » J'attribue, sous la bénédiction de Dieu, cet Etat respectable à l'entière confiance qui subsiste entre moi & mon Peuple, & à la promptitude avec laquelle les habitans de Londres & des autres parties de mon Royaume se sont montrés pour veiller à la sûreté commune. Des Particuliers ont dernièrement donné des preuves de patriotisme qui feroient honneur à tous les âges & à tous les Pays ». M. Burke prétendit que tout cela n'étoit qu'une charlatanerie pour tromper la Nation, que le Chevalier Lowther étoit la seule personne à laquelle cette dernière phrase pût faire allusion, mais que la politique ministérielle multiplie fausement un sacrifice dans la vue d'engager en effet d'autres citoyens à les réitérer. Au surplus l'encouragement donné à ces contributions volontaires, est, selon lui, aussi illégal que ridicule, puisqu'il ne pourroit produire aucun secours intéressant, & que d'ailleurs il étoit déshonorant pour un grand Empire comme la G. B. que le Gouvernement allât en quelque sorte demander l'aumône de ville en ville, tandis que la Chambre votoit généreusement des millions pour le soutien de l'Etat. M. Burke ne fut pas plus indulgent pour la fin du discours; selon lui, les Ministres y font eux-mêmes leur éloge de la manière la plus révoltante, puisqu'il est clair qu'en parlant des hommes dont les talens & les ser-

vices méritent des récompenses ; c'est eux-mêmes qu'ils ont en vue.

Si je pouvois, continue-t-il, à l'exemple de quelques-uns qui sont actuellement en place, & qui étoient autrefois rangés dans le parti de l'Opposition, me permettre un tel langage, j'appellerois ce discours, un tissu de platitudes & d'argumens spécieux. N'étoit-ce pas mettre la patience du Parlement à l'épreuve la plus forte, que de l'obliger à l'entendre, à en devenir l'écho ? Et cependant il a soutenu cette épreuve sans témoigner son humeur. Les Ministres nous recommandent la prudence ; mais peut-on l'attirer dans cette enceinte avec la même facilité qu'on y fait accourir certains Membres, par l'appât d'un billet de la Trésorerie ? La prudence ne s'inculque pas d'un coup de baguette, & la partie du discours qui nous recommande le désintéressement, est un outrage fait au Parlement, en laissant douter de ses principes. — M. Burke s'étendit prodigieusement sur ce sujet ; & reconnoissant lui-même combien il devenoit prolix, il pria la Chambre de lui pardonner ses longueurs, alléguant pour son excuse qu'un long texte exigeoit un long commentaire. — Le Chancelier de l'Échiquier se leva ensuite ; & l'Orateur lui ayant rappelé qu'il avoit parlé : mon motif, repliqua M. Pitt, est si désagréable, & la tâche qui m'est imposée est si pénible, que je consentirois volontiers à ne point reprendre la parole, si certains passages du discours de M. Burke ne me mettoient dans la nécessité indispensable de fixer de nouveau l'attention de la Chambre sur l'importance du sujet qui l'occupe actuellement, de lui rappeler qu'elle doit approfondir le sens du discours prononcé par le Roi, & y répondre par une adresse également sérieuse & réfléchie. Ce n'est pas le moment de plaisanter : l'adresse dont il s'agit, n'admet pas non plus de pareils écarts ; ce n'est pas le moment de donner carrière à une imagination brillante & féconde. Nous devons essayer de rompre la baguette ma-

gique, & montrer les choses telles qu'elles sont. Notre devoir est d'examiner mûrement la crise dans laquelle se trouve la Patrie, & de nous efforcer, en adoptant des mesures sages, bien combinées & conformes à la saine politique, de détourner le danger qui la menace, de la délivrer des dépenses & des embarras de la guerre, & de lui procurer une paix honorable. Le Membre qui a parlé, s'est livré tellement à son imagination, que j'ignore s'il a eu le dessein de parler sérieusement. Il m'est d'autant plus difficile de comprendre son but, qu'hier il a semblé approuver l'adresse, à chaque partie de laquelle la Chambre a donné unanimement son suffrage. ( M. Fox & plusieurs autres Membres s'écrièrent, cela n'est pas, cela n'est pas ). Au moins, dit M. Pitt, puisqu'elle a passé *nemine contradicente*, je dois penser que l'honorable Membre a conclu que l'examen sérieux du discours ayant été terminé hier, il ne restoit aujourd'hui qu'à s'égayer. Je ne saurois autrement rendre raison de la manière dont il a traité l'objet sérieux qui occupe la Chambre : on pourroit lui reprocher d'avoir débité des bouffonneries ; mais les graces qu'il fait prêter à ses pensées, ne permettent pas d'employer cette expression. Le discours de S. M. ne contient rien qui puisse autoriser à le tourner en ridicule. Le langage en est simple, clair, plein de franchise, & adapté aux circonstances. L'adresse de la Chambre est également conçue dans les termes convenables. Je prie donc la Chambre de discuter sérieusement cette matière, afin que les Ministres de S. M. sachent quelle est la partie de ce discours contre laquelle on peut former des objections. L'honorable Membre révoque en doute ma sincérité relativement à l'explication que j'ai donnée des articles provisoires. Je ne fais s'il veut insinuer que je suis capable d'avancer des choses à double entente, au moment où je prends la parole comme Ministre, & où je ré-

ponds explicitement à une question claire. Je me flatte que mon intégrité, qui n'a reçu jusqu'à présent aucune atteinte, me conciliera la bienveillance de la Chambre, & qu'elle ne me soupçonnera point d'être capable d'une duplicité aussi basse & aussi scandaleuse. — Si j'ai laissé passer l'adresse, dit alors M. Fox, ce fut après avoir fait connoître les articles que je désapprouvois. Il prit ensuite la défense de son ami M. Burke, appuya ses raisons sur l'adresse même, & ajouta : Le Ministre, effrayé de reconnoître l'indépendance de l'Amérique, a rejeté sur le Parlement ce pesant fardeau ; & se montrant avec effronterie dans l'arène, il a poussé l'audace au point de faire blâmer par le Roi la conduite du Parlement, qui le forçoit à la reconnoître. Ce trait de politique a dévoilé les projets du Ministère actuel ; nous en voyons la trame ourdie dans le sein de la fausseté. Anglois, on veut vous priver de votre liberté, en vous faisant haïr vos Représentans ! Après cette apostrophe, M. Fox reprocha à M. Pitt de s'être étayé sur son caractère privé, pour donner encore plus de poids à sa déclaration ministérielle. Il se déchâna ensuite contre l'article du discours, par lequel la Couronne demande au Parlement, avec le masque de l'ingénuité & la subtilité d'un serpent, de déployer sa fermeté, sa prudence, son désintéressement : ce passage seul, dit-il, bouleverse toute notre constitution. Le Ministre répond de sa conduite ; il est sujet à sa censure & à ses jugemens. Aujourd'hui il veut commander à ses maîtres, & nous enlever nos droits pour en couvrir la tête couronnée qu'il fait agir. Si la Chambre a besoin de principes de désintéressement, ce n'est pas dans l'autre obscur de la corruption & du vice qu'elle ira les chercher ; la Trésorerie ne lui servira point de modèle. M. Fox reprit sur le même ton tout le discours du Roi, & finit par affirmer, avec cette confiance si naturelle à un Orateur tel que lui, que le discours de

M. Burke avoit été aussi éloquent que persuasif, & que M. Pitt avoit choisi avec adresse les points de sa critique, rien n'étant plus aisé que d'attaquer l'esprit de M. Burke, & plus difficile que de répondre à ses argumens. Ici M. Fox s'adressant au Général Conway, le pria de déclarer s'il entendoit que la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique, dans les articles provisoires, étoit sans conditions. Le Général Conway répondit brièvement : Il est évident que la reconnaissance est sans conditions, & je ne vois point pourquoi on auroit employé la ruse, puisque le traité lui-même sera soumis au Parlement sous peu de jours. — A sept heures l'adresse fut lue une seconde fois, & la Chambre se sépara «.

Ces premiers débats nous préparent à de vives oppositions; celles qu'éprouvera la paix font craindre qu'elle ne soit pas aussi prochaine qu'on avoit lieu de l'espérer, & que la campagne prochaine n'ait lieu; elle peut nous être moins avantageuse, & nous donner ensuite de vifs regrets de n'avoir pas traité dès-à-présent.

» Le sloop de guerre le *Swallow*, écrit-on de Portsmouth, a appareillé pour l'Ouest avec des dépêches. Le 7 au matin, le Commodore Elliot a levé l'ancre, & a mis à la mer de Spithéad, avec les vaisseaux le *Romney*, l'*Ariane*, l'*Anson* & deux cutters. Il a ordre de croiser devant Ouessant avec les 2 premiers, pour observer les mouvemens de l'escadre Française actuellement dans le port de Brest l'*Anson* doit aller à Sainte-Lucie «.

Les bâtimens de transport qui arrivent de Gibraltar ont ordre de faire une quarantaine de 14 jours au Mother-Bank.

« Tous les régimens, dit un de nos papiers, au-dessous du 60e, seront réformés aussi-tôt que le traité de paix sera signé, & les Officiers de ces régimens, qui seront mis à la demi-payé, passeront suivant leur rang d'ancienneté dans les anciens régimens pour la défense de la G. B., dès qu'il vaquera des places, soit par mort, soit par promotion. Cette réforme devient indispensable, puisque nous n'avons plus de troupes à Boston, à New-Yorck, à Philadelphie, à Charles-Town, à Savannah, à St-Augustin, à Minorque & peut-être à Gibraltar ».

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 17 Décembre.*

LE 6 de ce mois l'assemblée du Clergé; composée de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques, & de Députés du second Ordre, se rendit ici & fut présentée à l'Audience du Roi par M. Amelot, Secrétaire d'Etat. L'Evêque d'Auxerre, au nom de l'Assemblée, porta la parole à S. M., après quoi les Députés du premier & du second Ordre furent présentés & nommés au Roi par le Cardinal de la Rochefoucault.

Le Roi a nommé à l'Abbaye des Clairets, Ordre Cîteaux, Diocèse de Chartres, la Dame de Galad-Bearn, Religieuse de l'Abbaye de St-Julien d'Auxerre, sur la nomination & présentation de Monsieur en vertu de son Apanage; à celle de St-Crépin-le-Grand, Ordre de St-Benoît, Diocèse de Soissons, l'Abbé d'Argens, Vicaire-Général de Paris; à celle de Montolieu, même Ordre,

Diocèse de Carcaffonne, l'Abbé d'Alais de Montales, Vicaire-Général de Cambrai ; à celle de Beaulieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Langres, l'Abbé de Montefquieu, Vicaire-Général d'Aix ; à celle de Lanvaux, même Ordre, Diocèse de Vannes, l'Abbé de la Villeon, Vicaire de St-Eustache ; à celle de St-Lo, Ordre de St-Augustin, Diocèse de Coutances, l'Abbé de Brandés ; à l'Abbaye régulière de Notre-Dame de Protection, même Diocèse, la Dame Millo, Religieuse Professe de l'Ordre de Cîteaux ; à celle des Isles, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Auxerre, la dame de Prioreau, Religieuse Professe du même Ordre.

*De PARIS, le 17 Décembre.*

LES bruits de paix prochaine se soutiennent & se fortifient encore par les expressions du Roi d'Angleterre, dans son discours au Parlement ; s'il ne donne pour certain & pour arrêté que l'accommodement avec les Etats-Unis, il fait espérer que les autres négociations auront une issue prompte & heureuse ; d'ailleurs, les conventions faites avec l'Amérique ne doivent avoir leur effet qu'après qu'on sera aussi convenu d'un arrangement avec la France. Si les dispositions du Parlement Anglois & de la Nation ont changé depuis le ravitaillement de Gibraltar, elles peuvent revenir à l'état où elles étoient lorsque les négociations ont

commencé; l'hiver peut affoiblir l'enthousiasme causé par un événement dont les suites paroîtront moins avantageuses, lorsqu'on les considérera de sang froid. Pendant l'intervalle qui doit s'écouler, jusqu'à la campagne prochaine, on recevra sans doute des nouvelles de l'Inde. Celles que les Anglois ont publiées, ne parlent que des deux actions des mois de Février & d'Avril, dont on avoit déjà reçu des avis, & dans lesquelles l'avantage est demeuré à M. de Suffren. On apprendra vraisemblablement des nouvelles postérieures, qui peuvent influencer sur les arrangemens à prendre pour cette partie du monde. En attendant, une lettre de Bordeaux, en date du 19 du mois dernier, contient les détails suivans, qui offrent au moins des inductions très-favorables sur l'état de la guerre dans l'Inde.

Si la flotte de M. le Bailli de Suffren a passé l'hiver aux Isles de France & de Bourbon, comme les Anglois l'assurent, elle a pu au moment où j'écris remettre en mer, le tems de la mousson ne régnant plus. Quelques Négocians de notre Ville assurent savoir, instruits par leurs Correspondans de Marseille, que M. le Comte de Bussy, arrivé sur la côte de Coromandel, s'est mis aussi-tôt en route pour pénétrer dans l'intérieur de cette région, & aller négocier avec les Nababs, Souba, & Raja de l'Indostan. On prétend qu'un des objets de sa mission est de proposer une alliance à la Cour de Delhi: nos Correspondans Anglois supposent qu'elle doit être préjudiciable au commerce de la Compagnie. Suivant nos lettres de Marseille, les 2500 hommes aux ordres de M. Duchemin, qui est actuellement au-

près d'Hyder-Aly-Kan, inquiètent beaucoup l'armée Européenne de Sir Eyre Coote. Quelques-unes ajoutent que Typoo Sahé a prié le Général François de détacher 800 braves & intelligens soldats, pour enseigner à 10 régimens Indiens les détails de l'exercice Européen. Nous attendons le retour de nos bâtimens (expédiés en 1780,) vers la mi-Février. Ainsi il faut renvoyer à cette époque le plaisir d'apprendre de l'Inde des nouvelles authentiques. Les Anglois, pour en recevoir, ayant des établissemens dans le Malabar, à la pointe qui forme le cap Comorin, peuvent aisément envoyer de petits floops à Ormus, & de-là les dépêches leur sont expédiées par terre : nous n'avons pas cette facilité.

On a su qu'une corvette du Roi avoit mouillé dans un de nos ports, & que M. du Chillau étoit en route pour se rendre ici ; on a cru que c'étoit le Capitaine de vaisseau, & qu'il apportoit les nouvelles des combats de l'Inde, qui font tant d'honneur à M. de Suffren, mais ce M. du Chilleau est le Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Dominique.

» La frégate marchande la *Joséphine*, du Havre, écrit-on de Nantes, vient d'arriver ici des Cayes, Saint-Louis, isle Saint-Domingue, d'où elle est partie le 27 Septembre dernier, avec un bâtiment Impérial & 3 de ce port ; ils ont relâché à la Havane, d'où ils sont partis le 22 Octobre ; il n'y a qu'un de nos navires qui ait pu suivre la *Joséphine* jusqu'à la hauteur des Açores, où ils ont été chassés par une frégate Angloise : alors ils sont convenus de faire fausse route pendant la nuit, & différence l'une de l'autre. Selon les nouvelles qu'apportent la *Joséphine* & 13 navires du convoi de Saint-Domingue,

mouillés dans cette rivière, dont 11 sont de ce port & 2 de celui de Marseille, on faisoit au Cap tous les préparatifs de quelque grande expédition qui devoit avoir lieu à l'arrivée de M. de Vaudreuil & des forces qu'on attendoit d'Europe. Il n'y avoit à cette époque, à Saint-Domingue, que 2 vaisseaux de ligne Espagnols, le *Scipion*, de 74 canons, commandé par M. de Grimoard, 2 frégates & 1 cutter; & la Colonie étoit dans l'abondance de toutes choses «.

Il est arrivé à St-Malo un bâtiment parlementaire avec des prisonniers François; il est arrivé de New-Yorck, & a fait la traversée en 28 jours. Il doit apporter des nouvelles fraîches; mais elles n'ont pas encore transpiré. Sans doute qu'il ne s'est rien passé d'intéressant de ces côtés depuis le départ de l'Amiral Pigot, qui en a dû mettre à la voile pour retourner aux Isles.

» Les dernières troupes, écrit-on de Brest, qui devoient être embarquées, passèrent en rade le 2 de ce mois dans l'après-midi, & le soir le coup de partance fut tiré. Ce ne fut que le même jour qu'arriva le Marquis de la Fayette, qui s'embarqua sur-le-champ. Le vent ne permit pas à l'escadre & au convoi de partir le lendemain, comme on l'espéroit. Ce ne fut que le 4 à midi qu'ils appareillèrent par un vent de S. E. Ils trouvèrent au-dehors de la brume, du calme, & ensuite des vents de S. O., qui les obligèrent de venir mouiller à Berthoume; & le même tems continuant, ils revinrent en rade le 6. Le vent n'a changé qu'aujourd'hui 8, qu'ils ont remis à la voile par un vent de N. O. grand frais, qui nous les a bientôt fait perdre de vue «.

Ce fut le 22 du mois dernier que M. le Comte d'Estaing arriva à Madrid; le 24 il se

rendit à l'Escorial, où il fut reçu par le Roi & par toute la Cour avec les témoignages de la plus haute estime. Il savoit en quittant Paris, que la paix pouvoit n'être pas éloignée; mais cela n'empêche pas que les armemens ne se continuent avec beaucoup d'activité, à Cadix, où, selon les dernières lettres, on l'attendoit incessamment, & où il est peut être arrivé dans ce moment.

« On dit ici, écrit-on de Dunkerque, que le premier bâtiment qui partira pour la Delaware, sera chargé de porter au Sieur Gourgue, Officier Auxiliaire de l'*Aigle*, qui a fait si bonne contenance aux deux chaloupes Angloises, sur chacune desquelles étoient 100 réfugiés, la Croix de Saint-Louis, & une gratification aux vingt braves qui ont partagé son acte de valeur. Un Officier du même nom fit contre les Espagnols, dans la Caroline, une expédition sanglante qui lui valut autant de gloire, sous Henri IV, & par laquelle il vengea la Colonie Protestante envoyée dans l'Amérique Septentrionale par l'Amiral Coligny, & cruellement massacrée par les Sujets de Philippe II ».

Parmi les mesures prises par l'Administration de plusieurs Villes, pour prévenir l'indigence & supprimer par-là la mendicité, on doit distinguer ce qui a été fait à Amiens pour atteindre ce but.

« Cette Ville compte dans ses murs & ses faux-bourg environ 40,000 ames. Avant 1778, dans ce nombre étoient compris 8000 pauvres, dont 500 mendiants de profession. Ceux-ci infestoient à toute heure les églises & les auberges. L'Evêque l'Intendant, les Officiers Municipaux, les Curés, l'élite de tous les Ordres de citoyens, adoptèrent de concert, à la fin de 1778, un nouveau plan qui

leur étoit proposé , pour assister tous les pauvres & supprimer la mendicité. On créa un Bureau général & 15 Bureaux particuliers. Le Bureau général est composé de l'élite des Citoyens , mais sans aucune distinction de rang : il existe assez d'Administrateurs dans chaque Bureau particulier pour qu'en deux heures tous les pauvres de la Ville soient visités. On fait le premier de chaque mois une quête dans les maisons des Citoyens ; des Administrateurs des Bureaux particuliers y ajoutent le produit des quêtes faites dans les églises de leurs Paroisses, des troncs , des fondations & legs faits en faveur des pauvres. Le Député de chaque Bureau porte son bordereau à l'assemblée du Bureau général. On y fait une somme totale de toutes les sommes particulières ; on y fixe la somme qui doit être distribuée pendant le mois par chaque Bureau particulier , & chaque Administrateur porte de huit en huit jours , à chaque famille pauvre , le secours que le Bureau particulier lui attribue. Si quelque Bureau particulier se plaint de la part qui lui est accordée dans l'aumône générale , le Bureau général , par les Commissaires qu'il nomme , pour vérifier , y fait droit. Un tronc , placé dans la Cathédrale , reçoit les requêtes des pauvres qui se plaignent de n'être point assistés , ou de l'être trop peu par les Bureaux. On rend de même justice par des Commissaires. Les Bureaux prennent le soin de procurer du travail aux mendiants encore valides & aux pauvres qui en manquent. On a aussi établi une école de filature pour les petites filles ; & la Ville dont la subsistance dépend des Manufactures d'étoffes , acquiert peu à peu une branche d'industrie qui lui manquoit. On a détruit la plupart des prêts à la petite semaine meurtriers pour les pauvres , en établissant en leur faveur , un prêt purement gratuit sur gage. Le Bureau général rend compte tous les ans au Public de sa recette ( qui en 1781 , montoit à 11, 246 liv. ) & de sa dépense par la voie de l'impression. En conséquence de ces établissemens & du

bon ordre qui les soutient , on ne voit plus de mendians , ni étrangers ni citoyens. La Police n'a presque rien à faire pour contenir les pauvres dans la règle ; la religion & l'amour du travail reprennent leurs droits sur leurs cœurs. Assujettis à une vie plus uniforme & moins exposée aux excès d'une intempérance crapuleuse, ils jouissent d'une meilleure santé & sont beaucoup moins mal-propres dans leurs vêtements & dans leurs demeures «.

On écrit de Marseille , que le Capitaine Michaelson , commandant le brigantin *P'Anne-Marie* , parti de Westerwich en Suède , le 22 Septembre dernier , a déposé que se trouvant le premier Octobre entre Majorque & Ivica , il a rencontré une barque du Roi de Maroc de 16 à 18 canons & de 100 hommes d'équipage environ ; que cette barque , qui étoit en course , l'a obligé de se rendre à son bord pour lui exhiber ses papiers.

» MM. les Maire , Echevins & Assesseur de la ville de Marseille , ayant déterminé d'accorder la somme de 1200 livres , pour servir de Prix à l'Ouvrage , qui , au jugement de l'Académie des Belles-Lettres , Sciences & Arts , présentera le plan d'Education le plus convenable à la constitution de cette Ville , l'Académie a accepté avec reconnoissance , l'offre de MM. les Magistrats Municipaux : & pour concourir , autant qu'elle le peut , à des vues aussi intéressantes pour la patrie , elle a délibéré de joindre au Prix proposé , la médaille d'or destinée aux auteurs qu'elle couronne. En conséquence , l'Académie annonce que dans une séance publique qui sera tenue , uniquement pour cet objet , dans le mois de Novembre de l'année prochaine , elle adjugera le Prix au meilleur ouvrage sur le plan d'Education publique le plus convenable à Marseille ,

considérée comme ville maritime & commerçante. Les ouvrages seront écrits en latin ou en françois, & adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. Ils ne seront reçus que jusqu'à la fin mois de Juillet prochain. Les auteurs sont avertis de ne pas se faire connoître, & de joindre, suivant l'usage, une devise & leur nom cacheté à leurs ouvrages «.

Le 7 Novembre, sur les 10 heures du soir, on observa à la Rochelle une aurore-boréale très-brillante; elle formoit dans le nord un arc lumineux, dont le centre étoit fort obscur. A 10 heures & demie, le phénomène disparut presque entièrement, après avoir lancé vers le Zénith des traits de lumière qui s'étendirent à l'Ouest-nord-ouest. Le ciel étoit assez clair une heure avant que l'aurore-boréale parût. Le serain avoit été très-abondant vers les 8 heures. On vit le lendemain matin une très-forte gelée blanche, & même de la glace de l'épaisseur d'un écu de six livres; elle se conserva à l'ombre une grande partie du jour.

« Le vent de Nord-ouest, connu dans cette province sous le nom de Mistral, écrit-on de Salen & de Crau en Provence, étoit si renommé chez les Romains par sa violence & par sa salubrité, que l'empereur Auguste lui fit dresser un autel. Dans le courant de cette année il n'avoit pas régné, mais il est redevenu fréquent vers la fin d'Octobre; & un Naturaliste éclairé a mesuré sa violence le 30 du mois dernier avec l'anémomètre, dont on trouve la description dans le Journal de Physique de M. Mongés, du mois de Janvier dernier. Le jour de l'expérience, le vent fut si violent, qu'il déracina des arbres & qu'il emporta des toits. A trois heures 45 minutes de l'après-midi, dans l'instant du plus

grand coup de vent, l'anémomètre démontra que le vent frappant sur un pied carré de surface, soulevoit un poids de 13 livres & demie. Si cette violence eût seulement continué quelques minutes, rien n'auroit pu lui résister; car une force de 6 livres suffit, au rapport de M. Boucher, ( quand elle est continuée ) pour arracher les arbres les plus enracinés. Dans l'année 1779 le vent le plus fort n'a enlevé qu'un poids de 98 onces; en 1780 il fut plus fort; mais on ne le mesura point avec l'anémomètre; celui du 30 Octobre dernier doit faire époque parmi les météorologistes: pendant qu'il souffloit, le baromètre descendit de trois lignes & demie au-dessous de son état moyen  $\alpha$ .

Nous nous empresseons d'annoncer ici deux Gravures intéressantes, d'après deux tableaux de M. Moreau; elles représentent 2 vues des environs de Paris, qui font pendant; le burin qui en est très-soigné, est de Mademoiselle Elise Saugrain, qui réunit des talens précieux à tous les agrémens de son sexe; élève de M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, de son Académie de Peinture & de Sculpture, elle fait honneur à son Maître; elle lui a fait hommage de son premier ouvrage, & ces deux Estampes lui sont dédiées (1).

» Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Décembre 1782, enregistré en Parlement le 10 du même mois, portant création de Dix millions de Rentes perpétuelles au denier 20, sans retenue, remboursables en 14 ans, à commencer au premier Janvier 1784, & dont les capitaux seront fournis, moitié en deniers comptans & moitié en contrats. Le préambule de cet Edit est de la teneur suivante:

---

(1) Leur prix est de 3 liv. ; elles se trouvent chez M. Moreau le jeune, rue du Coq St-Honoré, près le Louvre.

— Notre intention étant de pourvoir avec la même exactitude que par le passé, au paiement de toutes nos dépenses ordinaires, de subvenir à celles que la guerre a rendues nécessaires, & de continuer à remplir avec la même fidélité, les engagements que nous avons pris de rembourser aux termes indiqués, tous les Emprunts qui sont remboursables à des époques déterminées, Nous n'avons pu nous dispenser d'imposer un troisième Vingtième, dont nous avons modifié la perception & borné la durée au tems que les circonstances l'ont permis. Nous ne nous sommes pas dissimulé que le produit de cette Imposition & celui des Sous pour livres dont nous avons ordonné la levée jusqu'en 1790, ne suffiroient pas aux dépenses extraordinaires auxquelles nous ne pourrions pas nous dispenser de pourvoir. Mais nous avons considéré ces deux Impositions comme un accroissement de gage, capable d'affermir la confiance de ceux qui ont déjà concouru & qui voudront encore concourir à nous procurer les moyens de soutenir les dépenses d'une guerre à laquelle nous avons été forcés. — C'est pour remplir ce point de vue, & pour manifester dès-à-présent l'intention où nous sommes d'amortir successivement la plus grande partie des dettes de notre Etat, même celles contractées avant l'époque de notre Règne, qui ne sont pas comprises dans l'ordre des remboursemens, que nous nous sommes déterminés à une création de rentes à cinq pour cent, sans retenue, remboursables, par la voie du sort, dans laquelle nous admettrons jusqu'à concurrence de la moitié seulement, & sur le pied du denier 25, les capitaux des rentes anciennes, dont les arrérages se payent au-dessous de cinq pour cent. Après avoir réglé que le paiement des nouvelles rentes sera fait à la caisse des arrérages, nous avons déterminé les époques du remboursement, qui sera fait successivement par la même caisse, conformément à l'état annexé sous le contre-scel de notre présent Edit; de

manière qu'en quatorze années, lesdits capitaux seront entièrement amortis, sans qu'aux époques auxquelles cesseront les Impositions qui sont le gage principal de la présente création, nous ayons besoin de recourir à de nouveaux moyens, & de destiner de nouveaux fonds pour consommer lesdits remboursemens, à la libération desquels nos autres revenus sont également affectés & destinés. Enfin pour procurer aux acquéreurs de ces nouvelles rentes, toutes les facilités qu'ils pourront désirer, nous leur permettons de les constituer & de les transmettre par la voie de la reconstitution, ou de se contenter des quittances de finance qui leur seront délivrées en leur nom ou au porteur, à leur choix, lesquelles participeront également au remboursement, & dont les arrérages seront payés ainsi qu'il sera ci-après expliqué ». Suivent 15 Articles, où les dispositions précédentes sont développées «.

*De BRUXELLES, le 17 Décembre.*

LES Etats de Frise ont écrit aux Etats-Généraux assemblés à la Haye, pour demander une diminution du contingent qu'ils doivent fournir dans les dépenses de la République. Cette lettre a été envoyée par la Généralité aux Etats de chaque Province; ceux de Hollande ont déclaré sur-le-champ que le tems actuel n'étoit pas celui de songer à une nouvelle répartition, vu que la République étoit agitée par une guerre au-dehors & des troubles au-dedans; mais que les représentations de la Frise paroissant justes, ils vouloient bien se charger de fournir un demi-million de florins pour compléter le déficit de cette Province, comme ils l'avoient déjà fait pour la Zélande, jusqu'à

ce qu'on pût convenir d'une nouvelle répartition; celle qui a lieu actuellement peut donner une idée de l'importance & de la consistance respective des 7 Provinces-Unies; c'est ainsi qu'une Gazette Hollandoise en présente le tableau.

» Sur chaque centaine de florins à fournir par la Généralité, les Provinces contribuent de la manière suivante.

La Gueldre pour	5 fl.	12	13.
La Hollande . . .	58	6	4 $\frac{4}{3}$ .
La Zélande . . .	9	3	8.
Utrecht . . . . .	4	16	7 $\frac{1}{2}$ .
La Frise . . . . .	11	3	5.
Ovéryffel . . . . .	3	11	5.
Groningue . . . . .	5	15	7 $\frac{1}{2}$ .

110 fl.

Les divisions règnent toujours dans la République, qui, dans le moment présent, auroit plus besoin que jamais de se réunir.

» La Chambre des 11 villes, écrit-on de Leuwarde, qui forme le Quatrième quartier des Etats de la Province de Frise, s'est constamment opposée aux résolutions des 3 autres Chambres, composées par les Députés, tant Nobles que Francs-Tenanciers des trois quartiers du plat pays, & on sait que cette conduite, si contraire au vœu du peuple, n'est attribuée qu'à l'influence qu'un seul individu exerce dans chacune de ces villes, sous le nom de premier Bourgmestre, & à la coutume qui s'étoit introduite de rendre la nomination à toutes les charges Municipales dépendante de la Cour Stadhoudérienne. L'excès de cet abus a causé, de la part du Magistrat de Doekum, une démarche vigoureuse; il a résolu unanimement ( à l'exception du premier

Bourguemestre) de rendre , aux Membres de sa Régence , l'ancienne liberté de disposer des Charges Provinciales qui vaqueront , d'en informer les dix autres Villes par lettres circulaires , en les exhortant à suivre son exemple , & d'en prévenir également le Prince ; ce qui a été fait par une lettre en date du 29 Novembre. Le Magistrat , dans la résolution prise le 26 , donne les motifs suivans de sa démarche. — Qu'étonné & mécontent des avis donnés par le Quartier des Villes dans les délibérations d'Etats contre le sentiment des trois autres Quartiers , quoique tendant évidemment à avancer le bien public dans les affaires les plus essentielles , il ne pouvoit attribuer un procédé si étrange qu'aux obligations que les principaux Députés de ce Quartier ( les premiers Bourguemestres sont constamment du nombre ) ont au Stathouder & à la dépendance où ils sont à son égard : il n'a pris cette résolution que pour prévenir les effets de cette influence. — Cette résolution a été mise à exécution sur-le-champ , en nommant à deux places qui ont vaqué dans le Conseil Municipal. La lettre circulaire , expédiée aux dix autres Villes , y a été déjà mise en délibération ».

Pendant ces discussions , qui annoncent nécessairement du mécontentement , les Bourgeois de la Haye , à la suite d'une fête qu'ils font dans l'usage de donner au Stathouder , avoient projeté de lui offrir une adresse , pour le remercier des ouvertures franches & satisfaisantes , & des soins paternels qu'il a montrés dans la direction des affaires maritimes. Cette pièce , qui a paru dans la Gazette de la Haye , a semblé blesser les Etats de plusieurs Provinces , qui demandent des éclaircissmens sur cette direction. Le Stadhouder a paru desirer lui-

même qu'on ne lui offrit point cette adresse, & il en a été rédigé une autre, où les Bourgeois se contentent de complimenter le Prince, sans entrer dans aucune discussion d'objets qui n'appartiennent qu'aux Etats Souverains.

*Suite de la Lettre circulaire des Etats de Frise.*

Quel jugement portera la direction de la Marine, en considérant ce qui s'est passé à l'égard du vaisseau la *Gueldre*, qui arriva le 8 Octobre de dessous le Vlieter au Texel, & qui fut désigné par S. A. pour sortir avec l'escadre; le Vice-Amiral Hartfinck avertit S. A., par une lettre du 13 Octobre, qu'il s'en falloit de beaucoup que l'équipage de ce vaisseau fût complet; que les canons de sa première batterie avoient été mis à terre à Medembick, & qu'ainsi il étoit hors d'état de remplir les intentions de S. A. pour la sortie. Enfin, pourra-t-on se faire une idée nette de la direction des affaires de la Marine, si l'on considère que lorsque L. H. P., renonçant le 9 Octobre à l'expédition de Brest prirent le même jour la résolution de faire sortir une escadre, pour aller prendre le convoi de Drontheim mouillé à Bergen, S. A. avoit déjà envoyé le 7 Octobre précédent au Vice-Amiral Hartfinck l'ordre de faire d'abord sortir les vaisseaux prêts à appareiller, & cela (comme il appert par l'ordre donné) pour faire une course dans la mer du Nord? Comment cet ordre anticipé de S. A., tandis que LL. HH. PP. n'avoient pas encore terminé leurs délibérations sur l'envoi de l'escadre, sur le tems de sa sortie, & sur sa destination, peut-il se justifier? En effet, deux choses sont certaines: Ou, au cas que LL. HH. PP., en ordonnant promptement de remédier aux difficultés proposées & de pourvoir les vaisseaux

du nécessaire, eussent cru ce nonobstant devoir se déterminer à l'expédition de Brest, leur résolution sur ce point important auroit été rendue illusoire & absolument impraticable contre leur attente & durant le cours de leurs délibérations : Ou, si LL. HH. PP. eussent écouté les avertissemens sérieux qui, selon la lettre du Vice-Amiral du 5 Octobre, ont été donnés par les Pilotes-côtiers ; savoir, que les vaisseaux ne pouvoient plus être conduits dehors sans dangers, & que, la bonne saison étant passée, il falloit bien plutôt leur faire quitter la rade & les faire entrer au mouillage d'hiver ; & si suivant ce conseil ( puisque le voyage de Brest avoit échoué ) elles eussent jugé à propos de prendre une résolution en conséquence, la suite en auroit été, que les ordres préalables de S. A., qui avoient si évidemment anticipé sur les délibérations de LL. HH. PP., auroient rendu l'exécution de la résolution impossible & l'auroient anéantie dans le fait. Si nous faisons donc réflexion sur toutes ces circonstances, & si nous considérons en même-tems, comment S. A. S. semble éviter, d'une façon inconcevable, de s'intéresser le moins du monde à tout ce qui concerne une affaire, qui a causé tant de surprise & d'éclat, tandis que LL. HH. PP. ont renvoyé tout ce qui n'est passé, quant aux rapports reçus, à délibération ultérieure, sans rien de plus. — Nous nous perdons dans un abîme de perplexité. C'est par ces motifs, N. & P. S., que d'une part le sentiment douloureux des embarras dont nous nous voyons environnés de tous côtés, & le desir de nous rassurer au sujet des difficultés sus-mentionnées, ( qui ne font qu'une partie de la conduite incompréhensible tenue à tous égards ) puisque nous ne saurions nous procurer aucunes lumières ni éclaircissimens ; d'autre part, la perception affligeante de la situation de notre chère patrie, dont le danger s'accroît tous les jours, nous excitent à nous adresser de nou-

veau à V. N. P., à les exhorter & exciter par tout ce qui nous est cher, & de la manière la plus solennelle, à ne plus rester oisifs, mais à concourir sans perte de tems, en mettant de côté tous intérêts particuliers, pour faire de concert les efforts les plus extrêmes, & pour nous réunir tous ensemble avec franchise & un patriotisme ardent, dans la vue d'effectuer un prompt redressement dans les affaires, de façon qu'on concerte avec une intention pure & avec promptitude les moyens les plus salutaires & les plus efficaces pour cette fin, qui fait aujourd'hui l'objet principal de nos devoirs.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 11 Décembre.

Un bâtiment arrivé de New-Yorck à Kinsale en 27 jours, a rapporté que le Lord Hood, sur la demande des Royalistes de cette ville, a consenti à y rester avec une division, jusqu'à ce qu'on eut pris quelques mesures pour les garantir de l'oppression du Congrès.

PRISES sur les Anglois par les François. — Le *Dave* de Terre-neuve, pour Bristol, envoyé en France; le *Christophe* de Londres, pour Waterford, envoyé en France — par les Hollandois. — La *Marie-Anne* de Nerva pour Hull, la *Rose* de Mont-Serrat pour Ostende; prise & perdue sur les côtes de Hollande; l'*Amphicrite* de Guernesay pour Londres, envoyée à Cherbourg. — Par les Américains. — La *Polly* de la Barbade, pour Halifax, envoyée à Boston; la *Venus* de Saint-Thomas pour Terre-neuve, envoyée à Salem.

PRISES par les Anglois — sur les François — 2 bâtimens de Saint-Domingue pour la France, envoyés à Weymouth.



*JOURNAL POLITIQUE*  
*DE BRUXELLES.*

---

TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 20 Octobre.*

IL est arrivé, il y a quelques jours, une barque de la Crimée; & d'abord le bruit se répandit que Sahim-Guerai, soutenu par un gros corps de troupes Russes, se disposoit à pénétrer dans cette presqu'île pour en chasser à son tour son frere & appaiser les troubles actuels; mais ce bruit s'est bientôt dissipé; on assure que le Grand-Visir ayant fait appeler le Patron de cette barque, s'est entretenu avec lui pendant plus de deux heures; ce qui semble indiquer; ou que les dépêches qu'il apportoit exigeoient des informations ultérieures, ou que ses avis étoient purement verbaux.

M. de Bulgakoff avoit reçu quelques jours auparavant un Courier avec des dépêches de sa Cour, & eu depuis avec divers Membres du Divan, quelques con-

*28 Décembre 1782.*

g

férences , dont l'objet & le résultat n'ont point transpiré.

Les travaux se continuent dans notre arsenal , & on y met quelque activité. On y compte actuellement 4 vaisseaux de ligne complètement armés & prêts à mettre à la voile au premier ordre ; on en prépare d'autres ; & on dit que l'intention de la Porte est d'envoyer deux escadres , l'une de 6 vaisseaux dans la mer Noire où elle hivernera , & l'autre de 4 dans l'Archipel. Les Officiers qui doivent les commander ne sont pas encore désignés.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG , le 30 Novembre.*

EN conséquence de l'Ordonnance de S. M. I. pour l'établissement de plusieurs banques , dans son Empire , on a réglé ainsi les villes où elles seront placées , & les sommes qui seront versées dans chacune. A Casan , 300,000 roubles , à Cherson autant ; à Archangel , 200,000 ; à Riga autant ; & à Revel , 100,000.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE , le 30 Novembre.*

QUELQUE avancée que soit la saison , la navigation a continué pendant ce mois avec autant de facilité que dans le cours de l'année. Un convoi Anglois de 140 voiles

est prêt à mettre à la voile , du Sund , sous l'escorte du *Belleisle* de 64 canons , une frégate de 32 & 4 à 5 cutters.

La construction des navires n'est pas moins active ici que la navigation. Tous les chantiers sont occupés , & faute d'en avoir un nombre suffisant , trois vaisseaux ont été envoyés en Suède pour s'y réparer.

Le Conseil du Commerce & le Conseil Royal d'Economie & de Commerce de cette ville , ont adressé les 12 & 26 du mois dernier , des lettres circulaires aux Consuls Danois , pour leur ordonner d'avertir les Négocians que S. M. a supprimé plusieurs entraves qui les gênoient dans leur navigation. Tous vaisseaux Danois partant d'Europe pour les isles & les colonies étrangères , ne seront plus obligés de relâcher à St-Thomas ou à St-Jean , ni de revenir de ces mêmes isles directement en Danemarck ; ils seront libres de se rendre dans tous les ports étrangers d'Europe.

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE , le 30 Novembre.*

LES différens départemens du nouveau Conseil-Permanent sont réglés , & ont commencé leurs séances ; celui des affaires étrangères est composé de M. Okenski , Evêque de Posen & Grand-Chancelier , qui le préside ; du Comte Mokronowski , Wai-

voide de Masovie ; de M. Rabzinski , Maréchal du Conseil - Permanent , & de M. Szezyt , l'un & l'autre en qualité d'Assesseurs.

Les actes les plus remarquables de la dernière Diète se réduisent à 3. La ratification des limites entre la nouvelle Servie & l'Ukraine Polonoise. Les limites avec la Cour de Berlin ont aussi été réglées ; la moitié du village de Mortau est incorporée à la nouvelle marche , & cédée aux Barons de Schoning & de Brandt , qui payeront pour cet objet au Staroste de Maseriz une somme annuelle de 3000 florins ; & le Roi de Prusse fera remettre à la Commission de la Trésorerie la somme de 18,000 florins une fois payée. Le dernier objet est la ratification de la démarcation qui détermine les limites entre la terre d'Aupine dans la Grande-Pologne & les terres de Golwice , de Gezybiclin & de Slabozin dans la Silésie Prussienne.

## A L L E M A G N E.

*De VIENNE , le 1er. Décembre.*

L'EMPEREUR a nommé le Comte de Zinzendorff au poste de Directeur-Général des Caisses. Les Conseillers de Puchberg & de Breun lui ont été donnés pour travailler sous lui.

Le projet qu'on avoit de mettre en économat tous les biens Ecclésiastiques ,

n'aura ; dit-on , pas lieu , parce que son exécution deviendrait trop coûteuse. Les Ecclésiastiques continueront de les régir ; mais ils seront obligés de fournir tous les ans l'état de leur recette , & de verser une certaine somme dans la Caisse Ecclésiastique. On assure que les suppressions des Couvens qui ont été faites jusqu'à présent , ont produit à cette Caisse 24 millions de florins.

*De HAMBOURG , le 4 Décembre.*

L'ATTENTION générale est toujours fixée sur les troubles de la Crimée , & recherche avec curiosité les lettres de Constantinople qui peuvent donner des lumières sur les dispositions de la Porte , & appuyer les conjectures qu'on forme par-tout sur l'issue de ces grands démêlés. Nous nous contenterons de les rapporter. Les dernières lettres de cette capitale de l'Empire Ottoman sont du 2 Novembre.

» La Porte , disent-elles , a envoyé à la Cour de Pétersbourg son *Ultimatum* relativement à la Crimée. Il y est dit que les Tartares ayant été reconnus pour un peuple libre & indépendant par les Traités , aucune Puissance n'avoit actuellement le droit de se mêler de leurs querelles domestiques. Le Khan déposé ayant voulu bouleverser les loix du pays & la constitution de l'Etat , avoit mérité sa déposition ; & on ne pouvoit tenter de le rétablir , sans porter atteinte à la justice & aux Traités. — La Porte semble ne vouloir pas encore se déclarer sur ce qu'elle se propose de faire , au cas que les Russes veuillent user de violence ; mais aux

préparatifs qu'elle fait par terre & par mer , on juge qu'elle ne laissera pas les Tartares sans secours . Les troupes Ottomanes marchent du côté de Choczim & de Bender , & se montrent en grand nombre sur les frontières Autrichiennes. On construit à force de nouveaux navires de guerre. Le nouveau Khan a sur pied une armée de 10,000 hommes. Le Grand Visir a toute la confiance du Sultan & de la Milice Turque. Les Ulemas ne cessent de crier pour la guerre «.

Suivant des lettres de Kaminieck , on porte à plus de 40,000 hommes les troupes Russes qui se trouvent sur les frontières de la Crimée ; outre cette armée , on prétend qu'il est sorti du port d'Azof une escadre Russe qui coupe tellement toute communication avec les Tartares révoltés , que suivant les derniers avis , le Ministère à Constantinople n'avoit reçu depuis 15 jours aucune nouvelle de ces contrées.

» Il défile toujours , lit-on dans des lettres de Vienne , des régimens dans la Hongrie , & il ne restera guères de troupes dans la Bohême. On continue aussi de transporter des canons de l'arsenal de Raab , vers les frontières de l'Esclavonie. Toutes les troupes envoyées dans la Hongrie y sont cantonnées. Comme elles s'y trouvent en très-grand nombre , le Gouvernement a jugé à propos d'y défendre l'exportation des grains , afin de prévenir , par ce moyen , la disette de cette dernière de première nécessité. — Un état qu'on prétend authentique , porte l'armée Impériale , y compris la Milice , à 88 régimens d'Infanterie , 38 de Cavalerie , & 20 bataillons de Grenadiers. Comme on porte chaque régiment au complet à 3000 hommes , le total de l'armée Impériale seroit de près de 300,000 «.

On lit dans plusieurs de nos papiers l'article suivant.

» Des lettres de la Russie-Blanche portent que l'Archevêque Catholique de Mohilow, autorisé par un bref du Pape, a mandé au Provincial des Jésuites, qu'il pouvoit continuer à recevoir des Novices dans les divers Collèges de cet Ordre; qu'il devoit convoquer un Chapitre pour y élire un Vicaire-Général, & qu'il devoit envoyer deux Jésuites à Pétersbourg & deux autres à Moskou, pour y être préposés aux Eglises Catholiques. — Selon des lettres de Polocz, il s'est tenu dans cette Ville de la Russie-Blanche, par les ordres de S. M. I., un Chapitre des Jésuites, pour y procéder à l'élection d'un Vicaire-Général. Le choix est tombé sur le P. Stanislas Czerniewiez, qui fera les fonctions de Général de la Société «.

A cet article, au moins singulier, nous joindrons celui-ci que nous fournit la Gazette de Rome, dont il est extrait & traduit fidèlement.

» Comme dans quelques-unes de nos feuilles précédentes, du 11 Septembre & du 23 Octobre 1779, nous avons démenti, avec le fondement le plus sûr, ce qui avoit été mis dans d'autres Gazettes de ce tems-là, tantôt relativement à des facultés que l'on supposoit faussement avoir été accordées par le Saint-Siège à l'Evêque de Mallo, pour faire ouvrir dans la Russie-Blanche un noviciat de la Société éteinte des Jésuites, & tantôt relativement à une commission que l'on supposoit tout aussi faussement avoir été donnée au Prélat Garampi par Clément XIV, d'heureuse mémoire, de faire savoir, en son nom, à M. l'Evêque de Varmie de laisser subsister les ex-Jésuites demeurant dans son Diocèse, sur le même pied où ils étoient avant la suppression de leur institut: de même actuelle-

ment nous devons avertir & assurer le Public que, dans le cas où le susdit Evêque de Mallo, ainsi que, d'après de vagues notions, on l'a rapporté dans quelques Gazettes Italiennes, auroit osé autoriser les ex-Jésuites de la Russie-Blanche à se réunir pour l'élection d'un Vicaire-Général, cette entreprise, au lieu de pouvoir être justifiée, comme dérivant de facultés accordées par le Souverain Pontife, seroit au contraire nulle & inefficace, parce qu'elle se trouveroit directement opposée aux déclarations & aux volontés du Saint-Père, lesquelles ont été constamment manifestées au susdit Evêque.

## ESPAGNE.

*De MADRID, le 3 Décembre.*

LES principaux Officiers de l'escadre Françoise rentrée à Cadix qui ont obtenu des congés, ont passé successivement ici. M. le Vicomte de Rochechouart ne s'est guère arrêté. M. le Comte de Guichen est encore à l'Escorial où il a été fort bien reçu. Le Roi, pour lui marquer le cas qu'il fait de ses talens, & des services qu'il lui a rendus cette campagne, lui a donné une boîte d'or avec son portrait enrichi de diamans, qu'on estime valoir plus de 30,000 liv. M. le Comte de Guichen est logé chez M. le Comte de Montmorin, où M. le Comte d'Estaing étoit déjà. On a vu avec la plus vive satisfaction ces deux Généraux vivre dans la plus grande intimité & se donner des marques de la plus entière confiance. M. de la Motte-Piquet témoigne, dans ses lettres, autant

d'estime & d'attachement pour M. le Comte d'Estaing, & ce n'est qu'avec la plus vive impatience qu'il l'attend pour faire (ce sont ses expressions) ses dernières armes sous un Chef aussi habile que brave.

M. le Comte d'Estaing doit partir le 5 ou le 7 de ce mois pour Cadix. Sa présence y est nécessaire pour mettre encore plus de promptitude dans l'armement & le radoub des vaisseaux. Le commandement de l'Escadre Espagnole, qu'on croyoit réservé à D. Gaston, est, dit-on, destiné à D. Juan de Langara.

On ne dit pas qu'il soit arrivé rien d'important du côté d'Algésiras, ni dans le camp de Saint-Roch.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES, le 17 Décembre.*

Nos dernières nouvelles de l'Amérique Septentrionale sont du 31 Octobre; elles nous apprennent que l'armée Française aux ordres du Comte de Rochambeau, avoit quitté, 4 ou 5 jours auparavant, son camp dans les plaines Blanches, & qu'elle s'étoit portée vers Hartford & Middletown sur la rivière de Connecticut. L'armée de Sir Gui Carleton est tranquille; quant à nos forces navales, tout ce que nous en savons se réduit à la lettre suivante d'un Officier à bord d'un vaisseau de l'escadre à Shandy-Hoock.

» L'Amiral Pigot nous a quittés avec la plus grande partie de la flotte pour se rendre aux Indes occidentales. 12 vaisseaux de ligne sont restés ici sous les ordres de Sir Samuel Hood ; mais cette division partira aussi dans peu de jours ; elle ira croiser, à ce que l'on suppose, quelque tems à la hauteur de Boston, pour y observer l'escadre du Marquis de Vaudreuil ; ensuite nous prendrons également la route des Antilles ; & suivant quelques-uns, en passant à la hauteur de Charles-Town, nous en emmenerons la garnison & nous la conduirons aux Isles. Nous comptons retrouver notre Commandant en chef à Ste-Lucie, & profiter alors de notre supériorité pour tenter quelque chose «.

Du côté des isles, nos nouvelles se réunissent à celles qui nous ont été apportées par la *Peggy*, le *Cartret* & le *Prince William Henri*. De ces trois paquebots le premier est arrivé le 12, & les deux autres hier ; le dernier avoit mis à la voile d'Antigues le 7 Novembre : à cette époque, il étoit arrivé de Charles-Town en cette isle plusieurs transports chargés de troupes, & un grand nombre d'autres avoient mouillé à la Barbade où l'on attendoit aussi l'Amiral Pigot avec son escadre. C'est de cette dernière isle que la *Peggy* étoit partie le 2 Novembre ; cet Amiral n'y étoit point encore ; il rapporte que deux jours avant son départ, un sénault de Sainte-Lucie étoit entré dans ce port où il avoit apporté la nouvelle suivante.

Le *Léandier* de 50 canons & l'*Argo* de 44, ont rencontré entre Sainte-Lucie & la Martinique deux vaisseaux français. L'un se trouvoit assez près de la

Martinique pour être protégé par les canons du Fort, ce qui obligea nos vaisseaux d'en abandonner la chasse. A bord de ce bâtiment étoit le Marquis de Bouillé avec d'autres Officiers qui se jettèrent dans les chaloupes lorsqu'ils virent le danger d'être pris, parce qu'un calme plat les empêchoit de faire route. L'*Argo* se porta alors sur l'autre bâtiment qui étoit une frûte n'ayant de canons qu'à la seconde batterie. Il s'est rendu après une action très-vive de deux heures & a été conduit à Sainte-Lucie. Selon le rapport des prisonniers, les différens bâtimens du convoi sont entrés à la Martinique où ils ont débarqué un corps de troupes considérable. Lors du départ du *Peggy* les deux paquebots partis de Falmouth en Septembre étoient arrivés à la Barbade, & l'on n'avoit aucune nouvelle de la *Ville-de-Paris*.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers, l'Amirauté ayant reçu avis que 10 vaisseaux de ligne ayant à bord 7 à 8000 hommes de troupes, étoient sortis de Brest pour se rendre aux Indes occidentales, a envoyé ordre qu'on équipât sur-le-champ des bâtimens de transport, pour y embarquer 4000 hommes & des munitions. Les troupes seront commandées par le Général d'Alling, Gouverneur de la Jamaïque.

» Nous avons actuellement en armement dans nos ports, dit un de nos papiers, 40 vaisseaux de ligne, 6 de 50, 33 frégates & 51 sloop; on travaille avec la plus grande diligence à mettre tous les bâtimens en état. La semaine dernière on lança à Harwich un vaisseau de 74 canons, appelé l'*Irrésistible*; l'*Ardent* de 64 en construction à Barfledon, le *Diadème* de 64 à Chatham, le *Dictateur* de même force sur la Tamise, seroit lancés dans le courant de ce mois.

Les 15 vaisseaux de ligne destinés à croiser dans la Manche seront prêts le 24 du mois de Janvier prochain.

Ces préparatifs de guerre, cette activité dans les chantiers, n'annoncent pas une paix si prochaine; on en parle toujours; mais on ignore où en sont les négociations, la nature des conditions, & par conséquent celle des difficultés qu'elle souffre; les débats du Parlement jettent seuls un peu de jour sur ces objets intéressans, sur les dispositions des Ministres, sur celles de la Nation; c'est un titre pour entrer dans des détails.

» M. Townshend apporta le 11, à la Chambre des Communes, quelques papiers relatifs aux affaires de l'Inde; on demanda quand elles seroient soumises à l'inspection du Parlement, & il répondit qu'il ne pouvoit se charger d'une enquête aussi importante, sans le secours de ceux qui dans la dernière session avoient travaillé sur cet objet; qu'il avoit d'autant plus besoin de leur assistance, que la place qu'il occupoit ne lui permettoit pas de donner tous ses soins à cette grande affaire. — M. Orde fit ensuite le rapport du Comité du Subside, & le Chevalier Edward Astley observa que tout homme pressé coûtoit au Gouvernement 30 liv., & qu'il voyoit avec regret que des hommes qui pourroient être très-utiles à la Nation, fussent employés à cet abominable service. On lui répondit qu'on ne retenoit à ce service que des Invalides & autres, incapables de servir sur les vaisseaux. Il répliqua que si cela étoit actuellement, ce ne pouvoit être qu'en conséquence de quelque nouveau règlement. — Si les Ministres, dit M. Hussey, assurent la Chambre u'il y aura guerre, je voterai, sans balancer, non-

Seulement pour le supplément d'hommes demandé; mais encore pour tout autre supplément; dans la dernière session, j'ai souvent démontré la nécessité d'augmenter la Marine, & je vois avec la plus grande satisfaction son accroissement journalier. Il y a, dit-il ensuite, dans le discours du Roi, un endroit qui m'a singulièrement frappé, & qui mérite la plus sérieuse attention. En recommandant à la Chambre de s'occuper de la dette nationale, S. M. s'exprime ainsi : *Malgré l'accroissement prodigieux de cette dette depuis la guerre, il faut espérer qu'il est encore tems d'établir des réglemens, de faire des économies, & de conduire à l'avenir les emprunts, de manière à trouver les moyens de l'éteindre par gradation dans une suite fixée de paiemens.* Cela annonce évidemment que les Ministres sont déterminés, même en cas de paix, à ouvrir des emprunts, ce qui me semble le moyen le plus dangereux de lever de l'argent. On sait l'influence que le Ministre peut acquérir dans la Chambre, en favorisant ses amis dans la participation aux emprunts. Dans le cas où l'Administration en feroit un, j'espère donc que la Chambre passera un bill tendant à défendre à ses membres d'y souscrire. Je me ferai toujours un devoir, répondit le Chancelier de l'Echiquier, de prendre l'avis de la Chambre dans toutes les affaires de finance. Si la guerre continue, il est à présumer que nous aurons recours aux emprunts. Mais pour cette année, soit que nous ayons la paix ou la guerre, il n'est guères possible de n'en pas faire un, vu l'état de la dette non fondée. Le rapport ayant été approuvé, le Général Conway se leva, & proposa à la Chambre de faire des remerciemens au Général Elliot, pour les importans services qu'il avoit rendus à son pays par la belle & heureuse défense de Gibraltar. Le Chevalier George Howard, en approuvant la motion, proposa d'ajouter au mot Gibraltar : *La plus importante forteresse de*

tous les territoires étrangers appartenans à ce pays. Cette addition ne fut pas approuvée généralement. M. Fox, au contraire, l'approuva hautement, comme le seul moyen de donner quelque prix aux remerciemens de la Chambre qui n'en auroient plus, si cette Place avoit aussi peu d'importance qu'on le prétendoit. D'ailleurs, ajouta-t-il, il convient, dans ce moment, de lui en attacher une très-grande : les Ministres n'oseront pas en faire trop bon marché, ni même la céder à aucun prix quelconque. Je ne prétends pas pour cela qu'il faille la garder ; on pourroit la céder au moyen d'un équivalent convenable. — M. Pitt pressa beaucoup Sir George Edouard de retirer sa motion ; & M. Burke blâma vivement l'obstination des Ministres à vouloir persuader à la Chambre & à la Nation que Gibraltar n'est d'aucune utilité. — Malgré ce nouveau défenseur, l'amendement fut retiré, & la Chambre approuva l'adresse, & en ordonna une seconde pour l'Amiral Howe.

Les débats sur le subside dans cette séance, amenèrent naturellement bien des discours sur les préliminaires de la paix, & sur le silence du Cabinet touchant les conditions ; ils méritent quelques détails, & nous les placerons ici.

M. Fox ouvrit ainsi ces débats : « Il est étonnant que le Ministère n'ait point encore donné des informations ultérieures, relativement à la paix. Le Parlement, qui auroit dû s'assembler plutôt, a été prorogé au 5 de ce mois ; & l'on a déclaré en même-tems qu'à cette époque le public seroit instruit définitivement de l'issue des négociations pour la paix ou pour la guerre. Le 5 Décembre est arrivé ; le Parlement s'est assemblé, mais il n'a rien appris. On va maintenant demander les subsides suffisans pour poursuivre la guerre la plus vigoureuse ; mais avant

de les accorder ; je prie la Chambre d'examiner notre situation. Après la promesse qui accompagnoit la prorogation , & la lettre au Lord Maire , je crois qu'il est du devoir des Ministres , d'expliquer pourquoi ils n'ont pas rempli leurs engagements. Il falloit cependant que leurs espérances , fussent fondées sur de bien fortes raisons , lorsqu'ils ont déclaré formellement que le 5 Décembre , la négociation seroit ou terminée par un traité , ou entièrement rompue. Il faut que les incidens qui les ont empêchés de tenir leur parole , soient d'une nature bien étrange & bien inattendue , pour qu'on n'ait pu les prévoir dans le tems où M. Townshend a écrit au Lord Maire de Londres. Son seul objet , disoit-il , étoit de prévenir l'agiotage qu'elle a au contraire porté au dernier excès. Je ne dis pas qu'il ait eu l'intention de tromper la Nation. Il est très-possible qu'à l'époque de sa lettre , il eût de bonnes & suffisantes raisons pour le croire ; mais il est eu même tems démontré qu'il existe quelque part le système le plus insigne de déception & de mauvaise foi. C'est à M. Townshend à se justifier auprès de la Chambre , en lui faisant connoître qu'il n'est point le fourbe , mais la dupe. Une telle lettre n'auroit été certainement jamais écrite par aucun homme sensé , s'il n'eût eu la plus forte raison de s'attendre à recevoir dans les 24 heures , une réponse définitive de Paris ; or il y a maintenant plus de 15 jours que la lettre a été écrite sans que le Parlement ait été informé d'autre chose , si ce n'est qu'on l'instruira des préliminaires *sous peu de jours*. Mais quand se réalisera cette promesse ? Qu'entend-on *sous peu de jours* ? Je ne veux point chicaner sur les mots ; mais je desire au moins un terme général , par exemple , si c'est avant ou après la Fête de Noël , que l'on peut attendre cette information. Il faut bien spécifier un tems quelconque , si l'on ne veut pas que la Chambre regarde comme

Un leurre, l'espoir qu'on lui a donné. Les préliminaires de la paix ont été signés, & on a promis à la Chambre, de les lui faire voir. Pourquoi ne sont-ils pas encore sur le Bureau? » M. Pitt nous a dit quelques mots entortillés pour s'excuser de ce qu'il n'entroit point pour le moment dans de plus grands détails. On ajoutoit qu'il ne falloit que lire le discours du Roi, pour connoître à fonds les dispositions du Ministre relativement à l'Amérique; mais cette réponse ne me satisfait point. Je sais qu'il y a d'autres Ministres que M. Pitt & je n'ignore pas non plus que les avis sont très-partagés entr'eux sur l'interprétation de l'article du Discours où l'on parle de l'Amérique. Les raisons de M. Pitt sont fort bonnes pour lui, mais je n'ai qu'à sortir de cette Chambre pour entendre le passage en question expliqué d'une manière toute différente.

— M. Townshend, pressé par M. Fox, lui répondit ainsi : Des considérations politiques de la dernière importance ont fait croire qu'il étoit nécessaire de donner l'information promise dans ma lettre au Lord Maire. J'ai pensé que les Chefs de tous les grands Corps devoient être instruits d'une affaire qui intéressoit si essentiellement toute la Nation. Son objet étoit de prévenir les manœuvres scandaleuses de l'agiorage, qui ont été poussées à l'excès lors de la dernière paix, & j'ose assurer la Chambre que personne ne les déteste plus que moi : je me ferai certainement un plaisir d'aller au-devant de tout ce que la Chambre pourra désirer, autant que cela sera en mon pouvoir; mais, dans la circonstance présente, je ne chercherai pas même à justifier ma conduite, à moins que la Chambre ne commence par me faire connoître qu'elle a été repréhensible. La place que j'occupe ne me permet point de répondre à M. Fox d'une manière aussi complète & aussi précise que je le souhaiterois. Je lui ai déjà donné tous les éclaircissemens qui dépendoient de

moi sur l'article préliminaire relatif à l'Amérique ; & j'espère qu'il voudra bien s'en contenter. Au surplus, toutes les personnes de la ville à qui j'ai parlé de la lettre au Lord Maire, m'ont assuré que c'étoit une démarche fort sage, & qui avoit considérablement arrêté les spéculations, qui auroient eu lieu sans cet avis. — Le Gouverneur Jonsthone, à l'exemple de M. Fox, trouva fort étrange que l'on fit à la Chambre un mystère d'un fait connu des Ministres Anglois, François, Espagnols, Hollandois & Américains. Faut-il donc, ajouta-t-il, que ces préliminaires ne soient ignorés de personne que des Représentans de la Nation Britannique ? Il y a une infinité d'objets qui demandent la plus grande attention, & sur lesquels on doit, jusqu'à un certain point, prendre l'avis de la Chambre. Les affaires de l'Amérique entr'autres sont de nature à être soumises à son examen. A-t-on mis quelques limites ou restrictions à l'indépendance ? Il importe assez peu de savoir quelle place particulière est cédée ou reste en notre possession, si l'on ne donne pas l'attention convenable à tous les autres points. Par exemple, les Hollandois ont mis en avant de grandes prétentions ; quelles sont les indemnités qu'ils demandent pour les pertes qu'ils ont faites ? Il faut aussi donner la plus grande attention à l'affaire des Loyalistes. L'acte d'après lequel on a accordé l'indépendance à l'Amérique n'a été obtenu du Parlement que d'une manière frauduleuse & subreptice ; tel qu'il est, il n'avoit pas à beaucoup près l'étendue qu'on lui a donné. Il autorisoit seulement à traiter avec l'Amérique sur le pied de l'indépendance ; mais je n'y vois rien qui autorisât cette indépendance générale & sans condition qui lui a été accordée sous prétexte ou en vertu de cet acte. — M. Burke parla ensuite ; & M. Pitt lui répliqua ainsi : « M. Burke prétend qu'il y a trois opinions sur l'indépendance de l'Amérique ; & avant de voter aucun subside, il demande quelle est celle qui a

rapport à ce *Traité provisoire avec les treize Etats-Unis*. Je ne crois point qu'il soit nécessaire de savoir, avant de voter, si nous aurons la paix ou la guerre. Ce qui nous importe, c'est d'assurer invariablement & honorablement notre dignité nationale à la veille ou dans le cours d'une négociation entamée avec les Ennemis combinés de la G. B., & nous ne pouvons mieux y réussir qu'en leur donnant une grande idée de nos forces & de nos ressources. Toute l'Europe sait que nous ne nous opposons point à la paix; mais convient-il que nous l'attendions les bras croisés? Ne seroit-ce pas nous déshonorer? M. Burke est convenu que nous devons accepter les termes honorables qui seroient offerts; mais que pour se les procurer, nous devons nous montrer sur le pied le plus respectable, même en supposant que la paix se faisoit, & j'espère que cette supposition se réalisera, les subsides sans être appliqués immédiatement à la guerre peuvent servir à quelque objet tout aussi important, tout aussi nécessaire. Ainsi dans tous les cas je pense que la question actuelle doit passer. — On se récrie de ce que j'ai dit que le *Traité provisoire* seroit mis sous les yeux de la Chambre dans trois ou quatre jours. Il est possible que je n'aie pas dit précisément cela, & il se peut que cela m'ait échappé. J'ai cru devoir faire cette déclaration. Le fait étant probable, cette probabilité m'a entraîné; mais il est survenu des circonstances qui empêchent aujourd'hui de satisfaire à l'attente du Public. On ne veut ni tromper la Chambre ni lui présenter les choses d'une manière qui ne soit pas strictement positive. J'attribue ce retard à la confiance sans borne que l'Administration a dans la candeur de la Chambre. Pour ne pas réveiller l'esprit de censure ou de reproche, je ne fixerai aucune époque précise pour la présentation du *Traité en question*, je déclare quelle aura lieu aussi-tôt qu'on le pourra. Quand j'ai dé-

claré que je regardois le Traité provisoire avec les Etats-Unis d'Amérique comme un don total & irrévocable de leur dépendance absolue & sans réserve envers la Mère-Patrie. J'ai dit ce que je pensois, après y avoir mûrement réfléchi ; mais je n'ai prétendu parler que pour moi. L'attaque faite sur la Lettre de M. Townshend me paroît précipitée. Quand l'affaire aura été soumise à la connoissance de la Chambre, il justifiera pleinement sa conduite. — M. Sheridan rapporta ici le discours fort opposé que lui avoit tenu le Duc de Richemont, le Général Conwai y répliqua, & M. Courteney parla d'une manière très-plaisante & peut-être trop vraie, de l'affectation des Ministres du Cabinet à n'employer jamais que des expressions équivoques lorsqu'il s'agit de rendre compte de leurs opérations. Je conviens, dit-il, que le noble Lord qui est à la tête de la Trésorerie jouit de la plus haute réputation de philosophie & d'habileté. Je crois ce grand Ministre & cet homme d'Etat consommé, beaucoup au-dessus des formes ordinaires de la candeur & de la bonne foi. Le style & les expressions adoptés par le vulgaire & intelligibles dans la vie privée, ne conviennent point du tout à ses projets sublimes. Son administration est un phénomène & exige un style particulier. De même que le système de l'Univers on la croiroit composée de principes hétérogènes ; c'est de la discordance même que naît l'harmonie, & le Tout-puissant peut seul apprécier si ce corps mixte à base vénéneuse préservera la Grande-Bretagne de tous les maux dont elle paroît menacée. Il fit ensuite l'éloge de M. Pitt. Sa nomination, dit-il, à un des plus brillans & des plus importans départemens du Gouvernement, est, selon moi, une preuve frappante de la sagacité, du discernement, de la prudence de notre premier Ministre. Il y a une espèce de magie attachée au nom & à la lignée de Pitt, & il étoit impossible qu'un

personnage qui porte ce nom, ne devint pas le protégé du Lord Shelburne. D'ailleurs, ce Ministre fidèle aux principes de son maître, le Docteur Priestley, a voulu nous prouver qu'une jeune plante purifioit par sa végétation l'atmosphère, au point de donner plus d'éclat encore aux corps lumineux qui s'en approchent; d'après cette hypothèse, doit-on s'étonner que le Lord Shelburne étant le premier Lord de la trésorerie, le fils de l'immortel Chatam, soit Chancelier de l'Échiquier. — Enfin M. Brett, Capitaine de vaisseau, rapporta que l'année précédente on avoit voté cent mille Matelots; mais que cette année, vu l'augmentation prodigieuse de la Marine, il devenoit absolument nécessaire d'en voter cent dix mille. Ce vote passa d'une voix unanime.

Les débats dans la Chambre haute furent très-vifs le 13, ils roulèrent sur ce qu'on y appelloit l'opposition qui se trouve dans le langage des Ministres, au sujet du Traité provisoire avec l'Amérique.

» Voici, dit M. Fitz-William; la question que je propose. Doit-on entendre que l'indépendance de l'Amérique ne redeviendra jamais un objet de doute, de discussion ou de stipulation, mais qu'elle aura un effet absolu à toute époque prochaine ou éloignée; lorsqu'un Traité de paix sera conclu avec la France, quand même les négociations actuelles seroient entièrement rompues? ou cette indépendance est-elle purement conditionnelle? & si le Traité particulier, aujourd'hui en négociation avec la Cour de France, n'aboutit pas à la paix, l'offre de l'indépendance est-elle révoquée? reste-t-elle en suspens jusqu'à ce qu'elle soit décidée par les circonstances & les évènements de la guerre. La Chambre, répondit le Comte de Shelburne, a-t-elle jamais vu un procédé aussi extraordinaire? Une question de

cette nature peut-elle se faire à un Ministre pendant le cours d'une négociation avec des Puissances étrangères ? Je ne répondrai pas à cette question telle qu'elle a été faite, & je ne crains pas de déclarer que, quand la Chambre réunie me presseroit d'y satisfaire, je n'aurai pas l'imprudence d'adhérer à sa demande, & de violer le serment que j'ai fait de ne point révéler les secrets du Cabinet. J'aurois cru que, dans la position où nous nous trouvons, on auroit senti la nécessité d'éviter de mettre sur le tapis toute affaire tendante à faire connoître la nature & les particularités de la négociation dont il s'agit. On ne peut garder un silence trop profond sur ce sujet. Je supplie la Chambre de prendre un peu de patience. Le Traité provisionnel, quel qu'il soit, a été signé & scellé ; il lui sera communiqué sous peu de jours ; alors elle en jugera, & décidera si les Ministres ont bien fait ou non de le conclure. Je le mettrai sous ses yeux aussi-tôt que la prudence & la politique le permettront. — S'il y avoit quelque secret dans la chose dont j'ai demandé l'explication, reprit le Comte Fitz-William, je me serois tu ; mais il n'y en a point ici. Je ne demande rien de relatif au Traité en lui-même, je le prie simplement de me dire si l'interprétation qu'il lui a donné lui-même dans cette Chambre, relativement à l'indépendance, est la véritable interprétation, ou s'il faut s'en rapporter à la déclaration que d'autres Ministres ont faite à la Chambre des Communes, que cette indépendance étoit définitivement ratifiée par le Traité provisionnel. — Ayant été cité dans la Chambre des Communes, d'une manière très extraordinaire, dit alors le Duc de Richmond, je crois devoir m'expliquer en peu de mots à ce sujet. J'aurois désiré que le Membre de cette Chambre qui a rapporté une prétendue conversation avec moi, eût parlé en ma présence, j'aurois empêché qu'il ne me fît raisonner autrement que je n'ai fait, ou j'aurois du moins interprété dans leur vrai

sens les expressions qui ont pu m'échapper dans un entretien particulier. Quant au Lord Shelburne, il lui est impossible de répondre à la question qui lui a été faite, quand même il n'y auroit pas d'imprudenc de discuter sur aucun point du Traité provisionnel ; qui peut dire positivement quelles seront ses suites ? l'effet de tous les Traités dépend d'une foule d'événemens, dont aucune des parties contractantes ne peut prévoir l'issue. Qui peut assurer que la France & l'Espagne ratifieront ce que l'Angleterre aura accordé ? Je déclare donc qu'aucun des Ministres de S. M. ne pense à renouveler la guerre avec l'Amérique, & que je suis plus que jamais dans l'opinion qu'il est de l'intérêt de la Nation d'admettre l'indépendance de l'Amérique. — Le Duc de Chandos approuva le silence du Lord Shelburne qui l'en remercia. Quant à ce qui a été avancé, dit-il, sur le droit qu'a la Chambre d'être informée du travail des Ministres, je prie les nobles Lords de se souvenir que tant que ce pays a conservé l'ombre de sa constitution, la prérogative royale en a été une partie essentielle. Le principal avantage attaché à notre forme de Gouvernement, est qu'elle confie à un seul homme le soin de faire la paix, dans la vue d'assurer le secret nécessaire dans les négociations, & pour d'autres raisons palpables. Si l'on change la constitution, & si l'on juge que des Assemblées populaires peuvent se charger de ces négociations, il ne reste plus qu'à se rendre chez le Roi, & à lui adresser le discours suivant.

« Sire, après avoir formé une Monarchie mixte sous trois générations de votre famille, nous jugeons que le Gouvernement Républicain nous rendra plus heureux. Nous voulons nous soustraire à l'avenir aux dépenses qu'entraîne un Gouvernement Monarchique. Nous souhaitons au demeurant que vous jouissiez d'un bonheur parfait. « Lorsque la Chambre se sera expliquée ainsi,

elle pourra sommer les Ministres de lui rendre compte de la marche des négociations ; mais tant que notre constitution actuelle sera en vigueur, & que la prérogative royale ne sera point abolie, je me ferai un crime de répondre à une seule question sur cet objet, ou de proférer une syllabe de trop, avant que le Traité soit mis sous les yeux de la Chambre ; lorsqu'il aura été soumis à son examen, qu'elle dise tout ce qu'elle voudra, j'y consens : je sais qu'en ma qualité de Ministre, je suis responsable de mes démarches ; je prie donc qu'on me laisse diriger paisiblement les affaires de l'Etat. — Le Comte Fitz-William se leva de nouveau : le noble Lord, dit-il, a beau affecter le secret, après s'être exprimé précédemment à cœur ouvert, le discours du Roi répond à ma question. Après avoir parlé des articles provisionnels qu'il avoit arrêtés avec les Etats libres & indépendans, il ajouta : » en admettant ainsi leur séparation de la Couronne de ces Royaumes, &c. Ce langage est clair, si la séparation n'est pas effectuée, pourquoi en parler, & pourquoi les appeler Etats libres & indépendans. M. Townshend, dans sa lettre au Lord Maire les a appelés Etats libres & unis ; si l'indépendance n'avoit pas été reconnue définitivement, ils auroient été des Colonies Angloises. Le noble Duc m'a demandé où j'ai puisé ces notions ; je les tiens de lui en grande partie ; j'ose dire plus, je les tiens toutes de lui : je vois à regret qu'il a abandonné ceux avec lesquels il agissoit autrefois de concert ; je ne puis m'empêcher de lui rappeler les principes qui ont fait expulser les anciens Ministres, & ceux auxquels les Ministres actuels doivent leur place. Je m'aperçois avec douleur que la nouvelle Administration n'est plus guidée par les principes qui devoient servir de base à sa conduite : quel est le parti qui a mis en place les Ministres actuels ? — A ces mots

Le Lord Shelburne appella à l'ordre. Je n'aime point, dit-il, appeler un Lord à l'ordre, mais je suis révolté d'entendre parler non-seulement contre l'ordre, mais aussi contre la décence. Quel est le parti qui m'a élevé au ministère ! Grâce à Dieu, je ne dois ma place à aucun parti, & Dieu nous préserve du malheur d'avoir un Ministre qui doive son élévation à un parti. Je n'ai été attaché de ma vie à aucun. Je dois ma place à la confiance qu'à en moi le Peuple d'Angleterre, & le moyen de mériter cette confiance est d'agir avec droiture. Qu'on me juge d'après mes actions ; si l'on me trouve des torts qu'on me retire tout appui. Quant au langage qu'on m'accuse d'avoir tenu le premier jour de la session, j'en appelle à vous, ai-je avancé un mot de plus que ce que S. M. a dit dans son discours sur le Traité provisionnel ? On dit qu'il ne doit point y avoir de secret dans le Traité. Il est singulier que ceux qui en ignorent le contenu, persistent à avancer qu'il ne renferme rien de secret, tandis que ceux qui le connoissent affirment le contraire. Le Lord releva ensuite ce qui avoit été dit relativement à la lettre de M. Townshend au Lord Maire. Je m'engage, dit-il, à défendre cette lettre, lorsque le tems sera venu d'en discuter le sujet. Je prouverai qu'on étoit fondé à l'écrire, qu'elle est conçue dans les termes convenables, & que son but est juste & honnête.

On ne se flatte plus à présent que le Traité soit mis sous les yeux de la Chambre avant les vacances de Noël, & si les Négociations actuelles n'ont pas une heureuse issue, cette perspective sera encore plus éloignée.

FRANCE.

## FRANCE.

*De VERSAILLES, le 24 Décembre.*

LE Roi a disposé de la Charge de Mestre-de-Camp-Lieutenant & Inspecteur du Régiment du Colonel Général de l'Infanterie, en faveur du Marquis de Sennevoy, qui a eu le 8 de ce mois l'honneur de lui faire ses remerciemens, présenté par le Prince de Condé. S. M., a donné les Régimens d'Austrasie, au Marquis de Biencourt; de Sens, au Vicomte de Narbonne; de Royal, infanterie, au Marquis de Bouthilier; de la Marine, au Comte de Choiseul Gouffier; d'Artois, infanterie, au Marquis de Guerchy; de Berry, infanterie, au Prince de Berghes; de Languedoc, infanterie, au Marquis de Lascafes; de Saintonge, au Comte de Rochambeau; de Penthievre, infanterie, au Comte de Cardaillan; de Boulonnois, au Comte de la Granville; d'infanterie Allemande Anhalt, à M. O Connell; de Royal-Suédois, au Baron de Nivenheim; des Grenadiers du Quercy, au Chevalier de Plantade; des Grenadiers-Royaux de la Picardie, au Vicomte de Béthizy; des Grenadiers Royaux du Lyonnais, au Chevalier de Duras; le premier Régiment Provincial d'Etat-Major, à M. de Tur-

*28 Décembre 1782;*

h

mel ; le Régiment Royal-Etranger de Cavalerie , au Comte de Montforeau ; celui de Royal-Pologne , au Marquis d'Estourmel ; celui de Dauphin , cavalerie , au Comte Louis de Durfort ; celui de Lanans , dragons , au Vicomte de Durfort , & celui de Belfunce , dragons , au Comte de Ségur.

Le 15 de ce mois , M. des Effarts , Avocat , Membre de plusieurs Académies , a eu l'honneur de présenter au Roi , le septième & dernier Volume de son *Essai sur l'Histoire Générale des Tribunaux des Peuples , tant anciens que modernes* (1).

*De PARIS , le 24 Décembre.*

LES négociations pour la paix continuent

---

(1) Ce volume qui sert de supplément aux six qui avoient déjà paru , termine cet Ouvrage intéressant & curieux , dont la lecture est d'un intérêt toujours attachant par le fond , la variété des matières & la manière dont elles sont traitées. Il renferme des additions essentielles aux articles des Tribunaux de l'Angleterre , de la Russie & de plusieurs autres Nations. Il contient en outre une foule de Procès fameux , & entr'autres ceux de Desfrues , du Prince Menzikow , du Poète Villon , &c. &c. M. des Effarts a ajouté à la fin une Table générale des 7 volumes , qui rendra les recherches des Lecteurs plus faciles. — Ceux qui s'adresseront directement à M. des Effarts , rue Dauphine , Hôtel de Mouhy , & qui prendront les 7 vol. jouiront d'une remise. Chaque vol. se vend 4 l. & M. des Effarts le fait parvenir à ce prix franc de port dans toute l'étendue du Royaume. On trouve également cet Ouvrage chez Mérimot le jeune , quai des Augustins ; Durand , neveu , rue Galande , & Nyon l'aîné , rue du Jardin.

tonjours, & soutiennent les espérances qu'on a de son retour prochain; les Couriers fréquens qui viennent de Londres, donnent chaque fois à leur arrivée lieu au bruit de la signature des articles; & si ce bruit ne se soutient pas ensuite, il se renouvelle, & il ne lui en succède aucun qui fasse présumer la rupture des négociations. Le départ du Secrétaire d'Ambassade d'Espagne pour Londres, annonce qu'elles ont toujours la même activité.

On a reçu les détails suivans en date de la baie de Samana le 25 Octobre.

» Le 17, le vaisseau le *Scipion* de 74 canons, & la frégate la *Sibylle*, revenant d'escorter le convoi parti du Cap François le 2, étant à l'ouvert du canal de Porto-Ricco, eurent connoissance à huit heures du matin, de quatre voiles portant sur eux; à dix, on distingua un vaisseau à trois ponts, un de 74, une corvette & un bateau ennemi. Le *Scipion* & la *Sibylle* prirent chasse aussi-tôt dans le N. O., pour rapprocher la terre de Saint-Domingue. Dans l'après-midi, les deux vaisseaux ayant beaucoup gagné le *Scipion*, M. de Grimoard fit tirer quelques coups de canon de retraite sur le plus gros qui étoit dans les eaux: celui-ci répondit par 2 volées entières, qui ne firent pas d'effet. Cette fausse manœuvre retarda sa marche & l'éloigna un peu du *Scipion*. Le vaisseau Anglois cessa son feu & continua la chasse: entre 8 & 9 heures du soir, il avoit approché le *Scipion* à une encâblure, & dans une position telle qu'il eût pu l'écraser en donnant de petites arri-

vées, ce qu'il n'eût vraisemblablement pas tardé de faire, si M. de Grimoard ne se eût prévenu en arrivant tout d'un coup lui-même. Cette manœuvre faite dans la plus grand silence, réussit au-delà de ce qu'on pouvoit espérer vis-à-vis d'un vaisseau de cette force. Le travers du *Scipion* se trouva par la joue de tribord de l'ennemi, & dans cette position il lâcha une première bordée à portée du pistolet, qu'on dit avoir été bien meurtrière. L'Anglois y répondit de toute la sienne un instant après. L'air qu'avoit ce vaisseau, le porta si près du *Scipion*, qu'il fut obligé de revenir au vent, pour n'être pas brisé par l'impulsion de cette masse énorme; il lui présenta le travers pour ne point se laisser doubler en avant; ce qui porta les deux vaisseaux l'un sur l'autre; ils s'abordèrent les canons croisés de long en long. M. de Grimoard combattit dans cette position pendant quelque temps; le vaisseau ennemi étant parvenu à se dégager, arriva en dépendant & s'éloigna. Cette manœuvre procura au second vaisseau ennemi, le moyen de diriger tout son feu sur le *Scipion*, ce qu'il n'avoit osé faire tant que les deux vaisseaux avoient été accrochés. M. de Grimoard laissa le temps au vaisseau à trois ponts de s'écarter assez pour arriver lui-même tout-à-fait, & présenter le travers à sa poupe. Cette position lui procura l'avantage d'envoyer plusieurs bordées au premier vaisseau, qui l'enfilèrent de long en long. Il parvint à s'écarter assez de ses deux adversaires, pour réparer ses voiles & son grément qui se trouvoient hachés. A minuit & demi les ennemis se remirent à sa poursuite sans forcer de voiles. Il continua à porter sur la terre de Saint-Domingue. Au point du jour il la reconnut à quatre lieues de distance, & fit route pour aller mouiller dans l'anse

appelée le Port-à-l'Anglois, dans la baie de *Saimaca*. Le vaisseau à trois ponts mit alors en panne; on vit des canots aller & venir de son bord à celui des petits bâtimens. Celui de 74 continuoit la chasse; mais voyant le *Scipion* sur le point d'entrer dans la baie, il prit le large. La *Sibylle*, qui avoit forcé de voiles pendant la nuit, n'étoit plus en vue au jour & s'est rendue au Cap. Au moment où M. de Grimoard jettoit son ancre à fond, dans le Port-à-l'Anglois, & qu'il se voyoit hors de danger, après une action aussi glorieuse, le *Scipion* toucha sur une roche inconnue, & quelque effort qu'on ait pu faire, il a été impossible de l'empêcher de se briser. L'Equipage l'a évacué dans la nuit du 19 au 20. M. de Grimoard s'est couvert de gloire dans cette action; l'audace avec laquelle il a abordé le *London*, de 98 canons, en a imposé au *Torbay*, de 74, qui n'a jamais osé le combattre de près. On n'a pas oublié la précision de manœuvres pour échapper à des forces supérieures, déployées par cet Officier, lorsqu'en 1779, commandant la *Minerve*, de 36 canons, il sortit d'un des ports de Saint-Domingue à la vue d'un vaisseau de 50 canons & de deux frégates de 36, qu'il combattit les uns après les autres, & dont il se fit abandonner; & on retrouve ici la valeur & l'intrépidité avec laquelle il résista à deux vaisseaux de 74, qui le contraignirent de rendre cette même frégate sur Ouessant, après cinq quarts d'heure d'un combat opiniâtre à portée du pistolet, dans lequel il fut dangereusement blessé. Il a perdu 15 hommes dans le combat, 43 ont été blessés; parmi ces derniers, on compte 6 Officiers, dont il est du nombre, ainsi que M. de Montregard de Conteville, Enseigne de vaisseau, qui a reçu un coup de fusil dans le haut de la cuisse.

Cette nouvelle a été apportée par la *Duchesse de Polignac*, navire de St Malo de 800 tonneaux, 26 canons & 200 hommes d'équipage qui a mouillé à Royan. Ce bâtiment avoit traité 817 Noirs à la côte de Guinée; il en a vendu 800 à St-Dominique à 2500 liv. chaque tête, & il est entré dans nos ports avec un chargement de 1200 mille livres.

Les dernières lettres que l'on a reçues de l'armée du Comte de Rochambeau, n'annoncent point encore, quoique la saison soit assez avancée, que l'on songeât à désigner les quartiers que les troupes occuperoient pendant l'hiver. Ce qui fait croire que cet armée pourroit bien être embarquée & conduite aux isles par la flotte de M. de Vaudreuil.

» Une corvette, écrit-on de Brest, qui a suivi la flotte pendant 3 jours, est rentrée dans ce port le 12; elle a donné les nouvelles les plus satisfaisantes sur l'état de la flotte & du convoi qui, depuis leur départ, avoient eu assez beau tems. — Les vaisseaux le *Marseillois* de 74, le *Sagittaire* de 50, & 3 frégates sont à présent en rade à côté du *Protecteur*. — On vient d'expédier le cutter le *Dragon*, un des meilleurs voiliers, pour porter des dépêches en Amérique: on les croit relatives à un accommodement prochain entre les Puissances belligérantes. Cependant, malgré tous les bruits qui courent à ce sujet, les travaux du port se poursuivent avec un redoublement d'activité, comme si la guerre devoit tou-

jours continuer. On vient d'établir ici un laminoir pour le cuivre nécessaire au doublage des vaisseaux. Cette machine manquoit dans ce port, & depuis long tems on en sentoit la nécessité «.

Selon les lettres de Madrid, le Comte d'Estaing devoit en partir le 7 pour se rendre à Cadix, où il comptoit arriver le 13.

» Les lettres de la Martinique annoncent que la division aux ordres du Chevalier de Bordas, Capitaine de vaisseau, partie de Brest le 12 Septembre, est arrivée au Fort-Royal le 25 Octobre. La frégate sur laquelle le Marquis de Bouillé étoit embarqué, s'étant séparée en mer de sa division, y étoit arrivée dès le 18. Aussi-tôt après avoir débarqué le régiment d'Auvergne & les autres troupes, les vaisseaux venant d'Europe, réunis à ceux qu'ils avoient trouvés à la Martinique, avoient appareillé pour aller au-devant de la flotte partie de l'Isle d'Aix le 2 Septembre. Cette escadre commandée par le Chevalier de Bordas, l'a jointe sur Marie-Galande & l'a conduite au Fort-Royal, où elle est entrée le 5 Novembre. L'escadre Angloise qui étoit sortie de Ste-Lucie le 30 Octobre, y est rentrée le 7 Novembre sans avoir pu rien entreprendre contre ce convoi «.

On écrit de Molefme, que M. Parnentier, Notaire, est dépositaire de plusieurs minutes concernant Toussaint Thierry, Marie Jaquinet sa femme, & plusieurs autres ascendans & descendans du même Toussaint Thierry. Cet avis ne peut qu'intéresser les personnes qui forment des prétentions à cette succession.

La lettre suivante intéresse essentielle-

ment la personne qui nous l'a écrite; nous ferons flatter qu'elle remplisse ses vûes particulières; elle peut mériter l'attention de nos lecteurs, en leur faisant connoître les difficultés qui accompagnent les recherches généalogiques, & la réunion des pièces, qui, nécessaires à un seul homme, se trouvent souvent éparées dans différentes mains & en divers lieux.

« M., vos annonces sur les informations généalogiques concernant l'opulente succession Thierry, me font espérer que vous ne me refuserez pas un service de ce genre. Il ne s'agit pas, à la vérité, de millions à recueillir; mais il est question d'un bat qui, quoique bien moins important, m'est prescrit par un motif impérieux & respectable, celui de la paternité. C'est après avoir épuisé vainement tous les moyens qui dépendoient de moi, pour compléter ma recherche en secret, que je me détermine à la rendre publique. Ceux qui ont la foiblesse d'être envieux ou détracteurs des frêles débris que la Noblesse a conservés de ses antiques prérogatives, oublient sans doute par combien de dépenses & de peines elle paie ces avantages purement honorifiques & trop souvent illusoires : elle ne jouit avec sûreté que le papier à la main. La méthode introduite pour constater les actes des morts, consume la subsistance des vivans. La preuve admise par un Corps, Tribunal ou Généalogiste compétent, ne dispense ordinairement pas de la reproduction des titres mêmes devant d'autres Commissaires; en sorte que, par une forme dont je crois avoir montré quelque part le vice & le remède, le mei leur Gentilhomme peut se voir réduit à la gênante alternative, ou de recherches continuelles, ou d'un état précaire; abus propre à

engourdir sur les parchemins des mains faites pour manier les armes. Ces observations générales pourront étendre l'intérêt de l'exposé particulier que voici.

— 1°. François de la Houffaye, Seigneur de la grande Houffaye dans le Roumois, épousa, par contrat du 27 Juin 1656, Demoiselle Marie le Tellier, cousine-germaine de la Marquise d'Harcourt-Beuvron. J'ai ce qu'il me faut sur ce degré, d'autant que, d'après l'autorisation de M. de la Houffaye de la Ruebénard, Chevalier de St-Louis & Major de Verdun, M. Cherin m'a délivré l'expédition en forme du Jugement de maintenue, rendu le 9 Juin 1670, pour ledit François, par M. Barin de la Galissonnière, Intendant de Rouen. Beaucoup de titres & de degrés antérieurs sont relatés dans ce Jugement; mais malheureusement il n'y est fait aucune mention des enfans du produisant. — 2°. Richard de la Houffaye, aussi Seigneur de la grande Houffaye, épousa Marie de Fréville, des Seigneurs de la (1) Haye de Routot, maison à laquelle s'étoit

---

(1) Terre située vers le Bourg-Achard & le Pont eau de-Mer. J'ai cherché à Paris M. de Fréville, Chevalier de Saint-Louis, jadis sorti des Pages de la grande Ecurie au moment où j'y entrais. S'il a connoissance de cette lettre je le prie, au double titre de la confraternité & de la consanguinité, de me seconder dans cette recherche. Les preuves de deux demoiselles la Houffaye à St-Cyr n'ont pu me servir, parce qu'elles concernent des branches séparées avant 1480, & que la plus ancienne de ces preuves n'est remontée qu'à 1511. Ce qui excédoit encore beaucoup le nécessaire. — Lorsqu'il sera question ci-dessous de l'embarras de beaucoup de bonne Noblesse, sur les recherches des titres anciens, on se gardera bien d'y comprendre le petit nombre de ces maisons transcendantes à qui les monumens publics tiendroient toujours lieu d'archives domestiques, parce qu'elles ont le rare avantage de jouir, depuis six à huit siècles, d'une possession non interrompue de services, d'emplois, de crédit, de richesses & de dignités.

alliée déjà la sienne, depuis environ deux siècles. Or je n'ai qu'un seul titre justifiant que Richard est fils de François, & la règle veut que j'en produise trois spécifiant cette filiation. J'aurois donc besoin du contrat de mariage dudit Richard passé vers 1687, de son acte de célébration de la même année, de son partage fait en 1690, en un mot de quelques actes portant expressément qu'il étoit fils de François & de Marie le Tellier. Je n'ai découvert nulle part les maintenues de M. de la Bourdonnaye, Intendant de la même Généralité, pour m'assurer si Richard de la Houffaye suivit l'exemple de beaucoup de Nobles, qui prouvèrent de nouveau à la seconde recherche faite sous Louis XIV, entre 1696 & 1701. Mon embarras sur une époque aussi récente, fait sentir celui de beaucoup de grandes maisons, lorsqu'elles sont dans le cas d'articuler en forme rigoureuse leur filiation dans des tems reculés; à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une preuve capitrale sur 8 ou 16 lignes de différentes Provinces. Avec la notoriété publique & incontestable, avec la certitude historique & morale que Richard de la Houffaye, Seigneur de la grande Houffaye, tenoit l'existence & avoit hérité sa terre de François, maintenu dans sa noblesse de race en 1670. Je me trouve en défaut sur ce quartier, tant que je n'en administre pas la preuve littérale & juridique. Je prie donc les personnes qui pourroient exister, du nom, ou du voisinage, ou de la parenté, soit de MM. de la Houffaye, soit de MM. de Fréville, de me procurer ces actes, ou du moins des copies collationnées & légalisées, parce que, dans ce dernier cas, une Commission rogatoire pourra vérifier les originaux. Cette prière, M., s'adresse également à tous les Lecteurs à portée de me rendre ce service, riches ou pauvres, nobles ou non nobles, parens ou étrangers, bien

entendu que je m'engage à payer les frais, à rendre les avances. Comme je n'ai pas l'honneur de porter le nom de la Houffaye, la publicité de ma recherche ne sera, j'espère, ni préjudiciable, ni choquante pour cette maison dont il ne seroit pas étonnant que je n'eusse d'autres titres que ceux qui concernent personnellement mon aïeule, Marie-Françoise de la Houffaye, dont les père & mère, Richard & Marie de Fréville, sont rappelés dans son extrait baptistaire de 1689, dans son contrat de (1) mariage & dans son acte de célébration de 1712, &c. La mémoire de cette ayeule m'est chère, à d'autres titres que celui de sa noblesse, qui est de l'ancienne chevalerie Normande; veuve à 40 ans de Marc-Antoine de Toustain Frontebosc, qui l'avoit épousée par inclination, sans être bien guéri de blessures reçues à la bataille de Malplaquet, elle éleva sans fortune & avec succès 13 enfans, en même temps que Marie-Catherine de Nivert, des Seigneurs Duplessis & de Rochefort en Brie, veuve du Baron de Féra-Rouville en Beauce, aussi blessé à Malplaquet, en élevoit 18, du nombre desquels fut ma mère. Je n'ai encore eu que la moitié de ce dernier nombre; c'est-à-dire, autant, si je ne me trompe, qu'en élevèrent les ayeuls paternels & maternels de ma femme, lesquels après avoir fait les mêmes guerres, & vu périr à leurs côtés des frères & des parens, avoient, comme plusieurs de leurs ancêtres & de leurs descendans, épousé des filles de con-

---

(1) Une particularité singulière, c'est qu'après un intervalle de trois siècles révolus, ce contrat de mariage avoit, dans sa tournure & ses détails, beaucoup de rapport avec celui de Raoul de la Houffaye & de Jeanne de Carville, passé le 4 Avril 1412.

dition, mal partagées de la fortune. — Ce seul apperçu de noblesse ancienne, militaire & bien allée (1), avec une population si nombreuse & de très-foibles moyens, prouve qu'ici la Providence a mis une compensation remarquable entre les avantages & les inconvéniens que nos mœurs & nos opinions attachent au hasard de la naissance. Dans la publicité forcée d'une recherche légitime & nécessaire, les esprits équitables & judicieux ne me reprocheront pas plus une gloriole de gentilhomme, que l'accablement d'une position dont la rigueur est adoucie par la consolation de ne rien coûter aux respectables auteurs de mes jours, depuis environ 16 années. La philosophie, le patriotisme & la religion, doivent goûter la noble comparaison que fait St François de Sales, du gentilhomme courageux dans l'infortune, avec la palme qui se relève sous son fait. Je ne fais assaut de vanité avec personne, & j'enseigne à mes enfans que le meilleur moyen de garder son rang est de respecter celui d'autrui. Quoiqu'il en soit de l'exécution de mon projet paternel ne soit rien moins que sûre & prochaine, je crois remplir un devoir en me précautionnant de bonne heure sur des formes dont les difficultés excessives peuvent exclure de certains établissemens, la portion de noblesse à laquelle ils sont principalement destinés. On m'a secondé pour les quartiers de Bretagne avec un empressement de bienveillance & de fraternité bien digne de cet esprit de loyauté qui

---

(1) *Est modus in rebus.* Demander trop de quartiers, c'est écraser la Noblesse. Se borner à l'ascendance paternelle, c'est isoler les familles ou les diviser, en substituant les petites prétentions d'égoïsme & de rivalité, à l'esprit d'harmonie de considération, de soutien réciproques. *In medio virtus.*

caractérise la vraie noblesse, & j'en suis pénétré de reconnoissance. J'aurois sans doute éprouvé les mêmes procédés dans les autres provinces, si depuis long-tems elles n'avoient eu le malheur de voir supprimer ou suspendre les convocations nationales qui formoient un point de connoissance & de réunion. La science généalogique, si précieuse pour l'histoire, le devient aussi pour la philosophie, lorsqu'elle resserre les nœuds de la société par la preuve du lien de diverses familles qui la composent, surtout de celles qui sont d'un ordre auquel la supériorité politique & civile imposent l'indispensable loi de donner les meilleurs exemples. Ma lettre, insérée dans le Journal de Paris, du 11 Novembre, & dont l'*errata* se trouve dans la feuille du 13, n'avoit d'autre but que de rappeler, multiplier ou fortifier les motifs de concorde sans confusion, & d'émulation sans rivalité entre des corps, des familles, des classes & des individus que trop de malentendus aigrissent & divisent. Si la bizarre publicité de ma recherche obtient le suffrage de quelque chef de famille, & ne choque point les ames honnêtes & sensibles, je serai plus que vengé des milliers de brocards auxquels je sens bien qu'elle peut m'exposer dans un siècle & chez un peuple amis du persiflage. Mais comme je n'ajoute pas à mes travers celui de fermer les yeux sur la délicatesse & les vertus de plusieurs de mes contemporains & compatriotes, c'est avec une juste confiance que je mets ici ma signature, mes qualités & mon adresse. Les personnes qui auront la complaisance de remplir l'objet de cette lettre, pourront m'envoyer les gros paquets, par la messagerie, & les petits, par la poste.

Peut-être les envois qu'on me fait attendre depuis si long-tems, se croiseront-ils avec cette lettre; mais enfin quoique résigné sur l'issue de

ces démarches, je ne veux pas avoir de négligence à me reprocher. La longue suspension, pour ne pas dire l'espèce de renoncement que j'avois mis il y a quelque mois à cette recherche, ne doit être attribué qu'à la désolation profonde, qu'au premier & trop juste abattement, où m'avoit plongé la mort d'un enfant tout élevé pour qui je les faisois d'abord. Cette perte, digne de mes éternels regrets, à rouvert des plaies cruelles en ce genre. Mais je dois à la mémoire de cet aimable enfant, à ma tendre sollicitude pour ses frères & sœurs qui ne me sont pas moins chers, de recommencer une tentative aussi convenable avec toute la constance, l'activité, que les circonstances me permettront. Il ne s'agit que de la forme & je suis assuré du fonds. Si, comme il est trop possible, j'étois obligé de rendre les premiers titres que m'ont fournis des familles collatérales lorsque le complément des autres quartiers me parviendroit, alors mon ouvrage ressembleroit à celui de Pénélope, & j'abandonnerois de bonne grace, une entreprise dont l'essai n'est point blâmable, & dont l'échouement ne peut humilier que ceux qui auroient la petitesse de s'infatuer du succès. Malgré l'honneur qu'ont fait à ma race d'illustres consanguinités, & les actions de 24 à 26 (c) sujets de mon nom, tués

---

( 1 ) Outre ceux qui payèrent de leur vie ou de leurs biens leur fidélité à Philippe de Valois & à Charles VII. — La bonne critique qu'il faut se garder de confondre avec la maligne satire ou avec le pyrrhonisme excessif, est toujours amie de la vérité, par conséquent toujours utile & désirable : il faut quelquefois des épilucheurs de faux nobles, comme des dénicheurs de faux Saints. Mais je suis fâché d'apercevoir, dans le sujet que je traite, une différence trop marquée entre la simple certitude morale & la rigoureuse preuve littéraire, différence très-préjudiciable à

ou blessés au service de l'Etat, seulement entre la naissance de *Henri IV*, & celle de *Louis XVI*, le hasard d'une extraction noble, dont le principe se perd dans la ligne directe, & dans les huit quartiers, ne m'a jamais fait oublier la bonne chanson de Coulange.

D'Adam nous sommes tous enfans. . .

» L'un a dételé le matin

» L'autre l'après-dîner.

*Stemmata quid faciunt ? . . . Nobilitas vera est atqui optima virtus.*

Signé, le Vicomte de *Touffain-Richebourg*, Major de Cavalerie, pensionnaire de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, ancien Commissaire des Etats de Bretagne, associé des Académies Royales & Littéraires de Normandie, rue des Sept-Voyes, vis-à-vis le Collège de Montaigu, 1782.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, dans sa séance du 6 de ce mois, a élu M. Dacier, Secrétaire perpétuel, à la place vacante par la démission de

beaucoup d'excellente noblesse dont l'ancienneté n'est point soutenue d'une certaine faveur. Si l'histoire des nations se traitoit généralement comme celle des familles, tout y seroit bientôt problème ou ténèbres; Hardouin lui-même passeroit pour crédule auprès des prétendus connoisseurs qui s'éleveroient alors. Par quels titres les convaincroit-on qu'Artaxerce-Mnémon fut frère de Cyrus le jeune, Philippe de Macédoine époux d'Olympias, Amilcar père d'Annibal, Pompée gendre de César? Où sont les actes de mariage de ces deux Romains austères, Brutus & Torquatus, pour constater qu'ils immolèrent leurs fils légitimes, l'un à la sûreté de la République, l'autre au maintien de la discipline militaire? Que dis-je! quiconque n'auroit pas vu l'original de la capitulation d'Yorck-Town & de Glocester, se croiroit en droit de nier les triomphes de Washington, la Fayette & Rochambeau,

M. Dupuy, qui conserve le titre d'ancien Secrétaire perpétuel.

Dans la nuit du 30 Novembre au 1er Décembre, lit-on dans l'affiche de Sens, des voleurs ont emporté tous les vases sacrés de l'église des Voves. Ils ont pris dans la paroisse une piece de bois qui leur a servi à forcer les barreaux d'une croisée qui donne sur le cimetiere & sont entrés dans la sacristie par la fenêtre qu'ils ont ouverte en cassant deux carreaux. Après avoir forcé un coffre qui contenoit de l'argent, & une armoire où ils ont pris deux calices & un petit *custode* qui sert à porter le Viatique dans les maisons éloignées, & qui renferme aussi les Saintes-Huiles, ils ont visité toute la sacristie, en ont ouvert toutes les armoires, tout bouleversé, & n'y trouvant rien qui leur convînt, à l'exception d'une croix de cuivre qu'ils ont cassée & emportée, ils ont brisé la serrure de la porte qui communique à l'église. L'autel a été aussi le théâtre de leur scélératesse & de leur impiété. Ils ont forcé le tabernacle, & y ont pris le Saint Ciboire & le Soleil, après en avoir ôté les Saintes Hosties, qui ont été trouvées éparées sur le tapis de l'autel. Le détail des autres scélérateses qu'ils ont commises, & dont on a reconnu les traces, seroit trop long. Les personnes charitables qui désireront contribuer au soulagement de cette paroisse & à l'ornement de l'église, pourront adresser leurs aumônes à M. *Trancard*, Curé d'*Epineau-les-Voves*.

M. Campmas, Ingénieur Hydraulique, qui a perfectionné la machine propre à élever l'eau par une corde sans fin, demeure rue Gist-le-Cœur, Hôtel Saint-Louis, sur le Quai des Augustins.

M. Ponsart, Docteur en Médecine, dont nous avons annoncé les remèdes spécifiques, la méthode & les succès contre la goutte & les rhumatismes gouteux, a reçu une quantité de lettres auxquelles le grand nombre ne lui donne pas le tems de répondre; il prévient ceux qui les lui ont écrites, qu'il ne pourroit, dans ses réponses, entrer dans tous les détails que desirerent les malades; que d'ailleurs il ne peut traiter que ceux qu'il a tous les yeux, parce que suivant le tempérament ou la constitution des malades, suivant le degré ou la vétusté de leurs affections gouteuses, & suivant la complication de leurs maux, il varie la dose de ses remèdes, l'application de sa méthode & le régime des malades. Cette méthode n'est sujette à aucun danger, ni présent, ni à venir, puisqu'elle décompose les principes qui constituent le levain gouteux pour les évacuer ensuite par la voie de la transpiration & par celle des urines, jusqu'à ce qu'il ne reste plus la moindre partie de cette humeur dans le sang. C'est dans l'espace de 5 à 6 mois que la guérison s'opère. M. Ponsart, est pour le présent à l'hôtel d'Angleterre, rue Hautefeuille, à Paris.

Marie-Thérèse de Brancas, veuve du Comte de Rochefort, épouse en secondes noces du Duc de Nivernois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-d'Espagne de la première Classe, Prince du St-Empire, &c. &c., est mort le 5 de ce mois, en son hôtel rue de Tournon.

Claude-Charles de Damas, Marquis de Croix, ancien Capitaine au Régiment de Nice, Commissaire perpétuel de la Capi-

tation de la Noblesse de Bourgogne, est mort dans son Château de Lantilly en Auxois, le 5 de ce mois, dans la 76e. année de son âge.

Anne-Josephe-Bonneur de la Moisson, épouse de M. de Giac, Maître des Requêtes ordinaire en l'Hôtel du Roi, Surintendant Honoraire de la Maison de la Reine, & précédemment Duchesse de Chaulnes, est morte au Val-de-Grace le 6 de ce mois.

Marie-Henriette de Rochefort d'Ailly, épouse de Jean-Joseph Randon de Châteauneuf, Marquis d'Apchier, est morte à Châlons-sur-Saone, dans les premiers jours de ce mois.

Les Numéros sortis au Tirage de la Lotterie Royale de France, sont 83, 46, 48, 25 & 3.

» Contrats de Rentes, dont les Capitaux seront admis à l'acquisition des Rentes créées par l'Edit du mois de Décembre 1782. — Rentes qui se payent à la Ville. — Rentes sur les Aides & Gabelles, Edit de Juin 1720, liquidées sur le pied du Denier 40. Rentes à 4 pour cent de l'Edit de Février 1770. Rentes aussi à 4 pour cent, provenant de la Loterie Royale, créée par Edit de Janvier 1777. — Rentes qui se payent à la Caisse des arrérages. — Rentes sur les Postes, Edit de Mai 1751. Rentes sur les Cuirs, Edit d'Août 1759. Rentes sur les Cuirs; Edits de Mai 1760 & Juillet 1761. Annuités & Coupons. Emprunt de 50 millions. \*Alsace. Dettes de la Guerre. Dettes des Colonies. Dettes du Canada. Rentes sur la Flandre maritime. Offices Mu-

nicipaux. Rentes sur les Deux sous pour livre du Dixième. Billets de la Quatrième Loterie. Actions des Fermes. Rentes provenant de l'Emprunt de 40 millions , de Bretagne. Rentes sur la Compagnie des Indes , de l'Emprunt de 1765 ; & généralement toutes les Rentes dont les Capitaux sont au - dessus du Denier 20. FAIT & arrêté au Conseil d'Etat du Roi , tenu à Versailles le 7 Décembre 1782. Signé, AMELOT.

*De BRUXELLES, le 24 Décembre.*

Selon les lettres de la Haye, les espérances d'une paix prochaine se fortifioient de jour en jour dans la République; un Courier expédié de Paris par les Plénipotentiaires des Etats-Généraux, arriva le 6 au soir chez le Pensionnaire; les dépêches qu'il apportoit confirmoient la signature des préliminaires pour la paix générale entre les Ministres des Etats - Unis, & ceux de S. M. B. Ces préliminaires, ajoute-t-on, étoient clairs, simples, de nature à servir de base à une paix solide; & on avoit la satisfaction de voir que les Puissances Alliées de la République en prenoient les intérêts fort à cœur.

» C'est une chose fort heureuse pour nous, ajoutent ces lettres; car nous ne pouvons nous dissimuler que, jusqu'à présent, nous n'avons guère songé à nos intérêts; & que l'inaction dans laquelle nous sommes restés, les obstacles qui se sont opposés à l'envoi des vaisseaux qu'on demandoit à Brest, étoient propres à dégôûter notre allié & à le porter à

imiter notre indifférence. Les bons Citoyens le sentent, cela n'ajoute pas peu aux mécontentemens. — La grande affaire de l'adresse que notre Bourgeoisie vouloit présenter au Stathouder aura des suites. On reproche à quelques séditieux d'avoir voulu forcer les habitans à la signer ; il est sûr du moins qu'ils ont été de maisons en maisons pour chercher des signatures , & qu'ils en ont obtenu quelques-unes. Il y a eu quelque tumulte. Les Etats de Hollande & de Westfrise ont été convoqués de nouveau extraordinairement à cette occasion , & les Membres qui avoient été faire un tour chez eux , reçurent des Couriers qui les rappelloient. Le Prince parut à l'assemblée accompagné de 5 Membres de la Noblesse ; il rendit compte de tout ce qui s'étoit passé au sujet de l'adresse & présenta le tumulte qui avoit eu lieu à cette occasion , comme un divertissement imaginé par quelques-uns pour lui témoigner leur amour & leur satisfaction ; qu'en conséquence il avoit défendu au Capitaine de la Garde de les troubler tant qu'ils ne se porteroient à aucun excès. Il se plaignit ensuite de la licence des papiers publics , & demanda qu'on y mît un frein. Cela n'a pas empêché que sur les propositions des Villes de Dort & d'Amsterdam , il n'ait été résolu d'enjoindre à la Cour de Justice de faire des enquêtes sur les auteurs , instigateurs & complices du désordre , & sur-tout pourquoi le Procureur Général & le Grand-Bailli de la Haye se sont contentés de rester simples spectateurs. Toutes les Villes ont adhéré à cette proposition , à l'exception de celles de la Buik , d'Enkuisen & de Medemblick , qui en approuvant les recherches ont été d'avis que les Etats ne devoient pas décider que ce tumulte étoit une sédition.

Les lettres d'Amsterdam qui parlent de la même affaire , ajoutent les réflexions sui-

vantes sur la demande qu'a fait le Prince de mettre un frein à la liberté d'écrire.

« Il est certain que dans les Etats où il se trouve un grand nombre de Citoyens éclairés & courageux à qui toute atteinte arbitraire sur la liberté de la presse paroît une infraction même à la liberté civile, & qui pensent que la presse ne doit avoir d'autres bornes que les loix, qui rendent tout homme responsable de ce qu'il fait, écrit ou publie contre la réputation d'un autre, ou contre le repos de l'Etat, lorsqu'il est interpellé judiciairement. On a senti tout ce qu'on devoit dans les troubles actuels à cette même liberté contre laquelle on invoquoit la vindicte publique. Aussi la proposition du Prince n'a pas eu le succès désiré. On l'a rendue commissoriale, ce qui équivaut à-peu-près à une décente négative ».

Suivant les avis de Frise, la Ville de Bolswaerd a été la première à suivre l'exemple de la Ville de Dorkum, en nommant aux places qui avoient été abandonnées auparavant à la nomination du Stadhouder; celles de Henlopen & de Franeker ont fait la même démarche, le Magistrat de la dernière ayant cédé aux instances que lui ont fait les habitans les plus notables dans une Requête, pour mettre tous les Membres à l'abri d'une influence étrangère; on attend la même résolution de la Ville d'Ylst; à Leeuwarde & Harlingue la pluralité des Magistrats désire de laisser les choses sur l'ancien pied; quatre Villes n'ont pas encore pris de parti à cet égard.

*Fin de la Lettre de la Frise.*

Nous nous croyons obligés ainsi de proposer à V. N. P., par la présente, & de soumettre à leur sérieuse délibération, « s'il n'est pas inévitablement nécessaire que les Confédérés respectifs auxquels les intérêts les plus chers de ces Provinces encore libres sont confiés, fassent choix entr'eux de quelques personnes capables, pour conférer, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué dans des tems antérieurs, personnellement ensemble à un endroit qu'on désigneroit à cet effet, sur le salut de la patrie, & pour concerter des moyens qui, mûrement pesés & employés ensuite avec vigueur, pourroient, sous la bénédiction divine, faire cesser la direction & l'exécution jusqu'ici si défectueuses & si mauvaises des affaires, & les remplacer, pour le salut de la patrie périssante, par une administration dont un esprit d'ordre & d'activité soit le principal moteur, & par laquelle la République puisse être mise à même de ne plus croupir dans cette inactivité odieuse & préjudiciable à tous égards, où elle s'est vue, hélas ! jusqu'en ce moment avec perte & avec honte, tant dans l'intérieur du pays que dans l'étranger, mais de porter, au contraire, avec cette vraie diligence & ce courage mâle qui distinguoient l'ancienne nation Belgique, tout le dommage possible au détestable ennemi de notre patrie, ainsi que de rendre aux intérêts innappréciables du Commerce & à la libre navigation, tous les services essentiels & efficaces en notre pouvoir ». Et puisque le moindre retardement pourroit être du plus grand danger en cette occasion, & mortel pour notre pays, nous faisons près de V. N. P. les instances les plus fortes, pour qu'elles nous informent, aussi-tôt que possible, de leurs intentions à ce sujet; nous flattant

d'autant plus de la promptitude de V. N. P., que nous croyons pouvoir supposer, non sans raison, que considérant la dépense inutile faite jusqu'ici de l'argent des citoyens, V. N. P. hésiteront aussi bien que nous & feront la plus grande difficulté à consentir aux pétitions pour les équipemens, sans cela si hautement nécessaires durant l'année prochaine, avant qu'il soit effectué un redressement essentiel dans les affaires. Le Dieu des Provinces-Unies, fasse que notre susdite proposition mûrement pesée, soit goûtée par V. N. P., & serve de moyen entre ses mains, pour éloigner la ruine qui menace si visiblement notre République !

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 18 Décembre.*

M. Fox s'étoit proposé de faire le 16 une motion relativement aux articles provisoires, mais l'absence de M. Townshend la lui fit remettre au 24, jour auquel il annonça qu'il la feroit infailliblement, à moins que les Ministres n'assurassent positivement la Chambre que des raisons de la plus grande importance rendroient alors la communication de ces articles indiscrette & déplacée.

Le Lord Avocat annonça qu'il alloit reprendre les enquêtes entamées sur la mauvaise administration des affaires de la Compagnie des Indes. Il assura que l'honneur, la justice & l'intérêt de la G. B. réclamoient hautement la sagesse du Grand-Conseil de la Nation, pour qu'il fût pourvu par un nouveau code aux réglemens que demande une meilleure administration, & pour venger par des châtimens exemplaires la Nation, que les concussions, les désordres & la barbarie des Officiers de la Compagnie, ont compromise & déshonorée. En conséquence il fit une motion pour que les papiers & instructions uniformes à cet effet, fussent remis à la Chambre.

Le Lord-Maire a exposé à la Chambre les funestes effets de la cherté du bled, en réclamant les secours pour subvenir aux besoins du peuple, & prévenir les calamités qu'un plus long retard pourroit occasionner. Ces maux, selon lui, proviennent d'un acte de la vingt-troisième année du présent règne, qui a affermé la ville de Londres, & dont les funestes conséquences se font sentir dans toute l'étendue du Royaume. Il finit par demander la révocation de cet acte; & après quelques débats, il obtint, d'une voix commune, la permission de présenter à la Chambre le projet d'un bill pour l'importation du bled & de toutes sortes de grains pendant un temps limité.

Nos principaux Agitateurs ont posté des émissaires dans les différens ports, & sur-tout à Douvres, pour épier le départ & l'arrivée des Courriers.

On forme beaucoup de conjectures sur le contenu des dépêches envoyées dernièrement aux isles par le vaisseau de guerre l'*Amiral Anson*, & le sloop la *Nymphe*; cependant il passe pour certain que ces dépêches ne défendent point à l'*Amiral Pigot* de continuer les hostilités contre les François, quels que puissent être les ordres qu'on lui porte relativement à l'Amérique.

On expédie actuellement, dans les bureaux, des dépêches pour le Chevalier Carleton & pour l'*Amiral Digby*. Elles renfermeront les articles provisoires qui ont été signés entre l'Angleterre & l'Amérique, & seront embarquées à Falmouth, à bord du paquebot le *Sandwich* qui les attend.

Il paroît déterminé qu'il y aura très-incessamment un emprunt de 20 millions.









JUN 4 - 1937

Digitized by Google

